FONDO PIZZOFALCONE

BIBLIOTECA NAZIONALE
B. Prov.
XVI
125
VITT. EM. III
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XXIII
Palchetto 6
Num.° d' ordine 31

Digitized by Google

B. Prov.
XVI
125

Digitized by Google

646351

TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET MÉTHODIQUE DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté a M. NECKER, Ministre d'État, & Directeur Général des Finances.

ERPÉTOLOGIE.

Par M. l'Abbé Bonnaterre.

Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis ævi populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

IL eſt plus facile d'aſſigner les caractères qui appartiennent aux animaux de cet ordre, que de fixer la dénomination qui leur eſt propre. Juſqu'ici, on les a appelés tantôt *amphibies rampans*, tantôt *quadrupèdes ovipares*, & tantôt *reptiles*; mais aucune de ces expreſſions, malgré l'autorité des Naturaliſtes célèbres qui les ont adoptées, ne peut convenir parfaitement. Le mot *amphibie*, ſous quelque forme qu'on l'enviſage, ne préſente qu'une idée vague, obſcure, indéterminée. Si l'on entend par *amphibies* des animaux qui peuvent vivre dans l'eau & hors de l'eau, à leur gré, & auſſi long-temps qu'ils le veulent; dans ce ſens, il n'y a point d'*amphibie* ſur la terre dont l'exiſtence ſoit connue : & ſi l'on prend pour *amphibies* des êtres qui peuvent reſter dans l'eau ou hors de l'eau pendant un temps limité ſeulement, alors l'homme & tous les animaux ſeront *amphibies*, puiſqu'ils ont la faculté de plonger pendant un temps plus ou moins conſidérable (1).

Les animaux dont il s'agit ici n'ont pas été caractériſés d'une manière plus heureuſe par le mot de *quadrupèdes ovipares*. Le premier terme de cette dénomination, ayant été déjà conſacré aux animaux qui ſont rangés dans le même ordre que le *cheval*, le *bœuf*, l'*éléphant*, ne peut, ce me ſemble, être employé que pour en déſigner d'autres qui aient les plus grands rapports avec ces quadrupèdes (2). On devroit donc s'attendre à trouver la plus parfaite identité de caractères entre le *cheval* & la *grenouille*, le *bœuf* & la *tortue*; & l'on eſt bien étonné de voir que les principaux rapports qui uniſſent ces divers animaux ſont purement extérieurs; & que les oiſeaux ont, avec les *quadrupèdes vivipares*, une analogie plus intime que les animaux dont il eſt ici queſtion. D'ailleurs, l'épithète d'*ovipare* ne convient pas généralement à tous les individus de cet ordre, puiſqu'il eſt certain que les *Salamandres* & le *Lézard gris* font leurs petits vivans : ainſi, quoique la dénomination de *quadrupède ovipare* ſoit moins vicieuſe que la précédente, puiſque tous les animaux qu'elle déſigne ont quatre pattes, on ne peut point cependant conclure qu'elle ſoit d'une exactitude rigoureuſe.

Le mot *reptile* me paroît réunir moins d'inconvéniens. Tous les individus dont

(1) Les plongeurs de profeſſion, tels que les *fauniers de Halle en Saxe*, un grand nombre de Nègres, les *pêcheurs des perles de Ceylan*, reſtent ſous l'eau un aſſez long eſpace de temps, ſans qu'on puiſſe pour cela mettre ces plongeurs au rang des *amphibies*.

(2) Nous ne conſidérons ici les *quadrupèdes ovipares*, que relativement à l'idée que ce mot nous rappelle.

nous allons parler ont les jambes fort courtes, très-écartées les unes des autres, & ſi foibles, qu'elles ne peuvent ſoutenir le poids du corps. Le *Lézard gris*, par exemple, qui eſt un des plus agiles, eſt obligé de s'appuyer ſur ſon ventre, à l'inſtant où il ralentit ſa courſe : il ſe ſert donc de ſes pattes, plutôt pour ramper que pour marcher..... En un mot, tous les animaux qui ſont l'objet de cette diſcuſſion, ſe trouvent dans la néceſſité indiſpenſable de ſe traîner ſur le ventre ; c'eſt un vice inhérent à leur conſtitution, & qui ne reçoit d'autres modifications que celles qui réſultent de la longueur & du rapprochement des pattes. Sous ce rapport, le nom de *reptile* m'a paru mériter la préférence,

Je me ſuis encore déterminé à inventer un nom pour caractériſer la ſcience qui traite des animaux de cet ordre. Les deux racines grecques ΕΡΠΩ, λογος m'ont fourni le mot ERPÉTOLOGIE, que Klein a déjà employé dans une acception plus étendue, pour déſigner les *ſerpens* & les *reptiles*.

Pour la diſpoſition méthodique des genres, j'ai adopté la diviſion générale que M. Scopoli a publiée, & que M. le Comte de la Cepède a ſuivie dans ſon *Hiſtoire des quadrupèdes ovipares ;* je me ſuis permis uniquement de faire une inverſion dans l'arrangement des claſſes. J'ai placé dans la première les *reptiles* qui n'ont point de queue ; & dans la ſeconde, ceux qui en ſont pourvus. Par cette nouvelle diſpoſition, la chaîne qui unit les *ſerpens* & les *reptiles* n'eſt point interrompue ; mais l'on paſſe des uns aux autres par une gradation ſucceſſive. Depuis la *Tortue* qui compoſe le premier genre de la ſeconde claſſe, juſqu'au *Chalcide* qui forme le dernier, on voit s'éteindre, par degrés inſenſibles, les limites qui ſéparent ces deux ordres d'animaux.

La diſtribution des genres de Linné m'a paru ſuſceptible de quelques changemens. Les eſpèces qui compoſent la famille des *Lézards* ſont très-nombreuſes, & préſentent des caractères qui les diſtinguent eſſentiellement. Il y a loin de la ſtructure du *Crocodile* à celle de la *Salamandre ;* & de l'organiſation du *Chalcide* à celle du *Caméléon*. Ces conſidérations m'ont engagé à détacher les *Crocodiles*, les *Caméléons*, les *Salamandres*, & les *Chalcides*, de la tribu des *Lézards*, & d'en faire des genres particuliers. J'ai établi la diſtinction générique ſur le nombre des doigts & la conformation des pattes. L'organiſation intérieure de ces divers animaux offre encore d'autres différences.

Une des plus grandes difficultés que j'ai éprouvées, c'eſt pour fixer la diſtinction des eſpèces. Dans cet ordre, encore plus que dans tout autre, l'âge, les métamorphoſes, le ſexe produiſent une multitude de différences dans les couleurs, ſur-tout parmi les *Crapauds* & les *Grenouilles*. J'ai tâché de déterminer, non ſeulement les gradations fugitives de ces teintes diverſes, mais encore les caractères conſtans qui

Digitized by Google

diſtinguent les eſpèces; & comme il eſt néceſſaire que dans une longue ſuite d'objets les deſcriptions ſoient faites ſur le même plan, afin que les traits caractériſtiques ſoient plus ſaillans & plus ſenſibles, j'ai été obligé de refaire preſque à neuf toutes les phraſes deſcriptives.

J'ai pris le *Syſtême de la Nature* de Linné pour baſe & pour modèle : les écrits de ce grand Homme doivent ſervir de guide à tous ceux qui travaillent ſur l'Hiſtoire Naturelle. J'ai encore conſulté le *Traité de l'Encyclopédie méthodique*, par M. Daubenton, celui de M. Laurenti ſur les *reptiles;* les ouvrages de Rœſel, de Klein, de Gronou, de Petiver, de Scopoli, de Knorr, d'Edwards, de Catesby, de Séba; les nouveaux Mémoires de Suède, de Pétersbourg; ceux de l'Académie des Sciences de Paris, de Berlin; les *Tranſactions philoſophiques;* & une infinité d'autres livres dont l'énumération ſeroit trop longue. L'*Hiſtoire des quadrupèdes ovipares*, par M. le Comte de la Cepède, m'a été principalement d'un grand ſecours; j'y ai trouvé des deſcriptions nouvelles, des détails curieux, & une infinité d'obſervations intéreſſantes. Ce *Traité*, ſi juſtement eſtimé, réunit tout à la fois l'exactitude & la préciſion, qui ſont le mérite principal d'un ouvrage d'Hiſtoire Naturelle, & les charmes du ſtyle qui répandent le goût de cette ſcience.

Digitized by Google

INTRODUCTION.

DE tous les animaux que la Nature a diſperſés ſur la ſurface de la terre, & qu'elle paroit avoir jetés à travers la grande ſcène de ſes ouvrages, pour animer le vide de l'eſpace & y produire du mouvement, les reptiles ſont ceux qui ont eu le moins de part à ſes dons. Tout en eux porte l'empreinte d'un abandon preſque général, & d'une diſgrace abſolue. Leur corps ne préſente qu'une maſſe informe, lourde, & inactive; leurs ſens ſont obtus; leur inſtinct eſt réduit aux ſenſations les plus groſſières; & leur naturel ſe borne à chercher leur pâture ſur les limites de la terre & de l'eau, dans ces vaſtes marécages, où tout retrace l'image des déjections monſtrueuſes de l'antique limon. En effet, aucun d'eux n'a les graces ni la gaité des autres animaux terreſtres : ils ne ſavent point, comme ceux-ci, s'amuſer, ſe réjouir enſemble, ni prendre de doux ébats ſur la terre ou dans l'air; mais ils giſſent à terre, ſur le bord des étangs, dans les creux des rochers, ſous les buiſſons ſtériles. Les uns ſe plaiſent aux rayons du ſoleil; les autres ſe tiennent dans les lieux ſombres, humides, & retirés pendant le jour; & ne ſortent que la nuit, comme pour cacher leur difformité, & pour éviter à l'homme le ſentiment de crainte, de dégoût, & d'horreur que leur préſence lui inſpire. Cependant, comme toutes les parties de la chaîne des êtres ſont dignes de notre contemplation, aux yeux d'un obſervateur ſans préjugé, tous ces animaux ne ſont pas dépourvus d'agrément & d'intérêt. On voit avec ſatisfaction les reſſources qu'ils tirent de la ſtructure groſſière de leurs membres & de leurs organes; on examine avec plaiſir leurs mœurs, leurs habitudes, les rapports qui les uniſſent avec les êtres les plus intelligens, & les diſtances qui les ſéparent de la matière brute. Cette étude réfléchie, approfondie, développe à nos yeux toutes les richeſſes de la création, & ne laiſſe rien à déſirer à notre admiration ſur les merveilles de l'exiſtence.

DÉFINITION DES REPTILES. On doit ranger dans cette claſſe tous les animaux à quatre pattes, qui naiſſent d'un œuf, qui ont le corps dépourvu de poil & de mamelles, le ſang preſque froid & rouge, un ſeul ventricule avec deux oreillettes au cœur, & dont la reſpiration ſe fait par de longs intervalles. Les reptiles ſe rapprochent donc beaucoup des poiſſons, tant par la ſtructure du cœur que par les qualités du ſang; mais ils s'en éloignent entièrement par la conformation des membres, & ſur-tout par la manière dont s'exécute la reſpiration.

CIRCULATION DU SANG. Il y a une conſidération importante à faire ſur la circulation du ſang des reptiles, & par conſéquent ſur leur reſpiration. Dans les quadrupèdes, le ſang chaſſé du ventricule droit par l'action des muſcles du cœur, eſt porté dans les poumons par l'artère pulmonaire : de là, il paſſe dans l'oreillette gauche, & dans le ventricule qui eſt du même côté; enſuite il eſt pouſſé, par la contraction de ce ventricule dans l'aorte, qui le diſtribue dans tout le reſte du corps; d'où il revient encore au cœur par le moyen de la veine cave. Telle eſt la manière dont ſe fait la circulation du ſang dans tous les animaux terreſtres qui ont deux ventricules au cœur, deux oreillettes, & dont la reſpiration eſt fréquente. L'air introduit continuellement dans leurs poumons agit ſur le ſang, le rafraichit, le vivifie; auſſi leurs mouvemens ſont fort vifs, leurs ſenſations délicates, leurs intentions très-décidées. Mais dans les reptiles qui ne reſpirent l'air frais que par intervalles, & qui ne jouiſſent pas de l'avantage d'une reſpiration réglée, la circulation ne s'execute pas de la même manière. Au lieu de paſſer par les poumons, le ſang ſort du cœur par une ouverture oblongue, placée entre les deux oreillettes, & ſe décharge immédiatement de l'artère pulmonaire dans l'aorte. Cette différence de conformation produit ſans doute cette froideur d'affections, & cette eſpèce d'apathie que l'on remarque dans pluſieurs de ces animaux; car leur ſang étant moins ſouvent animé, vivifié, renouvelé par l'air atmoſphérique qui pénètre dans les poumons, eſt plus groſſier, plus épais, & incapable de

produire ce degré de chaleur intérieure, qui eſt le principe du mouvement & de l'activité.

Forme du corps et de la tête. Il ne faut pas chercher dans la conformation extérieure des reptiles, l'empreinte des caractères qui uniſſent les animaux de cet ordre; ils ne préſentent à cet égard qu'une foible reſſemblance. Les uns ont le corps ramaſſé, arrondi, liſſe, couvert de verrues, & enduit d'une humeur viſqueuſe; les autres ont le tronc alongé, garni d'écailles, de ſegmens, ou de tubercules; d'autres enfin ſont revêtus, par deſſus & par deſſous, d'une enveloppe dure & offenſe.

La tête de ces animaux offre également une multitude de différences. Tantôt elle eſt triangulaire, comme dans quelques eſpèces de *crapauds* & de *grenouilles*; tantôt arrondie & terminée par une eſpèce de bec, comme on le voit dans quelques *tortues*. Dans la plupart des *lézards*, la tête eſt ovale; & dans les *crocodiles*, elle eſt en forme de cône.

La langue. Cette partie, qui conſtitue le principal organe de la voix, eſt auſſi variée dans les reptiles, que les ſons rauques & confus qu'ils font entendre: elle eſt large & aplatie dans les *grenouilles*, les *tortues*, les *ſalamandres*, l'*iguane*, le *ſeine*, & le *cordyle*; fourchue à l'extrémité preſque tous les *lézards*; arrondie en forme de ver, & extenſible hors de la gueule, dans les *caméléons*. On dit que les *crocodiles* ont à la place de cet organe, une membrane ſituée à l'entrée du goſier.

Les yeux. Le plus grand nombre des reptiles vivant ſur le rivage de la mer, ſur le bord des étangs, des lacs, & des rivières, où les rayons du ſoleil ſont ſans ceſſe réfléchis par les lames d'eau, il étoit néceſſaire que leurs yeux fuſſent aſſez forts pour n'être pas altérés, & bientôt détruits par les flots de lumière qui les inondent. Ces animaux ont par conſéquent les yeux garnis de paupières mobiles & d'une membrane clignotante, comme ceux des oiſeaux: de plus, quelques-uns d'entre eux jouiſſent, ainſi que les *chats*, de la faculté de contracter & de dilater leur prunelle, de manière à recevoir uniquement la quantité de lumière qui leur eſt néceſſaire, & à empêcher celle qui leur ſeroit nuiſible d'entrer dans leurs yeux.

Oreilles. Tout l'appareil extérieur de l'organe de l'ouïe conſiſte tantôt dans un petit enfoncement de l'os du crâne, qui eſt recouvert en cet endroit d'une membrane fortement tendue, ainſi qu'on l'obſerve dans les *tortues*, les *grenouilles*, & les *lézards*; tantôt on trouve à la place de cette membrane, une ouverture qui ſe referme de bas en haut, par le moyen d'une ſubſtance cartilagineuſe, épaiſſe, ſolide, & aſſez ſemblable aux ouïes des poiſſons: on l'a remarquée ſur pluſieurs *crocodiles*.

Cou. Les reptiles reſpirant par les poumons, comme les quadrupèdes, ont également un cou dont la forme & les dimenſions varient ſelon la diverſité des familles. Dans les *grenouilles*, les *raines*, & les *crapauds*, il eſt ordinairement court, & ſe diſtingue à peine du tronc; dans les *tortues*, il eſt d'une figure cylindrique, couvert de rides, de plis, & plus gros que la tête; dans les *lézards*, il eſt moins épais que le tronc, & orné quelquefois d'une eſpèce de collier compoſé d'écailles quadrangulaires.

Tronc. C'eſt la partie du corps qui offre les principales différences, non ſeulement par ſa forme, mais encore par les tégumens qui la recouvrent. Les reptiles qui n'ont pas de queue ſont revêtus d'une peau garnie de points ſaillans, de verrues, ou de tubercules; les *crocodiles*, les *lézards* ont des plaques ou des écailles tantôt liſſes, tantôt relevées en carène; les *tortues* ſont munies, par deſſus & par deſſous, d'un écuſſon peint de diverſes couleurs, ſous lequel elles peuvent à volonté retirer leur tête, leurs pattes, & leur queue: ces écuſſons ſont compoſés d'une ſubſtance oſſeuſe, ſi dure & ſi compacte, que la roue d'un chariot peſamment chargé peut paſſer par deſſus ſans que l'animal en ſouffre aucun dommage.

Parties sexuelles. Le défaut de queue eſt une marque conſtante, d'après laquelle il eſt aiſé de ſéparer les individus de la première claſſe, de ceux de la ſeconde; mais indépendamment de ce caractère diſtinctif, les *reptiles ſans queue* offrent d'autres différences dans leurs mœurs, leurs habitudes, leur forme, & ſur-tout dans la manière dont ils ſe multiplient. Semblables aux poiſſons, ils n'ont aucun organe extérieur propre à la génération. Leurs œufs ne ſont pas fécondés dans le corps de la femelle; mais à meſure qu'elle les pond, le mâle les arroſe de ſa liqueur prolifique, qu'il lance par l'ouverture de l'anus. Au contraire, dans les reptiles de la ſeconde claſſe, tels que les *tortues*, les *crocodiles*, les *lézards*, les *ſalamandres*, les parties ſexuelles des mâles reſtent enfermées

dans l'intérieur du corps, juſqu'au moment où ils s'accouplent avec leurs femelles; & les œufs ſont fécondés avant la ponte.

QUEUE. Tous les reptiles n'ont pas de queue; les *grenouilles*, les *raines*, les *crapauds* en ſont abſolument dépourvus; les autres familles compriſes dans cet ordre ont cette partie plus ou moins longue. Dans les *tortues*, elle n'a tout au plus que cinq ou ſix pouces de long; tandis qu'on trouve des *lézards* dont la longueur de la queue eſt double & même triple de celle du corps (1).

PIEDS. Voici le trait le plus reſſemblant & le caractère principal qui rapproche les reptiles de l'ordre des quadrupèdes. Les uns & les autres ont quatre pieds compoſés d'articulations, & partagés à leur extrémité en un certain nombre de doigts, garnis ordinairement d'ongles tantôt longs & crochus, tantôt courts & aplatis. Beaucoup d'eſpèces ont les quatre pattes en forme de nageoires: telles ſont les *tortues* qui vivent habituellement dans les eaux de la mer, & que nous avons décrites dans la première ſous-diviſion de ce genre. D'autres eſpèces, qui vivent dans les marais ou ſur le bord des rivières, ont les doigts des pattes de derrière ſeulement, réunis par une membrane intermédiaire: telles ſont les *grenouilles*, les *crapauds*, les *tortues* renfermées dans la ſeconde ſous-diviſion, & les *crocodiles*. D'autres eſpèces enfin qui habitent dans les terres, qui grimpent ſur les arbres & les rochers, ont tous les doigts libres & ſéparés: tels ſont la plupart des *lézards*, & les *tortues* compriſes dans la troiſième ſous-diviſion de ce genre.

SENS DE LA VUE. En ſuivant toujours l'ordre que je me ſuis preſcrit dans l'exécution de cet ouvrage, je vais examiner ſuccinctement quel eſt le nombre & la force des ſens dont les reptiles ſont pourvus.

Ils ont tous reçu celui de la vue; & c'eſt ſans doute le premier de tous. La ſtructure, tant intérieure qu'extérieure, des yeux; ces paupières mobiles qui les garantiſſent de l'impreſſion des corps étrangers; cette membrane clignotante qui tempère l'éclat éblouiſſant de la lumière; cette faculté qu'ils ont de contracter & de dilater leur prunelle; tout annonce un organe délicat & ſenſible. En effet, on obſerve qu'ils aperçoivent les objets de très-loin, même au milieu de l'obſcurité, & dans les ténèbres les plus épaiſſes.

SENS DE L'OUIE. Il y a deux fortes raiſons qui nous portent à croire que le ſens de l'ouie eſt très-foible dans les reptiles. 1°. Leur oreille intérieure n'eſt pas compoſée de toutes les parties qui ſervent à la perception des ſons dans les animaux les mieux organiſés; on n'y trouve point de limaçon, ni de fenêtre ronde; les conduits demi-circulaires n'ont point d'extrémités; la membrane du tambour eſt très-épaiſſe, & l'oſſelet du tympan d'une figure très-irrégulière (1). 2°. Ils ſont dépourvus des conques extérieures, qui ramaſſent les ſons comme un miroir réunit les rayons lumineux, & qui dirigent les vibrations vers le véritable ſiége de l'ouïe. On ne voit, à la place de ces cavités, que des trous fort étroits, qui ne peuvent recevoir qu'un très-petit nombre de rayons ſonores. D'ailleurs, le plus grand nombre de ces animaux ſont preſque entièrement muets, ou ne font entendre qu'un coaſſement déſagréable; d'où l'on doit conclure qu'ils reçoivent des ſons très-confus, puiſque l'habitude d'entendre diſtinctement donne bientôt celle de s'exprimer de même.

SENS DE L'ODORAT. Preſque tous les reptiles ont les organes extérieurs du ſens de l'odorat très-apparens. Les narines du *crocodile* ſont ſituées dans un eſpace rond, rempli d'une ſubſtance noirâtre, molle, & ſpongieuſe; celles de la *tortue* & du *lézard* occupent l'extrémité du muſeau, & conſiſtent en deux ouvertures très-ſenſibles: il conſte même, par l'inſpection anatomique, que les nerfs qui y aboutiſſent ſont d'une groſſeur extraordinaire; ce qui fait bien augurer en faveur du ſens de l'odorat. Mais lorſqu'on conſidère que le plus grand nombre de ces animaux vivent dans les fanges des marais, dans les eaux croupiſſantes des mares & des étangs, on conçoit que ces odeurs très-exaltées ne peuvent que nuire à l'activité de l'odorat.

SENS DU GOUT. Si la perception du goût eſt en raiſon de la ſenſibilité de l'organe qui en

(1) On trouve, à, Sumatra un *lézard* dont la queue eſt ſi fragile, que le plus petit coup & même la peur, ſuffiſent quelquefois pour la faire tomber; mais bientôt elle commence à croître de nouveau. Marsden, Hiſt. de Sumatra, traduite par M Parraud, vol. 1, p. 190.

(1) Mém. ſur l'anatomie des oiſeaux & des reptiles, par M. Vicq-d'Azir, Acad. des Scienc. 1778.

eſt

eſt le ſiège, on doit regarder ce ſens comme le plus foible de tous. Les *crocodiles* n'ont point de langue proprement dite; les *grenouilles* n'ont qu'une carnoſité informe: en général, cet organe eſt petit dans le plus grand nombre des reptiles; il eſt enduit d'une humeur viſqueuſe, & conformé de manière à ne tranſmettre que difficilement les impreſſions des corps ſavoureux.

Sens du toucher. On ne doit pas non plus regarder le ſens du toucher comme très-vif dans cet ordre d'animaux. La plupart ont le corps revêtu d'écailles dures, de gros tubercules, ou d'une couverture oſſeuſe. Un grand nombre d'individus ont l'extrémité des pattes garnie d'écailles, & les doigts réunis de manière à ne pouvoir être appliqués qu'avec peine à la ſurface des corps. Si quelques *lézards* ont des doigts longs & très-ſéparés les uns des autres, le deſſous eſt ordinairement couvert d'une peau dure, ou d'écailles aſſez épaiſſes pour ôter toute ſenſibilité à cette partie. Tous les reptiles en général ne doivent donc recevoir que bien peu d'impreſſions diſtinctes par le toucher.

Accouplement. Quoique les reptiles paroiſſent moins ſenſibles que les quadrupèdes aux impreſſions extérieures, ils n'en éprouvent pas moins les atteintes de l'amour. Ce ſentiment impérieux, qui, dans la plupart des animaux, donne tant de force aux plus foibles, tant de courage aux plus lâches, communique auſſi aux individus de cet ordre toute l'activité de ſa puiſſance. Dans les premiers jours du printemps, malgré le ſilence habituel de pluſieurs de ces reptiles, ils ont preſque tous des ſons particuliers pour exprimer les déſirs qui les animent: le mâle appelle ſa femelle par un cri plaintif; elle répond par un accent ſemblable. Il n'eſt perſonne qui n'ait entendu ces tons diſcordans, ces murmures déſagréables que font les *grenouilles* au temps de leurs amours. C'eſt de tous les reptiles celui dont la réproduction eſt la plus remarquable. Lorſque le beſoin de ſe reproduire commence à ſe faire ſentir, il croit aux pouces des pattes antérieures du mâle, une eſpèce de verrue garnie de papilles, dont il ſe ſert pour retenir plus facilement ſa femelle. Alors il monte ſur ſon dos, & l'embraſſe ſi étroitement avec ſes pieds de devant, dont les doigts s'entrelacent les uns dans les autres, qu'il faut employer une force conſidérable pour les ſéparer; on n'y parvient pas même en arrachant les pattes poſtérieures du mâle (1). Ils nagent ainſi accouplés pendant environ un mois. Au bout de ce terme, dont la durée n'eſt pas exactement déterminée, la femelle fait ſa ponte. Les œufs forment une eſpèce de cordon, étant collés enſemble par une matière viſqueuſe, & enveloppés d'une glaire épaiſſe (2). Le mâle ſaiſit le moment où ils ſortent de l'anus, pour les arroſer de ſa liqueur prolifique; & fait entendre un cri particulier pendant le cours de cette opération, ſuivant le témoignage de M. Laurenti. Auſſi-tôt après, il ſe ſépare de la femelle; & recommence à nager avec agilité, quoiqu'il ait été long-temps dans un état d'immobilité & dans une eſpèce de contraction ſpaſmodique. Lorſqu'on conſidère avec le microſcope un œuf de *grenouille*, on diſtingue un petit point, noir d'un côté & blanchâtre de l'autre, placé au centre d'un globule, dont la ſubſtance glutineuſe & tranſparente eſt environnée de deux membranes concentriques, qui repréſentent la coque de l'œuf. Après un temps plus ou moins long, l'embryon ſe développe, & prend le nom de *têtard*. Dans ces premiers inſtans, il ſuce un peu de cette glaire qui l'environne & qui ſe dilate inſenſiblement; de ſorte que plus elle diminue de maſſe, plus elle augmente de volume. Elle n'eſt bientôt plus qu'un léger nuage, d'où le *têtard* ſort de temps en temps pour s'eſſayer à nager; mais il y rentre preſque auſſi-tôt, parce qu'il n'a que de très-petites nageoires pour ſe ſoutenir dans l'eau: elles croiſſent enfin à meſure qu'il grandit; & le nuage ſe ſublimiſe dans la même proportion, de manière qu'il ſe trouve entièrement diſſipé lorſque le petit *têtard* n'en a plus beſoin. La Nature eſt une mère tendre & ingénieuſe; elle conduit, elle protège ainſi tous ſes enfans, tous les êtres. Elle les mène d'abord, pour ainſi dire, par la liſière; elle les enhardit enſuite à marcher, lorſqu'ils en ſont capables, & ne

(1) On peut voir dans cette ſituation le mâle & la femelle de la *grenouille-commune*, de la *raine-verte* & du *crapaud*, *pl.* 2, 4, & 6, *fig.* 1, 5, & 3. M. l'Abbé Spallanzani prétend qu'ayant coupé la tête à un mâle qui étoit accouplé, cet animal ne ceſſa pas de féconder pendant quelque temps les œufs de ſa femelle; & il ajoute qu'il ne mourut qu'au bout de quatre heures.

(2) Voy. la *pl.* 2, *fig.* 1, *a*; & la *pl.* 6, *fig.* 3.

fait plus que leur préſenter de loin une main ſecourable : enfin elle les laiſſe aller ſeuls.

Selon les obſervations de Swammerdam, quinze jours après la ponte de la femelle, le *têtard* a environ ſix lignes de longueur. Alors on découvre les premiers linéamens des pattes de derrière : la place des doigts eſt marquée par autant de petits boutons. Dans ce degré de développement, ce petit être animé eſt bien différent de ce qu'il doit être après ſa métamorphoſe. Sa bouche n'eſt pas placée au devant de la tête, mais ſous la ſurface inférieure : auſſi lorſqu'il veut ſaiſir quelque objet ou chaſſer l'air qu'il a dans les poumons, il ſe retourne, dit Swammerdam, avec une telle vîteſſe, qu'à peine l'œil peut ſuivre ſes mouvemens.

Dans un *têtard* de trente-ſix jours, les jambes de derrière commencent à paroître en dehors ; mais il faut l'ouvrir pour voir les jambes antérieures, qui, devant être plus courtes, ſont auſſi moins ſaillantes, & paroiſſent plus tard de quelques jours (1).

Enfin, après deux mois de priſon, c'eſt-à-dire, vers le milieu de juin, la petite *grenouille* ſe ſent capable d'en briſer les portes, & ne recule pas cet heureux moment. Elle contracte d'abord ſon enveloppe en élevant le dos ; ce qui fait que la peau ſe déchire vers la tête, & la *grenouille* développée paſſe la tête par cette fente. Bientôt la membrane qui formoit la bouche du *têtard* ſe retire vers le ventre ; les pattes antérieures ſe déploient ſucceſſivement ; & la dépouille, toujours repouſſée en arrière, laiſſe enfin à découvert le corps, les pattes poſtérieures, & la queue, qui, diminuant toujours de volume, finit par diſparoître entièrement ; en ſorte qu'on n'en trouve plus le moindre veſtige.

Le temps de l'accouplement des *tortues* varie dans les différens pays, ſuivant la température, la poſition en deçà ou au delà de la ligne, & la ſaiſon des pluies. Vers la fin de mars, ou dans le commencement d'avril, diſent les Voyageurs, on voit le mâle & la femelle ſe rechercher avec ardeur dans les contrées chaudes de l'Amérique ſeptentrionale. C'eſt au milieu des ondes qu'ils s'accouplent plaſtron contre plaſtron. Ils s'embraſſent étroitement avec leurs longues nageoires ; ils voguent enſemble, toujours réunis par le plaiſir, ſans que les flots amortiſſent la chaleur qui les pénètre. On prétend même que leur eſpèce de timidité naturelle les abandonne alors, & qu'ils deviennent comme furieux d'amour (1). Aucun danger ne les arrête ; & le mâle ſerre encore étroitement ſa femelle, lorſque, pourſuivie par les chaſſeurs, elle eſt déjà bleſſée à mort, & répand tout ſon ſang. Cette union ſi intime dure pendant près de neuf jours. Peu de temps après l'accouplement, la *tortue* femelle quitte la mer ; & va ſouvent à plus de trois cents lieues chercher ſur le rivage un lieu convenable pour y faire ſa ponte. Le mâle accompagne toujours la femelle dans ce voyage, & la ramène auſſi à leur ancien domicile (2). On aſſure que ſur les bords de l'Orenoque, elles arrivent en ſi grand nombre au commencement du mois de mars, que le rivage ne peut les contenir ; de manière qu'on en voit une multitude innombrable, la tête hors de l'eau, qui attendent que d'autres leur aient fait place (3). Arrivée ſur le rivage, la *tortue* choiſit un ſol couvert de ſable ou de gravier ; elle y creuſe avec ſes nageoires, & au deſſus de l'endroit où parviennent les plus hautes vagues, un ou pluſieurs trous d'environ un pied de largeur, & de deux pieds de profondeur : elle y dépoſe ſes œufs, au nombre de plus de cent ; &, comme ſi elle vouloit les dérober aux yeux de ceux qui les cherchent, elle les couvre d'un peu de ſable, mais cependant aſſez légèrement, pour que la chaleur du ſoleil puiſſe les échauffer & les faire éclore. Elle fait ordinairement trois pontes, éloignées l'une de l'autre de quatorze jours ou environ. Les dangers que courent ces animaux, lorſque le jour éclaire les pourſuites de leurs ennemis, & peut-être auſſi la crainte qu'ils ont de la chaleur ardente du ſoleil ſous la zone torride, font qu'ils choiſiſſent preſque toujours le temps de la nuit pour ſe mettre en voyage.

Le temps de l'incubation varie ſelon la température du climat. On dit communément

(1) On peut voir des *têtards* d'un âge différent, *pl. 2, fig. 6, c, d.*

(1) M. le C. de la Cepède, *Hiſt. des quad. ovip.* 63.

(2) Kœmpf, *Delic. Nat. ſelect. p.* 118.

(3) *Hiſt. de l'Orenoque*, par le P. Gumilla, trad. de M. Eidous, vol. 2, p. 62.

que dans les contrées tempérées elle dure vingt ou vingt-cinq jours. Froger prétend qu'à Saint-Vincent, île du Cap-Vert, il n'en faut que dix-ſept (1); & Gumilla rapporte qu'au bout de trois jours les œufs éclosent ſur les bords du fleuve de l'Orenoque (2).

Les Voyageurs qui ont eu occaſion d'obſerver les petites *tortues* peu de temps après leur naiſſance, lorſqu'elles n'ont qu'environ un pouce de longueur, nous diſent que dans cet état elles ne quittent point leurs trous pendant le jour, la Nature leur ayant appris à ſe garantir ainſi des ardeurs du ſoleil & de l'avidité des oiſeaux de proie; mais qu'elles attendent la nuit pour ſortir. « Ce qui m'a » le plus étonné, dit Gumilla, c'eſt que, » quoique leur folle ſoit quelquefois éloi» gnée d'une demi-lieue & même plus de la » rivière, elles s'y rendent par la voie la plus » courte, ſans jamais s'égarer. J'en ai quel» quefois porté à une grande diſtance de » l'eau, je les ai couvertes & leur ai fait faire » pluſieurs trous pour qu'elles s'égaraſſent; » mais je ne les ai pas plutôt laiſſé aller, » qu'elles ont pris le chemin de la rivière, » ſans s'écarter ni à droite ni à gauche (3) ». L'inſtinct dont ces petits animaux ſont pourvus les conduit donc vers les eaux voiſines, où ils doivent trouver la ſûreté & l'aliment de leur vie. Ils s'y traînent avec lenteur; & trop foibles encore pour réſiſter au choc des vagues, la plupart ſont rejetés par les flots ſur le ſable du rivage, où les *oiſeaux de mer*, les *crocodiles*, les *tigres*, & les *cougars* ſe raſſemblent pour les dévorer: auſſi n'échappe-t-il que peu d'individus à la multitude des dangers auxquels ils ſont ſans ceſſe expoſés.

C'eſt auſſi à l'arrivée du printemps que l'amour fait éprouver ſes feux au *cayman*. Ce redoutable reptile s'unit, dit-on, à ſa femelle en la renverſant ſur le dos, & leurs embraſſemens paroiſſent très-étroits. Quelques jours après, elle pond plus de cent œufs d'une ſeule portée, dans l'eſpace d'un ou de deux jours (1). Dès que la ponte eſt finie, elle les couvre de ſable, & a l'attention de ſe rouler deſſus pour cacher l'endroit où elle a dépoſé ſa progéniture: on ajoute même qu'elle pouſſe la précaution juſqu'à ſe vautrer tout autour du lieu où repoſent ſes œufs, afin de les ſouſtraire plus ſûrement aux recherches des ennemis de ſon eſpèce. Après avoir ainſi pourvu à leur ſûreté, elle ſe replonge dans l'eau, & les laiſſe couver auſſi long-temps que la Nature lui indique qu'ils en ont beſoin. Alors elle vient ſuivie du mâle; & écartant le ſable, elle découvre les œufs, en caſſe la coque, & les petits *caymans* éclosent. Le Voyageur éclairé qui rapporte ce fait, aſſure qu'avant leur naiſſance, ces fœtus ont plus de ſix pouces de longueur; qu'ils ſont roulés dans l'intérieur de l'œuf, ayant la tête dans le centre; & que quand on caſſe la coque avec une baguette, ils la mordent avec furie, & enfoncent leurs dents bien avant dans cette ſubſtance (2).

Le P. Nicolſon a obſervé lui-même la réproduction du *lézard goîtreux*, & en rapporte ainſi toutes les circonſtances. « Dans » le temps de leurs amours, dit-il, le mâle » embraſſe la femelle, la tient ſerrée, & reſte » long-temps accouplé avec elle. Cette jouiſ» ſance amoureuſe ne les empêche pas de » courir & de ſauter enſemble de branche » en branche. Lorſque la femelle ſent ap» procher le moment de ſa ponte, elle fait, » avec ſes pattes de devant, au pied d'un » arbre ou d'une muraille, un trou en terre » d'environ deux pouces de profondeur: » elle y dépoſe un œuf qu'elle recouvre de » terre; la chaleur du climat le fait éclore (3) ».

Dans toutes les autres eſpèces de *lézards*, la régénération s'opère à peu près de la même manière. La ſeule différence qu'on ait obſervée, c'eſt que dans le *lézard gris* & les *ſalamandres*, les œufs éclosent dans le

(1) Froger, *Relat. d'un voy. à la mer du Sud*, *p.* 52.

(2) La ſeconde choſe que j'ai obſervée, au moyen d'un bâton que javois poſé auprès de l'endroit où s'étoit faite la dernière ponte, eſt qu'au bout de trois jours, les petites *tortues* ſont entièrement ſorties de leurs œufs: ſi grande eſt la chaleur que le ſoleil imprime au ſable. *Hiſt. de l'Orenoque*, *tom.* 2, *p.* 63.

(3) *Ibid*, *p.* 64.

(1) Gumilla, *Hiſt. de l'Orenoque*, *tom.* 2, *p.* 155.

(2) *Ibid*, *p.* 157. Ce récit s'accorde parfaitement avec ce qui eſt exprimé dans la *fig.* 2, *pl.* 2 que nous avons tirée de la *Deſcription de Surinam*, par Mademoiſelle Mérian. Les dents du jeune *cayman* qui ſort de l'œuf y ſont entièrement développées.

(3) *Eſſai ſur l'Hiſt. Naturelle de Saint-Domingue*, *p.* 352.

ventre de la mère, & les petits ſortent entièrement développés.

Œufs. La groſſeur des œufs eſt toujours proportionnée à la taille des femelles qui les produiſent. Depuis le *lézard goitreux* juſqu'à l'énorme *crocodile*, on en trouve de toutes ſortes de grandeurs : les plus petits ont à peine deux lignes de diamètre, tandis que les plus grands ont plus de trois pouces de longueur. L'enveloppe de ces œufs varie ſelon la diverſité des familles. Dans preſque toutes & particulièrement dans les *tortues*, elle eſt ſouple, molle, & ſemblable à du parchemin mouillé ; dans les *crocodiles* & dans quelques grands *lézards*, la coque eſt compoſée d'une ſubſtance dure & crétacée comme celle des œufs des oiſeaux ; elle eſt cependant plus épaiſſe, & par conſéquent moins fragile. Dans les Indes & en Amérique, ces œufs ſont très-recherchés ; on les regarde comme un mets très-délicat. Au temps de la ponte des *tortues*, tous les peuples voiſins de l'Orenoque ſe rendent au bord de ce fleuve, avec leurs familles, pour en faire la récolte ; & non ſeulement ils s'en nourriſſent pendant toute la ſaiſon, mais ils en font même ſécher pour les emporter chez eux (1). Les Indiens aiment auſſi beaucoup les œufs du *cayman* : ils les cherchent avec empreſſement, & ſont fort aiſes lorſqu'ils peuvent en découvrir une nichée. Au rapport de Gumilla, ils les font cuire dans une marmite ; & quoiqu'ils y trouvent de petits *caymans*, ils les mangent avec la même avidité (2).

Attachement de la mère pour ses petits. On croit communément que les reptiles n'éprouvent point les vives affections de la tendreſſe paternelle ; & que tous leurs ſoins à l'égard de leur progéniture ſe bornent à dépoſer leurs œufs dans des trous, à les couvrir de ſable & de feuillage : on aſſure même qu'ils ne donnent à leurs petits ni nourriture, ni aſſiſtance, ni éducation. Il eſt bien vrai en général que les affections morales doivent leur plus grande force aux impreſſions réitérées des ſens ; & que ces impreſſions, vivement retracées par la mémoire & modifiées par l'imagination, échauffent le ſentiment : d'où il réſulte en conſéquence, que dans les femelles des reptiles qui ne couvent point, & qui ne voient leurs petits qu'après l'incubation, la tendreſſe maternelle doit être bien foible ou preſque nulle ; cependant le peu d'obſervations qu'on a recueillies ſur les *crocodiles*, prouvent que quelques-uns de ces animaux rempliſſent parfaitement à cet égard le vœu général de la nature. « A Surinam, dit M. de la Borde, » la femelle du *crocodile* ſe tient toujours à » une certaine diſtance de ſes œufs, qu'elle » garde, pour ainſi dire, & qu'elle défend » avec une ſorte de fureur, lorſqu'on veut y » toucher (1) ». Sur les bords de l'Orenoque, quand les petits *caymans* ſont éclos, la mère les met ſur ſon dos, ſur les écailles du cou, & regagne le fleuve. « Mais, ajoute » Gumilla, le mâle en mange autant qu'il » peut, & la femelle elle-même dévore tous » ceux qui ſe détachent d'elle, ou qui ne » peuvent pas la ſuivre ; de ſorte qu'à peine » en reſte-t-il cinq ou ſix d'une ſi nombreuſe » couvée (2) ». C'eſt ainſi que parmi certains peuples ſauvages, les pères font mourir les enfans qui ne veulent point les ſuivre à la chaſſe, & dévorent ceux qu'un vice de conformation met hors d'état de ſe défendre contre leurs ennemis.

Accroissement et grandeur. Livrés preſque à eux-mêmes depuis le moment de leur naiſſance, le plus grand nombre des reptiles ſe conſervent par ce principe inconnu, dont nous n'apercevons que les réſultats, & que nous appelons *inſtinct*. Au ſortir de l'œuf, ils ſavent déjà ce qu'ils ont à fuir, ce qu'ils doivent rechercher ; & cette induſtrie qu'ils poſsèdent ſans l'avoir acquiſe, ces connoiſſances que nulle étude n'a précédées, ſont faites pour exciter l'étonnement & l'admiration de l'homme qui ſe traîne ſi lentement d'une idée à l'autre, & qui ne parvient aux lumières dont il a beſoin pour ſe conduire, que par la ſucceſſion des temps, une étude réfléchie, & un commerce habituel avec ſes ſemblables. Vivant donc iſolés & dans un abandon preſque abſolu, les individus qui compoſent les plus nombreuſes familles, ceux principalement qui ſubiſſent une métamorphoſe, ne connoiſſent jamais leur mère ; ils ne voient, ils n'entendent rien qu'ils puiſ-

(1) Gumilla, *Hiſt. de l'Orenoque*, vol. 2, p. 59.

(2) *Ibid.*, p. 157.

(1) M. le C. de la Cepède, *Hiſt. des quad. ovip.* p. 210.

(2) *Hiſt. de l'Orenoque*, p. 155.

Digitized by Google

ſent imiter ; ils ſont privés du plus grand moyen d'exercer une ſenſibilité qui auroit pu s'accroître par la communication de leurs affections mutuelles ; & parviennent ainſi, par leurs propres forces, les uns plutôt les autres plus tard, à leur entier accroiſſement. A l'égard de ces animaux, il n'y a point de grandeur déterminée ; mais, ſans ſortir des limites que la nature a preſcrites aux eſpèces de chaque famille, on trouve toutes les dimenſions intermédiaires, depuis un demi-pouce juſqu'à vingt-ſix ou trente pieds. Ce degré de développement dépend de la qualité de la terre, de la condition du ciel, du degré de chaleur, & de l'humidité. On a remarqué que les plus grandes eſpèces ſe trouvent dans les contrées chaudes de l'Afrique & de l'Amérique ; & que les individus d'une même eſpèce ſont plus ou moins gros à meſure qu'ils ſe rapprochent ou s'éloignent de l'équateur. Boſman a vu au village d'Adja, entre Mauri & Cormartin, des *crapauds* qui étoient de la largeur d'un plat de table (1). Tous les Voyageurs s'accordent à dire que les plus grandes *tortues* de mer & les plus gros *crocodiles* ſe trouvent près des zones torrides.

ENGOURDISSEMENT. La chaleur de l'atmoſphère eſt même ſi néceſſaire à ces animaux, que lorſque le retour périodique des ſaiſons réduit les pays voiſins de l'équateur à la froide température des contrées plus élevées en latitude, les reptiles perdent leur activité, la chaleur de leur ſang diminue, leurs forces s'affoibliſſent, ils ſe retirent dans les retraites obſcures, dans les trous des rochers, dans la vaſe, ou bien ils cherchent des abris dans les joncs qui bordent les grands fleuves ; mais le froid croiſſant toujours, ils s'endorment d'un ſommeil profond, & cette torpeur eſt ſi grande, qu'ils ne peuvent être réveillés par aucun bruit, par aucune ſecouſſe, ni même par des bleſſures. Les reptiles qui vivent dans nos climats tombent également dans cet état de mort apparente. Les *grenouilles*, les *crapauds*, les *lézards*, les *ſalamandres* (2) diſparoiſſent à la fin de l'automne, ſe cachent dans la terre, dans l'eau, où ils reſtent engourdis juſqu'à ce que la première haleine des zéphyrs ranime la nature. Dans cet état de torpeur & d'inertie, ils ne conſervent de l'animal que la forme ; & ſeulement aſſez de mouvement intérieur pour éviter la décompoſition à laquelle ſont ſoumiſes toutes les ſubſtances animales, réduites à un repos abſolu. On a obſervé que pendant ce long engourdiſſement, qui dure ſouvent plus de ſix mois, la maſſe totale du corps des reptiles ne fait pas une déperdition très-ſenſible de ſubſtance ; mais les parties les plus extérieures, celles qui ſont plus expoſées à l'action du froid, & moins rapprochées du foyer où réſide le peu de chaleur intérieure, ſubiſſent une ſorte d'altération dans la plupart de ces animaux.

DÉPOUILLEMENT. Lors donc que le printemps leur redonne le mouvement & l'activité, la première peau, ſoit nue ou garnie d'écailles, pourvu qu'elle ne forme point une partie oſſeuſe & très-ſolide comme celle des *tortues* & des *crocodiles*, cette première enveloppe, dis-je, ſe deſſèche, s'altère, & ſe ſépare du reſte du corps organiſé. La nourriture de l'animal, qui en entretenoit la ſubſtance, ſe porte cependant, à l'ordinaire, vers la ſurface extérieure ; mais au lieu de réparer une peau qui n'a preſque plus d'adhérence avec l'intérieure, elle en produit une nouvelle, qui ne ceſſe de s'accroître au deſſous de l'ancienne. Telle eſt la manière dont ſe fait cette ſorte de mue annuelle dans preſque tous les pays de l'Univers. Mais ce n'eſt pas ſeulement à l'engourdiſſement & aux funeſtes effets du froid qu'on doit l'attribuer ; les reptiles qui vivent dans les pays où une température plus chaude les garantit du ſommeil de l'hiver, quittent également leur peau : quelques-uns ſe dépouillent auſſi pluſieurs fois pendant l'été, dans certaines contrées tempérées ; d'où il ſuit que le même effet doit s'attribuer à des cauſes oppoſées. Dans ce dernier cas, la chaleur du climat équivaut au froid & au défaut de mouvement ; elle deſſèche pareillement l'enveloppe extérieure, en dérange le tiſſu, & en détruit l'organiſation (1). On a remarqué que lorſque les reptiles ont ſubi ce dépouillement, leur peau eſt très-ſenſible au choc

(1) *Hiſt. des voyages*, *tom.* 14, *p.* 218.

(2) On a trouvé des *ſalamandres* engourdies dans des morceaux de glaces. *Mém.* de M. Duſay, dans ceux de l'Acad. des Sciences, année 1719.

(1) *Hiſt. Nat. des quad. ovip.* par M. le Comte de la Cepède, p. 29.

des objets extérieurs ; qu'ils ſont alors plus timides, plus réſervés ; & qu'ils ſe tiennent cachés juſqu'à ce que cette nouvelle enveloppe ait été fortifiée & endurcie par les impreſſions de l'atmoſphère.

PHÉNOMÈNES EXTRAORDINAIRES. L'effet le plus curieux que préſente l'hiſtoire des reptiles, c'eſt de les voir réſiſter vigoureuſement à des chocs locaux, à des mutilations partielles qui affectent les organes eſſentiels à la vie ; tandis qu'on les voit ſuccomber aux froids modérés d'un hiver peu rigoureux. Ils peuvent être privés des parties aſſez conſidérables, telles que la queue & les pattes, ſans cependant perdre la vie ; quelques-uns même d'entre eux recouvrent ces membres peu de temps après, ſur-tout lorſque la chaleur de l'atmoſphère en favoriſe la réproduction. Mais ce qui paroîtra encore plus ſurprenant à ceux qui ne jugent que d'après ce qu'ils ont communément ſous les yeux, c'eſt qu'une *tortue* dont on emporte la cervelle, vit encore pendant environ ſix mois, en exécutant tous ſes mouvemens ordinaires ; & ſi on lui coupe la tête, la circulation du ſang continue pendant plus de douze jours (1). J'ai vu palpiter le cœur d'une *grenouille-rouſſe*, deux jours après qu'on eut enlevé ſes entrailles. Tous ces faits prouvent combien les différentes parties du corps des reptiles ſont indépendantes les unes des autres ; & l'on doit en conclure, 1°. que leur ſyſtême nerveux n'eſt pas auſſi lié que celui des autres animaux, puiſqu'on peut ſéparer les nerfs de la tête de ceux qui prennent racine dans la moëlle épinière, ſans que les ſources de la vie paroiſſent ſenſiblement altérées au premier moment. 2°. Que leurs vaiſſeaux ſanguins ne communiquent pas entre eux comme ceux des quadrupèdes, puiſque, ſans cela, tout le ſang s'échapperoit par les endroits où les artères auroient été coupées, & l'animal reſteroit ſans mouvement & ſans vie.

Un autre phénomène bien ſurprenant dans l'hiſtoire des reptiles, c'eſt la faculté qu'ils ont de paſſer un temps plus ou moins conſidérable ſans manger. Cet avantage dépend ſans doute de la texture de leur peau, laquelle, n'ayant que peu de pores, ne ſe prête point à une déperdition trop ſenſible par la tranſpiration. La *tortue* & le *crocodile* peuvent reſter environ deux mois ſans prendre aucune eſpèce de nourriture (1). Un *crapaud* a vécu dix-huit mois ſans manger & ſans reſpirer, puiſqu'il étoit renfermé dans des boîtes ſcellées avec exactitude (2). Eh ! que penſer encore de ces autres *crapauds* qu'on a trouvés tantôt dans le creux d'un arbre, tantôt dans un bloc de pierre, où ils vivoient peut-être depuis un nombre prodigieux d'années, ſans air & ſans lumière (3) ? Tous ces faits ne prouvent-ils pas que le ſuc d'un arbre, l'humidité d'une pierre ſuffit pour la croiſſance & le développement de ces eſpèces d'animaux.

NOURRITURE. C'eſt ſeulement dans des cas extraordinaires que les reptiles ſe paſſent de manger pendant un temps auſſi conſidérable. Lorſqu'ils jouiſſent d'une liberté parfaite & qu'ils trouvent des alimens, ils en prennent tous les jours ; & chacun choiſit ceux qui ſont analogues à ſa conſtitution. Les *grenouilles* & les *lézards* vivent de ſangſues, de vers, de limaçons, de ſcarabées, & de diverſes eſpèces d'inſectes ailés ; quelques *crapauds* ſe nourriſſent de plantes aquatiques : les *tortues* trouvent dans l'eau ou hors de l'eau, l'herbe & les coquillages qui leur conviennent : le *crocodile* eſt carnivore ; il mange avec avidité les poiſſons, les oiſeaux de mer, & les *tortues* ; ſi la faim le preſſe, il dévore auſſi les hommes & particulièrement les Nègres, ſur leſquels on dit qu'il ſe jette de préférence (4). Les très-grands *crocodiles*,

(1) *Oſſervazioni di Franciſco reddi. Napoli*, 1687, *p.* 116.

(1) *Eſſais philoſ. ſur les crocodiles*, par un Auteur anonyme, p. 31.

(2) Éloge de M. Hériſſant, *Hiſt. de l'Académie des Sciences*, 1773.

(3) « Étant dans une mienne vigne, dit Ambroiſe Paré, premier Chirurgien d'Henri III, près le village de Meudon, où je faiſois rompre de bien grandes & groſſes pierres ſolides, on trouva au milieu de l'une d'icelles un gros *crapaud* vif, & n'y avoit aucune apparence d'ouverture, & m'eſmerveillai comme cet animal avoit pu naître, croître, & avoir vie. Lors le carrier me dit qu'il ne s'en falloit eſmerveiller, parce que pluſieurs fois il avoit trouvé de tels & autres animaux au profond des pierres, ſans apparence d'aucune ouverture ». *Œuv. chirurg. liv.* 25, *chap.* 18. Voyez auſſi les *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1719.

(4) Catesbi, *Carol.* 2, *p.* 63.

pouvant être aperçus & évités plus facilement, uſent quelquefois d'artifice. Ils vont ſur le bord des étangs, & ſe vautrent dans les terrains fangeux. Là, couverts de boue & ayant la forme d'un arbre renverſé, ils reſtent immobiles, & attendent, avec la patience que doit leur donner la froideur de leur ſang, le moment favorable de ſaiſir quelque quadrupède. Quelquefois, lorſqu'ils nagent en ſuivant le cours de quelque grand fleuve, ils s'arrêtent dans les endroits les plus fréquentés, & n'élèvent au deſſus de l'eau que la partie ſupérieure de leur tête. Dans cette attitude, qui leur laiſſe la liberté des yeux, ils cherchent à ſurprendre les animaux qui viennent pour ſe rafraîchir ou pour boire. Auſſi-tôt qu'ils en aperçoivent quelqu'un, ils plongent, vont juſqu'à lui en nageant entre deux eaux, le ſaiſiſſent par les jambes, & l'entraînent au large pour l'y noyer.

Séjour. Les reptiles, comme les plantes, ſont diſtribués avec profuſion ſur toute la ſurface du globe, mais dans des ſéjours différens. Aux uns, la nature a donné la terre pour domicile; elle a relégué les autres au fond des eaux; en même temps qu'elle a placé des eſpèces intermédiaires aux confins des deux élémens, comme pour en faire le commerce vivant, ou plutôt pour montrer dans ces individus les degrés & les nuances des différentes habitudes qui réſultent de la diverſité des formes. Parmi ceux qui ont eu la terre en partage, tels que pluſieurs *tortues*, la plupart des *lézards*, les *chalcides*, les *caméléons*, les uns préfèrent les terrains ſecs & élevés, les autres habitent dans les trous des rochers ou dans les cavernes. Ceux-ci ſe traînent lentement ſur le ſable; ceux-là grimpent avec viteſſe juſqu'à l'extrémité des branches: preſque tous cependant nagent & plongent avec facilité; mais ils ſont obligés, ainſi que les reptiles qui reſtent habituellement dans l'eau, de venir reſpirer de temps en temps l'air de l'atmoſphère. Les eſpèces intermédiaires, celles qui ſont attachées aux limites de la terre & de l'eau, ne vivent que dans les climats analogues à leur tempérament: auſſi les trouve-t-on par peuplades nombreuſes dans les vaſtes plaines de ſange, dans les ſavanes noyées du nouveau continent, où l'humidité & la température de l'air conſpirent à leur réproduction. Dans le Kamtchatka au contraire, où les froids ſont ſi rigoureux, il n'y a ni *crapauds*, ni *grenouilles*, pas même des *ſerpens*: on y voit ſeulement une aſſez grande quantité de *lézards*, que les habitans de ces contrées regardent comme des eſpions envoyés par le Dieu du monde ſouterrain, pour examiner leurs actions & prédire leur mort. C'eſt pour cela qu'ils ont grand ſoin de ſe tenir en garde contre eux: par-tout où ils en trouvent, ils les coupent par morceaux, afin de les mettre hors d'état d'aller rendre compte à celui qui les a envoyés. S'il arrive par haſard que cet animal leur échappe, ils tombent dans une grande triſteſſe, & même dans le déſeſpoir. Ils attendent à chaque moment la mort, & ſe la donnent quelquefois par leur abattement & leurs craintes; ce qui contribue à fortifier encore davantage une ſuperſtition auſſi ridicule (1).

Mœurs. Il y a peu d'animaux ſur la terre plus tranquilles & plus calmes que les reptiles: il n'y en a guère par conſéquent de plus heureux. Moins agités au dedans par des paſſions vives, moins agiſſans au dehors, ils ſont en général calmes, doux, & paiſibles. S'il y a parmi eux quelque individu vorace & deſtructeur, comme le *crocodile*, c'eſt parce qu'il a une grande maſſe à entretenir; & d'ailleurs combien n'en oppoſeroit-on pas à cette ſeule famille ſanguinaire, dont le caractère eſt abſolument ſans férocité. Quelle douceur n'admire-t-on pas dans les habitudes d'un petit *lézard gris*, dans les mœurs d'une *grenouille*. Toute ſa vie, qui eſt de pluſieurs années, elle la partage entre les jouiſſances paiſibles de la promenade & celles du bain. Toujours en paix avec elle-même, elle n'eſt l'ennemie de perſonne, que du ver & du limaçon: elle n'a auſſi elle-même que peu d'ennemis à craindre. Le plus redoutable eſt le ſoleil, père & deſtructeur de tout ce qui végète; auſſi elle ſe plaint & coaſſe contre lui lorſqu'il deſſèche les marais. L'amour, qui eſt la ſeule paſſion qui domine un peu vivement les reptiles, ſème quelquefois la diſcorde parmi eux. Le P. Nicolſon fait un récit très-détaillé des petits combats que ſe livrent les *lézards goîtreux* à Saint-Domingue. « Lorſqu'un *anolis* (2) en aperçoit un

(1) *Deſcript. du Kamtchatka*, par M. Krachéninnikow, vol. 3, p 509.

(2) Le *lézard goîtreux* eſt ici déſigné ſous le nom d'*anolis* qu'il porte à Saint-Domingue.

autre, dit-il, il s'en approche leſtement : celui-ci l'attend en brave. Les deux champions préludent au combat par des menaces réciproques qu'ils ſe font l'un à l'autre, en agitant la tête du haut en bas. Leur gorge s'enfle prodigieuſement ; leurs yeux ſont étincelans : ils s'attaquent enſuite avec fureur ; chacun tâche de ſurprendre ſon ennemi. S'ils ſont d'égale force, le combat n'eſt pas ſi-tôt terminé ; c'eſt ordinairement ſur les arbres qu'il ſe livre. D'autres *anolis* ſont ſpectateurs oiſifs ; ils laiſſent vider la querelle, ſans qu'aucun d'eux entreprenne jamais de ſéparer les combattans ; ils ſemblent au contraire prendre plaiſir à les voir aux priſes : peut-être que c'eſt la jouiſſance ou la réſiſtance de quelque femelle qui leur imprime cette fureur martiale. Comme ils cherchent à ſe mordre, il arrive aſſez ſouvent que la gueule de l'un s'entrelace dans celle de l'autre : ils reſtent long-temps dans cette attitude, chacun tirant de ſon côté. Leurs efforts ſont-ils inutiles ? ils s'éloignent, la mâchoire enſanglantée ; mais un inſtant après, ils recommencent. Lorſque l'un des deux guerriers ſe trouve plus foible que l'autre, il prend leſtement la fuite : ſon ennemi le pourſuit vivement ; s'il le joint, c'en eſt fait, le vaincu eſt à l'inſtant dévoré ; heureux s'il en eſt quitte pour la perte de ſa queue, qui ſe rompt quelquefois dans la gueule du vainqueur. Dans ce cas, il a le temps d'échapper ; car l'ennemi, occupé à dévorer ſa proie, ne s'acharne point à la pourſuite de celui qu'il vient de mutiler. L'*anolis* peut vivre ſans queue ; on en voit pluſieurs qui en ſont privés. Elle ne repouſſe pas, lorſqu'elle a été coupée ; mais il ſe forme à l'extrémité un calus. Il ſemble que cet accident devroit le rendre plus propre au combat ; il paroît au contraire qu'il énerve ſon courage, & peut-être ſes forces. Un *anolis* mutilé devient timide, foible, languiſſant. Comme il ne peut ſe montrer ſans manifeſter ſa honte & ſa défaite, il évite le grand jour : il mène une vie triſte, obſcure, & fuit devant le plus petit qui oſe l'attaquer (1) ».

Mais s'il eſt rare que cet état habituel de paix & de concorde qui règne parmi ces animaux ſoit altéré, il arrive que leur naturel eſt ſouvent modifié. La plupart de ces animaux cherchent une demeure autour de nos maiſons ; quelques-uns même partagent nos demeures, où ils trouvent en abondance les inſectes dont ils ſont leur nourriture. On eſt même parvenu, à force de ſoins & d'habitude, à apprivoiſer les *crocodiles*, qui ſont les plus dangereux des reptiles ; & les *crapauds*, qui ſont les plus hideux. On lit dans la *Zoologie britannique*, l'hiſtoire curieuſe d'un animal de cette eſpèce, qui vécut en Angleterre pendant trente-ſix ans dans la maiſon de M. Aſcott. Il étoit déjà très-gros, lorſqu'on l'aperçut, pour la première fois, ſous les degrés d'un eſcalier qui étoit devant la porte d'un veſtibule. Le ſoin qu'on prit pour le nourrir le rendit familier, au point qu'il paroiſſoit tous les ſoirs au moment où il apercevoit de la lumière dans la maiſon ; & levoit les yeux, comme s'il eût attendu qu'on le prît & qu'on le portât ſur la table. Là, il trouvoit ſon repas tout préparé : c'étoient des petits vers de l'eſpèce de ceux qui paroiſſent ſur la viande, lorſqu'elle eſt gâtée : on les lui gardoit dans du ſon. Le *crapaud* les ſuivoit attentivement ; & lorſqu'un de ces vers ſe trouvoit à ſa portée, il le fixoit des yeux, & reſtoit immobile pendant quelques ſecondes : puis tout à coup il lançoit de loin ſa langue ſur le ver qui y demeuroit attaché, à cauſe de l'humeur viſqueuſe dont elle étoit enduite à ſon extrémité. Ce mouvement de la langue étoit ſi rapide, que l'œil du ſpectateur ne pouvoit le ſuivre. Un fait auſſi ſingulier excita bientôt la curioſité générale ; les Dames même, malgré leur répugnance naturelle pour cet animal, demandoient à le voir. On l'entouroit, on l'obſervoit à ſon aiſe ; & il n'eſt jamais arrivé qu'il ait fait du mal à perſonne, en lançant une certaine liqueur venimeuſe qu'on ſuppoſe être contenue dans les puſtules dont ces animaux ſont couverts. Il y avoit déjà trente-ſix ans qu'il vivoit dans cet état de domeſticité, lorſqu'un jour un *corbeau*, privé comme lui, l'attaqua à l'entrée de ſon trou. Les efforts qu'on fit pour enlever le *crapaud* à ſon ennemi, ne purent empêcher que celui-ci ne lui crevât un œil. Quoiqu'il ait vécu encore depuis pendant un an, il devint triſte, languiſſant. Il avoit beaucoup de peine à attraper ſa proie, la perte de ſon œil lui ôtant la faculté de la viſer avec la même juſteſſe.

Les obſervations qu'on a faites ſur ce *crapaud*

(1) *Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue*, p. 350 & 351.

crapaud ſervent à rectifier quelques erreurs qui s'étoient gliſſées dans l'hiſtoire de ce reptile. On s'eſt aſſuré, par exemple, que l'eau limpide qui jaillit de ſon corps lorſqu'on le prend, n'eſt qu'une évacuation naturelle de ſon urine. Celui qui a été élevé chez M. Aſcott n'a montré aucune répugnance pour les araignées; au contraire, il en mangeoit tous les jours. De plus, on ne s'eſt point aperçu qu'il ait recherché ou évité particuliérement quelque plante : c'eſt avec auſſi peu de raiſon qu'on l'a accuſé de les infecter par le contact de ſes verrues, & de les empoiſonner par le ſouffle de ſon haleine (1).

Enfin, pour réunir ſous un même point de vue tout ce qui concerne les mœurs des reptiles, j'ajouterai qu'on ne retrouve point dans leurs habitudes ce choix de moyens, cette ſuite de combinaiſons, en un mot, cette eſpèce de prévoyance qu'on admire dans les autres animaux. S'ils ſe réuniſſent quelquefois en grand nombre, cet attroupement ne porte point le caractère d'une véritable ſociété; il n'a été ni prévu, ni ordonné, ni conçu; il n'eſt fondé ſur aucun rapport, ni ſur aucune convenance; il n'en réſulte donc aucun ouvrage, aucune chaſſe, aucune guerre. Ils ne conſtruiſent jamais d'aſile, comme le *caſtor*, les *oiſeaux*, les *abeilles*, &c. Lorſqu'ils en choiſiſſent un ſur les rivages, dans les fentes des rochers, dans les creux des arbres, ce n'eſt point une habitation commode qu'ils préparent pour un certain nombre d'individus réunis, & qu'ils tâchent d'approprier à leurs différens beſoins; c'eſt plutôt une retraite où ils ne veulent que ſe cacher, à laquelle ils ne changent rien, & qu'ils adoptent également, ſoit qu'elle ne ſuffiſe que pour un ſeul animal, ſoit qu'elle contienne aſſez d'eſpace pour en recéler pluſieurs (2). Si quelques-uns chaſſent ou pêchent enſemble, dit M. le Comte de la Cepède, c'eſt qu'ils ſont également attirés par le même appât; s'ils attaquent à la fois, c'eſt parce qu'ils ont la même proie à leur portée; s'ils ſe défendent en commun, c'eſt parce qu'ils ſont attaqués en même temps; & ſi quelqu'un d'eux a jamais pu ſauver la troupe entière, en l'avertiſſant par ſes cris, de quelque embûche, ce n'eſt point, comme on l'a dit des ſinges & de quelques autres quadrupèdes, parce qu'ils avoient été, pour ainſi dire, chargés de veiller à la ſureté commune; mais ſeulement par un effet de la crainte que l'on retrouve dans preſque tous les animaux, & qui les rend ſans ceſſe attentifs à leur conſervation individuelle (1).

ENNEMIS DES REPTILES. La terre ſeroit bientôt inondée par l'immenſe population des reptiles, ſi la Nature, dont la ſageſſe eſt infinie, ne leur avoit ſuſcité une foule d'ennemis, qui, en détruiſant leurs œufs & leur progéniture, entretiennent l'équilibre qu'elle a établi parmi tous les différens ordres d'animaux. Heureuſement un grand nombre de *grenouilles*, de *crapauds*, de *lézards*, & de *crocodiles* ſont détruits avant d'éclore. La *mangouſte*, les *ſinges*, les *ſagouins*, les *ſapajous*, & pluſieurs eſpèces d'oiſeaux aquatiques, cherchent leurs œufs ſur les rivages, & s'en nourriſſent avec avidité.

Tous les petits reptiles qui vivent dans l'eau, qui croupiſſent dans la fange des marais, & ceux dont la terre fourmille, deviennent la pâture des poiſſons, des ſerpens, des oiſeaux, & des quadrupèdes. Les *anguilles*, les *brochets*, les *taupes*, les *putois*, & même les *loups*, dévorent les *grenouilles*.

Les tigres ſont leur proie des gros *crocodiles* : l'*hippopotame* leur fait auſſi la guerre; & cet ennemi eſt d'autant plus redoutable, qu'il les pourſuit, avec acharnement, juſqu'au fond de la mer. Les *cougars*, quoique plus foibles que les *tigres*, en détruiſent auſſi beaucoup. Ils attendent en embuſcade les jeunes *caymans* ſur le bord des grands fleuves; ils les ſaiſiſſent au moment qu'ils montrent la tête hors de l'eau, & les déchirent; mais lorſqu'ils en rencontrent de gros & de vigoureux, ils ſont attaqués à leur tour : en vain ils enfoncent les griffes dans leurs yeux; ces énormes reptiles les entraînent au fond de l'eau & les dévorent (2).

L'homme eſt peut-être l'ennemi le plus dangereux pour le *crocodile*; il l'attaque tantôt à force ouverte, tantôt en lui tendant des embuches. Les Africains, auſſitôt qu'ils voyent un de ces animaux ſur le bord d'un fleuve, avancent vers lui, n'ayant

(1) *Britiſh. zool. p.* 321.

(2) *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 34.

(1) *Hiſt. des quad. ovip. p.* 35.

(2) *Hiſt. des voyag. tom.* 53, *p.* 44, *in*-12.

Digitized by Google

en main qu'un bâton d'un bois très-dur, ou une verge de fer d'environ huit à dix pouces de long, & bien affilée par les deux bouts. Ils tiennent cette foible arme par le milieu ; & au moment où le reptile, qui avance contre eux, ouvre ſa large gueule, « ils y enfon- » cent cette verge de fer qu'ils redreſſent ſubti- » lement ; de façon que le monſtre ſe trouve » les mâchoires enſerrées. Alors la douleur & » l'inſtinct le portent à ſe plonger dans l'eau, » où bientôt il périt ſuffoqué & perdant ſon » ſang (1) ». On dit auſſi qu'il y a des Nègres aſſez hardis pour aller, en nageant, juſques ſous le *crocodile*, lui percer la peau du ventre, qui eſt preſque le ſeul endroit où le fer puiſſe pénétrer. Dans certains païs on uſe de ſtratagême pour prendre cet animal rédoutable. En Egypte on creuſe ſur ſes traces un foſſé profond, que l'on couvre de branches & de terre : on effraye enſuite à grands cris le *crocodile*, qui, reprenant, pour aller à l'eau, le chemin qu'il avoit ſuivi pour s'écarter de ſes bords, paſſe ſur le foſſé, y tombe, & y eſt aſſommé ou pris dans des filets. Les Indiens emploient avec ſuccès un autre moyen pour le détruire ; ils renferment dans le corps d'un petit animal nouvellement tué, un paquet d'arſenic ou de chaux vive, diſpoſé de façon que l'humidité ne puiſſe y pénétrer. Cet expédient eſt le plus sûr & le moins dangereux (2).

Durée de la vie. Quand on réfléchit ſur la nature des reptiles, dont le ſang eſt preſque froid, qui tranſpirent à peine, qui peuvent ſe paſſer de nourriture pendant pluſieurs mois, qui ont ſi peu d'accidens à craindre, & qui réparent ſi facilement les pertes qu'ils éprouvent, on n'a pas beaucoup de peine à ſe convaincre que des animaux ainſi organiſés doivent vivre très-long-temps ; mais, d'un autre côté, quand on conſidère que leur ſéjour n'eſt pas conſtant, qu'ils vivent tour à tour dans l'eau ou hors de l'eau, & qu'ils ſont ſans ceſſe expoſés à l'intempérie de l'air & aux viciſſitudes des ſaiſons, on conçoit que cette alternative de ſec & d'humide, de froid & de chaleur, doit néceſſairement agir ſur les organes eſſentiels à la vie, & modifier la longue durée de leur exiſtence. Cependant, en calculant les avantages & les inconvéniens qu'ils ont à éprouver, on ſait qu'en général ils parviennent à un âge très-avancé. Le *crapaud*, ſelon Rœſel, eſt en état de ſe reproduire au bout de quatre ans, & vit près de quarante, ſuivant les obſervations de M. Aſcott (1). Il faut vingt ans aux *tortues-franches* pour qu'elles atteignent leur entier développement ; & elles vivent plus d'un ſiècle. M. Cetti a vu en Sardaigne une *tortue-grecque*, qu'on nourriſſoit depuis ſoixante ans dans une maiſon où on la regardoit comme un vieux domeſtique (2). La *tortue-bourbeuſe* croît pendant très-long-temps, ainſi que les *tortues de mer* ; mais le temps qu'il leur faut pour atteindre à leur accroiſſement parfait, eſt moindre que celui qui eſt néceſſaire aux *tortues-franches* ; auſſi ne vivent-elles pas un ſi long eſpace de temps. On a cependant remarqué que lorſqu'elles n'éprouvent point d'accidens, elles parviennent juſqu'à l'âge de quatre-vingts ans, & plus. Perſonne ne connoît préciſément quelle eſt la durée de la vie du *crocodile* : quelques Naturaliſtes, après avoir calculé le temps qu'il met depuis l'inſtant où il ſort de l'œuf, juſqu'à ce qu'il eſt parvenu à la longueur de vingt-pouces, ayant d'ailleurs égard à toutes les cauſes qui peuvent accélérer ou retarder le développement, ont trouvé qu'un *crocodile* de vingt-cinq pieds ne peut acquérir ſon entier accroiſſement avant trente-deux ans & demi (3). En ſuppoſant donc que la durée entière de la vie ſoit à peu près ſept fois plus grande que celle du développement, on trouvera que cet animal doit vivre plus de deux cents ans. Cette carrière paroîtra ſans doute trop longue à ceux qui ne voient dans ce reptile qu'un animal, abject, nuiſible, & malfaiſant : mais connoiſſons-nous les vues ſecrètes de la nature, & le rang qu'occupe le *crocodile* parmi les êtres créés ?

(1) *Eſſais philoſ. ſur le crocod. p.* 32.

(2) *Eſſais philoſ. p.* 34.

(1) *Britiſh. Zool. vol.* 3, *p.* 321.

(2) *Hiſt. Nat. des amphibies & des poiſſons de la Sardaigne, p.* 9.

(3) *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p.* 211.

PRÉCIS ANATOMIQUE
DES REPTILES,

Avec l'explication de quelques mots techniques qu'on emploie ordinairement dans les deſcriptions.

IL y a beaucoup de rapports entre les individus de cet ordre & les quadrupèdes, abſtraction faite de leur grandeur : de là vient que pluſieurs célèbres Naturaliſtes leur ont donné le nom de *quadrupèdes ovipares*; cependant les traits de cette reſſemblance ne ſont purement qu'extérieurs.

* *Figure du corps.*

IL EST PORTÉ SUR QUATRE PATTES (*Quadrupes*). Les pieds qui forment extérieurement le caractère le plus ſenſible, ſont diſpoſés comme ceux du chien, du cheval, deux par devant, & deux par derrière : tous les *Reptiles*.

— POURVU D'UNE QUEUE (*Caudatum*). Cette partie diffère de celle des quadrupèdes, en ce qu'elle n'a pas de poil : les *Tortues*, les *Caméléons*, les *Crocodiles*, les *Lézards*, &c.

— SANS QUEUE (*Ecaudatum*). On connoit juſqu'ici trois familles de reptiles qui ſont dépourvues de queue : les *Grenouilles*, les *Raines*, les *Crapauds*.

— ALONGÉ (*Elongatum*). Le diamètre de ſa longueur ſurpaſſe conſidérablement celui de ſa largeur : les *Crocodiles*, les *Lézards*.

— ARRONDI (*Rotundatum*). Le corps, vu par deſſus, préſente une forme orbiculaire : les *Tortues*, quelques *Crapauds*.

** *Surface du corps.*

IL EST NUD (*Nudum*). La peau n'a jamais du poil, mais quelquefois des écailles : les *Reptiles ſans queue*, les *Salamandres*, quelques *Lézards*.

— COUVERT DE VERRUES OU DE PUSTULES (*Verrucoſum*, *puſtuloſum*). Toute la ſurface eſt hériſſée de points ſaillans, qui repréſentent des verrues ou des puſtules : quelques *Lézards*, pluſieurs *Grenouilles* & *Crapauds*.

— COUVERT D'UNE ÉCAILLE EN DESSUS ET PAR DESSOUS (*Teſtâ undiquè veſtitum*). Cette enveloppe oſſeuſe met l'animal à l'abri des atteintes des corps extérieurs : les *Tortues*.

On peut diviſer le corps des reptiles en parties extérieures & en parties intérieures. Les parties extérieures renferment quatre parties principales, la tête, le tronc, la queue, & les pattes. Sous le nom de parties intérieures, on comprend le ſquelette, les muſcles, & les viſcères.

PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

§. Ier.

LA TÊTE.

La tête (*caput*) eſt la partie la plus antérieure du corps; elle s'étend depuis le bout du muſeau juſqu'à l'articulation du crâne avec la première vertèbre du cou.

ELLE EST ARRONDIE (*Rotundatum*). Sa ſurface extérieure eſt arrondie dans tous les ſens : les *Tortues*.

— APLATIE (*Depreſſum*). Elle eſt comprimée de haut en bas : preſque tous les *Reptiles*.

— TRIANGULAIRE (*Triangulare*). La tête, vue par deſſus, repréſente un triangle : pluſieurs *Crapauds* & *Grenouilles*.

La tête comprend la bouche, le muſeau, les mâchoires, les dents, la langue, les narines, les yeux, & les oreilles.

I. LA BOUCHE (*Os*) eſt cette cavité compriſe entre les mâchoires, & terminée antérieurement par le bout du muſeau, poſtérieurement par le goſier.

ELLE EST DEMI-CIRCULAIRE (*Semi-circulare*). Le contour de la bouche forme un demi-cercle dans les *Reptiles ſans queue*, & dans preſque tous les *Lézards*.

— INFÉRIEURE (*Inferum*). Lorſque la mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas, la bouche occupe néceſſairement alors la partie inférieure de la tête : les *Tétards*.

II. LE MUSEAU ou BEC (*Roſtrum*) eſt cette partie de la tête compriſe depuis les yeux juſqu'à l'extrémité des mâchoires.

IL EST EN PENTE (*Declive*). La partie antérieure de la tête forme un plan plus ou moins incliné, depuis le ſommet juſqu'au bout des mâchoires : la plupart des *Tortues*, le *Caméléon*, pluſieurs *Lézards*.

— CONIQUE (*Conicum*). Les deux mâchoires s'aminciſſent par degrés inſenſibles en forme de cône : le *Crocodile*.

— RETROUSSÉ (*Surſum reflexum*). Les deux mâchoires ſont aplaties & relevées vers l'extrémité du muſeau : le *Cayman*.

— ARRONDI (*Rotundatum*). Les deux mâchoires ſont groſſes & renflées à l'extrémité : pluſieurs *Tortues*.

— POINTU (*Acuminatum*). La mâchoire ſupérieure eſt amincie comme le bec d'un oiſeau : la *Tortue-caret*, la *Tartue-priſonnière*.

III. LES MACHOIRES (*Maxillæ*) ſont deux parties oſſeuſes placées ſur la partie antérieure de la tête, l'une au deſſus de l'autre : la bouche occupe l'eſpace qui les ſépare.

ELLES SONT ÉGALES (*Æquales*). L'une n'eſt pas plus avancée que l'autre : la plupart des *Reptiles ſans queue*, pluſieurs *Lézards* & *Salamandres*.

— INÉGALES (*Inæquales*). L'une eſt plus alongée que l'autre. Il y a beaucoup de *Tortues* & de *Lézards* dont la mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas ; mais il n'y a aucun individu parmi les reptiles dont la mâchoire inférieure ſoit plus avancée que celle d'en haut.

IV. LES DENTS (*Dentes*). ſont des os d'une figure tantôt conique, tantôt comprimée, diſpoſés avec ordre ſur le contour des mâchoires. Leur ſtructure annonce que l'animal s'en ſert moins pour la maſtication, que pour ſe défendre contre ſes ennemis ou pour retenir ſa proie. Tous les reptiles n'ont point de dents ; les *Tortues* & quelques *Lézards* en ſont dépourvus. Le *Grenouilles*, les *Raines*, & les *Crapauds* ont ſeulement les mâchoires crénelées.

ELLES SONT CONIQUES (*Conici*). Leur groſſeur diminue inſenſiblement depuis la baſe juſqu'au ſommet, de manière qu'elles repréſentent un cône. Les *Crocodiles* ont les dents coniques, creuſes en dedans, & remplies d'une ſubſtance molle.

— RECOURBÉES (*Recurvi*). L'extrémité de la dent eſt recourbée vers la gueule : le *Gavial*.

— DROITES (*Recti*). Elles s'élèvent verticalement vers la mâchoire ſupérieure : le *Crocodile*, la plupart des *Lézards*.

— COMPRIMÉES (*Compreſſi*). Elles ſont aplaties par les côtés : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*.

— CRÉNELÉES (*Crenati*). Le ſommet de la dent eſt aminci en tranchant & dentelé : le *Lézard-carnu*.

LES MACHOIRES SONT AIGUES (*Maxillæ acutæ*). Les *Tortues* qui ſont dépourvues de dents ont les deux mâchoires amincies en tranchant.

LES MACHOIRES SONT CRÉNELÉES (*Maxillæ crenatæ, denticulatæ*). A la place des dents, les *Salamandres* ont l'os des mâchoires très-finement dentelé.

V. LA LANGUE (*Lingua*) eſt une partie muſculeuſe, charnue, ſpongieuſe, placée dans l'intérieur de la bouche : c'eſt le principal organe du ſens du goût & de la voix ; les reptiles s'en ſervent particulièrement pour ſaiſir leur proie. Sa forme varie dans preſque toutes les familles de cet ordre. Le *Crocadile* n'en a point ; mais on voit à la place de cet organe une membrane attachée aux deux bords de la mâchoire inférieure.

ELLE EST LARGE (*Lata*). Ses dimenſions ſont à peu près égales, c'eſt-à-dire, que ſa largeur égale ſa longueur : les *Grenouilles*, les *Tortues*, les *Salamandres*, le *Scinque*, le *Cordyle*, l'*Iguane*.

— EN FORME DE VER (*Vermi-formis*). Elle eſt cylindrique & rétractible au gré de l'animal ; ce qui lui donne quelque reſſemblance avec un ver de terre : les *Caméléons*.

— FOURCHUE (*Bifida*). Elle eſt fort étroite à la baſe, & partagée en deux à l'extrémité : la plupart des *Lézards*.

VI. LES NARINES (*Nares*) ſont deux ouvertures ſituées ſur le muſeau ; elles ſervent d'organe au ſens de l'odorat.

Digitized by Google

ELLES SONT RONDES (*Rotundæ*). Preſque tous les reptiles ont ces ouvertures parfaitement rondes.

— EN CROISSANT (*Lunulatæ*). Elles ſont élevées ſur une ſaillie, & fendues en une eſpèce de croiſſant dont les cornes ſe dirigent en arrière : les *Crocodiles*.

VII. LES YEUX (*Oculi*) ſont deux organes placés tantôt ſur le ſommet, tantôt ſur les parties latérales de la tête, par leſquels les reptiles reçoivent l'impreſſion du ſens de la vue.

ILS SONT LATÉRAUX (*Laterales*). La plupart des reptiles ont les yeux ſur les parties latérales de la tête.

— VERTICAUX (*Verticales*). Dans ce cas, les yeux ſont ſitués ſur le ſommet de la tête : pluſieurs *Crapauds*, les *Crocodiles*.

— RAPPROCHÉS (*Approximati*). La diſtance qui ſépare les yeux eſt alors peu conſidérable : les *Crocodiles*.

— SAILLANS (*Protuberantes*). Le globe de l'œil forme, de chaque côté, une ſaillie conſidérable : les *Reptiles ſans queue*, les *Crocodiles*, les *Salamandres*.

On diſtingue dans les yeux quatre parties principales, les paupières, la membrane clignotante, la prunelle, & l'iris.

LES PAUPIÈRES (*Palpebræ*) conſiſtent en deux membranes ſituées l'une au deſſus, & l'autre par deſſous le globe de l'œil ; elles ſe ferment au gré de l'animal, & préſervent ces organes de l'impreſſion des corps étrangers.

LA MEMBRANE CLIGNOTANTE (*Membrana pellucida*), qu'on trouve dans les reptiles, ainſi que dans pluſieurs autres ordres d'animaux, eſt deſtinée à tempérer l'éclat éblouiſſant d'une lumière trop vive : l'animal peut la baiſſer ou la relever à ſon gré.

LA PRUNELLE (*Pupilla*) eſt un corps rond qui occupe le centre de l'œil.

L'IRIS (*Iris*) eſt une eſpèce de cercle coloré qui environne la prunelle : il eſt rouge dans pluſieurs reptiles, & d'un jaune doré dans le *Caméléon*.

VIII. LES OREILLES (*Aures*) ne préſentent extérieurement qu'une ouverture plus ou moins ronde, ordinairement couverte d'une membrane. On ne voit ici aucun appareil ni preſque point de conques extérieures ; d'où l'on conclut que le ſens de l'ouïe doit être plus obtus que dans les quadrupèdes.

§. II.

LE TRONC.

Le tronc (*truncus*) des reptiles eſt cette partie du corps compriſe depuis la nuque juſqu'à l'origine de la queue. On y diſtingue principalement le cou, la poitrine, le dos, les côtés, l'abdomen, & l'anus.

I. LE COU (*Collum*) joint la tête avec le tronc. Dans les animaux dont il eſt ici queſtion, cette partie offre de grandes différences.

IL EST PRESQUE NUL (*Nullum, Vix à corpore diſtinctum*). Dans les *Reptiles ſans queue*, la tête eſt ſi rapprochée du tronc, que le cou eſt inſenſible.

— ALONGÉ (*Elongatum, Diſtinctum*). Les *Lézards*, les *Crocodiles*, les *Salamandres*, les *Tortues* ont un cou plus ou moins long.

— COUVERT DE RIDES ET DE PLIS (*Rugoſum*). La peau forme pluſieurs rides tranſverſales ſur le cou des *Tortues*.

II. LA POITRINE (*Thorax*) eſt ſituée ſur la partie antérieure du tronc ; elle forme une cavité fermée en deſſous par le *ſternum*, latéralement par les côtes & les omoplates, & en deſſus par les vertèbres de la colonne épinière. Le *diaphragme* la ſépare du ventre.

III. LE DOS (*Dorſum*) eſt la partie ſupérieure du tronc ; il ſe prolonge depuis la dernière vertèbre du cou juſqu'à la première de celles de la queue. Dans les reptiles, le dos eſt tantôt convexe, tantôt plus ou moins aplati.

IL EST GARNI D'ÉCAILLES REDRESSÉES (*Squamis erectis carinatum*). Il règne ſur la ſurface ſupérieure une rangée d'écailles redreſſées, depuis le cou juſqu'à l'extrémité de la queue : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*, &c.

— D'UNE CRÊTE DENTELÉE (*Suturâ dentatâ inſtructum*). L'extrémité ſupérieure du tronc eſt amincie en carène dentelée : le *Porte-crête*, le *Caméléon du Cap*.

— D'UNE ESPÈCE DE NAGEOIRE RAYONNÉE (*Pinnâ radiatâ munitum*). Il y a ſur le dos une crête ſoutenue par des rayons, comme la nageoire d'un poiſſon : le *Baſilic*.

— COUVERT D'UNE CARAPACE (*Teſtâ ſuperiore*

Digitized by Google

veſtitum). On appelle ainſi la couverture oſſeuſe, ovale, ou arrondie qui recouvre le dos de la *Tortue*. Cette enveloppe eſt compoſée de pièces très-rapprochées les unes des autres, tantôt liſſes & convexes, tantôt ſtriées & aplaties, diſpoſées ſur trois rangées : il y en a encore environ vingt-quatre placées ſur les bords de cette couverture.

IV. LES COTÉS (*Latera*) comprennent les parties latérales du tronc, depuis le cou juſqu'à l'anus. Dans les *Tortues*, les côtés ſont défendus par les bords de la carapace, qui ſe réunit en cet endroit avec le plaſtron.

V. L'ABDOMEN ou VENTRE (*Abdomen*) eſt la partie inférieure du corps; il s'étend depuis l'extrémité de la poitrine juſqu'à l'anus.

Il est revêtu d'un plastron (*Teſtâ inferiore obtectum*). On appelle ainſi la plaque oſſeuſe qui recouvre le ventre de la *Tortue*. Dans pluſieurs eſpèces de cette famille, cette couverture eſt échancrée aux endroits qui correſpondent à la tête, aux quatre pattes, & à la queue. La *Tortue-priſonnière* & la *Tortue-priſonnière-ſtriée* au contraire, ne préſentent aucune échancrure; mais le plaſtron eſt diviſé tranſverſalement en deux battans qui jouent ſur une eſpèce de charnière; de ſorte que quand la *Tortue* veut marcher, le battant antérieur s'ouvre pour donner paſſage à la tête & aux pattes de devant : il en eſt de même du battant de derrière. Le plaſtron eſt réuni avec la carapace par un cartilage ſitué vers le milieu du corps.

— Revêtu de plaques (*Scutatum*). La plupart des *Lézards* ont ſur la ſurface inférieure du corps, de très-larges plaques diſpoſées à recouvrement.

VI. L'ANUS (*Anus*) eſt non ſeulement le conduit par où ſortent les excrémens, mais encore un canal où ſont renfermées les parties ſexuelles des *Lézards* mâles & des *Tortues*, juſqu'au moment de la copulation. Les mâles des *Reptiles ſans queue*, qui n'ont point de parties ſexuelles, répandent par cette ouverture la liqueur prolifique.

§. III.

LA QUEUE.

La queue (*cauda*) eſt la partie qui termine le tronc. Il y a un grand nombre de reptiles qui n'ont point de queue : tels ſont les *Grenouilles*, les *Raines*, les *Crapauds* qui compoſent la première claſſe de ce *Traité*. Les *Tortues*, les *Caméléons*, les *Crocodiles*, les *Lézards*, le *Dragon*, les *Salamandres*, les *Chalcides* en ont une plus ou moins longue, & ſont rangés dans la ſeconde claſſe.

Elle est garnie d'écailles (*Squamoſa*). Sa ſurface eſt couverte d'écailles : preſque tous les *Lézards*.

— D'écailles disposées par anneaux (*Verticillata*). Les écailles qui recouvrent cette partie forment ſouvent des bandes circulaires : pluſieurs *Lézards*.

— D'écailles redressées (*Squamis erectis dentata*). Il règne quelquefois ſur la ſurface ſupérieure de la queue une rangée d'écailles redreſſées : l'*Iguane*, le *Lézard-cornu*.

§. IV.

LES PATTES.

Les pattes (*pedes*) ont une grande reſſemblance avec celles des quadrupèdes : leur poſition & leurs articulations ſont à peu près ſemblables; mais elles ſont beaucoup plus courtes, & plus éloignées les unes des autres.

Les pattes de devant (*pedes anteriores*) ſe terminent par un certain nombre de doigts, & prennent alors différens noms.

On les appelle Tridactyles (*Tridactyli*, *Tridigitati*), lorſqu'elles ont trois doigts : le *Seps*, le *Chalcide*.

— Tétradactyles (*Tetradactyli*, *Quater-digitati*), lorſqu'elles ont quatre doigts : les *Salamandres*.

— Pentadactyles (*Pentadactyli*, *Quinque-digitati*), lorſqu'elles ont cinq doigts : les *Caméléons*, les *Lézards*, le *Dragon*.

Les pattes de derrière (*pedes poſteriores*) ſe partagent auſſi en un certain nombre de doigts; & on leur attribue alors les mêmes dénominations qu'aux pattes antérieures.

LES DOIGTS (*Digiti*) ont une conformation ſemblable à ceux des autres animaux.

Ils sont libres, séparés (*Fiſſi*, *Liberi*) lorſqu'ils ſont détachés les uns des autres : les *Lézards*, les *Salamandres*, &c.

— Palmés (*Palmati*). Ils ſont réunis en forme de nageoire par une membrane intermé-

Digitized by Google

diaire : les doigts des pieds de devant de quelques *Grenouilles*, ceux de derrière des *Crocodiles*.

— GARNIS D'ONGLES (*Unguiculati*). Leur extrémité ſe termine par un ongle tantôt plat, tantôt crochu. Les *Reptiles ſans queue* ont des ongles plats ; & les *Lézards*, des ongles crochus.

— DÉPOURVUS D'ONGLES (*Muticí*). On ne voit point d'ongle à l'extrémité des doigts des *Salamandres*.

PARTIES INTÉRIEURES.

§. Ier.

LE SQUELETTE.

Il y a deux obſervations à faire ſur le ſquelette des reptiles. 1°. Leur charpente oſſeuſe eſt moins compliquée que celle des quadrupèdes. 2°. Le tiſſu des os n'eſt pas auſſi ſerré ; ils ont la demi-tranſparence des cartilages. On peut diviſer en ſix ſections tous les os qui entrent dans la compoſition de ces animaux ; ſavoir, les os de la tête, du cou, de la poitrine, de l'épine du dos, de la queue, & des pattes. *Voyez le ſquelette de la Grenouille*, pl. 1, fig. 1 ; *celui de la Tortue*, pl. 3, fig. 1 ; *celui du Crocodile & du Lézard-Gris*, pl. 1, fig. 1 & 2.

I. LES OS DE LA TÊTE (*Oſſa capitis*) ſe réduiſent aux os du crâne & à ceux de la mâchoire inférieure. Nous avons déjà parlé des dents, ci-devant, *page* xx. Dans la plupart des reptiles, les os qui compoſent le crâne ne forment qu'une ſeule & même pièce. L'os de la mâchoire ſupérieure & celui du front ſont contigus dans le *Crocodile*, le *Caméléon*, &c. : on n'y voit pas même de ſuture qui les ſépare. *Pl.* 1, *fig.* 1 ; & *pl.* 7, *fig.* 1.

La mâchoire inférieure du *Caméléon* ſe termine, de part & d'autre, par un os ſéparé, qui aboutit d'un côté à la région des tempes, & qui forme de l'autre un ginglyme angulaire avec la mâchoire. *Pl.* 7, *fig.* 1.

II. LES OS DU COU (*Vertebræ cervicis*) conſiſtent dans une ſuite de vertèbres, dont le nombre varie ſelon la diverſité des familles. Les *Reptiles ſans queue* en ſont abſolument privés : *pl.* 1, *fig.* 1. Les *Caméléons* en ont deux. La plupart des *Lézards*, quatre : *pl.* 1, *fig.* 2. Les *Crocodiles*, ſept : *pl.* 1, *fig.* 1. Les *Tortues*, huit, &c. Dans le *Caméléon*, toutes les vertèbres du cou ſont garnies de ſept apophyſes *pl.* 7, *fig.* 1. Dans le *Crocodile*, il y en a neuf ; ſavoir, quatre par deſſous, & cinq par deſſus : *pl.* 1, *fig.* 1.

III. LES OS DE LA POITRINE (*Oſſa thoracis*) comprennent les os de la colonne vertébrale, correſpondans à la poitrine, les côtes, & le *ſternum*.

Les VERTÈBRES qui correſpondent à la cavité de la poitrine ne ſont pas en nombre égal dans tous les individus de cet ordre : on en compte douze dans les *Crocodiles* ; & dix-huit dans les *Caméléons*. Chacun de ces os en général eſt garni de ſept apophyſes, tantôt ſimples, tantôt épineuſes. *Pl.* 1, *fig.* 1 ; & *pl.* 7, *fig.* 1.

Les CÔTES manquent dans les *Reptiles ſans queue* (*pl.* 1, *fig.* 1,) & dans le genre des *Salamandres*. Dans les autres familles, on en trouve toujours, mais en nombre inégal. La *Tortue* en a huit de chaque côté ; le *Crocodile* douze, *pl.* 1, *fig.* 1 ; & le *Caméléon* dix-huit, *pl.* 7, *fig.* 1. Il paroît qu'elles s'articulent avec une ſeule vertèbre. La ſtructure & les articulations de ces os préſentent un phénomène particulier dans les deux dernières eſpèces d'animaux que nous venons de nommer : les deux premières & les deux dernières côtes du *Crocodile* ne vont pas aboutir au *ſternum*. Les cartilages qui y attachent les huit autres ſont briſés, de manière que chaque côte, depuis la vertèbre juſqu'au *ſternum*, eſt compoſée de trois parties ; l'une oſſeuſe, & les deux autres cartilagineuſes. Dans le *Caméléon*, les deux premières côtes antérieures ne ſont point appuyées ſur le *ſternum* ; les quatre ſuivantes y ſont attachées par des appendices qui forment, au point de la réunion, un angle avec les côtes, & qui ne ſont pas d'une ſubſtance purement cartilagineuſe, mais auſſi dure que celle des côtes. Les dix autres côtes qui ſuivent ne portent point ſur le *ſternum* ; chacune eſt jointe à celle qui lui eſt oppoſée par une appendice oſſeuſe, qui forme un arc ſur le milieu de la poitrine & du ventre. Les trois dernières ſont libres, ſéparées, & comme tronquées vers le milieu de leur longueur. *Pl.* 7, *fig.* 1.

Le STERNUM eſt un os aplati, placé ſur le devant de la poitrine, dont la figure & les

Digitized by Google

dimenſions préſentent beaucoup de différences. Dans le *Crocodile*, cet os s'avance juſqu'à la troiſième côte ; il eſt d'une ſeule pièce, ayant à ſa partie ſupérieure une eſpèce de cartilage qui forme une pointe vers la gorge, & qui, s'élargiſſant par les côtés, couvre les clavicules. Le *ſternum* du *Caméléon* & de la *Grenouille* eſt compoſé de quatre os, dont le premier, qui eſt fort large, repréſente un trèfle. *Voyez le ſquelette de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 1, *ſ.*

IV. L'ÉPINE DU DOS (*Spina dorſalis*) comprend la réunion des vertèbres qui occupent la partie ſupérieure du dos, en y comptant celles des lombes, celles qui tiennent la place de l'os *ſacrum*, & des os *innominés* : il y en a vingt-deux dans le *Caméléon*, dix-neuf dans le *Crocodile*, & vingt-deux dans le *Lézard-gris*. *Voyez la pl.* 1, *fig.* 2; *& le ſquelette de la Grenouille, pl.* 1, *fig. vvvv.*

V. LES VERTÈBRES DE LA QUEUE (*Vertebræ caudales*) forment l'extrémité poſtérieure de la colonne épinière ; leur nombre eſt toujours proportionné à la longueur de cette partie. Le *Caméléon* a cinquante vertèbres à la queue ; le *Crocodile*, trente-trois ; le *Lézard-gris*, ſoixante. Toutes ces vertèbres de la queue ſont garnies d'apophyſes tranſverſes, obliques, & épineuſes ; celles du bout de la queue ſont ordinairement dépourvues d'apophyſes obliques. *Pl.* 1, *fig.* 1 *&* 2; *pl.* 7, *fig.* 1.

VI. LES OS DES PATTES (*Oſſa pedum*) ont beaucoup de rapports avec ceux qu'on trouve dans les pieds des quadrupèdes. On diſtingue les os des pieds de devant & ceux des pieds de derrière.

Les pieds de devant ſont compoſés des omoplates, de l'humérus, du cubitus & radius, des os du carpe & métacarpe, & des phalanges. *Voyez le ſquel. de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 1, o, h, o-d, p.

L'OMOPLATE (*Scapula*) eſt tantôt ſimple, tantôt double dans les animaux de cet ordre. La *Grenouille*, le *Caméléon*, la *Salamandre* n'en ont qu'une, mais ſi longue, qu'elle s'étend depuis l'épine du dos juſqu'au *ſternum*, avec lequel elle eſt articulée, ſervant elle-même de clavicule. Les *Tortues*, les *Crocodiles* ont deux omoplates ; ſavoir, une ſur le dos, & une autre en avant, articulée avec le *ſternum*, faiſant pareillement fonction de clavicules. *Voyez le ſquel. de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 1, o o; *celui de la Tortue, pl.* 3, *fig.* 1, *celui du Crocodile, pl.* 1, *fig.* 1.

L'HUMÉRUS (*Humerus*) s'articule avec l'omoplate d'un côté, & avec les deux os cubitus & radius de l'autre. *Voyez le ſquelette de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 1, h.

Les deux os nommés CUBITUS & RADIUS (*Cubitus & Radius*) ſont ſitués, l'un à côté de l'autre, entre l'humérus, & les os du carpe & métacarpe. *Pl. ibid.* o-d, o-d, & m m.

Les os du CARPE & MÉTACARPE (*Carpus & metacarpus*) ſont placés entre les deux os réunis cubitus & radius, & les phalanges.

Les pieds de derrière ſont également compoſés du fémur, des os tibia & péroné, des os du tarſe & métatarſe, & des phalanges. En général, les os des pattes poſtérieures reſſemblent tellement à ceux des pieds de devant, qu'ils ne diffèrent entre eux que par le nom. La ſeule différence qu'on ait remarquée, conſiſte en ce que l'humérus a une apophyſe conſidérable proche de ſa tête, nommée *trochantère*, dont le fémur eſt dépourvu. Du reſte, le tibia & le péroné ſont pareils aux os cubitus & radius. Les os du tarſe & métatarſe reſſemblent à ceux du carpe & métacarpe : il y en a ſix dans le *Caméléon*.

§. II.

LES MUSCLES.

Les muſcles (*muſculi*), ainſi que nous l'avons déjà dit en parlant des *cetacés*, ſont les inſtrumens qui ſont mouvoir toutes les parties du corps. L'animal s'en ſert comme de rênes, pour tourner les parties ſolides de côté & d'autre. Ces mouvemens ſe font par le raccourciſſement des muſcles ; car dès que le muſcle devient plus court, il faut néceſſairement que les deux points qui l'attachent ſe rapprochent l'un de l'autre. L'action des muſcles eſt déterminée par la direction de leurs fibres ; ainſi il eſt facile de voir les effets que peuvent produire les muſcles d'une partie quelconque. Pour les bien connoître, il faut examiner attentivement les parties mobiles ſur leſquelles ils agiſſent, leur action compoſée ou ſimple, leur obliquité, & le point fixe dans leurs mouvemens. Je n'entrerai pas dans ce détail,

détail, parce qu'il me meneroit trop loin. Je vais rapporter uniquement les obſervations qu'on a faites ſur les muſcles de quelques parties du corps des reptiles.

Les muſcles du dos (*muſculi dorſales*), qui, dans le *Crocodile*, prennent leur origine ſur les vertèbres & ſur les côtes, ſont attachés, par le moyen de leurs tendons, aux bandes formées par les tubercules du dos : ces tendons agiſſent en ſens contraire ; les uns tirent ces bandes de haut en bas ; les autres les tirent de bas en haut. L'uſage de ces muſcles eſt apparemment de ſerrer fortement l'une contre l'autre les bandes que forment les tubercules du dos, & de remédier par là aux inconvéniens qui peuvent réſulter de ce que ces plaques ne ſont pas diſpoſées en recouvrement.

Les muſcles de l'abdomen (*muſculi abdominales*) de ce même reptile ſont au nombre de quatre, deux de chaque côté ; un externe, & un interne. Ils ne diffèrent pas ſeulement de ceux des quadrupèdes par leur nombre, mais auſſi par leur ſituation & leur ſtructure ; car l'externe eſt poſé ſur les côtes, & l'interne par deſſous, immédiatement ſur toutes les entrailles qu'il embraſſe en manière de péritoine. L'interne eſt attaché, d'un côté, aux os *innominés* & aux apophyſes tranſverſes des vertèbres des lombes ; & de l'autre, il ſe termine en un large tendon, qui enveloppe toutes les entrailles en forme de membrane. Les fibres de ces deux muſcles ſont diſpoſées dans le ſens de leur longueur.

§. III.

DES VISCÈRES.

On appelle viſcères (*ſplanchna*) certaines parties contenues dans les trois grandes cavités du corps. Le cerveau, le cœur, les poumons, l'eſtomac, les inteſtins, le foie, la rate, les reins ſont des viſcères. Les organes proprement dits ſont plus à la ſurface, & ſervent au ſentiment ou au mouvement.

I. LE CERVEAU (*Cerebrum*) eſt cette partie contenue dans la concavité du crâne. On obſerve en général que ce viſcère eſt peu conſidérable dans l'ordre des reptiles ; celui du *Caméléon* n'a guère plus d'une ligne de diamètre, ſa couleur eſt d'un gris rougeâtre. Le cerveau du *Crocodile*, ſelon M. Perrault, eſt fort petit & ſemblable à celui des poiſſons ; la cavité qui le contient a environ quatorze lignes de longueur, ſur douze de largeur & autant de profondeur (1).

II. LE CŒUR (*Cor*) eſt un corps muſculeux & contractible, d'où ſortent les artères & où aboutiſſent les veines, & qui donne la première impulſion au ſang. Cet organe, qui eſt petit dans les reptiles, n'a qu'un ſeul ventricule & deux oreillettes ; l'oreillette droite eſt la plus grande, parce qu'elle reçoit le ſang du tronc principal de la veine cave aſcendante, des jugulaires, & des axillaires. Le petit tronc de la veine cave aſcendante va aboutir dans l'oreillette gauche. *Voyez le cœur de la Grenouille, pl. 1, fig. 2, C, avec les principales ramifications de l'aorte* A a, *& le cœur de la Tortue, pl. 1, fig. 1.*

III. LES POUMONS (*Pulmones*) ſont des corps ſpongieux, cellulaires, dans leſquels ſe ramifient les bronches ; ils conſtituent l'organe principal de la reſpiration. Les poumons de la *Tortue* ſont remarquables par une veſſie attachée ſur la ſurface du côté gauche, & qui ſe gonfle au gré de l'animal : on croit que c'eſt par le moyen de cette veſſie que la *Tortue* s'élève à la ſurface de l'eau. *Voyez la pl. 2, fig. 2, V.*

La ſubſtance qui compoſe le poumon des reptiles n'eſt point un parenchyme charnu, ſemblable à celui des quadrupèdes ; mais ſeulement un amas de véſicules, partagé en deux lobes. *Voyez les poumons de la Tortue, pl. 2, fig. 2, l-d, l g ; & ceux de la Grenouille, pl. 1, fig. 2,* P P, *& fig.* E, P. P.

IV. L'ESTOMAC (*Ventriculus*) eſt une cavité deſtinée à recevoir les alimens ; elle eſt placée entre l'œſophage & le tube inteſtinal. Dans les reptiles, ce réſervoir eſt aſſez ſemblable à celui des oiſeaux. Celui d'un *Crocodile* d'environ quatre pieds de longueur n'avoit que quatre pouces ſur une largeur à peu près égale ; & quoique ſes fibres charnues ne fuſſent ni ſi fortes, ni en auſſi grand nombre que dans les oiſeaux, elles formoient néanmoins un corps incapable de s'étendre & de s'élargir : ce qui rend difficile à croire ce qu'on dit du *Crocodile* ; ſavoir, qu'il

(1) *Deſcript. anat. du Crocodile, Mém. de l'Acad. des Sciences, 1699, part. 3e. p. 174.*

dévore des animaux d'une grandeur conſidérable, puiſqu'il n'a point de dents propres à triturer les alimens, ni d'eſtomac aſſez ſpacieux pour en contenir une grande quantité. *Voy. l'eſtomac de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 2, e; *& celui de la Tortue, pl.* 1, *fig.* 1, E, E, *& pl.* 2, *fig.* 1, E.

V. LES INTESTINS (*Inteſtina*) forment un canal tortueux qui s'etend de l'eſtomac juſqu'à l'anus : on le diviſe communément en deux portions que l'on appelle *inteſtins grêles* & les *gros inteſtins*. Je ne ferai qu'indiquer ſeulement cette diviſion, parce que je ne prétends point donner ici un traité d'anatomie. Dans le *Crocodile* & les autres reptiles, les inteſtins forment, à la ſortie du pylore, deux grandes circonvolutions ſemblables à celles qu'on trouve dans le ventre des oiſeaux ; enſuite ils ſe replient de différentes manières vers le bas du ventre, & vont aboutir à l'anus. *Voy. les circonvolut. des inteſtins de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 2, *& pl.* 1, *fig.* B, ii; *& celles de la Tortue, pl.* 1, *fig.* 1, ID, ID, ic, IR.

VI. LE FOIE (*Hepar, jecur*) eſt le viſcère où ſe filtre la bile ; il eſt grand dans les animaux de cet ordre, & diviſé en deux lobes inégaux, au milieu deſquels le cœur eſt ſitué ; le lobe droit paroît un peu plus grand. La véſicule occupe le milieu de ce lobe. *Voy. le foie de la Grenouille, pl.* 1, *fig.* 2, ff; *& celui de la Tortue, pl.* 1, *fig.* 1, FF, v-f.

VII. LA RATE (*Splen*) eſt un viſcère ſitué dans l'hypocondre gauche. Dans cette ſituation, il eſt expoſé à la preſſion du diaphragme & des muſcles de l'abdomen. Dans la famille des *Grenouilles*, la rate eſt double, d'une figure oblongue : *pl.* 1, A, rrrr. Dans les *Crocodiles*, elle eſt ovale, un peu oblongue, & égale par ſes deux extrémités. La ſubſtance qui compoſe ce viſcère eſt compoſée d'une infinité de gros points blanchâtres, ſur un fond rouge obſcur.

VIII. LES REINS (*Renes*) ſont des corps d'une forme ovale, alongée, placés dans l'intérieur de l'abdomen, & deſtinés à la ſecrétion de l'urine. Dans la famille des *Grenouilles, pl.* 1, *fig.* A, on trouve, entre les teſticules & les reins, des appendices qui reſſemblent à des eſpèces de feuilles, *a a*. Les reins ſont attachés au dos, ayant à leur extrémité poſtérieure les véſicules ſeminales *v-s*, *v-s*. La veſſie urinaire eſt ſituée auprès de l'orifice de l'anus *v-u*, *v-u*. Toutes ces parties ſe gonflent dans le temps des amours. On les voit dans cet état dans la *fig.* B. M. Rœſel a découvert, à l'aide du microſcope, de petits vers dans la liqueur prolifique *fig.* C *l-s*. J'ai fait graver la forme de ces animalcules, *fig.* D *c-s*.

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE DES REPTILES.

CARACTÈRES DES CLASSES.

1re. CLASSE. Reptiles qui n'ont pas de queue.
Reptila ecaudata.

2e. CLASSE. Reptiles qui ont une queue.
Reptilia caudata.

CARACTÈRES DES GENRES.

Reptiles qui n'ont pas de queue.

1er. GENRE. Grenouille. La tête oblongue, séparée du tronc : le corps alongé : les pieds de derrière plus longs que le corps ; la surface inférieure des doigts dépourvue de peloles.
Rana. Caput oblongum, distinctum : corpus elongatum : pedes postici corpore longiores ; verruca nulla infrà digitos.

2e. GENRE. Raine. La tête un peu arrondie, séparée du tronc : le corps alongé : les pieds de derrière beaucoup plus longs que le corps ; une pelote visqueuse sur la surface inférieure des doigts.
Hyla. Caput subrotundum, distinctum : corpus elongatum : pedes postici corpore multò longiores ; verruca viscosa infrà digitos.

3e. GENRE. Crapaud. La tête un peu arrondie, à peine séparée du tronc : le corps d'une forme orbiculaire : les pieds de derrière plus courts que le corps ; la surface inférieure des doigts dépourvue de pelote visqueuse.
Bufo. Caput subrotundum, vix distinctum : corpus orbiculare : pedes postici corpore breviores ; verruca nulla infrà digitos.

Reptiles qui ont une queue.

1er. GENRE. Tortue. La tête ovale : le corps environné d'une écaille osseuse : cinq doigts tantôt nus, tantôt recouverts par une membrane : la queue plus courte que le corps.
Testudo. Caput ovatum : corpus testâ osseâ circumdatum : pedes pentadactyli ; digitis modò nudis, modo membranâ tectis : cauda corpore brevior.

2e. GENRE. Caméléon. La tête anguleuse : le corps couvert d'une peau grenue : cinq doigts réunis en deux paquets aux pieds de devant & de derrière : la queue aussi longue que le corps.
Chameleo. Caput angulosum : corpus pelle granulosâ vestitum : pedes pentadactyli, in duas palmas coaliti : cauda corporis longitudinem æquans.

3e. GENRE. Crocodile. La tête alongée : le corps recouvert de ſegmens & de tubercules : cinq doigts ſéparés aux pieds de devant, & quatre réunis par une membrane à ceux de derrière : la queue un peu plus longue que le corps.
Crocodiles. Caput elongatum : corpus ſegmentis & tuberculis veſtitum : pedes anteriores pentadactyli, fiſſi ; poſteriores tetradactyli, palmati : cauda vix corpore longior.

4e. GENRE. Lézard. La tête ovale : le corps revêtu d'écailles : cinq doigts ſéparés aux pieds de devant & de derrière : la queue plus longue que le corps.
Lacerta. Caput ovatum : corpus ſquamoſum : pedes pentadactyli, fiſſi : cauda corpore longior.

5e. GENRE. Dragon. La tête arrondie : le corps pourvu d'aîles : cinq doigts ſéparés aux pieds de devant & de derrière : la longueur de la queue double de celle du corps.
Draco. Caput ſubrotundum : corpus alatum : pedes quatuor pentadactyli, fiſſi : cauda corpore duplo longior.

6e. GENRE. Salamandre. La tête aplatie, relevée en boſſe de chaque côté : le corps nu & mou : trois ou quatre doigts aux pattes de devant ; quatre ou cinq à celles de derrière : la queue preſque auſſi longue que le corps.
Salamandra. Caput depreſſum, utrinquè tuberoſum : corpus nudum, molle : pedes anteriores tribus aut quatuor digitis inſtructi ; poſteriores quatuor vel quinquè : cauda corporis longitudinem æquans.

7e. GENRE. Chalcide. La tête un peu ovale : le corps conformé comme celui des ſerpens : trois doigts ſéparés aux pattes de devant & de derrière : la queue plus courte que le corps.
Chalcides. Caput obovatum : corpus anguiforme : pedes tridactyli, fiſſi : cauda corpore brevior.

Digitized by Google

ERPÉTOLOGIE.

PREMIÈRE CLASSE.

Reptiles qui n'ont pas de queue.

Ier. Genre.

GRENOUILLE, *Rana. Linn. ſ. n.* 354.

Corpus quadrupes, nudum, elongatum, ſuturis longitudinalibus angulatum, vivis ſæpè coloribus pictum.

Caput oblongum, diſtinctum, anticè coarctatum. Oculi prominentes. Oris rictus amplus. Maxillæ edentulæ aut dentato-crenatæ. Lingua anticè adhærens, poſticè libera. Aures membraná tectæ.

Dorſum gibboſum, tuberibus duobus tranſverſim poſitis.

Abdomen infimum ſensim attenuatum.

Pedes antici diametro pectoris duplò longiores, tetradactyli, vulgò fiſſi; pedes poſtici pentadactyli, ſæpiùs palmati, corpore longiores: hinc ſaltus ingens.

Cauda nulla.

Ova in acervum congeſta: ex ovo gyrinus, indequè animal. Vita diurna; apricatio in ſole, clunibus, more canum, inſidens.

Le corps a quatre pattes, nu, alongé, marqué de lignes longitudinales, relevées en saillie, peint assez souvent de couleurs éclatantes.

La tête oblongue, séparée du tronc, rétrécie par devant. Les yeux saillans. L'ouverture de la gueule spacieuse. Les mâchoires dépourvues de dents ou crénelées en scie. La langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles recouvertes d'une membrane.

Le dos renflé par deux bosses situées transversalement.

Le bas du ventre aminci par degrés insensibles.

Les pieds de devant une fois plus longs que le diamètre de la poitrine, & garnis de quatre doigts ordinairement séparés les uns des autres; les pieds de derrière presque toujours palmés & plus longs que le corps: de là vient que ces animaux sautent à des distances considérables.

Point de queue.

Les œufs réunis par pelotons: de l'œuf sort un têtard qui se transforme en grenouille. Elle sort pendant le jour, se plaît à rester aux rayons du soleil, & s'accroupit sur les jambes de derrière, comme les chiens.

* *Espèces qui ont les doigts des quatre pieds réunis par une membrane intermédiaire.*

* La G. Patte-d'oie 1. *R. Palmata R. corpore venuloſo, ſubtùs & ſuprà variegato: digitis omnibus membraná palmatis.*

Le corps veiné & panaché, en dessus & en dessous, de différentes couleurs: tous les doigts réunis par une membrane. (Pl. 3, fig. 1re.)

C'est une grande & belle grenouille, dont la tête est large & terminée par un museau obtus. Les yeux sont gros & saillans. Le tronc est d'une forme à peu près ovale, renflé sur le dos, & parsemé de taches disposées obliquement. Les membres sont également colorés de bandes transversales, rapprochées par paires. Les pieds de devant ont quatre doigts, composés de quatre articulations, & garnis d'ongles plats & arrondis. Ces quatre doigts, & les cinq qu'on trouve aux pieds de derrière, sont réunis par des membranes. La plus grande largeur du tronc fait à peu près le tiers de sa longueur, en prenant depuis le bout du museau jusqu'à l'ouverture de l'anus. *Seb.* 1, *tab.* 72, *fig.* 3. *Laurenti ſpec. med. p.* 32, *rana maxima.* *La Caroline.*

* La G. écaillèuse 2. *R. Squamigera R. dorſo ſquamis minutis; tuberculis verò in abdomine: pedibus anterioribus ſemi-palmatis; poſterioribus membraná unitis.*

De petites écailles ſur le dos ; des tubercules ſur le ventre : les pieds de devant à demi-réunis par une membrane ; ceux de derrière entièrement palmés.

Cette nouvelle eſpèce de grenouille a la peau comme pliſſée ſur les côtés & ſous la gorge ; elle imite par ſa forme & ſa grandeur, la *grenouille commune* ; mais le caractère qui la diſtingue des autres eſpèces, c'eſt une bande écailleuſe, qui, partant de l'endroit des reins, & s'étendant obliquement de chaque côté au deſſus des épaules, entoure par devant le dos de l'animal. Cette bande eſt compoſée de quatre rangées de petites écailles demi-tranſparentes, marquées d'un petit ſillon longitudinal, & diſpoſées en recouvrement. M. Walbaum a vu auſſi ſur la patte gauche de derrière quelques écailles carrées : la patte droite en étoit dépourvue, ſans doute parce que l'individu avoit été altéré dans l'eſprit de vin. Le deſſous du ventre eſt couvert de petites verrues très-rapprochées. Sa couleur eſt griſe, marbrée, tachetée & pointillée, en divers endroits, de brun & de marron plus ou moins foncés : ces taches ſont diſpoſées par ondulations, principalement ſur le dos. L'individu décrit par M. Walbaum avoit deux pouces neuf lignes de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus. *Mém. des Curieux de la Nature de Berlin, ann.* 1784, *tom.* 5, *p.* 221. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Natur. des ſerpens, p.* 503.

* La G. TACHETÉE 3. *R. Leucophyllata R. corpore lævi, cinereo ; maculis lacteis, oblongis maculato : palmis tetradactylis, ſubpalmatis.*

Le corps liſſe, cendré, orné de taches oblongues, d'un blanc de lait : quatre doigts aux pieds de devant, un peu palmés. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête de cette petite grenouille eſt longue d'environ un demi-pouce, & ſe termine par un muſeau obtus. Les yeux ſont gros, ſaillans, & brillent comme l'or. Les pieds de devant ont quatre doigts, qui, quoique tous fendus, ont chacun, de part & d'autre, une peau qui ſe déploye au gré de l'animal, & dont il ſe ſert pour nager. Le ſecond doigt extérieur eſt le plus long ; le quatrième égale le ſecond ; le pouce eſt le plus court. Les pieds de derrière ont cinq doigts palmés qui croiſſent graduellement depuis le pouce juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt de la longueur du troiſième : tous les doigts des pieds de devant & de derrière ſont dépourvus d'ongles. La partie ſupérieure du corps eſt peinte de diverſes taches d'un blanc de lait, ſur un fond cendré ; il y a une bandelette, large d'une ligne, qui s'étend d'un œil à l'autre. Le ſommet antérieur de la tête, & les côtés, juſqu'a l'extrémité du tronc, ſont blancs ; la ſurface ſupérieure du dos eſt marquée d'une tache longue, renflée par le bout, échancrée à la baſe, & qui ſe termine vis-à-vis l'orbite des yeux. Au milieu de l'échancrure de cette tache, on en voit une autre d'une blancheur éclatante, qui a la figure d'une feuille de plante ; d'où lui eſt venu le nom de *Leucophyllata*. Le milieu de cette eſpèce de feuille eſt marqué d'un petit trait gris, qui s'étend ſur toute ſa longueur ; il y a deux petites lignes de la même couleur, qui partent du milieu du dos, traverſent obliquement les côtés ſupérieurs de la poitrine, & ſe prolongent vers la gueule. Les pieds de devant ſont ornés d'une tache blanche, figurée en croiſſant, & ſituée à la dernière articulation du bras ; les pieds de derrière ſont marquetés de blanc & de gris ; le ventre eſt d'un blanc moins brillant que celui qui forme les taches. Si on compare cette grenouille avec celle qui eſt décrite dans Séba, & qu'on a gravée par erreur ſur la *pl.* 7, *fig.* 4 de cet Ouvrage, ſous le nom de *Crapaud agua*, on verra les différences qui les diſtinguent. Celle-ci a une membrane aux doigts des pieds antérieurs ; celle de Séba n'en a point. Celle-ci eſt tachetée de blanc ; l'autre de rouge. M. Beireis de Helmſtadt poſsède dans ſon Cabinet un individu de cette eſpèce. Il a un pouce & demi de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus ; ſa plus grande largeur eſt d'un demi-pouce : elle pèſe quarante-ſix grains. *Schreber Naturf.* 18. *Surinam.*

** *Eſpèces qui ont les doigts des pieds antérieurs ſéparés, & ceux des pieds de derrière réunis juſqu'au bout par une membrane intermédiaire.*

* La G. GALONNÉE 4. *R. Lemnia R. corpore lævi, variegato : ſtriis quinquè longitudinalibus in dorſo ; mediâ albâ.*

Le corps liſſe, bariolé : cinq ſtries longitudinales ſur la longueur du dos ; celle du milieu eſt blanche. (Pl. 4, fig. 2.)

Cette grenouille a la tête preſque triangulaire, aplatie ſur les côtés, un peu relevée

en boſſe ſur le ſommet, & terminée par un muſeau obtus. Les pieds de devant ont quatre doigts ſéparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire: les uns & les autres ſont dépourvus d'ongles. Le dos eſt légèrement convexe, & marqué de cinq lignes ſaillantes, parallèles entre elles, qui en parcourent toute la longueur: celle du milieu commence à l'extrémité du muſeau, & ſe prolonge juſqu'à l'anus; elle eſt entièrement blanche. Le fond de la couleur préſente un mélange de rouge, de brun, & de blanc: cette dernière couleur domine ſur la ſurface inférieure du corps & ſur les pieds de derrière. Quelques Naturaliſtes ont cru que la grenouille dont il eſt ici queſtion, & qui a été décrite ſucceſſivement par Séba, Gronou, & Laurenti, étoit la même que celle qu'on trouve dans le *Syſtême de la Nature* de Linné, ſous le nom de *Typhonia*; mais en rapprochant les caractères donnés par ces Auteurs, il eſt facile de voir que ce ſont deux eſpèces différentes. La *galonnée* a cinq ſtries ſur le dos, au lieu de quatre; ſon corps eſt liſſe; le ſecond doigt des pieds de derrière n'eſt pas très-long, ni le dos tacheté de noir: ainſi cette grenouille ne peut pas appartenir à celle qui a été décrite par Linné, ſous la dénomination de *Rana Typhonia. Séba*, 1, *pl.* 75, *fig.* 4. *Gronou*, *Zoophil. p.* 15, *n.* 63. *Laurenti*, *Spec. med. p.* 31. *Rana Virginica. La Virginie.*

La G. rousse 5. *R. Temporaria R. corpore verrucoſo, ſubfuſco: maculâ oblongâ, nigrâ ponè oculos; cruribus fuſco-faſciatis: dorſo angulato.*

Le corps couvert de petites verrues & d'une couleur rouſſâtre: une tache oblongue & noire derrière les yeux; des bandelettes brunes ſur les cuiſſes: le dos anguleux. (Pl. 2, fig. 2.)

J'ai eu occaſion d'obſerver pluſieurs grenouilles de cette eſpèce, l'été dernier, en parcourant les montagnes du Rouergue. La tête eſt plate & d'une forme conique. Les yeux ſont convexes & ſaillans. Les narines occupent la partie antérieure du muſeau; & les oreilles ſont ſituées au milieu de la tache qui eſt derrière les yeux. L'ouverture ſeroit à peine ſenſible, ſi elle n'étoit diſtinguée par un cercle dont la teinte eſt différente de celle du fond. Le bord de la mâchoire ſupérieure eſt garni de très petites dents, ou plutôt c'eſt l'os lui-même qui eſt découpé en forme de dentelure. La langue eſt échancrée au ſommet, & humectée d'une eſpèce de liqueur viſqueuſe, qui en ſuinte continuellement. Le tronc a la forme d'un ovale. Les pieds antérieurs ont quatre doigts ſéparés, inégaux en longueur & en groſſeur. La troiſième articulation du pouce eſt très-renflée; les deux premières ſont un peu plus groſſes que les autres doigts. Le ſecond doigt eſt le plus court; il n'eſt pas auſſi long que le pouce, & n'a que les deux tiers de la longueur du troiſième doigt, qui eſt le plus alongé. Tous ces doigts ſont libres & ſéparés. Les pieds de derrière en ont cinq, réunis par des membranes intermédiaires. Le ſecond doigt extérieur eſt le plus long, il a à peu près un pouce; les deux qui ſont à côté ſont de la même longueur; le quatrième finit à la deuxième articulation du précédent; & le cinquième, à la ſeconde articulation du quatrième. Sur le milieu du dos, on remarque deux protubérances anguleuſes. Un individu que j'ai obſervé le 28 ſeptembre avoit une couleur olivâtre en deſſus; la partie inférieure du corps étoit d'un jaune ſale; avec une teinte moins ſombre ſous la gueule. J'ai remarqué ſur pluſieurs individus une raie brune, qui, partant de l'angle des yeux, ſe prolonge juſqu'au bout du muſeau: une autre raie de la même couleur borde la lèvre ſupérieure, & va ſe réunir avec la précédente. Derrière les yeux, ſe trouve une tache brune, lancéolée, dont l'extrémité ſe dirige vers les pattes de devant. Les pieds de derrière ſont marqués de deux ou trois bandes brunes tranſverſales. On voit auſſi quelques petites taches brunes ſur les côtés du ventre, & de petites verrues ſur toute la ſurface du corps. Cette grenouille a environ trois pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus; & cinq pouces & demi juſqu'à l'extrémité des jambes de derrière. J'ai trouvé dans ſon eſtomac une petite cigale & cinq perce-oreilles. On lui a donné différentes dénominations. On l'appelle *Rana-Pluvia*, *Rana-Muta*, parce qu'on prétend qu'elle annonce la pluie quand elle paroît, & qu'elle eſt abſolument muette; cependant, dans le temps de ſon accouplement, elle fait entendre un cri ſourd, ſemblable à celui d'un animal qui grogne. *Linn. ſ. n.* 357. *Les montagnes du Rouergue, les lacs de l'Europe.*

La G. commune 6. *R. Vulgaris R. corpore angulato, viridi: tribus lineis, longitudina-*

libus flavis, in dorſo; exterioribus elevatis; mediâ excavatâ.

Le corps vert & anguleux : trois raies jaunes diſpoſées ſur la longueur du dos ; les extérieures relevées en ſaillie ; celle du milieu forme une eſpéce de ſillon. (Pl. 2, fig. 1.)

La tête ſe termine par un muſeau pointu. Les yeux ſont ſaillans, globuleux, & très-éclatans ; ils ſont environnés d'un cercle couleur d'or. Les oreilles ſont ſituées derrière les yeux & fermées par une membrane. Les narines occupent le ſommet du muſeau. La bouche eſt grande & dépourvue de dents. Les mâles ont, de chaque côté de la gueule, deux veſſies rondes & blanches, qui ſe gonflent lorſque l'animal coaſſe. Le tronc eſt arrondi par les côtés & rétréci par derrière. Le dos eſt chargé d'une infinité de tubercules, & marqué, dans toute ſa longueur, de trois lignes jaunes. Celle du milieu eſt creuſée en ſillon, & s'étend depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus, où elle ſe diviſe en deux branches tranſverſales, qui imitent, par leur diſpoſition, la figure d'une ancre de vaiſſeau; les deux latérales forment une ſaillie. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & détachés. Le premier & le dernier ſont à peu près de la même longueur; le ſecond eſt un peu plus court; le troiſième eſt le plus long. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane. Les trois premiers vont en croiſſant graduellement; le quatrième eſt le plus alongé; le cinquième égale à peu près le troiſième. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un vert dont l'intenſité varie dans les différentes ſaiſons de l'année. Après l'accouplement, cette couleur eſt très-brillante : cet éclat s'efface enſuite en paſſant par des nuances ſucceſſives; de ſorte qu'il y a des individus qui deviennent entièrement bruns : c'eſt ce qui a fait croire que l'été les grenouilles devenoient crapauds. Ce fond vert eſt agréablement panaché de taches ſombres & blanchâtres. Sur les cuiſſes, on remarque encore des bandes tranſverſales, qui s'étendent par ondulations. Le ventre eſt blanc & tacheté de noir : à meſure que l'animal grandit, ces taches s'étendent ſur tout le deſſous du corps & même ſur la ſurface ſupérieure. Cette grenouille n'a point de grandeur déterminée; communément, elle a ſept pouces de longueur, depuis l'extrémité du muſeau juſqu'à celle des pieds de derrière; & un pouce & demi dans ſa plus grande largeur. On prétend qu'elle annonce la pluie, lorſqu'elle fait entendre le ſoir des coaſſemens plus fréquens qu'à l'ordinaire. *Linn. ſ. n.* 357, *ſous la dénomination de Rana-Eſculenta. M. d'Aubenton, Encyclop. ſous le nom de Grenouille mangeable. Les bords des étangs & des fontaines de l'Europe.*

La G. SONANTE 7. *R. Bombina R. corpore angulato, verrucoſo, nigreſcente : abdomine albido, nigroquè maculato : plicâ tranſversâ infrà collum.*

Le corps anguleux, couvert de tubercules, & noirâtre : le ventre marbré de noir & de blanc : un pli tranſverſal ſous le cou. (Pl. 2, fig. 3.)

Suivant Linné, cette grenouille reſſemble au *crapaud*, mais elle eſt plus petite. Le caractère principal qui la diſtingue, conſiſte dans une ride tranſverſale qu'elle a ſous le cou. Le deſſus du corps eſt tout hériſſé de points ſaillans, & garni, de part & d'autre, d'un rebord arrondi. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & ſéparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane. Le dos eſt noir. Suivant M. Boutrouski, le ventre eſt marbré de jaune & de bleu. M. Laurenti, qui a entendu le coaſſement de cette grenouille aux environs de Vienne, prétend qu'elle imite le ſon des cloches entendues de loin. Elle habite ordinairement dans les marais, & vit en ſociété avec la *grenouille-commune. Linn. ſ. n.* 355. *L'Allemagne, la Suiſſe, le Danemarck, & la Suède.*

* La G. PERLÉE 8. *R. Gemmata R. corpore granulis margariti-formibus conſperſa; ſuprà rubellis; ſubtùs dilutè cæruleis : capite anguloſo.*

Le corps couvert de petits grains ſemblables à des perles; ils ſont d'un rouge clair ſur le dos, & d'un bleu tendre ſur le ventre : la tête anguleuſe. (Pl. 4, fig. 1.)

La tête de ce reptile eſt anguleuſe ſur les côtés, preſque auſſi large que le corps, & terminée par un muſeau obtus. Les pieds ſont velus; ceux de devant ont quatre doigts libres & ſéparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire. Ils croiſſent graduellement depuis le pouce juſqu'au quatrième; le cinquième eſt plus court que le pouce : les uns & les autres ſont garnis d'ongles un peu crochus. Le fond de la couleur eſt d'un rouge brun ſur le dos;

Digitized by Google

les côtés ſont mouchetés de jaune ; le ventre eſt blanchâtre & chargé de petits grains d'un bleu clair. *Laurent. ſpec. med. p.* 30, *margaritifera. Le Bréſil.*

a. Séba décrit une variété de cette eſpèce, qui a le corps d'un jaune clair, couvert de petits grains rouges, & cinq doigts aux pieds de devant. *Seb.* 1, *pl.* 71, *fig.* 8.

La G. JACKIE 9. *R. Jackia R. corpore lævi, ſuprà fuſco ; ſubtùs pallido, punctato : femoribus poſticè obliquè ſtriatis.*

Le corps liſſe ; brun en deſſus, d'une couleur pâle ; & ponctué en deſſous : les cuiſſes ſtriées obliquement par derrière.

Cette grenouille a une groſſe tête hériſſée de petites dents : au deſſous de la gueule, on voit une ride tranſverſale ; l'eſpace qui ſe trouve entre cette ride & la lèvre inférieure, eſt couvert d'une peau mince, pliſſée dans toute ſa longueur. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & ſéparés ; le pouce ſe rapproche plus de la paume de la main que dans les autres eſpèces. Les pieds de derrière ſe diviſent en cinq doigts ; ils ſont d'une grandeur conſidérable & dépourvus d'ongles : la membrane qui les unit s'étend juſqu'à leur extrémité. Les trois doigts extérieurs ſont à peu près de la même longueur ; le quatrième eſt moins alongé ; le cinquième eſt le plus court. Preſque vis-à-vis de l'endroit où ces cinq doigts prennent leur origine, on trouve la naiſſance d'un ſixième, mais qui n'eſt pas recouvert par la membrane intermédiaire. Le dos eſt d'une couleur ſombre ; & le ventre pâle, tacheté de brun ; les cuiſſes ſont marquées, dans toute leur longueur, de bandelettes brunes. On a cru pendant quelque temps que cette grenouille ſe changeoit en poiſſon, parce qu'on avoit remarqué qu'en paſſant par l'état de têtard, elle conſervoit ſa queue plus long-temps que les autres. La forme d'ailleurs de cette queue, qui eſt aplatie comme une épée, bordée d'une membrane, & aſſez ſemblable à une nageoire de poiſſon, rendoit cette conjecture plus vraiſemblable ; mais le célèbre Linné, qui a eu occaſion d'obſerver cette métamorphoſe, aſſure, dans le ſecond volume de la *Deſcription du Cabinet du Roi Adolphe*, que ce têtard ſe change en grenouille & non en poiſſon, & qu'il n'y a plus de doute ſur ce fait. Elle égale en longueur la *grenouille commune. Linn. Muſ. Adolph. Frid. tom.* 2, *prodrom. p.* 40. *Surinam.*

* La G. PIT-PIT 10. *R. Pipiens R. corpore ſuprà viridi, ocellis fuſcis & tribus lineis flavis pulchrè variegato.*

Le corps vert en deſſus, & agréablement mélangé de taches brunes en forme d'yeux & de trois lignes jaunes. (Pl. 4, fig. 3.)

Linné a confondu cette eſpèce avec la *mugiſſante* ; cependant elle préſente des différences bien marquées : elle ſe rapproche plus de la *grenouille commune*, que de toute autre eſpèce de ce genre. Son corps, quoique moins long, a cependant la même forme, le même fond de couleur, & les mêmes lignes ſur le dos. Les pieds de devant ont cinq doigts dépourvus d'ongles, libres, & ſéparés ; le troiſième, à partir du pouce, eſt long, & dépaſſe ſenſiblement les autres ; mais la peau de la main eſt liſſe, & on trouve un tubercule ſous chaque articulation des phalanges, caractères qui la diſtinguent de la *grenouille commune*. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane ; le quatrième extérieur eſt le plus long ; le petit doigt eſt garni à ſa baſe d'un tubercule qui ſemble être le rudiment d'un ſixième doigt : on en trouve un autre encore plus petit à l'endroit où le doigt le plus long prend ſon origine. Sur le dos, le fond de la couleur eſt d'un vert dont la teinte varie ſelon la diverſité des individus : toute cette ſurface eſt ornée de taches brunes, tantôt rondes, tantôt ovales ou anguleuſes, environnées d'une bordure jaune. Le deſſous du corps & des membres eſt blanc ; les membranes qui réuniſſent les doigts des pieds de derrière préſentent une couleur ſombre. Suivant Kalm, qui a décrit cette eſpèce ſous le nom de *Rana-Halecina*, on entend ſon coaſſement dans les premiers jours de mai & pendant tout le printemps. Ce Naturaliſte prétend que ſa voix imite un peu le gazouillement des oiſeaux ; il l'exprime par *piiit, piiit.* Elle ſaute à quinze ou dix-huit pieds, ſelon Catesby. La longueur totale de l'individu que M. Schréber a décrit, étoit de deux pouces ſix lignes, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité des pieds de derrière. *Catesb.* 2, *p.* 70, *pl.* 70. *Klein, quadrup. p.* 119. *Kalm, ref. il norw. amer. tom.* 3, *p.* 46. *Schréber, Naturf.* 18, *ſt. p.* 182. *L'Amérique ſeptentrionale, la Caroline.*

La G. TYPHONE 11. *R. Typhonia R. corpore punctis elevatis, maculiſque nigris conſperſo : rugis quatuor longitudinalibus in dorſo.*

Digitized by Google

Le corps couvert de points ſaillans & de taches noires : quatre rides longitudinales ſur le dos.

Suivant la deſcription de Linné, cette eſpèce de grenouille, que Rolander a trouvée en Amérique, a le corps couvert de points ſaillans & tacheté de noir ; le dos marqué de quatre ſtries qui s'étendent ſur toute ſa longueur ; & deux lobes ovales auprès des oreilles. Les pieds de devant ont quatre doigts libres & ſéparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire ; le ſecond doigt eſt très-alongé : les uns & les autres ſont dépourvus d'ongles. *Linn. ſ. n.* 356. *La Virginie.*

* La G. de la Chine 12. *R. Chinenſis R. corpore ſuprà luteſcente, fuſco-faciato ; ſubtùs albido : collo, pedibus, lateribuſque maculatis.*

Le corps jaunâtre en deſſus, avec des bandes brunes ; le ventre blanc : des taches ſur le cou, les pattes, & les côtés.

Cette eſpèce de grenouille, dont Osbeck a donné la deſcription, a les yeux noirs & l'iris d'un jaune doré. Les pattes de devant ont quatre doigts d'une longueur preſque égale ; le ſecond & le quatrième ſont un peu plus courts. Il y en a ſix aux pattes de derrière, réunis par une membrane intermédiaire ; le deuxième & le troiſième ſont égaux en longueur ; les trois autres décroiſſent graduellement ; de ſorte que le pouce eſt le plus court ; & le ſecond, le plus alongé. Le dos eſt jaunâtre & marqué de bandelettes d'un brun foncé ; le deſſous du corps eſt entièrement blanc ; & le cou tacheté de noir. Les quatre pattes ſont d'un jaune noirâtre & parſemées de taches blanches ; les doigts offrent une couleur de chair, qui tire un peu ſur le noir. *Osbeck, It. tho. Chin. vol.* 1, *p.* 299. *La Chine.*

*** *Eſpèces qui ont les doigts des pieds antérieurs libres, & ceux des pieds de derrière réunis, à leur baſe ſeulement, d'une membrane intermédiaire.*

La G. épaule-armée 13. *R. Humeris-Armata R. corpore verrucoſo, cinereo : ſcapulis gibboſis : quatuor appendicibus ad anum.*

Le corps gris & parſemé de verrues : une boſſe au deſſus de l'omoplate : quatre appendices à l'anus. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête eſt courte & ſe termine par un muſeau obtus ; les yeux ſont grands ; les oreilles rondes, courtes, & peu ouvertes ; la langue large & adhérente à la partie de devant de la mâchoire inférieure. Le tronc eſt gros par devant, & s'amincit inſenſiblement vers l'anus ; de ſorte que par ſa conformation il imite un cœur. Le milieu du dos eſt relevé en boſſe, & forme une eſpèce de ſéparation marquée par des lignes blanchâtres. Au deſſus des pieds de devant, on voit, de chaque côté, une protubérance charnue, en forme de bouclier ; c'eſt ce qui lui a fait donner, par M. d'Aubenton, le nom d'*Epaule-armée :* & par derrière, au deſſus de l'anus, on remarque des excroiſſances, qui ont la forme de quatre boutons. Les pieds de devant ſont fendus en quatre doigts, compoſés chacun de quatre articulations, & garnis d'ongles plats & larges ; les pieds de derrière ont cinq doigts conformés comme ceux de devant, & unis, près de leur naiſſance, d'une membrane intermédiaire. La tête eſt marquée de petites raies rouſsâtres, qui s'étendent de différens côtés ; le deſſus du corps & des membres eſt couvert d'une multitude de verrues d'un jaune cendré ; le fond de la couleur eſt d'un gris foncé. Cette grenouille a quelquefois huit pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus. *Linn. ſ. n.* 356. *R. marina. L'Amérique.*

a. On trouve une variété de cette eſpèce, dont la partie ſupérieure du corps eſt parſemée de taches brunes qui imitent le marbre. Les écuſſons des épaules ſont beaucoup plus grands & d'une couleur cendrée à la baſe ; la ſurface inférieure eſt converte de petits tubercules. *Catal. animal. quæ in liquoribus conſervat Levinus Vincent, n.* 23.

La G. bordée 14. *R. Marginata R. corpore ſubangulato, fuſco : abdomine papillis contiguis tecto : lateribus marginatis.*

Le corps un peu anguleux & brun : le ventre couvert de petites verrues, contiguës les unes aux autres : les côtes garnis d'une bordure.

Le corps de cette grenouille preſente la forme d'un ovoïde ; il eſt un peu renflé ſur le dos & parfaitement liſſe. Les yeux ſont ſaillans. La bordure, qui fait le principal caractère diſtinctif de cette eſpece, commence auprès des narines, parcourt la longueur du cou, des parties latérales du corps, & ſe prolonge juſques aux cuiſſes ; elle eſt com-

Digitized by Google

primée & inégale. Les pieds de devant ont quatre doigts ſéparés & obtus; le troiſième eſt le plus long. Les pieds de derrière en ont cinq, réunis en partie par une membrane; ces doigts ſont obtus comme ceux des pieds de devant, excepté le plus petit. La partie ſupérieure du corps eſt brune & le ventre d'une couleur pâle. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 47. *Les Indes.*

La G. PLUVIALE 15. *R. Rubeta R. corpore verrucoſo: abdomine maculis igneis variegato: ano obtuſo, ſubtùs punctato.*

Le corps chargé de verrues : le ventre couvert de taches couleur de feu : l'anus obtus, & parſemé en deſſous de petits points.

Suivant Linné, cette eſpèce de grenouille reſſemble à un *crapaud;* elle a le corps parſemé de petites verrues, & le ventre marqué de taches d'un rouge vif : de là lui vient le nom de *Rubeta.* Les pieds de devant ſont garnis de quatre doigts ſéparés; ceux de derrière en ont cinq, réunis à leur baſe par une membrane intermédiaire. La partie poſtérieure du corps eſt comme émouſſée, & couverte d'une multitude de petits points. Après les pluies du printemps ou de l'été, ces reptiles paroiſſent en grand nombre dans les jardins & les champs; ce qui a fait croire, même à des Naturaliſtes très-ſavans, qu'ils tomboient du ciel. Ils s'accouplent dans l'eau : leurs œufs ne ſont pas joints enſemble par un petit cordon, comme ceux de la *grenouille commune*, mais ils forment différentes maſſes. Ils ſe nourriſſent de petits vers. *Linn. ſ. n.* 355. *L'Europe.*

La G. MUGISSANTE 16. *R. Sonans R. corpore maculis cinereis, fuſciſque variegato : auribus ocelli-formibus, membranâ tectis.*

Le corps tacheté de gris & de brun : les oreilles en forme d'yeux, couvertes d'une membrane. (Pl. 2, fig. 3.)

Cette grenouille a les yeux gros, ovales, & très-éclatans : la prunelle eſt entourée de cercles jaunes : & l'iris, qui eſt rouge, a également une bordure couleur d'or. Derrière les yeux, ſont ſituées les oreilles; elles ſont couvertes d'une membrane mince, tranſparente, & environnées de deux cercles concentriques, l'un blanc, & l'autre noir, qui repréſentent des yeux. Les narines ſont très petites. Les pieds de devant ont ordinairement quatre doigts diviſés; ceux de derrière en ont cinq ſéparés juſqu'à la baſe, où l'on voit une petite membrane intermédiaire qui les unit. Le pouce eſt le plus court; les trois autres croiſſent graduellement; le cinquième eſt de la longueur du quatrième. On trouve un tubercule ſous chaque phalange; & un ongle mou & oblong à l'extrémité de chaque doigt. En rapprochant les deſcriptions des Naturaliſtes modernes, il paroît que les doigts de cet animal varient beaucoup en nombre & en longueur. Tantôt il y a cinq doigts aux pieds de devant & de derrière, bien prononcés; tantôt il n'y en a que quatre aux pieds antérieurs, avec un petit doigt ſeulement indiqué; & cinq par derrière, avec un ſixième qui eſt à peine ſenſible. Les couleurs ne ſont pas plus conſtantes. Quelques individus ont le deſſus du corps d'un brun foncé, tacheté d'un brun plus obſcur, avec des teintes d'un vert jaunâtre, particulièrement ſur le devant de la tête; les taches des côtés ſont rondes & font paroître la peau œillée; le ventre eſt d'un blanc ſale, nuancé de jaune, & légèrement tacheté : d'autres individus au contraire, ſont d'une couleur brune & uniforme. Ce reptile ſe trouve en Virginie, où il ſéjourne dans les fontaines. Les habitans de ce pays s'imaginent que ces grenouilles purifient les eaux & ne leur font aucun mal. Selon Catesby, elles font entendre une eſpèce de mugiſſement ſemblable à celui d'un taureau qu'on entendroit à une certaine diſtance; & qui augmente d'intenſité, lorſqu'il eſt repercuté par la cavité de la fontaine où ſe tiennent ces animaux. *Linn. ſ. n.* 356, *R. ocellata & muſ. Adolph. Frid. tom.* 2, *p.* 39. *L'Amérique.*

a. M. le Comte de la Cepède a décrit une variété de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi; c'eſt celle qui eſt repréſentée par la figure indiquée. Elle a le muſeau arrondi; les yeux gros, ſaillans; & l'ouverture des oreilles grande. La langue eſt large, plate, & attachée par le bout au devant de la mâchoire inférieure. Le cinquième doigt des pieds de devant & le ſixième de ceux de derrière ſont à peine ſenſibles : tous les doigts ſont ſéparés. Le deſſus du corps eſt couvert de taches. Cet individu a ſix pouces trois lignes depuis le muſeau juſqu'à l'anus; les pieds de derrière ont dix pouces; ceux de devant, quatre; & le contour de la gueule a trois pouces ſept lignes. *Hiſt. Natur. des quadrup. ovipares, par M. le Comte de la Cepède.*

Digitized by Google

* La G. Bigarrée 17. *R. Variegata R. corpore anguſtato, lævi, ex fuſco nigricante, maculeis lacteis conſperſo : unguibus orbiculato-dilatatis.*

Le corps étroit, liſſe, d'un brun noirâtre, parſemé de taches d'un blanc de lait : les ongles des doigts larges & arrondis.

Suivant Gronou, cette eſpèce de grenouille a le corps étroit, dépourvu de verrues & d'aſpérités. Les doigts des pieds de devant ſont ſéparés ; ceux des pattes de derrière ſont réunis, juſqu'à la moitié de leur longueur, d'une membrane intermédiaire : les uns & les autres ſont garnis d'ongles larges & arrondis. Toute la ſurface ſupérieure du corps eſt d'un brun noirâtre, panaché de grandes taches d'un blanc de lait ; le deſſous eſt blanchâtre. Nous ne ſavons point quel pays elle habite. *Gron. Zooph. p. 15, n. 67.*

**** *Eſpèces dont les caractères ne ſont pas encore parfaitement connus.*

* La G. réticulaire 18. *R. Reticularis R. corpore venuloſo, cinereo, eleganter variegato : digitis omnibus liberis.*

Le corps veiné, d'une couleur cendrée, & agréablement panaché de différentes couleurs : tous les doigts ſéparés. (Pl. 2, fig. 4.)

Cette eſpèce reſſemble à la *patte d'oie* par ſes formes & ſa couleur ; mais elle en diffère par ſes doigts, qui ne ſont pas réunis par des membranes intermédiaires. La tête qui eſt large, un peu alongée, ſe termine antérieurement par un muſeau fort obtus. Les yeux ſont gros & ſaillans. Les pieds de devant ont quatre doigts : on en trouve cinq à ceux de derrière ; les uns & les autres ſont arrondis à leur extrémité, garnis d'ongles plats & dépourvus de membranes. Le corps de cette grenouille eſt grisâtre, parſemé de taches de diverſes couleurs, & d'une infinité de petites veines qui repréſentent une eſpèce de réſeau étendu ſur la ſurface ſupérieure de l'animal : les membres ſont ornés de bandes tranſverſales d'une teinte plus claire. *Séb. 1, pl. 72, fig. 4. La Caroline.*

La G. de terre 19. *R. Terreſtris R. corpore ſuprà luteſcente, fuſcis maculis conſperſo : iride rubro.*

Le corps jaunâtre par deſſus & tacheté de brun : l'iris rouge.

Il me ſemble que cette grenouille doit conſtituer une eſpèce particulière. La tête eſt triangulaire & ſe termine antérieurement par une pointe obtuſe : les yeux ſont bruns, entourés d'un iris rouge. Il y a quatre doigts aux pattes de devant & cinq à celles de derrière : ils ſont longs, ſéparés, dépourvus d'ongles & de membranes intermédiaires ; du moins ces caractères ne ſont pas exprimés dans la figure de Catesby. La ſurface ſupérieure eſt d'un gris qui tire ſur le jaune : ce fond eſt parſemé d'une multitude de petites taches brunes, diſpoſées ſans ordre ; les plus grandes & les plus foncées ſont ſur la partie ſupérieure du dos. Le corps de cette grenouille reſſemble à celui du *crapaud* ; mais ce qui la diſtingue de ce reptile, c'eſt qu'elle ſaute, & ne rampe point. On en voit beaucoup dans les temps humides, principalement dans les terres élevées ; elles paroiſſent au moment où il fait le plus de chaleur. Elles vivent d'inſectes & de vers-luiſans. « Etant » un ſoir hors de la maiſon par un temps bien » chaud, avec pluſieurs perſonnes, dit Ca- » tesby, un de la compagnie laiſſa tomber » de la pipe un peu de tabac brûlant, qui » fut d'abord attrapé & avalé par une grenouille » de cette eſpèce : cela nous donna l'idée de » lui préſenter un charbon allumé, qu'elle » avala auſſi avec avidité.... Je m'imagine » qu'elles prennent ces charbons pour un » des vers-luiſans ». Je lui ai conſervé le nom qu'elle porte dans l'ouvrage de Catesby. *Carol. 2, p. 69, tab. 69. La Caroline.*

La grande G. 20. *R. Ingens R. corpore griſeo, maculis nigris marmorato : dorſo rufo, lunulis fuſcis variegato.*

Le corps gris, marbré de noir : le dos roux, parſemé de taches brunes, diſpoſées en forme de croiſſant.

Le deſſin & la deſcription de cette grenouille m'ont été communiqués par M. Bloch, Docteur en médecine à Berlin. Ce Naturaliſte, ſi connu par ſon ouvrage ſur l'*Ichthyologie*, poſſède un manuſcrit du P. Plumier, où l'on trouve la figure & quelques détails de cette grenouille, qui n'a pas été encore décrite. Elle paroît être fort groſſe, ſur-tout s'il faut en juger par le deſſin ſigné de la main du P. Plumier. La prunelle eſt noire : l'iris rouge en deſſous & jaune en deſſus. Le fond de la couleur eſt gris, tacheté de noir ; le dos a une teinte rougeâtre : de plus, il eſt marqué

marqué de grandes taches brunes, diſpoſées en fer de cheval ; il y en a cinq ſur le milieu du dos ou ſur le ſommet de la tête, dont la couleur eſt moins foncée : les ongles ſont bruns. *Manuſc. du P. Plumier. L'Amérique.*

* LA G. NOIRE 21. *R. Atra R. corpore toto atro.*

Le corps entièrement noir.

Cette eſpèce de grenouille, que M. Laurenti ne fait qu'indiquer, ſe trouve ſur les Alpes, du côté de Schneeberg : de là vient qu'il la nomme *Alpina*. Son corps eſt abſolument noir, c'eſt le ſeul caractère qu'il en donne. Cet Auteur remarque que pluſieurs Botaniſtes l'ont trouvée ſouvent dans le cours de leurs herboriſations ; mais juſqu'ici elle n'a été décrite par aucun Naturaliſte. *Laurenti, ſpec. med. p.* 133. *Les Alpes.*

IIe. GENRE.

RAINE, *Hyla. Laurenti, ſpec. med. p.* 32.

Corpus quadrupes, nudum, elongatum, leve ; ſubtùs maculis albis, perexiguis, denſiſſimis variegatum.

Caput ſubrotundum, diſtinctum. Oculi prominentes. Rictus oris ampliſſimus : maxillæ edentulæ : lingua anticè adhærens, poſticè libera. Aures membranâ tectæ.

Dorſum planum aut ſubrotundum.

Abdomen infimum ſensim anguſtatum.

Pedes antici tetradactyli, fiſſi ; poſteriores ſæpiùs palmati, longiſſimi : hinc ſaltus ingens & velox. Verucca viſcoſa dilatabilis, infrà digitos.

Cauda nulla.

Ova in acervum congeſta : ex ovo gyrinus, indequè animal. Vita diurna in arboribus, digitis adhærens ſub foliis, non ſuprà incumbens.

Le corps a quatre pattes, nu, alongé, ſvelte, parſemé en deſſous de petites taches blanches, très-ſerrées.

La tête arrondie, ſéparée du tronc. Les yeux ſaillans. L'ouverture de la gueule fort ſpacieuſe : les mâchoires dépourvues de dents : la langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles couvertes d'une membrane.

Le dos plat ou arrondi.

Le bas du ventre rétréci graduellement.

Les pieds de devant garnis de quatre doigts ſéparés l'un de l'autre ; ceux de derrière ordinairement réunis par une membrane & très-alongés : de là vient que ces animaux ſautent à des diſtances conſidérables & avec beaucoup d'agilité. Une pelote viſqueuſe, ſuſceptible de dilatation, au deſſous des doigts.

Point de queue.

Les œufs réunis par pelotons. De l'œuf, ſort un têtard qui ſe transforme en raine. Elle ſort pendant le jour, habite ſur les arbres, & s'attache, à l'aide de ſes pelotes viſqueuſes, ſur la ſurface inférieure des feuilles & non point au deſſus.

LA RAINE VERTE 1. *H. Viridis H. corpore ſuprà lævi, viridi ; ſubtùs rugoſo, albido : lineâ laterali utrinquè flavâ.*

Le corps vert & liſſe en deſſus ; blanchâtre en deſſous & couvert de points ſaillans : une ligne jaune, de part & d'autre, ſur les parties latérales du corps. (Pl. 4, fig. 5.)

Le corps eſt d'une figure ovale, convexe par deſſus, & plat par deſſous. La partie poſtérieure de la tête eſt preſque auſſi large que le tronc. Le muſeau eſt court, arrondi. Les yeux ſont gros, ſaillans, & placés preſque ſur le ſommet de la tête. Les pieds antérieurs n'ont que quatre doigts aſſez gros ; le troiſième eſt le plus alongé. Ceux de derrière en ont cinq plus déliés & plus longs que ceux des pieds antérieurs : les uns & les autres ſont garnis d'ongles plats, circulaires, & couverts en deſſous de petites plaques viſqueuſes, dont l'animal ſe ſert pour s'attacher aux branches & aux feuilles des arbres. Le deſſus du corps eſt d'un beau vert ; le deſſous eſt blanc. On voit, de chaque côté du corps, une raie jaune, légèrement bordée de violet, qui part de l'extrémité du muſeau, parcourt la longueur des côtés, & ſe termine aux pattes de derrière. Une raie ſemblable règne depuis la mâchoire ſupérieure juſques aux pieds de devant. Le mâle de cette eſpèce a la voix ſi claire, qu'on la confond quelquefois avec le cri de certains petits oiſeaux. On regarde le coaſſement de cet animal comme un préſage certain d'un temps pluvieux : voilà pourquoi les curieux gardent ſouvent des individus dans des vaſes, en leur fourniſſant quelques brins d'herbe humide. Cette nourriture, qu'on renouvelle tous les jours, ſuffit pour faire vivre cette eſpèce de raine pendant tout un hiver.

a. M. Laurenti regarde comme une variété de cette eſpèce, la grenouille qui eſt

décrite dans Catesby, *Carol.* 2, *pl.* 71. Elle a le corps arrondi, & un trait jaune qui ſe prolonge, en ligne droite, de chaque côté du tronc. Son coaſſement imite la prononciation de ces mots, *tſchit, tſchit, tſchit. la Caroline.*

* LA R. BRUNE 2. *H. Fuſca H. corpore fuſco : pedibus ſubtùs ad talos, & ad ſingulos digitorum articulos tuberoſo-laciniatis. Laurenti, ſpec. med. p.* 34.

Le corps brun : des tubercules découpés ſous les pieds, auprès des talons, & à chaque articulation des doigts.

Nous n'avons pas encore d'autres détails ſur la conformation de cette raine que M. Laurenti nous a fait connoître. Sa deſcription eſt ſi concise, qu'il ne dit pas ſeulement où elle habite ; il ſe contente d'obſerver qu'on conſerve des individus de cette eſpèce dans le Cabinet de l'Académie d'Upſal, & dans un autre Cabinet de Vienne.

* LA R. COULEUR DE LAIT 3. *H. Lactea H. corpore niveo, vario maculis lacteis ; hypochondriis cinereo-faſciatis.*

Le corps d'un blanc auſſi éclatant que la neige, avec des taches d'un blanc de lait; des bandelettes cendrées ſur les hypocondres.

Si la teinte & la diſtribution des couleurs ne ſont pas conſtantes ſur tous les individus de cette eſpèce, il eſt abſolument impoſſible de la reconnoître, puiſque nous n'avons pas juſqu'ici d'autres caractères. Sa bouche eſt très-grande. Le fond de ſa couleur eſt d'un blanc de neige, parſemé de taches moins éclatantes : les cuiſſes & les jambes offrent une couleur livide ; le bas-ventre eſt marqué de bandelettes d'une couleur cendrée, pâle. *Laurenti, ſpec. med.* 34. *L'Amérique.*

a. M. Laurenti diſtingue une variété de cette eſpèce, qui a la ſurface ſupérieure du corps d'une couleur bleuâtre, tirant ſur le pourpre. On ignore quelle eſt ſa patrie ; mais on conſerve un individu de cette variété dans le Cabinet de Pétersbourg. *Laurenti, ſpec. med. p.* 34.

* LA R. ROUGE 4. *H. Rubra H. corpore rubro : capite ſubrotundo ; ritu oris ampliſſimo.*

Le corps rouge : la tête arrondie ; l'ouverture de la gueule très-ſpacieuſe. (Pl. 5, fig. 4.)

La tête eſt ronde & ſe termine par un muſeau obtus. Les yeux ſont gros & ſitués ſur les parties latérales de la tête. Les pieds de devant ont quatre doigts inégaux ; les trois extérieurs croiſſent graduellement ; le quatrième eſt à peu près de la même longueur que le ſecond. Les pieds de derrière ſont garnis de cinq doigts ſéparés, mais d'une longueur inégale : le doigt intérieur eſt le plus court ; les trois ſuivans croiſſent par degrés inſenſibles ; le cinquième n'eſt pas plus alongé que le troiſième. Séba a trouvé un individu de cette eſpèce dans le ventre d'un ſerpent originaire d'Amérique. *Laurent. ſpec. med.* 35.

a. M. le Comte de la Cépède a décrit, dans ſon excellent ouvrage ſur *les quadrupedes ovipares*, une raine qu'on conſerve au Cabinet du Roi, & qu'il regarde comme une variété de cette eſpèce ; il la nomme *Raine à tapirer :* c'eſt celle que j'ai fait graver ſur la planche indiquée. La forme extérieure de ce reptile, comparée à celle qui eſt repréſentée dans l'ouvrage de Séba, ne préſente que de légères différences. Le bout des doigts eſt garni de plaques viſqueuſes : le dos tire ſur le rouge ; & on aperçoit de chaque côté deux bandelettes longitudinales, irrégulières, d'un blanc jaunâtre, ou même couleur d'or. *M. le Comte de la Cépède, Hiſtoire Naturelle des quadrup. ovipares, p.* 366, *édit. in-4°.*

* LA R. VERDATRE 5. *H. Viridi-Fuſca H. corpore fuſco, viridi-faſciato : collo utrinquè ſacco conico, viridi-ocellato.*

Le corps brun, avec des bandes tranſverſales : une protubérance conique ſur le cou, ornée de taches vertes en forme d'yeux.

S'il faut juger de cet animal par la figure & la deſcription qu'en a donnée mademoiſelle Mérian, il préſente une forme ovale. Les yeux ſont gros, ſaillans, & placés preſque ſur le ſommet de la tête ; les narines occupent la partie antérieure du muſeau : mais le caractère diſtinctif de cette eſpèce conſiſte dans une excroiſſance conique, qui ſe trouve derrière les yeux. Les pattes de devant ſont courtes, garnies de quatre doigts ſéparés, dépourvus d'ongles, & arrondis à leur extrémité. Le ſommet de la protubérance du cou s'étend juſqu'à l'inſertion des doigts des pieds antérieurs, qui ſont au nombre de quatre : les pattes de derrière en ont cinq ; les quatre extérieurs croiſſent graduellement ; le cinquième eſt le plus court : les uns & les autres ſont dépourvus d'ongles & terminés par des pelotes viſqueuſes. Le fond de la couleur eſt brun, relevé par des taches vertes, irré-

Digitized by Google

gulières, qui repréſentent tantôt des yeux, tantôt des eſpèces d'ondulations. Mademoiſelle Mérian a trouvé cette raine dans les lacs de Surinam ; c'eſt ainſi qu'elle parle des métamorphoſes qu'elle ſubit dans certaines ſaiſons de l'année. « Lorſqu'on veut en obſerver les transformations, il faut mettre de » cette ſemence ſur un gazon, au fond d'un » pot rempli d'eau. La ſemence n'eſt qu'un » petit grain noir, enveloppé de flegme » blanc : ce grain noir informe ſe nourrit de » ce flegme, & acquiert peu à peu quelque » mouvement. Huit jours après, il lui vient » une queue & il nage dans l'eau..... Quel- » ques jours après, il leur vient des yeux ; » enſuite les pattes de derrière ; & huit jours » après, les pattes de devant, qui ſortent de » leur peau. Lorſqu'elles ont les quatre pattes, » leur queue tombe, & reſſemblent parfaite- » ment à une grenouille : elles ſortent de » l'eau, & vont ſur terre. Lorſqu'on fait cette » expérience, il faut de temps en temps re- » nouveler l'eau & le gazon ; & il faut jeter » des miettes de pain dans l'eau, dès qu'on » a remarqué du mouvement dans la ſe- » mence. On trouve cette obſervation dans » une lettre de Leuwenhoek, du 15 ſeptem- » bre 1690, depuis la page 113 juſqu'à 126, » & je l'ai trouvée très-conforme à la mienne ». *Madem. Mérian, Métamorph. des inſect. de Surinam, p. & pl. 56. Surinam.*

* La R. FLUTEUSE 6. *H. Tibiatrix H. corpore flavicante, maculis rubris : veſica, tibiæ inſtar, utrinquè ad latera colli in mare.*

Le corps blanchâtre, moucheté de taches rouges : le mâle a, de chaque côté du cou, une veſſie en forme de muſette. (Pl. 5, fig. 2.)

Cette raine a la tête d'une figure un peu conique ; les yeux gros, ſaillans, ſitués preſque ſur le ſommet de la tête. Sa langue eſt épaiſſe vers l'extrémité antérieure ; elle eſt cependant libre par derrière, autrement elle ne pourroit exécuter les diverſes modulations de ſon coaſſement. Les pieds antérieurs ont quatre doigts de longueur inégale ; le pouce eſt le plus court : ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire. Les uns & les autres, dit Séba, ſont garnis d'ongles plats, ſemblables, par leur conformation, à la feuille de l'*herbe à cueiller* (*cochlearia officinalis*). Le deſſus du corps eſt d'un jaune ſale, parſemé de taches rouges. Cette eſpèce de raine porte, de chaque côté du cou, deux veſſies qui lui ſervent comme de ſoufflet, lorſque, dans les chaleurs de l'été, elle fait entendre, après le coucher du ſoleil, un coaſſement mélodieux. Les Laboureurs aiment à entendre la voix de cet animal, parce qu'il leur annonce le retour du beau temps. Du reſte, tous les mâles n'ont pas ces deux veſſies. Séba prétend qu'on trouve dans ſon pays des grenouilles qui portent des veſſies, mais il obſerve qu'elles ſont plus petites que celles qu'on obſerve ſur les raines d'Amérique. *Séb. 1, pl. 71, fig. 1 & 2. Laurent. ſpec. med. p. 34. L'Amérique & l'Europe.*

* La R. ORANGÉE 7. *H. Aurantiaca H. corpore diluté flavo, ex ruſſo obumbrato : punctis rufis utrinquè dorſum unicâ ſerie includentibus.*

Le corps d'un jaune clair, comme ombré de roux : le dos circonſcrit, de part & d'autre, par une rangée de points roux. (Pl. 5, fig. 3.)

Cette eſpèce reſſemble aſſez à la précédente par ſa conformation extérieure. Sa tête, qui eſt large vis-à-vis les yeux, ſe rétrécit enſuite vers les deux extrémités. Les ouvertures des oreilles ſont grandes, & les yeux fort ſaillans. On trouve quatre doigts libres aux pieds antérieurs ; & cinq à ceux de derrière, réunis par une membrane, & pourvus d'ongles de la même ſtructure que ceux de la *raine fluteuſe*. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un jaune clair, ombré de roux. Il y a, de chaque côté du dos, une rangée de points roux qui ſuivent le rétréciſſement du ventre. Elle vit d'autres petites raines de la même eſpèce. Séba en a trouvé dans ſon eſtomac. *Séb. 1, pl. 71, fig. 3. Laurenti, ſpec. med. 35. Surinam.*

* La R. BOSSUE 8. *H. Gibboſa H. corpore oblongo : pedibus faſciatis : dorſo gibboſo.*

Le corps oblong : les cuiſſes marquées de bandelettes : une boſſe ſur le dos. (Pl. 5, fig. 1.)

Cette raine, dit M. Laurenti, a la tête ronde, aplatie ; les yeux ſaillans ; & ſur le milieu du dos, une boſſe bien ſenſible. Les pattes de devant & celles de derrière ont cinq doigts libres, ſéparés, & garnis à leur extrémité d'une pelote viſqueuſe. Le dos paroît d'un gris cendré : les côtés préſentent une couleur plus ſombre : les cuiſſes & les pieds ſont couverts de bandelettes tranſverſales. *Laurenti, ſpec. med. 33. L'île de Lemnos.*

a. M. Laurenti croit que la grenouille qui eſt décrite & gravée dans le ſecond volume de Séba, *pl.* 70, *fig.* 4, eſt une variété de cette eſpèce. L'aſſortiment & la diſpoſition des couleurs paroiſſent en effet à peu près les mêmes, ſi on excepte quelques taches ovales qu'on trouve ſur le dos; mais la différence principale que je remarque entre ces deux individus, c'eſt que celui de deſſus a cinq doigts aux pieds de devant, tandis que celui-ci n'en a que quatre. *Laurenti, ſpec. med. p.* 33, *Hila Ranæ formis. Surinam.*

* La R. SQUELETTE 9. *H. Sceleton H. corpore macilento, aureo-flavo; rarâ in dorſo rubedine.*

Le corps maigre & d'un jaune doré; le dos eſt parſemé, çà & là, de quelque teinte rouge. (Pl. 7, fig. 4), *ſous le nom de C. agua.*

Nous ne connoiſſons pas d'autre détail ſur la conformation de cette eſpèce de raine; mais ſi la figure qu'en a donnée Séba eſt exacte, nous pourrions ajouter que ſon corps eſt très-maigre; ſes cuiſſes & ſes pieds, dans leur plus grande épaiſſeur, n'ont pas plus de trois lignes. Les pattes de devant ont quatre doigts ſéparés, & appuyés ſur une main aſſez large; le pouce eſt le plus court. Les pieds de derrière ont cinq doigts qui paroiſſent également diſtincts & ſéparés; le cinquième extérieur eſt le plus court; le quatrième ſurpaſſe tous les autres en longueur; les autres croiſſent graduellement depuis le premier juſqu'au quatrième. Sur le milieu du dos, on voit quelques légères teintes rouges, inclinées les unes vers les autres, & qui ſe réuniſſent en formant des angles, dont le ſommet eſt dirigé vers l'anus. Cette eſpèce paroît beaucoup ſe rapprocher de la *grenouille tachetée. Séb.* 1, *pl.* 73, *fig.* 3. *Laurenti, ſpec. med. p.* 35. *Le Breſil.*

IIIe. GENRE.

CRAPAUD, *Bufo. Laurenti, ſpec. med.* 25.

Corpus quadrupes, nudum, orbiculare, verrucoſum, aut puſtuloſum, ſordidis ſæpè coloribus obumbratum.

Caput ſubrotundum, vix diſtinctum. Oculi prominentes, rubentes; pupillâ anguſtatâ in rimam. Oris rictus amplissimus: maxillæ edentulæ: lingua anticè adhærens, poſticè libera. Aures membranâ tectæ.

Dorſum convexum, lateribus tumido-inflatis.

Abdomen infimum ventricoſum.

Pedes anteriores tetradactyli, fiſſi, breviſſimi; pedes poſteriores ſæpiùs palmati, corpore breviores: hinc ſaltus exiguus, tardus.

Cauda nulla.

Ova in tæniam longiſſimam connexa: ex ovo gyrinus, indequè animal. Noctu vagatur; lucem ſolemquè peroſum. Latet per diem in humidis, obſcuris.

Le corps a quatre pattes, nu, arrondi, couvert de verrues ou de puſtules, & obſcurci par des couleurs ſales.

La tête arrondie, à peine ſéparée du tronc. Les yeux rougeâtres, pleins de feu; la prunelle rétrécie. L'ouverture de la gueule très-ſpacieuſe: les mâchoires dépourvues de dents: la langue attachée par devant & libre par derrière. Les oreilles fermées par une membrane.

Le dos convexe, & relevé, de part & d'autre, par deux renflemens.

Le bas du ventre gros.

Les pieds antérieurs garnis de quatre doigts ſéparés l'un de l'autre & très-courts; ceux de derrière ordinairement réunis par une membrane, & moins longs que le corps: de là vient que les mouvemens de cet animal ſont lourds, & qu'il ne ſaute qu'à une très-petite hauteur.

Point de queue.

Les œufs attachés à un cordon très-alongé. De l'œuf, ſort un têtard qui ſe transforme en crapaud. Il ſort la nuit; il ſuit le ſoleil & la lumière; & ſe cache pendant le jour dans les lieux obſcurs & humides.

* Le CRAPAUD RAYON-VERT 1. *B. Variabilis B. corpore verrucoſo, colore mutabili: capite ſubtriangulari.*

Le corps parſemé de verrues & d'une couleur changeante: la tête preſque triangulaire. (Pl. 6, fig. 2.)

On ne peut douter que le crapaud dont il s'agit ici ne ſoit celui qui a été trouvé en Saxe par M. Schreber, puiſque M. Pallas avoue que cet individu étoit conforme à celui qu'il a décrit, & qu'il cite la diſpoſition de ſes couleurs, comme formant le quatrième période des métamorphoſes qu'il ſubit. Sa tête eſt un peu renflée par les côtés poſtérieurs & terminée par deux narines un peu ſaillantes,

ce qui lui donne une forme triangulaire. La bouche eſt dépourvue de dents ; la langue charnue, un peu fourchue à la baſe, & pointue à l'extrémité. Les yeux ſont ſitués très-bas, ſur les parties latérales de la tête ; les paupières ſupérieures ſont à peine ſenſibles. Les pieds de devant ont quatre doigts, marqués à leur baſe d'une verrue conſidérable ; le pouce eſt le plus gros ; les trois autres ſont d'une longueur inégale & dépourvus d'ongles. Les pattes poſtérieures ont cinq doigts réunis par une membrane intermédiaire : ils croiſſent graduellement depuis le premier doigt intérieur juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt de la longueur du troiſième : on trouve le rudiment d'un ſixième doigt aux pieds de derrière. Ce crapaud change de couleur comme le caméléon. Son dos paroît d'abord blanc, couvert de taches vertes, irrégulières, & de verrues jaunes. Lorſqu'on le touche & qu'on l'irrite, le corps ſe gonfle, & le fond de ſa couleur ſe change en un gris cendré. Si on l'expoſe aux rayons du ſoleil, les taches diſparoiſſent ; & on ne voit plus à leur place qu'une teinte uniforme & cendrée. Lorſqu'il eſt engourdi par les froids de l'hiver, on aperçoit une couleur de chair entre les taches vertes dont le corps eſt panaché. Les individus conſervés dans l'eſprit de vin ſont d'un gris jaune, tacheté d'un brun olivâtre. Il règne ſur les côtés une ligne brune ; les verrues ſont d'un jaune ſale : il y a quelques petites taches ſur le ventre. M. Edler, qui a fait les obſervations que nous avons rapportées ſur les changemens de couleur, ajoute que ſon coaſſement imite le bruit d'une porte qui n'eſt pas graiſſée (*Knarrend*). Sa longueur ordinaire eſt d'environ deux pouces trois lignes. *Laurenti, ſpec. med. p.* 27, *Bufo Schreberianus. Pall. ſpicil. Zool. faſc.* 7, *p.* 1. *Hiſt. Nat. des quad. ovip. de M. le Comte de la Cépède, p.* 588. *La Saxe, l'Allemagne.*

* Le C. COULEUR DE FEU 2. *B. Igneus B. corpore verrucoſo ; ſuprà olivaceo & maculis nigris conſperſo ; ſubtùs albido, cæruleſcente, punctis lætè miniatis.*

Le corps couvert de verrues, olivâtre, & panaché de taches noires en deſſus ; par deſſous, d'un blanc bleuâtre, moucheté de taches d'un beau vermillon. (Pl. 6, fig. 5 & 6.).

C'eſt le plus petit de tous les crapauds. Les deux figures que nous en donnons repréſentent à peu près la grandeur naturelle de ce reptile. Sa tête eſt aplatie comme le corps, & ſe termine par un muſeau arrondi. Les yeux ſont gros, ſaillans, & placés preſque ſur le ſommet de la tête. Ces organes préſentent un phénomène très-ſingulier : lorſque l'animal eſt dans l'obſcurité, ſa prunelle eſt orbiculaire ; mais expoſé au ſoleil, il la contracte au point qu'elle prend alors une figure triangulaire, dont le contour eſt doré : le reſte de l'œil eſt d'un jaune brun. Les pieds de devant ont quatre doigts diſtincts & ſéparés ; ceux de derrière en ont cinq réunis, juſqu'à leur extrémité, d'une membrane intermédiaire : ils croiſſent en longueur depuis le pouce juſqu'au quatrième doigt ; le cinquième eſt de la longueur du troiſième. Tout le corps eſt couvert de verrues qui varient en couleur & en grandeur : celles du dos ont la couleur du fond ; celles de l'abdomen, qui ſont les plus ſaillantes, préſentent une couleur blanche ; celles de la gueule ſont d'un blanc de lait. De plus, le dos eſt olivâtre, & obſcurci par des taches ſombres ; le deſſous du corps, la gueule, les pattes, & la plante des pieds ont des taches d'un beau vermillon, ſur un fond d'un blanc bleuâtre : on voit ſur les doigts des pieds poſtérieurs & ſur les pattes antérieures, des bandelettes tranſverſales. Lorſqu'il eſt ſur le bord d'une rivière, & qu'on l'approche, il s'élance dans l'eau, comme fait la *grenouille ;* & quand il eſt éloigné de l'eau, il ſe tapit contre terre comme pour ſe cacher. Son coaſſement entrecoupé reſſemble à la voix d'une perſonne qui rit. Il aime à ſe tenir au ſoleil ſur le bord des eaux ; & la femelle pond ſes œufs par pelotons, & non point diſpoſés à la file les uns des autres, comme ſont ordinairement les crapauds. *Roeſel, pl.* 22 *&* 23. *Les marais du Danube.*

a. M. Laurenti a vu une variété de cette eſpèce qui avoit le ventre noir, avec des points & des taches d'un beau blanc. *Laur. ſpec. med.* p. 29 & 129.

Le C. GOITREUX 3. *B. Ventricoſus B. corpore tuberculato, fuſco ; rugis tribus longitudinalibus in dorſo poſteriori : jugulo prominulo.*

Le corps hériſſé de tubercules, & d'une couleur brune ; la partie poſtérieure du dos ſillonnée par trois rides longitudinales : un gonflement à la gorge.

Ce crapaud a une tête demi-ſphérique,

avec des yeux saillans, & un tronc d'une forme arrondie. Le ventre est gros, & la région des hypocondres très-enflée. La partie supérieure du cou est chargée de tubercules disposés sur des lignes longitudinales; l'extrémité du dos est marquée de trois lignes relevées en saillie, qui se dirigent vers l'anus. On observe, sur le devant de la poitrine, une grosse verrue très-saillante. Les pieds de devant ont quatre doigts séparés; les deux extérieurs sont réunis à la base: ceux de derrière en ont six, en comptant le pouce qui est très-court; le cinquième doigt est fort long. Tout le corps de cet animal est brun. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 48, *s. n.* 355, *Rana Ventricosa. Laurent. spec. med.* 26. *L'Inde.*

Le C. PIPA 4. *B. Pipa B. corpore tuberculis conspersо, nigrescente: digitis anticis, apice quadridentatis; posticis unguiculatis, palmatis.*

Le corps hérissé de tubercules & noirâtre: les doigts des pieds antérieurs divisés au sommet en quatre petites dentelures; ceux de derrière garnis d'ongles & réunis par une membrane. (Pl. 7, fig. 2.)

Le tronc de cet animal a une forme elliptique. Sa tête, qui est inclinée à l'égard du dos, s'étend de chaque côté en pointe obtuse, dirigée horizontalement; ensuite elle se rétrécit en un sommet obtus vers sa partie antérieure: en sorte que dans son ensemble, elle présente une figure triangulaire. Les yeux sont situés vers le milieu de la mâchoire supérieure; ils sont petits, un peu arrondis, & très-écartés l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule est réserrée de bas en haut, mais fort large en travers. Les pieds de devant ont quatre doigt alongés, libres, dépourvus d'ongles, & terminés par quatre petites divisions aiguës; les pieds de derrière en ont cinq garnis d'ongles & d'une membrane intermédiaire. Le fond de la couleur est d'un brun plus ou moins foncé, avec de très-petites taches rousses ou rougeâtres. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est beaucoup plus grande. Celle qu'on voit au Cabinet du Roi a cinq pouces quatre lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. On a remarqué aussi qu'elle a les quatre divisions qui terminent les doigts des pieds antérieurs, plus sensibles que dans le mâle. La régénération du *Pipa* offre un phénomène des plus extraordinaires. Aussi-tôt que la femelle a pondu ses œufs, le mâle les ramasse avec ses pattes, les étend sur le dos de la femelle, & les arrose d'une liqueur qui les féconde, & qui forme, en s'épaississant, des espèces de cellules autour de la coquille. Là, les œufs grossissent, les petits éclosent, & sortent de leurs cellules après avoir passé par l'état de têtard. On a compté sur le dos d'un *Pipa* femelle deux cent vingt cellules; chacune renfermoit son embryon. Les Nègres mangent ces crapauds avec avidité. *Linn. s. n.* 354. *Laurenti, spec. med.* 24. *Surinam.*

* Le C. AGUA 5. *B. Agua B. corpore verrucoso; suprà cinereo-flavescente, maculis subrufis nebulato; subtùs glabro: gutture quasi collare instructo.*

Le corps couvert de verrues & d'un gris jaunâtre en dessus, avec des taches roussâtres; lisse par dessous: une espèce de collier sous la gorge.

C'est un gros crapaud d'une forme circulaire. Sa tête est courte, & terminée en avant par un museau obtus: ses yeux sont gros, étincelans. La tête est séparée du tronc par une espèce de collier qui fait le tour du cou. Les pieds antérieurs ont quatre doigts distincts & larges à leur extrémité; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane intermédiaire: les quatre doigts intérieurs croissent graduellement; le premier & le dernier sont les plus courts. La surface supérieure du corps est chargée de verrues, & parsemée de taches roussâtres, disposées comme par flammes; le dessous du corps est lisse, mais orné de taches de la même couleur. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a sept pouces quatre lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. On a gravé la *Raine squelette*, au lieu du *Crapaud agua*, sur la *pl.* 7, *fig.* 4. Nous nous sommes aperçus trop tard de cette erreur, & nous n'avons pu la corriger. *Laurent. spec. med. p.* 26, *bufo Brasilienſis. M. le C. de la Cépède, Hist. Nat. des quadrup. ovip.* 606. *L'île de Cuba, le Brésil.*

* Le C. MARBRÉ 6. *B. Marmoratus B. corpore suprà ex rubro & cinereo, marmoris instar, variegato: abdomine flavo, maculis nigris conspersо.*

Le corps marbré de rouge & de gris en dessus; le ventre jaunâtre, parsemé de taches noires. (Pl. 7, fig. 5.)

Celui-ci ressemble un peu à l'*Agua*, mais il est beaucoup plus petit. Les proportions

de la tête, la diſpoſition des doigts, leur longueur reſpective ſont à peu près les mêmes ſur l'un & ſur l'autre : ils ne diffèrent entre eux que par la taille & la diſtribution des couleurs. *Séb.* 2, *pl.* 71, *fig.* 4 & 5. *Laur. ſpec. med.* 29. *Surinam.*

* Le C. BRUN 7. *B. Fuſcus B. corpore lævi, maculis fuſcis, confluentibus variegato : vittâ longitudinali, candicante in medio dorſo.*

Le corps liſſe, parſemé de taches brunes, rapprochées les unes des autres : une bandelette longitudinale, blanchâtre ſur le milieu du dos. (Pl. 6, fig. 3.)

Suivant l'obſervation de Roeſel, la tête de ce reptile eſt plus convexe que celle des autres eſpèces de ce genre. Ses yeux, qui ſont d'un jaune pâle, offrent encore une particularité qu'on ne remarque point dans les autres crapauds : la fente que forme la paupière en ſe contractant, eſt ſituée perpendiculairement, au lieu d'être tranſverſale. Les doigts des pieds antérieurs ſont au nombre de quatre ; on en compte cinq à ceux de derrière : ils croiſſent graduellement depuis le pouce juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt à peu près de la longueur du troiſième : ils ſont réunis, preſque juſqu'à l'extrémité, par une membrane intermédiaire. Sous la plante des pieds poſtérieurs, on trouve un faux ongle qui a la dureté de la corne. L'aſpect de cet animal préſente à peu près la figure d'une carte géographique, par la diſpoſition des taches brunes, irrégulières, dont le corps eſt couvert. Les plus larges & les plus foncées en couleur occupent le milieu du dos ; celles des côtés ſont moins foncées & vont en diminuant de grandeur : chaque tache eſt bordée d'une teinte plus ſombre ; le fond eſt d'une couleur blanchâtre. La ſurface du dos eſt partagée, dans toute ſa longueur, par une bandelette un peu plus claire. Lorſque ce crapaud eſt irrité, il exhale une odeur fétide qui participe de celle de l'ail & qui fait pleurer. Geſner prétend qu'il eſt très-venimeux, & qu'il a vu mourir une femme qui avoit mangé des herbes imprégnées de ſon venin. Kœſel aſſure que lorſqu'on ſaiſit ce crapaud par la cuiſſe, il pouſſe des cris ſemblables au miaulement du chat, & qu'il répand à l'inſtant ſon odeur empoiſonnée. La figure que nous avons indiquée repréſente le mâle & la femelle pendant leur accouplement. On voit au-deſſous les œufs que jette la femelle, ils ſont collés enſemble par une matière glaireuſe, & forment un long cordon. *Raſ. pl.* 18. *Laurent. ſpec. med. p.* 122.

* Le C. RIEUR 8. *B. Ridibundus B. corpore partim verrucoſo, maculis fuſcis variegato : vittâ longitudinali flavâ aut viridi in medio dorſo.*

Le corps couvert en partie de verrues & de taches brunes : une bandelette longitudinale, tantôt jaune, tantôt verte, ſur le milieu du dos.

De l'aveu des Naturaliſtes, ce reptile eſt un des plus gros de cette famille ; il pèſe quelquefois plus d'une demi-livre. Il a le corps arrondi, ramaſſé ; la tête ſur-tout très-large. La paupière ſupérieure eſt ronde & couverte de pores ; celle de deſſous eſt remplacée par une bordure épaiſſe. Le dos eſt parſemé d'une multitude de pores ; & les côtés, d'un grand nombre de verrues ; le ventre eſt liſſe. On compte quatre doigts diſtincts & ſéparés aux pieds de devant ; & ſix palmés à ceux de derrière : les uns & les autres ſont arrondis, dépourvus d'ongles, & garnis en deſſous de tubercules. Le fond de la couleur eſt d'un gris cendré, marqué de pluſieurs grandes taches brunes, entre leſquelles il y en a de plus petites. La ſurface du dos eſt comme partagée, dans toute ſa longueur, par une ligne tantôt jaune, tantôt verdâtre. La partie poſtérieure du corps eſt rayée en deſſus ; par deſſous, elle eſt blanchâtre & ornée de raies brunes. Le coaſſement de ce crapaud reſſemble à celui d'un homme qui rit à une grande diſtance. M. le Comte de la Cépède prétend, peut-être avec raiſon, que ce crapaud doit être confondu avec le *brun* ; cependant ſes verrues, les pores, la diſpoſition des taches, les raies de la partie poſtérieure du corps, la couleur de la bandelette du dos, le nombre des doigts des pieds de derrière, le ſon de ſa voix, & le ſilence que garde M. Pallas ſur l'odeur qu'il exhale, m'ont déterminé à en faire une eſpèce particulière. *M. Pall. Suppl. à ſon voy. Hiſt. Nat. des quadrup. ovip. de M. le Comte de la Cépède, p.* 590. *Les bords du Wolga, du Jaik, les environs de la mer Caſpienne.*

* Le C. PUSTULEUX 9. *B. Puſtuloſus B. corpore veſiculis flavicantibus conſperſo ; ſuprà ex ruſo-cinereo utrinquè maculato ; ſubtùs griſeo, maculis fuſcis variegato.*

Digitized by Google

Le corps hériſſé de puſtules jaunâtres; la ſurface ſupérieure d'un roux cendré, avec des taches de part & d'autre; le ventre gris, tacheté de brun. (Pl. 7, fig. 1.)

La tête de ce crapaud eſt arrondie dans tous les ſens; ſa circonférence ne fait à peu près que la moitié de celle du ventre. Les yeux ſont gros, & la gueule très-ſpacieuſe. Les pieds de devant ſont diviſés en quatre doigts longs, pointus, & comme garnis d'épines: le ſecond égale en longueur le troiſième; le premier eſt auſſi long que le dernier. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane; le deuxième extérieur eſt le plus long. La tête, le dos, & les pieds ſont couverts de puſtules jaunâtres ou d'un blanc de lait, ſuivant M. Laurenti; les plus grandes ſe trouvent ſur la tête & ſur les pieds de devant. *Laurent. ſpec. med. p.* 26. *Les Grandes-Indes.*

Le C. CORNU 10. *B. Cornutus B. corpore muricato, flavicante, faſciato: ſupercilliis conicis: digitis poſticis in mare ſemi-palmatis; in fœmina liberis.*

Le corps hériſſé d'épines, jaunâtre, & marqué de pluſieurs bandelettes: les paupières en forme de cône: dans les mâles, les doigts des pattes poſtérieures réunis par une membrane juſqu'à la moitié de leur longueur; dans les femelles, ils ſont ſéparés. (Pl. 7, fig. 3.)

Il n'y a pas peut-être dans la Nature d'animal plus hideux que celui-ci. Sa tête fait à peu près le tiers de ſa longueur: l'ouverture de ſa gueule eſt auſſi large que le tronc; la langue eſt épaiſſe, adhérente au palais: les narines occupent le milieu de l'eſpace qui ſépare les yeux de l'extrémité de la mâchoire ſupérieure; ſes paupières ont la forme d'un cône aigu, très-alongé, au milieu duquel les yeux ſont placés. Cette conformation, ſi extraordinaire, fait paroître ce reptile armé de deux cornes, & lui donne un aſpect affreux. Le tronc, réuni avec la tête, a une forme ovale; ſa plus grande épaiſſeur eſt vis-à-vis les pieds antérieurs; enſuite il s'amincit vers les deux extrémités. On voit de chaque côté quatre plis relevés en ſaillie, qui s'étendent ſur la longueur du dos; le plus bas, qui eſt auſſi le plus ſaillant, ſépare le dos du ventre. Un dernier caractère met le comble à ſa difformité. Lorſqu'il eſt adulte, la ſurface ſupérieure du tronc & des membres ſe couvre d'une infinité d'aiguillons très-pointus. Il a quatre doigts ſéparés aux pieds antérieurs; ceux de derrière en ont cinq réunis juſqu'à la moitié de leur longueur par une membrane intermédiaire. Selon Séba, la femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a tous ſes doigts diſtincts & ſéparés. Le doigt intérieur de chaque pied, étant très-écarté des autres, donne à ces pattes une reſſemblance imparfaite avec la main de l'homme. Le fond de la couleur eſt jaune; des bandelettes brunes ſont placées en long ſur le dos, & en travers ſur les pattes & ſur les doigts: une large bande blanchâtre s'étend depuis la nuque juſqu'à l'anus. *Linn. ſ. n.* 356. *Séb.* 1, *pl.* 72, *fig.* 1 & 2. *La Virginie, Surinam.*

Le C. COMMUN 11. *B. Vulgaris B. corpore cinereo-plumbeo, tuberculis rubellis exaſperato: prominentiâ molli utrinquè ad latera colli.*

Le corps d'un gris livide, hériſſé de puſtules rougeâtres: une éminence molle, de part & d'autre, ſur les parties latérales du cou. (Pl. 6, fig. 1.)

C'eſt encore un des plus hideux & des plus difformes de tous les animaux. En voyant ſon corps ramaſſé, arrondi, lourd, & couvert de puſtules, on eſt tenté de le prendre pour un produit fortuit de l'humidité & de la pourriture, ou pour un de ces jeux bizarres qui échappent à la nature. Sa tête eſt groſſe, & ſe termine par un muſeau obtus & arrondi: ſes yeux ſont gros, pleins de feu, & garnis de paupières ſaillantes: ſa gueule eſt bordée de gencives raboteuſes, qui retiennent fortement ce qu'elles ont ſaiſi. Le principal caractère diſtinctif de cette eſpèce conſiſte dans une excroiſſance en forme de rein, percée de pluſieurs pores, & ſituée ſur les parties latérales de la tête, au deſſus des oreilles. Les pieds de devant ont quatre doigts diſtincts & ſéparés; ceux de derrière en ont cinq réunis, juſqu'à la moitié de leur longueur, par une membrane intermédiaire: les deux doigts du milieu ſont les plus longs; le pouce eſt gros & très-court. Le dos eſt convexe, & le ventre paroît toujours enflé. On a remarqué que les verrues puſtuleuſes dont le corps eſt hériſſé, ſont plus élevées ſur le dos, ſur les feſſes; & qu'elles diminuent ſenſiblement en nombre & en groſſeur, à meſure qu'elles approchent du ventre: on voit couler de ces puſtules une liqueur laiteuſe, dont le contact n'eſt point dangereux, comme on l'a cru pendant long-temps. Les couleurs de ce reptile

reptile varient dans les différentes saisons de l'année. Au printemps, la surface supérieure est ordinairement brune; ensuite elle devient olivâtre, noire, ou mélangée de rouge & de jaune. Les excroissances du cou sont toujours brunes. En général, les femelles n'ont pas des couleurs si foncées; le dos est brunâtre, tacheté de noir. Le crapaud a les membres si disproportionnés, qu'il ne peut point marcher; on le voit se traîner lentement dans les eaux croupissantes, dans les fumiers, dans les caves, ou dans les antres profonds qu'il habite. Ceux qu'on trouve en Europe sont gros à peu près comme le poing; mais il y en a à la côte de Guinée qui ont la circonférence d'une assiette. La figure que nous avons donnée est défectueuse, en ce qu'elle ne représente que trois doigts aux pieds de devant; & trois aux pieds de derrière, dépourvus de la membrane intermédiaire. *Linn. s. n.* 354. *L'Europe, l'Afrique.*

* Le C. BUFINA 12. *B. Bufina B. corpore subverrucoso, griseo, suprà maculis virentibus: capite simo: pustula ponè oculos sinuata. Oth. Frid. mull. Zool. dan. prodr. p.* 35.

Le corps parsemé de verrues, d'une couleur grise, avec des taches vertes sur le dos: la tête terminée par un museau court: une pustule échancrée derrière les yeux.

Ce sont là tous les caractères que M. Muller attribue à ce crapaud qu'il a découvert le premier, & qu'il distingue de l'espèce précédente: il ne dit point dans quel pays on le trouve.

* Le C. VERT 13. *B. Viridis B. corpore verrucoso, viridi-maculato: verrucis macularum concoloribus; intervallorum rubris; intermediis bicoloribus.*

Le corps couvert de verrues & tacheté de vert: les verrues sont de la même couleur que les taches; celles des intervalles sont rouges; & celles qui sont situées en partie sur les taches vertes, & en partie sur les intervalles, participent de la couleur verte & de la couleur rouge.

Le corps de ce reptile est ramassé, arrondi, & parsemé de verrues, excepté sur le devant de la gueule & sur les extrémités des pieds. Ses yeux sont saillans, comme dorés, & garnis de paupières demi-globuleuses, marquées d'une tache noire. Les pieds antérieurs ont quatre doigts libres, dirigés en dedans; ceux de derrière en ont cinq réunis à la base par une membrane intermédiaire; les quatre intérieurs croissent graduellement; le quatrième est le plus long; le cinquième est de la longueur du second. M. Pallas observe qu'il y a, de part & d'autre, à la racine des pieds, un petit durillon, qui semble constituer deux nouveaux doigts. Suivant M. Laurenti, le fond de la couleur est d'un blanc livide, parsemé, sur la surface supérieure, de taches vertes, légèrement ponctuées, entourées d'une ligne noire, & souvent réunies ensemble. Les verrues dont le corps est couvert prennent la couleur des taches sur lesquelles elles sont appuyées; celles du ventre sont livides. Selon M. Pallas, le dessus est d'un gris cendré bleuâtre, marqué de plusieurs taches brunes ou noirâtres, quelquefois rondes, souvent irrégulières; le dessous du corps est blanc. Les deux reptiles décrits, l'un par M. Pallas, sous le nom de *Rana sitibunda*, & l'autre par M. Laurenti, sous la dénomination de *Bufo viridis*, présentent si peu de différence, qu'ils ne sont tout au plus que deux varietés de la même espèce. Ce crapaud se cache, pendant le jour, dans les fentes des rochers, & ne sort que la nuit. *Laurent. spec. med. p.* 27 & 111. *Pall. It. vol.* 2. *Vienne en Autriche, les déserts du Jaïk.*

Le C. CRIARD 14. *B. Musicus B. corpore verrucoso, lurido fuscoque maculato: humeris gibbis, punctatis: pedibus anticè & posticè quinque-digitatis.*

Le corps couvert de verrues, moucheté de brun & de livide: les épaules relevées en bosse, & criblées d'une infinité de petits trous: cinq doigts aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière.

Ce crapaud est un des plus gros que l'on connoisse. La paupière supérieure est ridée & hérissée de verrues. L'épaule forme, de chaque côté, une saillie ovale, criblée d'une infinité de petites cavités. Les cuisses & le ventre sont couverts d'une multitude d'aspérités. Les pieds de devant ont cinq doigts; ceux de derrière en ont le même nombre, mais réunis, à leur base seulement, par une membrane intermédiaire. Les ongles sont à peine sensibles. Cet animal ne cesse de coasser le soir & pendant toute la nuit, ce qui lui a fait donner le nom de *crapaud criard. Linn. s. n.* 354, *Rana musica. Les eaux douces de Surinam.*

Le C. BOSSU 15. *B. Gibbosus B. corpore rugoso, albo cinereoque vario: teniâ longitudinali subfuscâ, utrinque laciniatâ in dorso.*

Le corps ridé, mélangé de blanc & de gris : une bande brune ſur le dos, longitudinale, & découpée de part & d'autre. (Pl. 6, fig. 7.)

La tête de ce reptile eſt petite, obtuſe, & enfoncée dans la poitrine. Son corps ridé, mais ſans verrues, eſt ovale, & nué de blanc & de gris. Sur le milieu du dos, on voit une bande un peu pâle, dentelée de part & d'autre, qui ſe prolonge vers l'anus. Les pieds de devant ſont garnis de quatre doigts libres, ſéparés, & ſans ongles ; le troiſième du côté extérieur eſt le plus long. Les pieds de derrière ont ſix doigts également diſtincts ; le premier doigt extérieur eſt le plus court, & le ſecond du même côté eſt le plus long de tous. L'anus du *Boſſu* n'eſt point ſaillant, comme celui des autres crapauds. La figure que nous donnons ici repréſente la grandeur naturelle de l'animal ; nous l'avons tirée de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède, qui a fait graver un individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi. *Linn. ſ. n. 355. Rana Gibboſa Laurent. ſpec. med. 27. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quadrup. ovip. p. 599. Les Indes orientales.*

* Le C. CALAMITE 16. *B. Calamita B. corpore olivaceo, puſtulato : lineâ ſulphureâ longitudinali in medio dorſo ; tæniâ utrinquè flavo-rubrâ, rivulatâ, laterali.*

Le corps olivâtre & couvert de puſtules : une ligne longitudinale, couleur de ſoufre, ſur le milieu du dos ; une bandelette mêlée de jaune & de rouge s'étend, comme par ondulations, de chaque côté du corps. (Pl. 6, fig. 4.)

L'enſemble du corps préſente à peu près les mêmes dimenſions qu'on obſerve ſur le *crapaud brun* ; mais on trouve des caractères qui le diſtinguent eſſentiellement de toutes les autres eſpèces de ce genre. Son dos eſt couvert de puſtules brunes ſur le dos, rouges vers les côtés, d'un rouge pâle près des oreilles, & d'une couleur de chair vers les angles de la gueule, où elles ſont groupées. La ſurface ſupérieure du corps n'eſt pas moins diverſifiée que la couleur des puſtules. Le dos eſt olivâtre, & marqué, depuis l'extrémité de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'anus, d'une ligne couleur de ſoufre ; on obſerve auſſi de chaque côté, depuis l'œil juſqu'à l'origine des cuiſſes, une bandelette d'une largeur inégale, formant diverſes ondulations & une dentelure en ſes bords : ſa couleur, qui eſt d'un rouge clair, mélangé de jaune, prend une teinte plus foncée vers les parties inférieures ; les côtés du ventre, les quatre pattes, & le tour de la gueule, ſont parſemés de pluſieurs taches inégales & olivâtres, ſur un fond cendré. Ce crapaud eſt remarquable, ſur-tout par la conformation des pieds ; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière cinq : les uns & les autres ſont dépourvus de la membrane intermédiaire, & leur extrémité eſt garnie d'une peau dure comme la corne. De plus, les pieds de devant ont, à l'endroit qui correſpond à la paume de la main, deux eſpèces de faux ongles, dont le *Calamite* ſe ſert pour grimper. Il court comme les rats, & monte juſqu'à la hauteur de trois pieds, le long des murs, pour regagner la retraite. Lorſqu'on le tourmente, il lance une liqueur qui a une odeur ſemblable à celle de la poudre enflammée, mais beaucoup plus forte. Roeſel préſume que cet animal eſt venimeux. *Laur. ſpec. med. p. 27.*

SECONDE CLASSE.

Reptiles qui ont une queue.

Ier. GENRE.

TORTUE, *Teſtudo. Linn. ſ. n. 350.*

Corpus quadrupes, teſtâ dorſali oſſeâ, cartilagineâ vel coriaceâ obtectum ; ſubtùs ſterno oſſeo veſtitum.

Caput ovatum, ſubconicum, ſæpè apice roſtratum. Collum cylindricum, rugoſum.

Oculi laterales prominentes. Maxilla ſuperior inferiore paulò longior. Dentium loco, maxillæ dentato-crenatæ. Aures ſquamis clauſæ.

Teſta duabus conſtat laminis ; ſuperiore ſcilicet & inferiore. Superior in aliis, fornicis inſtar, concava ; in quibuſdam depreſſior ; inferior complanata : utraque ſcutellis inſtructa.

Pedes quatuor ſquamoſi, unguiculati : in marinis pinniformes ; in paluſtribus obtuſi, indiviſi ; in terreſtribus verò fiſſi.

Cauda brevis, conica, baſi rugoſa, apice dura.

Ova ponunt quæ aut ſub arenâ reconduntur, aut aquis ad littora ſtagnantibus ſupernatant : ibique incubationis cura ſoli relinquitur. Ex ovo prodeunt perfectiſſima jam animalia.

Le corps à quatre pattes, revêtu ſur le dos d'une écaille oſſeuſe, cartilagineuſe, ou ſemblable à du cuir ; & couvert en deſſous d'un plaſtron oſſeux.

La tête ovale, conique, quelquefois terminée par un bec. Le cou cylindrique, pliſſé. Les yeux gros & ſitués ſur les parties latérales de la tête. La mâchoire ſupérieure un peu plus avancée que celle d'en bas. A la place des dents, les mâchoires crénelées en forme de dentelure. Les oreilles fermées par des écailles.

La couverture qui enveloppe le corps eſt compoſée de deux écailles ; l'une ſupérieure, l'autre inférieure. L'écaille ſupérieure eſt concave, comme une eſpèce de voûte, dans quelques individus ; & moins convexe dans d'autres. L'écaille inférieure eſt entièrement plate : l'une & l'autre de ces écailles ſont garnies de pluſieurs pièces.

Quatre pattes écailleuſes & armées d'ongles : elles ſont en forme de nageoires dans les tortues de mer ; obtuſes & ramaſſées dans les tortues des marais ; diviſées en doigts diſtincts & ſéparés dans les tortues de terre.

La queue courte, conique, ridée à la baſe, d'une conſiſtance dure au ſommet.

Les tortues pondent des œufs qu'elles cachent dans le ſable, ou qu'elles dépoſent ſur la ſurface des eaux ſtagnantes : là, ils écloſent ſous l'influence du ſoleil. Les petits ſortent tout formés du centre de l'œuf.

* *Eſpèces qui ont les pieds en forme de nageoires.*

LA TORTUE FRANCHE 1. *T. Mydas T. pedibus pinni-formibus : teſtâ cordatâ, margine undulatâ : unguibus palmarum binis ; plantarum ſolitariis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace en cœur, & ondée ſur ſes bords : deux ongles pointus aux pieds de devant ; & un ſeul à ceux de derrière. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête de ce reptile eſt ovale, convexe en deſſus, comprimée par les côtés, en pente, & amincie vers l'extrémité antérieure. Le muſeau ſe termine par une ſaillie arrondie, liſſe, compoſée d'une ſubſtance oſſeuſe : les narines, qui ſont larges, occupent le milieu de cette convexité. Les yeux ſont très-gros, ſaillans, & ovales. La mâchoire ſupérieure eſt beaucoup plus avancée & plus large que l'inférieure. On ne trouve point de dents proprement dites dans la gueule, mais le bord des mâchoires eſt crénelé en forme de cils. Le cou eſt nu, alongé, flexible. La carapace, qui a ordinairement quatre ou cinq pieds de long, ſur trois ou quatre de large, eſt en forme de cœur, entourée de lames, dont les plus grandes ſont les plus éloignées de la tête ; & qui, terminées à l'extérieur par des lignes courbes, ſont paroître ce même bord comme ondé : le diſque de cette couverture eſt compoſé de lames, dont le nombre & la figure varient ſuivant l'âge, & peut-être ſuivant le ſexe de l'individu. Le plaſtron eſt moins dur & plus court que la carapace ; il eſt garni de vingt-trois ou vingt-quatre pièces diſpoſées ſur quatre rangées. Les pieds de devant ſont très-alongés, & pourvus de doigts réunis par une membrane. Aux pieds de derrière, le premier doigt, qui eſt le plus court, eſt le ſeul qui ſoit garni d'un ongle aigu & bien apparent ; le ſecond doigt a un ongle plus petit, plus arrondi ; les trois autres n'en ont que de membraneux & peu ſenſibles ; tandis qu'aux pieds de devant, les deux doigts intérieurs ſont garnis d'ongles aigus ; & les trois autres, d'ongles membraneux. La queue eſt très-courte, d'une figure conique ; elle eſt recouverte par la carapace. Lorſque l'animal eſt dans l'eau, la ſurface ſupérieure du corps paroît d'un brun clair, tacheté de jaune. Cette eſpèce de tortue eſt

fort commune à l'île de l'Aſcenſion. M. de Saint-Pierre, qui y a paſſé en mars 1771, à ſon retour de l'île de France, nous a donné des détails fort intéreſſans ſur la manière dont on prend ces animaux. « Nous fûmes, dit-il, » dans la grande anſe attendre les tortues. » Nous étions couchés ſur le ventre, dans » le plus grand ſilence. Au moindre bruit, » cet animal ſe retire. Enfin nous en vîmes » ſortir trois des flots ; on les diſtinguoit » comme des maſſes noires qui grimpoient » lentement ſur le ſable du rivage. Nous » courûmes à la première ; mais notre impa- » tience nous la fit manquer : elle redeſcendit » la pente & ſe mit à la nage. La ſeconde » étoit plus avancée & ne put retourner ſur » ſes pas ; nous la jetâmes ſur le dos. Dans » le reſte de la nuit & dans la même anſe, » nous en tournâmes plus de cinquante, » dont quelques-unes peſoient cinq cents » livres. Le rivage étoit tout creuſé de trous, » où elles pondent juſqu'à trois cents œufs » qu'elles recouvrent de ſable, où le ſoleil » les fait éclore..... Sur les dix heures du » matin, la chaloupe vint embarquer les tor- » tues. Comme la lame étoit groſſe, elle ſe » mouilla au large, & avec une corde placée » à terre, en va & vient, elle les tira à elle » l'une après l'autre.

» Cette manœuvre nous occupa toute la » journée. Le ſoir on remit à la mer les tor- » tues qui nous étoient inutiles. Quand elles » ſont long-temps ſur le dos, les yeux leur » deviennent rouges comme des ceriſes, & » leur ſortent de la tête. Il y en avoit plu- » ſieurs ſur le rivage, que d'autres vaiſſeaux » avoient laiſſé mourir dans cette ſituation. » C'eſt une négligence cruelle ». *Voy. à l'île de France, vol. 2, p. 93 & 96. Linn. ſ. n.* 350.

a. Selon Linné, on connoît une variété dans cette eſpèce, dont le caractère diſtinctif conſiſte à n'avoir qu'un ſeul ongle pointu aux pieds de devant & de derrière. *Linn. Amen. Acad.* 1, *p.* 287, *n.* 7.

* La T. ÉCAILLE-VERTE 2. *T. Viridi-ſquamoſa T. pedibus pinni-formibus : teſtâ ovatâ, ſquamis viridibus inſtructâ : unguibus palmarum binis ; plantarum ſolitariis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, couverte d'écailles vertes : deux ongles aux pieds de devant ; & un ſeul à ceux de derrière.

A peine avons-nous des caractères ſuffiſans pour diſtinguer cette tortue des autres eſpèces de ce genre. D'après les obſervations qui ont été communiquées à M. le Comte de la Cepède, il réſulte qu'elle a la tête petite, arrondie, & la carapace garnie d'écailles fort minces, très-tranſparentes, & d'une belle couleur verte : du reſte, elle reſſemble à la *Tortue-Franche* par la forme & par ſes mœurs. On a remarqué encore qu'elle eſt conſtamment plus petite d'environ un quart. Sa chair paſſe pour un mets très-délicat. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p.* 92. *M. Bomare, Dict. d'Hiſt. Nat. tom.* 2. *Dampier, tom.* 1, *p.* 114. *La mer du Sud, le golfe du Mexique, les rivages du Nouveau-Monde, en deçà & en delà de la ligne.*

* La T. CAOUANE 3. *T. Caouana T. pedibus pinni-formibus : teſtâ ovatâ, margine ſerratâ ; ſcutellis mediis poſticè acutis : unguibus palmarum plantarumquè binis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, avec des dentelures en ſes bords ; les pièces du milieu terminées en pointe : les pieds de devant & ceux de derrière garnis de deux ongles.

Cette eſpèce ſurpaſſe en grandeur la *Tortue-Franche* ; elle en diffère encore par la groſſeur de la tête, la grandeur de la gueule, l'alongement & la force de la mâchoire ſupérieure. Suivant Brown, ſon cou eſt épais, couvert d'une peau lâche, ridée, & garnie, de diſtance en diſtance, d'écailles calleuſes. Le tronc eſt ovale, revêtu d'une carapace plus large au milieu & plus étroite par derrière, que dans les autres eſpèces : le contour de cette couverture eſt garni de lames qui forment, à l'extérieur, une dentelure ſemblable à celle d'une ſcie. Le diſque eſt compoſé de trois rangées longitudinales d'écailles : les pièces de la rangée du milieu ſe relèvent en boſſe, & finiſſent poſtérieurement en pointe. Le plaſtron ſe termine, du côté de l'anus, par une ſorte de bande un peu arrondie par le bout ; il eſt garni de vingt-deux ou vingt-quatre écailles. Les pieds de devant ſont plus longs, mais moins larges que ceux de derrière ; les uns & les autres ſont revêtus d'écailles épaiſſes & pourvus chacun de deux ongles aigus. La queue eſt courte. Lorſque l'animal eſt dans l'eau, la carapace paroît jaune, tachetée de noir. On prend des individus qui pèſent juſqu'à quatre cents livres La *Caouane*, étant plus grande & plus forte

Digitized by Google

que les autres tortues, a auſſi plus de hardieſſe & de fierté; elle oſe attaquer les jeunes crocodiles, qu'elle mutile facilement. Il eſt dangereux de l'approcher, parce qu'elle le défend vigoureuſement avec ſes pattes & ſa gueule. Sa chair eſt coriace, huileuſe, rance, ſilandreuſe, & d'un mauvais goût. L'huile qu'elle fournit n'eſt bonne qu'à brûler. Ses écailles, quoique plus grandes que celles du *caret*, n'ont preſque aucune valeur; auſſi cette tortue eſt-elle peu recherchée. *Sloane, voy. aux îles Madères, vol. 2, p. 331. Brown, Hiſt. de la Jamaïque, p. 465. Cetti, Hiſt. Nat. des amphib. de la Sardaigne, p. 13. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p. 95. Les contrées chaudes de l'ancien & du nouveau Continent, les côtes de la Jamaïque, très-fréquemment dans la Méditerranée, auprès de Cagliari en Sardaigne & de Caſtel-Sardo, vers le quarante-unième degré de latitude.*

* La T. NASICORNE 4. *T. Naſicornis T. pedibus pinni-formibus: teſtâ ovatâ, margine ſerratâ; ſcutellis lateralibus tuberculatis: unguibus palmarum plantarumque binis, acuminatis: naſo quaſi cornuto.*

Les pieds en forme de nageoires: la carapace ovale, dentelée en ſes bords; les pièces des rangées latérales garnies d'un tubercule: deux ongles pointus à chacun des pieds de devant & de derrière. (Pl. 3, fig. 3.)

Cette tortue a la tête ovale, un peu convexe en deſſus, couverte d'écailles polygones & de différentes figures. Les yeux ſont très-gros, ſaillans, hors de la tête, & ont le regard porté en avant: ces organes ſont encore environnés de paupières épaiſſes, ridées, & mamelonnées. Le muſeau eſt court, aigu, garni de pointes, & terminé en deſſus par un tubercule d'une ſubſtance molle, au milieu duquel les narines ſont placées. La mâchoire inférieure eſt moins avancée; elle finit en pointe relevée vers celle d'en haut, comme on le voit dans la figure qui eſt placée à côté de celle que nous avons indiquée ci-deſſus. Le cou eſt épais, couvert d'une peau lâche & ridée. Le diſque de la carapace eſt compoſé de treize pièces, tantôt pentagones, tantôt exagones, diſpoſées ſur trois rangées: toutes ces écailles ſont relevées en boſſe; mais celles des deux rangées latérales ſe diſtinguent des autres par une eſpèce de tubercule qui ſe dirige vers l'anus. Le contour de la carapace eſt garni d'environ vingt-quatre à vingt-cinq écailles minces, dentelées en ſcie. Les quatre pattes ſont couvertes d'écailles calleuſes, & munies, ſur leur bord antérieur, de deux ongles aigus. Les pieds de derrière ſont plus arrondis, & moins longs que ceux de devant. La queue eſt conique, & dépaſſe un peu l'extrémité de la carapace. La ſurface ſupérieure de cette tortue eſt brune, avec une teinte un peu plus claire ſur le milieu du diſque: le plaſtron eſt jaunâtre. *Gronou, muſ. p. 85, n. 69. Edw. pl. 105. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p. 103. La Zone torride, les mers du nouveau Continent.*

* La T. TIRSE 5. *T. Triunguis T. pedibus pinni-formibus, omnibus triunguculatis: teſtâ orbiculatâ, in medio rugoſâ; limbo depreſſiore, lævi: naribus cylindricis, elevatis.*

Les pieds en forme de nageoires; trois ongles à chaque pied: la carapace arrondie & hériſſée d'aſpérités dans le centre; aplatie & liſſe en ſes bords: les narines cylindriques & élevées.

C'eſt par ces traits caractériſtiques que Forskal déſigne une eſpèce de tortue aſſez rare, qui habite ſur les rivages du Nil. Ses pieds ſont conformés en nageoires, & munis chacun de trois ongles. Les narines forment une tube cylindrique qui s'élève au deſſus de la tête. *Forskal, deſcript. anim. p. 9.*

La T. CARET 6. *T. Caretta T. pedibus pinni-formibus: teſtâ cordatâ, margine ſerratâ; ſcutellis imbricatis: unguibus palmarum plantarumque quatuor.*

Les pieds en forme de nageoires: la carapace en cœur, dentelée ſur ſes bords; les lames diſpoſées à recouvrement: quatre ongles à chacun des pieds de devant, & autant à ceux de derrière. (Pl. 1, fig. 1; & pl. 4, fig. 1.)

Le *Caret* n'eſt pas auſſi grand que la *Tortue-Franche*. Sa tête, ſon cou, & ſes pieds de devant ſont plus longs que dans les autres eſpèces. La mâchoire ſupérieure avance ſur celle d'en bas; & imite, par ſa conformation, le bec d'un oiſeau de proie: de là vient que les Anglois l'appellent *Bec à faucon*. Suivant Gronou, la carapace eſt arrondie par devant, pointue par derrière, abaiſſée, dentée en ſes bords, & renflée vers le milieu, où elle forme une légère convexité. Le plaſtron eſt arrondi, ſaillant antérieurement, & terminé par une pointe obtuſe: du reſte, cette couverture inférieure preſente

Digitized by Google

une ſurface plane, & couverte, ainſi que la carapace, de lames qui ſont comme rongées ſur leur bord, & qui ſe recouvrent comme les ardoiſes d'un toit. Les écailles du dos ſont minces, liſſes, & tranſparentes; celles du diſque ſont au nombre de treize, & diſpoſées ſur trois rangs. On en compte cinq à la rangée intermédiaire; les deux latérales en ont quatre chacune. Le contour de la carapace, qui eſt beaucoup plus étroit que dans les autres tortues de mer, eſt compoſé ordinairement de vingt-cinq écailles. Les pieds ont la forme de nageoires; & ſont quelquefois garnis chacun de quatre ongles bien apparens. En général, la couverture ſupérieure eſt d'un jaune doré, jaſpé de rouge & de blanc, ou d'un brun preſque noir. C'eſt cette eſpèce qui fournit les belles écailles dont on fait pluſieurs bijoux. Ses œufs fourniſſent un mets délicat. Sa chair a un goût déſagréable; on prétend même qu'elle a une forte vertu purgative, qu'elle cauſe des vomiſſemens violens, & que ceux qui en ont mangé, ſont bientôt couverts de petites tumeurs & attaqués d'une fièvre violente; mais qui opère une criſe ſalutaire, lorſqu'on a aſſez de vigueur pour réſiſter à l'activité du remède. *Linn. ſ. n.* 350, *T. Imbricata. Gron. Zooph.* 72. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 105. *Les mers de l'Aſie, & les contrées chaudes de l'Amérique.*

La T. LUTH 7. *T. Lyra T. pedibus pinniformibus: teſtâ ovali, coriaceâ, longitudinaliter quinque-angulatâ: unguibus palmarum plantarumquè nullis.*

Les pieds en forme de nageoires: la carapace ovale, d'une ſubſtance qui reſſemble à du cuir, & garnie de cinq arêtes longitudinales: point d'ongles aux pieds de devant ni à ceux de derrière.

La carapace de cette tortue fournit un caractère diſtinctif ſi bien marqué, qu'il eſt impoſſible de ne pas la reconnoître. Cette couverture ſupérieure n'eſt point compoſée d'écailles, comme dans les autres eſpèces, mais elle conſiſte dans une peau épaiſſe, qui, par ſa conſiſtance & ſa couleur, reſſemble à du cuir: elle eſt convexe, arrondie dans une partie de ſon contour, relevée par cinq arêtes longitudinales, terminée par derrière en une pointe ſi aiguë & ſi alongée, qu'on croiroit voir une ſeconde queue placée au deſſus de la véritable; cependant elle ne s'étend pas aſſez par devant & par derrière, pour que l'animal puiſſe mettre ſa tête, ſes pattes, & ſa queue à couvert ſous cette armure. Le deſſous du corps eſt aplati & dépourvu de plaſtron apparent. La mâchoire inférieure eſt pointue à ſon extrémité & recourbée; celle d'en haut eſt fendue en deux & reçoit le bout de la mâchoire d'en bas. Les pieds de la *tortue Luth* ne ſont point garnis d'ongles, ſuivant quelques Naturaliſtes; mais M. le Comte de la Cepède a trouvé une membrane en forme d'ongle aux pattes de derrière d'un individu que l'on conſerve au Cabinet du Roi. Il a ſept pieds trois pouces deux lignes de longueur, ſur quatre pieds quatre pouces de large. La tête, les pattes, & la queue ſont couvertes d'une peau dure, épaiſſe, & noirâtre. La carapace d'un animal de cette eſpèce fut employée, par les Inventeurs de la muſique, comme un corps d'inſtrument, ſur lequel ils attachèrent des cordes de boyaux ou de métal, & d'où ils tirèrent des ſons harmonieux: auſſi la *tortue-Luth* eſt-elle conſacrée à Mercure, que l'on a regardé comme l'Inventeur de la lyre. *Linn. ſ. n.* 350, *T. Coriacea. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 3. *La Méditerranée, l'Océan, les côtes du Pérou, du Mexique, & la plupart de celles d'Afrique, qui ſont ſous la Zone torride.*

a. M. Pennant a donné la deſcription & la figure d'une tortue qu'il regarde comme une variété de la précédente; cependant elle diffère du *Luth* par la forme du corps, qui eſt plus arrondie; par ſix rangées de tubercules blancs, qui s'étendent depuis le cou juſqu'à l'extrémité de la carapace; & enfin par la longueur des pattes antérieures, qui ſont auſſi longues que le corps; tandis que celles du *Luth* ne ſont à peu près qu'un cinquième de la longueur totale de l'animal. *M. Penn. Tranſ. philoſ. vol.* 61, *ann.* 1771.

** *Eſpèces qui ont les pieds ramaſſés en forme de plante orbiculaire, comme ceux de l'Eléphant.*

La T. RONDE 8. *T. Orbicularis T. digitis membranâ tectis: teſtâ orbiculari, planiuſculâ; ſcutellis lævibus, fuſco-punctatis.*

Les doigts couverts par une membrane: la carapace ronde & aplatie; les écailles liſſes, & parſemées de très-petites taches brunes. (Pl. 4, fig. 4.)

Digitized by Google

La tête eſt ovale, un peu arrondie par deſſus, & terminée antérieurement par une pointe forte & aiguë, qui imite une très-petite corne. La peau du cou forme des rides lâches & épaiſſes. La carapace eſt preſque entièrement ronde, ſans aucune échancrure à l'une ou l'autre extrémité. Le diſque eſt compoſé de treize lames, tantôt pentagones, tantôt exagones, diſtribuées ſur trois rangs; quatre aux deux rangées latérales, & cinq à celle du milieu. Toutes ces pièces ſont très-unies, & leur couleur, aſſez claire, eſt parſemée de petites taches rouſſes plus ou moins foncées. Les lames du contour ſont au nombre de vingt-trois dans deux individus qu'on conſerve au Cabinet du Roi. Le plaſtron eſt fendu en deux dans ſa partie poſtérieure & recouvert de douze pièces. Les pieds ſont ramaſſés, arrondis; & les doigts, réunis par une membrane commune en plante orbiculaire, ne ſont, en quelque ſorte, ſenſibles que par des ongles forts & aſſez longs: on voit cinq de ces ongles aux pieds de devant & quatre à ceux de derrière. La queue eſt très-courte. La figure que nous avons donnée a été deſſinée ſur un individu du Cabinet du Roi; & préſente la grandeur naturelle de l'animal, qui a trois pouces neuf lignes de longueur, ſur deux pouces cinq lignes de large. Il paroît que la petite tortue qui a ſervi de modèle, n'avoit pas pris encore tout ſon accroiſſement. *Linn. ſ. n.* 351. *Les eaux douces des pays méridionaux de l'Europe, & de la Pruſſe.*

La T. grecque 9. *T. Græca T. digitis membranâ tectis: teſtâ admodùm fornicatâ, margine laciſſimâ; ſcutellis ſtriatis, flavo nigroque marmoratis.*

Les doigts couverts par une membrane: la carapace fort bombée & très-épaiſſe ſur ſon bord: les écailles ſtriées, & marbrées de noir & de jaune. (Pl. 5, fig. 4.)

L'aſpect de cet animal a quelque choſe de hideux. Sa tête, vue en deſſus, eſt aplatie, triangulaire. Les yeux ſont garnis d'une membrane clignotante, & de paupières dont l'inférieure eſt ſeulement mobile. Les mâchoires ſont fortes & crénelées en forme de dents. Une peau grenue, chargée d'écailles dures, inégales, & d'une couleur brune, recouvre la tête, les trous auditifs, les pattes, & la queue. Dans cette eſpèce, la carapace eſt très-bombée. On compte treize écailles, diſpoſées ſur trois rangées, dans le diſque; & vingt-quatre ſur la circonférence. Toutes ces écailles, ſur-tout celles de derrière, ſont relevées en boſſe; & par la manière dont elles ſont placées, elles forment des dentelures ſur le contour de la carapace. Le plaſtron eſt revêtu de douze ou treize pièces. Les pieds de devant & de derrière ſont ramaſſés, unis par une membrane, & couverts d'écailles ſemblables, par leur conformation, aux ongles, qu'on a peine à diſtinguer. La ſurface ſupérieure de ce reptile eſt marbrée de noir & de jaune. Sa marche eſt ſi lente, qu'elle a paſſé en proverbe. Dans le temps des amours, les mâles ſe battent ſouvent pour la poſſeſſion libre de leurs femelles. On les voit alors, dit Linné, s'avancer avec courage, quoiqu'avec lenteur, les uns contre les autres, & s'attaquer vivement à coups de tête. La femelle eſt ordinairement plus groſſe que le mâle; & outre ce caractère qui la diſtingue, elle a encore le plaſtron tout à fait plat, au lieu que le mâle a le ſien concave dans le milieu. M. Ceſti a vu, en Sardaigne, un individu de cette eſpèce, qui peſoit quatre livres, & qui vivoit depuis ſoixante ans dans une maiſon, où on le regardoit comme un vieux domeſtique. *Linn. ſ. n.* 352. *Les contrées chaudes de l'ancien Continent, la Grèce, l'île de Ceylan & de Bourbon, le Japon, les déſerts de l'Afrique, ſur-tout la Libie.*

a. M. Arthaud, ſecrétaire perpétuel du Cercle des Philadelphes, a communiqué à M. le Comte de la Cepède une variété de la *Tortue-grecque*, qui avoit les écailles de la tête, des jambes, & de la queue d'un rouge aſſez vif. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 488.

La T. vermillon 10. *T. Puſilla T. digitis membranâ tectis: teſtâ parvâ, rotundâ, variegatâ: protuberantiâ in vertice miniatâ.*

Les doigts couverts d'une membrane: la carapace petite, ronde, panachée de différentes couleurs: une protubérance d'un rouge très-vif ſur le ſommet de la tête.

Worm a nourri pendant quelque temps une tortue de cette eſpèce, & en a donné la deſcription. Sa tête a quelque reſſemblance avec celle du perroquet; elle eſt ornée ſur le ſommet d'une protubérance d'un rouge auſſi vif que celui du vermillon, & mélangé de jaune. Le cou eſt étroit. Le diſque de la carapace eſt garni de trois rangées d'écailles ſtriées ſur le contour, ponctuées dans le

Digitized by Google

centre, & agréablement panachées de noir, de blanc, de pourpre, de verdâtre, & de jaune. Lorſque ces plaques s'exfolient, on voit à leur place une tache d'un jaune noirâtre. Les écailles du contour ſont au nombre de vingt-quatre, ſelon Linné : la première & la dernière de chaque côté ſont les plus petites ; les autres forment des carrés parfaits. Le plaſtron eſt blanchâtre & marqué de pluſieurs raies tranſverſales, dentelées. Les pieds ſont arrondis, revêtus d'écailles ovales qui couvrent les doigts, de manière qu'on n'aperçoit que les ongles : on en compte quatre aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière. La queue eſt mince & longue d'environ deux pouces. La carapace de l'individu que Worm a obſervé n'avoit que quatre doigts de longueur, & autant de largeur. Quelques Naturaliſtes ont regardé la tortue qui eſt décrite & figurée dans Edwards, *pl.* 204, comme la même dont il s'agit ici ; mais il me paroît qu'elle en diffère par des caractères bien oppoſés. Elle a cinq ongles aux pieds de devant, point de tubercule rouge ſur la tête : de plus, elle paroît plus grande que celle qui a été décrite par Worm & par Linné. *Muſ. Wormianum*, *p.* 317. *Linn. amphyb. gyllenb. p.* 139. *Les Indes orientales*, *la Virginie.*

La T. RABOTEUSE 11. *T. Scabra T. digitis membranâ tectis : teſtâ orbiculari, planiuſculâ ; ſcutellis mediis longitudinaliter carinatis.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace arrondie & un peu aplatie ; les écailles du milieu du dos relevées par une arête longitudinale. (Pl. 6, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de cette petite tortue eſt en forme de cœur, dont la pointe, qui eſt aiguë, ſe dirige en avant. Les yeux ſont placés obliquement, comme dans les autres eſpèces de ce genre. Le cou eſt plus mince que la tête, & revêtu d'une peau lâche. La carapace eſt preſque ronde, ondée par devant, très-entière en ſon bord latéral & antérieur, mais inégalement dentelée par derrière. Toutes les écailles qui compoſent la couverture du dos ſont liſſes & planes, excepté celles de la rangée du milieu, qui s'élèvent en arête longitudinale. La couverture inférieure eſt aplatie, feſtonnée dans ſa partie antérieure, & arrondie poſtérieurement. Les pieds, qui ſont couverts d'écailles diſpoſées en recouvrement, ont cinq doigts réunis par une membrane qui forme une eſpèce de plante orbiculaire. Tous les doigts des pieds de devant ont des ongles longs & crochus ; ceux de derrière n'en ont que quatre : le cinquième doigt n'eſt qu'indique & n'a point d'ongle. La queue eſt courte. Le fond de ſa couleur eſt blanchâtre, mélangé de petites lignes & de taches brunes, mais plus larges ſur la tête que ſur le dos. On voit une tortue de cette eſpèce au Cabinet du Roi. Cet individu a ſervi de modèle à la figure que j'ai indiquée : il a près de trois pouces de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue, ſur environ deux pouces de large. Séba aſſure que cette tortue ne devient jamais plus grande. *Gron. Zooph* 74. *Linn. ſ. n.* 351. *M. le C. de la Cepède*, *Hiſt. des quad. ovip. p.* 161. *Les Indes orientales*, *Amboine*, *la Caroline.*

La T. DENTELÉE 12. *T. Denticulata T. digitis membranâ tectis : teſtâ orbiculato-cordatâ, margine eroſo ; ſcutellis exagonis, ſcabris.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace arrondie en cœur, comme rongée ſur le contour ; les écailles liſſes & exagones.

Linné a donné une deſcription ſuccincte de cette tortue d'après un individu que Geer avoit reçu de la Virginie : depuis ce temps-là, je ne crois pas qu'aucun Naturaliſte ait rien ajouté aux détails qu'on trouve dans le *Syſtême de la Nature.* La carapace eſt de la groſſeur d'un œuf de pintade ; elle eſt émouſſée par devant, dentelée, comme déchirée ſur les bords, & compoſée d'écailles exagones, hériſſées de points ſaillans. Les doigts, au nombre de cinq dans les pieds de devant, & de quatre dans ceux de derrière, ne ſont pas ſeparés les uns des autres ; mais ils ſe réuniſſent de manière à former une patte ramaſſée, arrondie en petit comme celle de l'éléphant. La queue eſt plus courte que les pieds. La couleur de cette eſpèce de tortue eſt d'un blanc ſale. *Linn. ſ. n.* 352. *La Virginie.*

La T. GÉOMÉTRIQUE 13. *T. Geometrica T. digitis membranâ tectis : teſtâ admodùm fornicatâ ; ſcutellis elevatis, medio flavis, flavoque radiatis.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace très-bombée ; les écailles relevées en ſaillie, jaunes dans le centre, avec des rayons de la même couleur. (Pl. 6, fig. 1.)

Cette

Cette eſpèce de tortue, conſidérée relativement à ſa conformation extérieure, préſente beaucoup de rapports avec la *Grecque*. Sa tête eſt également triangulaire, mais moins aplatie ſur le ſommet : la carapace eſt auſſi plus bombée & plus agréablement colorée. On compte treize lames dans le diſque & vingt-trois ſur la circonférence ; elles ſont la plupart exagones, relevées en boſſe dans leur milieu, fortement ſtriées, & ſéparées par des cavités ſenſibles. La couverture inférieure eſt compoſée de treize pièces, & ſe termine en une pointe aiguë. Les pieds ſont revêtus d'une peau couverte de petites écailles, au point que les doigts ne ſont pas diſtingués les uns des autres : leurs extrémités ſont ſeulement indiquées par cinq ongles aigus qu'on trouve aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière. Les couleurs dont cette eſpèce eſt variée la rendent très-agréable à la vue. Du centre de l'écaille, qui offre une tache jaune à ſix côtés, partent pluſieurs rayons de la même couleur, qui, en divergeant, vont aboutir à la circonférence. L'éclat du jaune eſt relevé par la couleur du fond qui eſt d'un brun obſcur. Ce réſeau eſt deſſiné avec tant de proportion, qu'on l'a comparé à des figures de géométrie. M. le Comte de la Cepède a décrit un individu de cette eſpèce, qui a dix pouces de long ſur huit de large, & près de quatre pouces d'épaiſſeur. *Linn. ſ. n. 353. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. 157. L'Aſie, Madagaſcar, l'Ile de l'Aſcenſion, le Cap de Bonne-Eſpérance.*

a. On a obſervé que pluſieurs *Tortues-Géométriques* différoient entre elles par le nombre & la diſpoſition des rayons jaunes qu'on trouve ſur les écailles, & par la convexité des pièces : toutes ces différences conſtituent ſans doute autant de variétés dans cette eſpèce.

* La T. CENDRÉE 14. *T. Cinerea T. digitis membranâ unitis : teſtâ ellypticâ, cinereâ, depreſsâ, lunulis albidis margine variegatâ.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace ellyptique, cendrée, aplatie, ornée ſur le contour de lunules blanchâtres, joliment deſſinées.

M. Brown eſt le premier & peut-être le ſeul Naturaliſte qui ait parlé de cette belle tortue qu'on voit au Cabinet de M. Green, Apothicaire de Litchfield. Sa tête eſt ovale & ſe termine par un muſeau obtus. Les yeux ſont gros, ſaillans, & poſés ſur la partie antérieure & ſupérieure de la tête. Le cou eſt de la même longueur que la tête, mais un peu moins épais. La carapace préſente la figure d'un bouclier ; elle eſt garnie dans le milieu de quinze lames diſpoſées ſur trois rangées, & de vingt-quatre ſur la circonférence. Les cinq pièces de la rangée du milieu ſont exagones, excepté la première du côté du cou, qui préſente à peu près un carré, dont les deux angles antérieurs ſont découpés en lunules, & forment deux écailles qui rentrent dans la circonférence : l'écaille poſtérieure de la même rangée n'offre que la moitié de l'exagone. Les pieds de devant & ceux de derrière ont cinq doigts garnis d'ongles pointus, & réunis par une membrane intermédiaire. Le fond de ſa couleur eſt gris ou plutôt d'un bleu d'ardoiſe. La tête eſt marquée ſur le ſommet de quatre taches rondes & blanchâtres ; le cou eſt rayé, dans toute ſa longueur, de gris & d'un bleu foncé. Les écailles du diſque ſont ſéparées les unes des autres par des lignes blanchâtres ; celles de la circonférence ſont ornées de deux eſpèces de lunules concentriques d'une couleur blanche ; & dans le milieu, d'une raie de la même couleur, dirigée en dehors. Le plaſtron eſt ovale & blanchâtre. Les pieds ſont gris, ponctués de blanc. L'individu obſervé par M. Brown a environ deux pouces trois quarts de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue ; la carapace a un pouce onze lignes de large ; & le plaſtron, un pouce, une ligne ; la queue, huit lignes. On ne connoît point quel eſt ſon lieu natal. *Brown, Illuſt. of. Zool. p. 115, pl. 48.*

* LA T. MOLLE 15. *T. Mollis T. digitis membranâ unitis : teſtâ monophyllâ in medio oſſeâ, margine cartilagineâ, ſcabrâ : naribus tubuloſis.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace d'une ſeule pièce, d'une ſubſtance oſſeuſe dans le milieu, cartilagineuſe & hériſſée de points ſaillans ſur le contour : les narines en forme de tube. (Pl. 5, fig. 3.)

C'eſt à M. Pennant que nous devons la connoiſſance de cette tortue. Sa tête eſt un peu triangulaire & petite, relativement à la grandeur de l'animal. Ses yeux occupent la partie antérieure de la tête ; ils ſont garnis

à l'extérieur de paupières grandes, mobiles; & à l'intérieur, d'une membrane clignotante, d'une petite prunelle, & d'un iris couleur d'or. La mâchoire ſupérieure avance ſur celle de deſſous, & ſe termine en un tube cartilagineux, cylindrique, un peu tranſparent, long de trois quarts de pouce, au bout duquel les narines ſont ſituées. La carapace préſente à peu près une figure ellyptique. M. Garden en poſſédoit une qui avoit vingt pouces de long, ſur quatorze de large; elle étoit d'un brun foncé, avec quelque nuance verdâtre. Le diſque de cette couverture ſupérieure étoit dur, fort, & oſſeux; mais les bords, & particulièrement la partie poſtérieure, étoient cartilagineux, mous, plians, ſemblables à un cuir tané, cédant aux impreſſions dans tous les ſens, & couverts de petites élévations unies & oblongues: les plus grandes ſe trouvoient du côté de la tête. Le plaſtron avançoit antérieurement de deux ou trois pouces ſur la carapace. En cet endroit, il étoit pliant & cartilagineux; par derrière, la ſubſtance étoit dure, oſſeuſe, relevée, & repréſentoit aſſez bien, ſelon l'expreſſion de M. Garden, une ſelle de cheval. Les pieds étoient épais; ceux de devant avoient cinq doigts, dont les trois premiers intérieurs étoient forts & garnis d'ongles crochus; les deux ſuivans étoient plus courts que le troiſième & dépourvus d'ongles; à la ſuite du cinquième, on voyoit deux eſpèces de faux doigts, qui ſervoient à tendre une aſſez grande membrane qui les réuniſſoit tous. Les pattes de derrière étoient conformées comme celles de devant, excepté qu'il n'y avoit qu'un faux doigt, au lieu de deux: les unes & les autres étoient couvertes d'une peau ridée, verdâtre, & ſombre. C'eſt la plus grande des tortues d'eau douce: il y en a qui pèſent ſoixante-dix livres. Elle eſt bonne à manger; on dit même que ſa chair eſt plus délicate que celle de la *Tortue-Franche*: ſes œufs ſont ronds & ont à peu près un pouce de diamètre. *M. Pennant, Tranſ. philoſ. vol. 61. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip.* 137. *Les rivières de Savannah, d'Alatamaha, de la Floride, & de la Caroline méridionale.*

*** *Eſpèces qui ont les doigts libres & ſéparés.*

* La T. JAUNE 16. *T. Flava T. pedibus ſubdigitatis: teſtâ orbiculari, planiuſculâ; ſcutellis lævibus: corpore toto viridi, flavo-maculato.*

Les doigts à peine ſéparés: la carapace un peu plate & arrondie; les écailles liſſes: tout le corps vert, parſemé de taches jaunes. (Pl. 5, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède a décrit cette nouvelle tortue dans ſon *Traité des Quadrupèdes ovipares*. Sa tête préſente une conformation agréable. Le cou eſt revêtu d'une peau lâche, qui forme pluſieurs plis. La couverture du dos eſt arrondie, compoſée dans le milieu de treize lames diſpoſées ſur trois rangées, & environnées de vingt-cinq pièces, qui ne produiſent à l'extérieur aucune dentelure. Le plaſtron, qui eſt garni de douze écailles, ſe termine poſtérieurement par une ligne droite. Les pattes de devant ſont délitées; chacune eſt partagée en cinq doigts un peu réunis par une membrane intermédiaire, & armés d'un ongle long, aigu, & crochu. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts conformés comme ceux des pieds antérieurs. La queue eſt menue & preſque auſſi longue que la moitié de la carapace. Lorſque cette tortue marche, elle la porte droite & étendue, comme la *Bourbeuſe*. M. de la Cepède obſerve qu'elle ſe meut avec moins de lenteur que les tortues de terre. La tête, le cou, la carapace, & les pattes de cet animal ſont d'un vert d'herbe un peu foncé, ſur lequel brillent une multitude de petites taches ovales, d'un jaune couleur d'or. Ces taches, qui ſont diſtribuées avec ordre & placées fort près les unes des autres, offrent un coup-d'œil très-agréable. Une grande carapace de cette tortue, qui eſt au Cabinet du Roi, a ſept pouces neuf lignes de longueur. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 135. *L'Amérique, l'île de l'Aſcenſion.*

La T. BOURBEUSE 17. *T. Lutaria T. pedibus ſubdigitatis: teſtâ ſubrotundâ, poſticè convexâ; ſcutellis ſtriatis, in medio ſub punctatis.*

Les doigts à peine ſéparés: la carapace arrondie, convexe par derrière; les écailles marquées de ſtries relevées en ſaillie, foiblement pointillées dans le centre. (Pl. 4, fig. 3.)

La *Bourbeuſe* a ſa tête à peu près conformée comme celle de la *Tortue-Franche*, mais beaucoup plus petite; elle eſt convexe ſur la nuque, & amincie vers le muſeau. Le cou eſt revêtu d'une peau lâche & pliſſée. La carapace préſente une figure ellyptique.

Le diſque eſt compoſé de treize lames couvertes de ſtries ſaillantes, concentriques, pointillées dans le centre; ces lames ſont diſpoſées ſur trois rangées : les cinq de la rangée du milieu ſe relèvent en arête longitudinale. Le tour de cette couverture ſupérieure eſt garni de vingt-cinq pièces également ſtriées. Suivant Linné, le plaſtron eſt comme diviſé en deux, & ſe termine poſtérieurement par une ligne droite : il eſt encore partagé par cinq ſutures tranſverſales & par une longitudinale. Les pieds de devant ont cinq doigts très-diſtincts l'un de l'autre, mais réunis par une membrane; le doigt extérieur des pieds de devant eſt dépourvu d'ongle. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts, plus profondément diviſés que ceux de devant. La queue eſt à peu près longue comme la moitié de la couverture ſupérieure : au lieu de la replier comme les autres eſpèces, la *Bourbeuſe* la tient étendue lorſqu'elle marche. Le fond de la couleur du dos, de la tête, & des pattes eſt noirâtre, avec des teintes plus ou moins foncées. Sa longueur ordinaire, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue, eſt d'environ ſept ou huit pouces, & ſa largeur, de trois ou quatre. *Linn. ſ. n.* 352. *Amen. Acad. vol.* 1, *amph. gyllenb. n.* 23. *Les climats chauds & tempérés de l'Europe, la Provence, le Languedoc, l'Aſie, le Japon, les grandes Indes.*

LA T. SCORPION 18. *T. Scorpioïdes T. pedibus ſubdigitatis : teſtâ ovali, oblongâ, trifariam convexâ angulis obſoletis : fronte callosâ, trilobâ : caudâ unguiculatâ.*

Les doigts à peine ſéparés : la carapace ovale, oblongue, relevée par trois eſpèces d'arêtes peu marquées : une calloſité ſur le front, diviſée en trois lobes : la queue armée d'une petite corne.

L'enſemble des caractères particuliers à cette tortue ſuffit pour la diſtinguer facilement des autres eſpèces connues. La tête eſt couverte par devant d'une peau calleuſe, qui ſe diviſe en trois lobes à l'endroit du front. La carapace eſt d'une figure ovale, alongée, & d'une couleur très-foncée; elle eſt compoſée de treize écailles bombées en forme de bouclier, & ſe relève ſur le dos par trois arêtes peu ſenſibles. Les cinq pièces de la rangée du milieu ſont très-alongées; il y en a ordinairement vingt-trois ſur les bords; on en compte douze ſur le plaſtron, qui n'eſt preſque point échancré. La *Tortue-Scorpion* a cinq doigts à chaque pied; ils ſont un peu ſéparés les uns des autres & garnis d'ongles, excepté le doigt extérieur des pieds de derrière. Le bout de la queue eſt armé d'un ongle crochu, qui a quelque reſſemblance avec l'aiguillon dangereux du *ſcorpion*. On conſerve au Cabinet du Roi pluſieurs carapaces de cette eſpèce de tortue; les plus longues ont ſept pouces de longueur, ſur cinq de large. *Linn. ſ. n.* 352. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 133. *Surinam.*

* LA T. ROUGEATRE 19. *T. Subrubra T. digitis fiſſis : teſtâ ellyptică; ſcutellis fuſcoluteis, poſticis brevioribus : caudâ unguiculatâ.*

Les doigts ſéparés : la carapace d'une figure ellyptique, compoſée d'écailles d'un brun jaunâtre; celles de derrière plus petites : la queue terminée par une pointe aiguë. (Pl. 5, fig. 1.)

La tête eſt ovale & ſe termine par un muſeau un peu alongé. Le diſque de la couverture ſupérieure eſt garni de treize écailles diſpoſées ſur trois rangées : les cinq qui compoſent la rangée du milieu ſont conformées en lozange, & terminées poſtérieurement par une échancrure aſſez profonde. Les pièces des rangées latérales préſentent des figures irrégulières : celles qui avoiſinent la tête ſont plus larges & plus longues; elles diminuent en longueur & en largeur à meſure qu'elles approchent de l'anus. Le plaſtron eſt comme diviſé en deux par une ligne tranſverſale. Les pieds de devant ont chacun cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres ſont garnis d'ongles très-aigus. On a remarqué que cet animal avoit une petite queue rembrunie, qui finit en une pointe aiguë, d'une ſubſtance ſemblable à celle de la corne. Le cou, la tête, & les pattes ſont couverts d'une peau brune; le contour des mâchoires & l'orbite des yeux ſont bordés d'une couleur qui tire ſur le rouge & le jaune; le diſque de la carapace eſt brun; les écailles de la circonférence ſont d'un jaune rougeâtre; le plaſtron eſt brun foncé, & nuancé ſur les bords d'une teinte rougeâtre. La figure repréſente la grandeur naturelle de cette tortue; mais l'individu qui a ſervi de modèle à notre figure, n'avoit pas encore pris tout ſon accroiſſement. On dit qu'elle exhale une forte odeur de muſc quand elle eſt en vie. *M. le*

C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. 132. *Edw. Glan. d'Hiſt. Nat. chap.* 77, *p.* 165. *La Penſylvanie.*

La T. SERPENTINE 20. *T. Serpentina T. digitis fiſſis : teſtâ ovali, trifariam convexâ ſquamis acuminatis, poſticè margine obtusâ, ſex vel octo dentibus inſtructâ.*

Les doigts ſéparés : la carapace ovale, formant trois arêtes par la diſpoſition des écailles, obtuſe, & garnie de ſix ou huit eſpèces de dentelures ſur le bord poſtérieur.

Sa tête a quelque reſſemblance avec celle d'un ſerpent ; de là lui eſt venu le nom de *Serpentine* que Linné lui a donné. La couverture du dos eſt ovale, compoſée d'écailles relevées en ſaillie, qui forment trois eſpèces d'arêtes ; elle eſt obtuſe à ſon extrémité poſtérieure, & découpée en ſix ou huit pointes fort aiguës. On a obſervé que les trous du plaſtron, par où ſortent les pieds de derrière, ſont plus grands dans la *Serpentine* que dans les autres eſpèces. Les pieds de devant ont cinq doigts garnis chacun d'un ongle droit & pointu ; ceux de derrière n'en ont que quatre, terminés également par un ongle très-aigu. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette tortue, c'eſt que ſa queue eſt auſſi longue que la carapace. *Linn. ſ. n.* 354. *Muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 36. *Les eaux douces de la Chine.*

La T. BOMBÉE 21. *T. Carinata T. digitis fiſſis : teſtâ gibbosâ ; ſcutellis flavo-lineatis ; quatuor anterioribus carinatis : ſterno integro.*

Les doigts ſéparés : la carapace bombée, & garnie d'écailles rayées de jaune ; les quatre antérieures relevées en ſaillie : le plaſtron ſans aucune échancrure.

La phraſe deſcriptive de Linné eſt trop conciſe & abſolument inſuffiſante pour reconnoître cette eſpèce. Selon ce Naturaliſte, la *Bombée* a les doigts des pieds bien diſtingués les uns des autres ; la carapace bombée ; les quatre lames antérieures du dos relevées en arête ; & le plaſtron ſans aucune échancrure : mais les dépouilles d'un individu de cette eſpèce, que poſsède M. le Chevalier de la Marck, fourniſſent les caractères qui manquent à cette deſcription. La carapace a ſix pouces de long, ſix pouces & demi de large, & deux pouces ſept lignes d'épaiſſeur. On compte ſur le diſque treize écailles légèrement ſtriées, & diſpoſées ſur trois rangées : les bords en ont vingt-cinq, & le plaſtron douze. La couverture ſupérieure eſt d'un brun verdâtre, parſemé de raies jaunes qui s'étendent en tout ſens : le plaſtron eſt jaunâtre. Suivant la remarque de M. le Comte de la Cepède, cette tortue reſſemble à la *Jaune* par la teinte des couleurs ; cependant elle en diffère en ce que, dans celle dont il s'agit ici, le jaune eſt diſpoſé par raies étendues dans tous les ſens, & non par taches ovales, arrangées avec ordre & ſymétrie. *Linn. ſ. n.* 353. *Les pays chauds.*

* La T. ROUSSATRE 22. *T. Subrufa T. digitis fiſſis : teſtâ orbiculari, depreſsâ, ſubrufâ ; ſcutellis tenuibus, ſubſtriatis.*

Les doigts ſéparés : la carapace arrondie, aplatie, & rouſsâtre ; les écailles minces, légèrement ſtriées. (Pl. 6, fig. 5.)

Nous ſommes redevables de cette nouvelle eſpèce à M. Sonnerat, qui a dépoſé au Cabinet du Roi un individu qu'il a apporté de l'Inde. Sa tête eſt plus aplatie & plus longue que dans les autres eſpèces : le muſeau eſt obtus & la gueule très-fendue. La carapace eſt un peu bombée, garnie d'écailles minces, inégales par leur forme & leur grandeur, légèrement ſtriées, unies dans le centre, & d'une couleur rouſsâtre, ſemblable à celle du marron : on en compte cinq à la rangée du milieu ; huit à chacune des rangées latérales ; & douze ſur le contour. Le plaſtron eſt échancré par derrière & compoſé de treize lames. La queue manque à l'individu apporté par M. Sonnerat. Les pieds de devant ont cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres ſont armés d'ongles longs & pointus. La carapace de cette tortue a cinq pouces ſix lignes de longueur, ſur autant de large. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quadrup. ovip. p.* 173. *Les grandes Indes.*

La T. COURTE-QUEUE 23. *T. Carolina T. digitis fiſſis : teſtâ ovatâ, anticè emarginatâ ; ſcutellis ſtriatis, in medio punctatis.*

Les doigts ſéparés : la carapace ovale, échancrée par devant, garnie de lames ſtriées & ponctuées dans le centre.

La tête eſt un peu obtuſe par devant, & couverte, ainſi que les pattes, d'écailles dures, ſemblables à des calloſités. La carapace eſt d'une figure ovale, peu convexe, échancrée antérieurement en forme de croiſſant ; elle eſt aiguë en ſes bords, mais ſans den-

telure. Les lames qui la garniſſent ſont larges, planes, bordées de ſtries, & marquées d'un point dans leur milieu. Le plaſtron, vu par devant, reſſemble à un triangle tronqué; il eſt fendu en deux poſtérieurement. Les pieds de devant ont cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles; ceux de derrière n'en ont que quatre également armés d'ongles très-forts & pointus. La queue eſt fort courte. Une carapace de cette tortue, qu'on voit au Cabinet du Roi, a dix pouces ſix lignes de longueur, ſur huit pouces ſix lignes de large. Cette eſpèce a beaucoup de rapports avec la *Tortue-Bourbeuſe*, par la ſtructure de ſes écailles; elle en diffère cependant par la conformation de la carapace, du plaſtron, & principalement par les dimenſions de la queue. *Linn. ſ. n.* 352. *La Caroline.*

* La T. PRISONNIÈRE 24. *T. Incarcerata T. digitis fiſſis : teſtâ ellipticâ, admodùm convexâ; ſcutellis lævibus, fuſcis; faſciis luteis, rivulatis.*

Les doigts ſéparés : la carapace elliptique, très-convexe; les écailles liſſes, brunes, avec des bandelettes jaunes qui s'étendent par ondulations.

J'ai donné le nom de *Tortue-Priſonnière* à un individu que M. Saugrain de Viguy a apporté cet hiver, de Philadelphie, & dont la carapace & le plaſtron ſont conformés de manière que l'animal peut s'y renfermer comme dans une boîte. La tête eſt d'une forme ovale, alongée, terminée antérieurement par un petit bec qui imite celui d'un oiſeau. La mâchoire inférieure eſt un peu plus courte que celle de deſſus; l'une & l'autre ſont amincies en tranchant, ſans aucune dentelure. La carapace a une figure elliptique, un peu rétrécie & ſurbaiſſée par devant; de ſorte que ſa plus grande hauteur eſt vers la partie poſtérieure. Elle eſt revêtue dans le diſque de trois rangées d'écailles liſſes; celles de la rangée intermédiaire ſont un peu renflées dans le milieu de leur longueur; & celles des rangées latérales offrent une légère convexité au ſommet. Le contour eſt garni de vingt-quatre pièces qui repréſentent des trapèzes. Le plaſtron n'a point d'échancrure; ſa ſurface repréſente pareillement une ellipſe, rétrécie vers la tête; il eſt diviſé en deux battans, l'un antérieur & l'autre poſtérieur, qui jouent ſur une eſpèce de charnière cartilagineuſe, placée entre la cinquième & la ſixième écaille antérieure de la rangée circulaire. Chaque battant eſt compoſé de ſix pièces; celles qui ſe trouvent de chaque côté de la charnière imitent un parallélograme; les autres ſont triangulaires. On trouve aux pieds de devant cinq doigts ſéparés, & garnis d'ongles longs & crochus; & quatre à ceux de derrière. Les pattes ſont couvertes de petites écailles arrondies. La queue eſt petite. La tête, le cou, & les pattes ſont tachetés de brun & de jaune; la carapace eſt brune, & parſemée de taches tantôt ovales, tantôt échancrées, mais principalement de bandelettes qui ſe dirigent, en ſerpentant, vers la ſurface inférieure; le plaſtron eſt mêlé de grandes taches rougeâtres, brunes, & jaunes. Je poſsède un individu entier, deſſéché dans ſon écaille. La carapace a quatre pouces & quelques lignes de longueur, ſur environ trois pouces & demi de diamètre : ſa plus grande hauteur eſt de deux pouces & quelques lignes. *L'Amérique ſeptentrionale.*

* La T. PRISONNIÈRE STRIÉE 25. *T. Incarcerato-Striata T. digitis fiſſis : teſtâ ellipticâ, convexâ; ſcutellis ſtriatis, fuſcis, luteo-maculatis.*

Les doigts ſéparés : la carapace convexe, elliptique; les écailles ſtriées, brunes, & tachetées de jaune.

Voici une autre eſpèce, dont le plaſtron, ſans échancrure, eſt diviſé tranſverſalement en deux battans qui s'ouvrent & ſe referment au gré de l'animal. La tête, les pattes, & la queue ſont conformées comme celles de la *Priſonnière;* mais elle en diffère par des caractères bien diſtincts. Sa carapace eſt moins convexe, plus aplatie en deſſus, & plus large en ſes bords. Toutes les écailles ont une vouſſure très-peu ſenſible; les quatre antérieures de la rangée intermédiaire ſont plates, & relevées dans le milieu par une arête longitudinale; celles qui bordent la carapace, au nombre de vingt-cinq, ſont en loſange, & ſituées preſque horizontalement par devant & par derrière : les pièces de cette rangée, qui correſpondent à la charnière du plaſtron, ont une ſituation verticale. Du reſte, toutes les écailles ſont marquées de ſtries concentriques, comme celles de la *Bourbeuſe :* la ſurface du plaſtron eſt pareillement ſtriée, mais plus légèrement. La diſpoſition des couleurs préſente encore d'autres différences. Le fond de la carapace eſt brun, avec des taches inégales, rondes, ovales, figurées en croiſſant, & poſées tantôt tranſ-

Digitized by Google

verſalement, tantôt dans le ſens de la longueur. Le plaſtron eſt concave dans le milieu, d'une couleur jaune, diverſifiée par des traits bruns & parallèles, principalement ſur le bord du battant antérieur. La longueur de la carapace que je poſsède eſt d'environ cinq pouces; ſa largeur de quatre; & ſon épaiſſeur de trois. J'ai vu l'animal vivant; & c'eſt ſur cet individu que j'ai compoſé cette deſcription, & examiné les caractères qui diſtinguent cette eſpèce de la précédente. *L'Amérique ſeptentrionale.*

**** *Eſpèces dont tous les caractères ne ſont pas encore parfaitement connus.*

* La T. TERRAPÈNE 26. *T. Terrapen T. minima lacuſtris, unguibus palmarum quinis, plantarum quaternis, teſtâ depreſsâ. Brown, Hiſt. of Jam. 465.*

Très-petite tortue des marais, qui a cinq ongles aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, & dont la carapace eſt aplatie.

Nous n'avons pas encore aſſez de détails ſur cette tortue, pour pouvoir en compléter la deſcription: Brown eſt le premier qui en ait parlé dans ſon *Hiſtoire de la Jamaïque.* Son corps, dit-il, eſt ovale, aplati, & de huit à neuf pouces de longueur. Elle vit dans les lacs & les eaux douces de la Jamaïque. Elle a cinq ongles aux doigts des pieds antérieurs; & quatre ſeulement aux pieds de derrière. Nous ne ſavons point ſi les doigts ſont ſéparés, où s'ils ſont réunis par une membrane. Il eſt auſſi à déſirer qu'on nous faſſe connoître ſa couleur. *Brown, The nat. Hiſt. of Jamaïc. p. 465. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. 129. La Jamaïque.*

* La T. NOIRATRE 27. *T. Subnigra T. teſtâ orbiculari, ſubconvexâ, nigricante; ſcutellis craſſis, lævibus, tranſverſim ſtriatis; intermediis carinatis.*

La carapace arrondie, un peu bombée, noirâtre; les écailles épaiſſes, polies, & ſtriées tranſverſalement; celles du milieu un peu relevées en arête. (Pl. 6, fig. 6.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé la carapace & le plaſtron de cette tortue au Cabinet du Roi; & en comparant les caractères que préſentent ces dépouilles, avec ceux des tortues déjà connues, il a vu qu'elle formoit une nouvelle eſpèce, dont aucun Naturaliſte n'a encore fait mention. Le diſque de cette carapace eſt revêtu de treize écailles épaiſſes, ſtriées tranſverſalement, & ſi polies dans tout le reſte de leur ſurface, qu'elles paroiſſent onctueuſes au toucher. Les cinq lames de la rangée intermédiaire ſont un peu relevées en ſaillie; de ſorte qu'elles forment une eſpèce d'arête longitudinale. Les bords de la carapace ſont garnis de vingt-quatre lames. Le plaſtron en a treize; il eſt échancré par derrière. Cette carapace a cinq pouces quatre lignes de long, ſur à peu près autant de large. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. 175.*

* La T. CHAGRINÉE 28. *T. Punctata T. teſtâ ovatâ, margine cartilagineâ, ſemi-pellucidâ; diſco oſſeo, punctis elevatis ſcabro.*

La carapace ovale, cartilagineuſe, & demi-tranſparente en ſes bords; le diſque oſſeux, & parſemé de petits points ſaillans. (Pl. 6, fig. 4.)

C'eſt encore une nouvelle eſpèce de tortue que M. Sonnerat a apportée des grandes Indes, & dont M. le Comte de la Cepède a déjà publié la deſcription. Il eſt fâcheux que les pieds & la queue manquent à l'individu deſſéché qui a été dépoſé au Cabinet du Roi, & que nous ne puiſſions pas donner une deſcription parfaite de cet animal. Sa tête ſe termine par un muſeau obtus; le cou eſt revêtu d'une peau lâche & très-ridée. La carapace ſur-tout eſt très-remarquable; elle eſt compoſée, ſur le milieu du dos, d'une eſpèce de couverture oſſeuſe, parſemée d'une multitude de points ſaillans, & diviſée en vingt-trois pièces diſpoſées ſur trois rangées. Les ſix pièces de la rangée du milieu ſont petites & alongées vers l'anus; celles des deux rangées latérales, au nombre de huit de part & d'autre, ſont étroites, & s'étendent au contraire tranſverſalement du milieu du dos vers les parties latérales: les trois rangs de pièces ſe réuniſſent à une troiſième, qui forme la partie antérieure du diſque. Les bords de la carapace ſont cartilagineux & demi-tranſparens; de manière qu'on diſtingue à travers cette ſubſtance les côtes de la tortue, qui ſont au nombre de huit de chaque côté. Le plaſtron dépaſſe la couverture ſupérieure par devant & par derrière; il eſt un peu échancré ſur la poitrine, cartilagineux, tranſparent, & garni de ſept plaques oſſeuſes, chagrinées, ſemblables aux pièces du diſque, mais différentes entre elles par leur forme & leur grandeur: il y en a trois ſur le devant; deux vers le milieu; & deux ſur le derrière

du plaſtron. La carapace a trois pouces neuf lignes de longueur, ſur trois pouces ſix lignes de large. Le diſque eſt long de deux pouces huit lignes, & large de deux pouces. M. de la Cepède croit que cette nouvelle eſpèce doit être rangée parmi les tortues d'eau douce. La figure que nous avons donnée préſente les deux tiers de la grandeur naturelle de l'animal. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 171. *Les grandes Indes.*

IIe. Genre.

CAMÉLÉON, *Chameleo. Linn. ſ. n.* 364. *Lacerta Chameleon.*

Corpus quadrupes, caudatum, tenuiſſimis, lucidiſque tuberculis veſtitum.

Caput anguloſum, ſubroſtratum. Oculi maximi; pupilla aurata, fulgentiſſima. Maxillæ muticæ. Lingua longiſſima, extenſilis, lumbriciformis. Aurium foramina non conſpicua.

Dorſum carinatum, ſæpè ſerratum.

Pedes pentadactyli, in duas palmas coaliti; altera didactyla; altera tridactyla: digiti ferè æquales, unguiculati.

Cauda incurva, corporis longitudinem attingens.

Inceſſus tardus. Sedet per multos dies in ramo immotus.

Le corps a quatre pattes, terminé par une queue, couvert de tubercules minces & luiſans.

La tête anguleuſe, formant une eſpèce de muſeau. Les yeux très-grands, avec une prunelle d'un jaune doré très-éclatant. Les mâchoires dépourvues de dents. La langue fort longue, ſuſceptible d'extenſion, & ſemblable à un ver de terre.

L'ouverture des oreilles preſque imperceptible.

Le dos aminci en carène, & ſouvent dentelé.

Chaque pied eſt pourvu de cinq doigts comme diviſés en deux paquets; l'un de deux, & l'autre de trois doigts: ils ſont tous preſque égaux & garnis d'ongles.

La queue recourbée & d'une longueur égale à celle du corps.

Sa marche eſt lente: il reſte pendant pluſieurs jours comme immobile ſur les branches des arbres.

Le Caméléon 1. *C. Ægiptius C. occipite pyramidato-faſtigiato, pentagono: dorſo carinato: corpore viridi, cæruleo, flavoquè variegato.*

Une ſaillie ſur l'occiput en forme de pyramide à cinq faces: le dos relevé en carène: le corps mélangé de vert, de bleu, & de jaune. (Pl. 7, fig. 2.)

Cet animal, ſi renommé, & qui eſt devenu l'emblême d'une ſouple & lâche adulation, a la tête en pente, comprimée par les côtés, renflée tranſverſalement vis-à-vis l'orbite des yeux, & relevée par pluſieurs ſaillies: les unes partent de l'extrémité du muſeau, & paſſent au deſſus des yeux; les autres prennent leur origine vers l'angle de la gueule, & vont ſe réunir ſur le derrière de la tête, où elles forment une eſpèce de capuchon ou de pyramide à cinq faces, dont le ſommet eſt dirigé vers le dos. Les yeux ſont d'une grandeur extraordinaire, & revêtus d'une membrane épaiſſe, demi-ſphérique, percée au milieu d'une fente longitudinale, & hériſſée de points calleux: la prunelle eſt vive, brillante, & comme bordée d'un cercle doré. Le muſeau eſt un peu arrondi par devant, ſurmonté à ſon extrémité de deux petites narines tournées en bas. On avoit cru juſqu'ici que ce reptile n'avoit point d'ouverture pour les oreilles, & qu'il étoit privé du ſens de l'ouïe; mais M. Camper a découvert cet organe. L'extrémité du dos eſt relevée en carène. La queue eſt épaiſſe, légèrement comprimée, & un peu plus courte que le corps. Les pattes de devant ont cinq doigts; les trois intérieurs ſont entièrement réunis & recouverts par une membrane; les deux extérieurs forment un ſecond paquet. Les pattes de derrière ont également leurs doigts réunis par trois & par deux, mais dans un ordre contraire, c'eſt-à-dire, que les trois extérieurs ſont réunis & revêtus d'une membrane. Tout le corps, au lieu d'écailles, eſt couvert de tubercules ou de petites boſſes, dont celles des côtés ſont diſpoſées quatre à quatre. L'anus préſente une fente tranſverſale, arrondie par le milieu. Cet animal, dit un Obſervateur qui a reſté long-temps dans l'Inde, eſt naturellement ſuſceptible de pluſieurs nuances, & ſur-tout de trois très-diſtinctes, le vert de Saxe, le foncé tirant un peu ſur le bleu, & le vert jaune. Libre, ſans inquiétude, & bien portant, il eſt d'un beau vert, à quelques parties près de ſa peau, qui, par leur texture plus épaiſſe & plus

Digitized by Google

grenue, offrent une nuance mêlée de brun-rougeâtre ou de blanc-gris. Lorſque l'animal eſt provoqué en plein air & ſans être exténué, il prend la teinte de vert-bleu. Lorſqu'il eſt foible & qu'il eſt privé de l'air libre, la teinte dominante de ſa peau devient d'un vert-jaune. Dans quelques autres circonſtances, mais principalement à l'approche d'un animal de la même eſpèce, n'importe le ſexe, ou lorſqu'il ſe trouve environné & inquiété par une quantité d'inſectes que l'on aura jetés ſur lui, alors, preſque en un moment, il paſſe alternativement par les trois nuances de vert. Si on le laiſſe mourir ſurtout de faim, dans ce cas, la couleur jaune d'abord domine; puis au premier degré de putréfaction, elle ſe change en couleur de feuille morte. La cauſe de ſes divers changemens ſemble pouvoir être attribuée, continue toujours le même Naturaliſte, à ce que le ſang du *Caméléon* eſt bleu-violet, couleur qu'il conſerve même pendant quelques minutes ſur le linge & ſur le papier, particulièrement celui qui a été pénétré d'eau d'alun. En ſecond lieu, les différentes tuniques de ſes vaiſſeaux ſont conſtamment jaunes dans leurs troncs comme dans leurs ramifications. Quant à ſa peau, la partie extérieure ou épiderme ſéparée du reſte, eſt tranſparente ſans aucune couleur; la ſeconde peau eſt jaune, ainſi que tous les petits vaiſſeaux qui y aboutiſſent. D'après ces aperçus, il eſt probable que les changemens de couleur indiqués dépendent du mélange de jaune & de bleu; d'où réſulte un vert de diverſes nuances. Ainſi, lorſque l'animal ſain & bien nourri eſt provoqué, le ſang ſe porte en plus grande abondance, du cœur vers les extrémités. Alors le bleu du ſang, dont les vaiſſeaux qui tapiſſent la peau ſont gonflés, prédomine ſur le jaune; & de là réſulte la nuance de vert-bleuâtre qui paroît au travers de l'épiderme. Si au contraire l'animal eſt foible, exténué, & privé de l'air libre, alors ſes vaiſſeaux extérieurs étant moins remplis, leur couleur prend le deſſus, & donne le vert-jaunâtre, juſqu'à ce que l'animal, rendu à la liberté, bien nourri, & ſans trouble, reprenne la couleur dominante d'un aſſez beau vert, réſultant de l'équilibre des liqueurs dans l'état le plus convenable à cette eſpèce. Ce reptile grimpe le long des arbres, ſe nourrit d'inſectes qu'il ſaiſit avec ſa langue enduite d'une humeur viſqueuſe; & ſe retire dans les trous des rochers. Sa femelle pond de neuf à douze œufs ovales, qui ont à peu près huit lignes dans leur plus grand diamètre. Du reſte, il eſt ſi doux qu'on peut lui mettre le doigt dans la bouche & l'enfoncer très-avant, ſans qu'il cherche à mordre. On trouvera d'autres détails fort intéreſſans ſur ce reptile, dans le *Dictionnaire des quadrupèdes ovipares*, par M. d'Aubenton. J'ai fait graver le ſquelette du *Caméléon* ſur la planche déjà indiquée. *Linn. ſ. n.* 364. *L'Aſie, l'Afrique.*

a. Ne pourroit-on pas regarder comme variété de cette eſpèce un autre *Caméléon* dont parle M. Laurenti? Sa tête eſt anguleuſe de part & d'autre: le ſommet du capuchon qui eſt ſur la tête ſe dirige en arrière. Le dos forme une carène obtuſe. Tout le corps eſt couvert de tubercules d'une blancheur éclatante. Il eſt auſſi beaucoup plus grand que les autres. *Laurent. ſpec. med. p.* 46, *n.* 63.

* Le C. du Cap 2. *C. Capenſis C. occipite lobis exſecto: gula inflatâ: dorſo carinato, ſerrato: corpore albo cæruleoque variegato.*

Une ſaillie ſur l'occiput, diviſée en lobes: la gueule renflée: le dos relevé en carène & dentelé: le corps bariolé de blanc & de bleu. (Pl. 7, fig. 3.)

Cette eſpèce a beaucoup de rapports avec la précédente par ſa conformation extérieure, ſes habitudes, & ſa manière de vivre. Voici les principales différences qui les diſtinguent. Le *Caméléon du Cap* n'a point de ſaillie pyramidale ſur la tête; on diſtingue ſeulement à la place une membrane qui ſe partage en trois ou quatre lobes un peu recourbés en arrière. Le deſſous de la gueule forme dans celui-ci un renflement conſidérable, qu'on n'aperçoit point dans le *Caméléon*; le dos eſt aminci en carène & dentelé juſqu'à l'origine de la queue: ſes pattes ſont auſſi plus déliées, & ſa queue plus groſſe. Du reſte, ſur l'un & ſur l'autre, le tronc eſt couvert de tubercules & peint de diverſes couleurs. Le blanc & le bleu dominent ſur celui-ci. *Petiver Gazoph. tab.* 58. *L'Afrique.*

IIIe. GENRE.

CROCODILE, *Crocodilus. Linn. ſ. n.* 200. *Lacerta Crocodilus.*

Corpus quadrupes, caudatum, ſegmentis & tuberculis inſtructum.

Caput

Caput oblongum, anticè desinens in rostrum, modò conicum, modò depressum. Oculi magni, prominentes, sibi approximati. Dentes in utrisque maxillis, æquales aut inæquales. Lingua nulla. Nares elevatæ; foraminibus lunulatis.

Dorsum convexum, latum.

Pedes anteriores pentadactyli, fissi; posteriores tetradactyli, palmati. Ungues vel omnibus digitis adsunt, vel quibusdam tantùm.

Cauda longa, compressa, sursum squamis cristatis utrinquè serrata.

Animal oviparum: sæpè ad trigenta pedes excrescit. Fugientibus atrox. Cursus in viâ rectâ, velocissimus; in tortuosâ, tardus.

Le corps a quatre pattes, avec une queue, couvert de segmens & de tubercules.

La tête oblongue, terminée antérieurement par un museau tantôt conique, tantôt aplati. Les yeux gros, saillans, & très-rapprochés l'un de l'autre. Des dents égales ou inégales aux deux mâchoires. Point de langue. Les ouvertures des narines fendues en croissant, & placées sur une petite saillie.

Le dos large, convexe.

Cinq doigts séparés aux pattes de devant, & quatre palmés à celles de derrière. Il y a des ongles à tous les doigts, ou à quelques-uns seulement.

La queue longue, comprimée : la surface supérieure est garnie, de part & d'autre, d'écailles relevées en crête dentelée.

Cet animal est ovipare : il parvient quelquefois à la longueur de trente pieds ; il est redoutable, sur-tout à ceux qui prennent la fuite. Sa marche est très-rapide lorsqu'il avance en ligne droite ; mais fort lente lorsqu'il suit une route tortueuse.

Le Crocodile t. *C. Alligator C. pedibus posterioribus tetradactylis, palmatis, triunguiculatis : rostro subconico, elongato.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts réunis par une membrane ; il n'y a que trois doigts garnis d'ongles : le museau alongé & d'une forme conique. (Pl. 1, fig. 3.)

La tête de cet animal redoutable est alongée, aplatie sur le sommet, fortement ridée, & terminée par un gros museau un peu arrondi, qui imite la figure d'un cône. L'ouverture de la gueule s'ouvre jusqu'au delà des oreilles. Les mâchoires ont quelquefois plusieurs pieds de longueur : celle d'en haut s'élargit vers le gosier, de manière à déborder, de part & d'autre, la mâchoire d'en bas ; elle se rétrécit ensuite, & la laisse dépasser jusqu'au museau, où elle s'élargit encore, & recouvre la mâchoire inférieure. Il résulte de là, que les dents sont tantôt à découvert, & tantôt cachées par les mâchoires. On en compte environ trente-six à chaque mâchoire ; elles sont coniques, pointues, un peu recourbées vers la gueule, d'une grosseur inegale, & disposées sur une seule rangée : il y en a deux de chaque côté, l'une dirigée en haut & l'autre en bas, qui sont plus grosses que les autres, & prolongées comme des dents canines. Les dents les plus antérieures de la mâchoire d'en bas, s'enfoncent dans la mâchoire supérieure, lorsque la gueule est fermée, la traversent en entier, & s'élèvent au dessus du museau, où leurs pointes ont l'apparence de petites cornes. Ces ouvertures sont très-marquées sur un petit individu de quatre pieds de longueur, que je possède. Sur l'extrémité antérieure & supérieure du museau, se trouve un espace rond rempli d'une substance noirâtre, molle, spongieuse ; c'est là où sont placées les narines ; leur forme représente celle d'un croissant dont les cornes se dirigent en arrière. Les yeux sont gros, situés presque sur le sommet de la tête, & pourvus d'une membrane clignotante. Les oreilles, placées très-près & au dessus des yeux, sont recouvertes par une peau fendue & un peu relevée, de manière à représenter deux paupières fermées. Tout le corps, excepté le dessus de la tête, est revêtu d'écailles qui forment une armure impénétrable ; celles qui recouvrent les flancs, les pattes, & le cou, sont arrondies, de grandeur inégale, & distribuées irrégulièrement ; celles qui défendent le dos & la surface supérieure de la queue, sont carrées, & disposées sur des rangées transversales. Sur le milieu du dos, on voit aussi deux rangées transversales d'écailles à tubercules ; l'une de quatre pièces, l'autre de deux. De chaque côté de la queue, s'étendent deux rangs de tubercules relevés en forme de crêtes, qui la font paroître hérissée de dentelures ; ces tubercules se réunissent en un seul rang, à une certaine distance de son extrémité. Les pieds de devant ont cinq doigts libres & séparés ; ceux de derrière n'en ont que quatre réunis par une membrane. A chaque patte, il n'y a que les

trois doigts intérieurs qui ſoient garnis d'ongles pointus, dont la longueur eſt communément d'un ou de deux pouces. La queue eſt auſſi longue que le corps. Les couleurs de ce reptile varient ſelon la diverſité des individus : le fond eſt tantôt jaunâtre, tacheté de brun ; tantôt d'un vert ſale, avec des bandes brunes ; tantôt enfin le dos eſt brun, & marqué tranſverſalement de bandes jaunes. Sa taille eſt monſtrueuſe ; il eſt ordinairement long de vingt à vingt-cinq pieds, ſur cinq de circonférence. Selon quelques Voyageurs, il y en a à Madagaſcar de ſoixante pieds de longueur. Il ſe nourrit de poiſſons, de coquillages, & attaque même très-ſouvent les hommes & les animaux de force ſupérieure. « Un de ces monſtres, dit » un Voyageur anonyme, entraine & déchire » un bœuf, un bufle, & auſſi un tigre royal, » s'il le ſurprend à l'eau. J'ai ouï aſſurer par » des Indiens, que pluſieurs, réuniſſant leurs » efforts, y avoient même quelquefois aſſailli » & dévoré des éléphans ». La femelle fait deux ou trois pontes de vingt à vingt-quatre œufs de la groſſeur de ceux d'une oie : elle les dépoſe dans le ſable, où ils éclofent dans l'eſpace d'environ vingt-cinq jours. Les Indiens regardent la chair & les œufs de cet animal comme un mets très-délicat. Sa chair, qui eſt blanche & tendre, a le goût de celle du veau. On dit que dans ces pays, on élève de jeunes *Crocodiles*, & qu'on les engraiſſe pour les manger. Les Rois de Saba entretenoient anciennement des animaux de cette eſpèce, dans des lacs qu'ils avoient fait conſtruire auprès de leurs palais & les habitans d'Arſinoé les honoroient d'un culte particulier. Ils les nourriſſoient de viande ; & quand ils en trouvoient quelqu'un mort ſur le rivage, ils l'embaumoient, le brûloient, recueilloient ſes cendres, & les dépoſoient dans les ſépulcres des Rois. Les Anciens ont prétendu que le *Crocodile* imite la voix d'un enfant, & qu'il pouſſe des gémiſſemens plaintifs, afin d'attirer les paſſans pour les dévorer ; mais on ſait aujourd'hui que cet animal a la voix dure, déſagréable, & moins propre à exciter la pitié, qu'à inſpirer l'effroi & la terreur. *Linn. ſ. n. Les rives du Nil, du Gange, les côtes du Bengale, de Coromandel, l'île de Java, Madagaſcar.*

On diſtingue pluſieurs variétés dans cette eſpèce.

a. Le muſeau alongé : les pieds de derrière réunis par une membrane : tout le corps d'une couleur noire. *M. Adanſon, voy. au Sénégal, p.* 73.

b. Le muſeau aplati : les doigts des pattes de derrière à peine réunis par une membrane. *Gron. Zooph. p.* 10, *n.* 38.

c. Le muſeau aplati : les deux doigts extérieurs des pattes de derrière réunis par une membrane intermédiaire. J'ai un ſuperbe individu deſſéché qui offre ce caractère. *Gron. Zooph. p.* 10, *n.* 39.

* Le Gavial 2. *C. Gavial C. pedibus poſterioribus tetradactylis, unguiculatis ; digitis duobus exterioribus ſemi-palmatis : roſtro attenuato, depreſſo.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts garnis d'ongles ; les deux doigts extérieurs ſeulement, réunis juſqu'à la moitié de leur longueur, d'une membrane intermédiaire : le muſeau plat & aminci. (Pl. 1, fig. 4.)

Cette eſpèce a beaucoup de caractères qui le rapprochent du *Crocodile*. Sa taille monſtrueuſe, la conformation des pattes, la diſpoſition & la couleur des écailles démontrent que ces deux animaux appartiennent à la même famille ; mais les traits principaux qui les diſtinguent conſiſtent dans la ſtructure du muſeau & des dents qui garniſſent le dedans de la gueule. Dans l'eſpèce dont il s'agit ici, les mâchoires ſont étroites, alongées, & forment un muſeau qu'Edwards compare au bec du *harle* (1). Les dents ne ſont point inégales en groſſeur & en longueur, comme celles du *Crocodile* ; elles ont toutes les mêmes dimenſions, & ſont beaucoup plus nombreuſes. On voit au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui en a cinquante-huit à la mâchoire ſupérieure, & cinquante à celle de deſſous. Le nombre des bandes tranſverſales & des tubercules qui garniſſent la partie ſupérieure du corps, eſt auſſi plus conſidérable de plus d'un quart. D'ailleurs, les écailles qui compoſent ces rangées ſont plus relevées dans leurs bords, ſans l'être autant dans leur centre. M. Edwards obſerve encore que le *Gavial* a au deſſous du ventre une eſpèce de poche qui s'ouvre longitudinale-

(1) Le *harle* eſt un oiſeau aquatique qui reſſemble beaucoup au *canard*.

Digitized by Google

ment ; mais M. le Comte de la Cepède, qui a décrit l'individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, n'a point vu d'ouverture ſemblable ; d'où il préſume que cette bourſe s'efface à meſure que l'animal grandit ; ou bien, il croit que l'animal dont Edwards a parlé étoit d'un ſexe différent de celui dont il a vu lui-même les dépouilles. Les voyageurs diſent que ces animaux ont ſouvent juſqu'à trente-deux pieds de longueur. La figure déſignée par A ſur la planche déjà citée, repréſente la tête de ce reptile vue de profil ; & celle qui eſt indiquée par B, repréſente la ſurface inférieure du ventre, où l'on voit la poche dont parle Edwards. *Tranſ. philoſ. ann.* 1756, *tab.* 19. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 235. *Les bords du Gange.*

* Le Cayman 3. *C. Cayman C. pedibus poſterioribus tetradactylis, fiſſis, unguiculatis : roſtro depreſſo, ſurſum reflexo.*

Les pieds de derrière partagés en quatre doigts ſéparés & garnis d'ongles : le muſeau aplati & retrouſſé. (Pl. 2, fig. 1.)

Cet animal, que Linné a confondu avec le *Crocodile*, & Séba avec le *Fouette-Queue*, paroît différer de ces deux eſpèces par des caractères bien prononcés. 1°. On ne peut le regarder comme un *Crocodile*, puiſqu'il a quatre doigts ſéparés, & munis d'ongles pointus aux pattes de derrière. 2°. Il ſe diſtingue du *Crocodile d'Amérique* de Séba, que nous avons nommé *Fouette-Queue*, en ce qu'il a le muſeau plus court, retrouſſé, & couvert de grandes écailles ; le front très-renflé ; le dos & la queue relevés en dentelure ; & enfin en ce qu'il n'a que quatre doigts ſéparés aux pieds de derrière. Il doit donc conſtituer une eſpèce particulière, juſqu'à ce que nous ayons des détails plus poſitifs ſur cette famille de reptiles, où il règne encore beaucoup de confuſion. Il y a ſur la tête, les flancs, & les pattes, une multitude d'écailles très-dures de différentes figure & grandeur ; celles du dos ſont relevées en ſaillie & poſées tranſverſalement ; celles de la queue embraſſent la moitié de ſa circonférence, & ſe recouvrent les unes les autres. La plus grande force de cet animal, dit mademoiſelle de Mérian, conſiſte dans un double rang de dents qui croiſent les unes ſur les autres ; en ſorte qu'il briſe ſans peine tout ce qu'il attrape. Il ne faut pas conclure de là, comme le prétend Séba, qu'il y a une double rangée de dents de chaque côté de la mâchoire inférieure, mais ſeulement qu'il y a deux rangs à chaque mâchoire ; ſavoir, un à droite, & l'autre à gauche : ce qui s'accorde très-bien avec ce qui eſt exprimé dans la figure. Le *Cayman* naît d'un œuf gros comme celui d'une oie, & parvient ſouvent à plus de vingt pieds de longueur. Il eſt très-vigoureux, & fort à craindre pour les hommes, comme pour les animaux ; car il vit ſur la terre comme dans l'eau, & dévore tout ce qu'il rencontre. La *figure* 2 de la planche indiquée repréſente le fœtus au moment qu'il ſort de l'œuf.

Le Fouette-Queue 4. *C. Caudiverbera C. pedibus poſterioribus pentadactylis, palmatis unguiculatis : roſtro depreſſo, lato, acuminato.*

Les pieds de derrière partagés en cinq doigts palmés & pourvus d'ongles : le muſeau aplati, large, & pointu. (Pl. 3, fig. 1.)

Les Naturaliſtes ont donné le nom de *Fouette-Queue* à diverſes eſpèces de léſards qui ont la facilité de donner à leur queue des mouvemens ſemblables à ceux d'un fouet. Ici nous prenons cette même dénomination, pour déſigner une eſpèce particulière dont Séba a donné la figure & la deſcription. Sa tête eſt aplatie en deſſus, & terminée antérieurement en un muſeau aſſez pointu, au bout duquel les narines ſont ſituées. Les yeux ſont gros, ſaillans, fendus dans la direction du muſeau, & placés très-près l'un de l'autre, ſur le ſommet de la tête. « Tout » le front & la partie ſupérieure du muſeau, » dit Séba, ſont formés par un ſeul os fixe » étendu juſqu'aux oreilles, leſquelles ſont » larges, ceintes tout autour d'une petite » bordure, & enfoncées intérieurement dans » l'endroit où les plus grandes écailles prennent leur origine ; ſavoir, près de l'articulation de la mâchoire ſupérieure, qui eſt » diſpoſée de manière qu'elle laiſſe à cet animal une très-grande ouverture de gueule ». Le corps eſt revêtu d'écailles rhomboïdes, diſpoſées ſur des rangées tranſverſales. On remarque ſur le dos deux rangs d'écailles relevées en dentelure, qui ſe prolongent ſéparément juſqu'au bout de la queue : là, elles ſe réuniſſent & ne forment qu'une ſeule rangée. Sur les côtés, il y a, de part & d'autre, de ſemblables écailles dentelées ; mais elles ne s'étendent que depuis l'inſertion des pattes de devant, juſqu'à l'origine de la

queue. Les pieds antérieurs ont cinq doigts libres & ſeparés. Selon Séba, ceux de derrière en ont cinq pareillement réunis par une membrane intermédiaire; mais je préſume qu'il y a une faute dans la figure de cet Auteur, & qu'il ne doit y avoir que quatre doigts, comme dans les autres eſpèces de *Crocodiles*. L'Artiſte qui a deſſiné notre figure, a oublié d'exprimer la membrane intermédiaire qui forme le caractère diſtinctif du *Fouette-Queue*. La couleur des écailles eſt d'un jaune de ſafran foncé & mélangé de brun. La femelle de cet animal pond ſes œufs dans le ſable, comme le *Crocodile*, où ils écloſent ſous l'influence du ſoleil. *Linn. ſ. n.* 359. *Séba* 1, *p.* 167, *pl.* 106, *fig.* 1. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 240. *L'Amérique.*

IVe. GENRE.

LÉSARD, *Lacerta. Linn. ſ. n.* 359.

Corpus quadrupes, caudatum, ſquamoſum; ſquamis ſæpè erectis in collo, in dorſo, & in caudâ.

Caput ovatum aut quaſi roſtratum, cataphractum; occipite in quibuſdam faſtigiato. Gula quandoquè pendula. Dentes modò conici, modò compreſſi; lingua ſæpiùs bifida. Aures patulæ.

Truncus elongatus. Abdomen vulgò ſcutis imbricatum.

Pedes quatuor pentadactyli, fiſſi, unguiculati. Femora poſtica in multis calloſo-punctata.

Cauda longa, fragilis, ſquamis verticillatis tecta.

Ex ovo animal perfectiſſimum. Habitat in ſtratis lapideis, in muris verticalibus: die apricatur in ſole, & nocu hoſpitatur inter lapides aut intrà meatus ſubterraneos.

Le corps a quatre pattes, avec une queue, & couvert d'écailles; il y a ſouvent des écailles redreſſées ſur le cou, ſur le dos, & ſur la queue.

La tête ovale, couverte d'écailles, terminée par un muſeau; dans pluſieurs eſpèces, le ſommet eſt relevé en ſaillie. Le deſſous de la gueule forme quelquefois une eſpèce de poche. Les dents tantôt coniques, tantôt comprimées. La langue ordinairement fourchue. Les oreilles ouvertes.

Le tronc alongé. L'abdomen eſt ſouvent revêtu de plaques diſpoſées en recouvrement.

Quatre pieds diviſés en cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles. L'intérieur des cuiſſes chargé de tubercules dans pluſieurs individus.

La queue longue, fragile, tantôt garnie de lames redreſſées, tantôt couverte d'écailles rangées par anneaux.

Il ſort de l'œuf un animal entièrement formé: il vit au milieu des pierres ou ſur les murs. Pendant le jour, il cherche les endroits expoſés aux rayons du ſoleil; & la nuit, il ſe retire dans les fentes des rochers, ou dans les trous creuſés dans le ſein de la terre.

* *Eſpèces dont la queue n'eſt pas entièrement ronde, mais comprimée par les côtés.*

La Dragone 1. *L. Dracæna L. pedibus quinquè-digitatis, inæqualibus, unguiculatis: corpore ſquamis carinatis tecto.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles à chaque patte: le corps revêtu d'écailles relevées en carène. (Pl. 3, fig. 2.)

Les Naturaliſtes ont ſucceſſivement confondu la *Dragone* avec le *Fouette-Queue* & le *Gordyle*, à cauſe de la facilité qu'ont ces trois animaux d'agiter leur queue comme un fouet; & de là vient la différence qui règne dans leurs deſcriptions. Mais il eſt temps de fixer nos idées ſur le caractère qui diſtingue ces eſpèces. Celle dont il s'agit ici exiſte au Cabinet du Roi: M. le Comte de la Cepède en a déjà tracé les proportions: ainſi c'eſt d'après nature que je vais la décrire. Sa tête, aplatie par deſſus & comprimée par les côtés, a un peu la forme d'une pyramide à quatre faces, dont le muſeau feroit le ſommet. Sa langue n'eſt point cachée & inerte comme celle du *Crocodile*; mais fourchue, & auſſi mobile que celle d'un ſerpent. On compte dix-ſept dents de chaque côté de la machoire inférieure; celles de devant ſont petites, aiguës; celles de derrière groſſes & obtuſes. Elle a les yeux gros, brillans; l'ouverture des oreilles grande, environnée d'écailles; & le cou plus large que la tête. Le corps eſt épais, arrondi, couvert d'écailles dures, oſſeuſes, & preſque toutes garnies d'une arête ſaillante; celles du dos ſont plus grandes que les autres, & relevées par des tubercules en forme de crêtes, dont les plus élevés ſont les plus voiſins de la queue, ſur laquelle ils forment deux dentelures ſemblables

Digitized by Google

à celles d'une ſcie; enſuite ils ſe réuniſſent en une ſeule rangée vers l'extrémité de cette partie. Il y a cinq doigts aux pieds de devant & autant à ceux de derrière, mais ils ſont inégaux en longueur : les deux extérieurs ſont à peu près d'une longueur égale ; les deux ſuivans ſont beaucoup plus alongés ; celui du milieu les ſurpaſſe tous en longueur. La queue reſſemble à celle du *lézard* ; elle eſt plus longue que le corps, épaiſſe à ſon origine, & diminue inſenſiblement de groſſeur juſqu'à l'extrémité. On dit que cet animal porte toujours ſa queue relevée comme le *dragon*, & que c'eſt à cauſe de cela qu'on la nommé *Dragone*. L'ouverture de la gueule, qui eſt fort grande, eſt bordée de bleu ; les écailles du dos ſont d'un brun foncé ; & les pattes marquées d'un jaune de ſafran. L'individu qui eſt au Cabinet du Roi a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde ; il a deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, ſur un pied de circonférence dans ſa plus grande épaiſſeur : la gueule ſeule a un pied quatre pouces ſix lignes. Suivant M. de la Borde, la *Dragone* fréquente les ſavanes noyées & les terrains marécageux ; elle ſe tient à terre & au ſoleil, plus ſouvent que dans les lacs ou les rivieres. Lorſqu'elle eſt pourſuivie, elle ſe jette dans l'eau, où elle ſe tient des heures entières. Les Américains mangent volontiers la chair de cet animal, qui habite auſſi leurs contrées. A Cayenne, ſes œufs ſont très-recherchés. *Linn. ſ. n.* 360.

a. On doit regarder comme une variété de cette eſpèce le *lézard* qu'on trouve au Bréſil, particuliérement auprès de la rivière de Saint François. Il grimpe ſur les arbres avec facilité ; & ne paroit différer de la *Dragone*, ſuivant le témoignage des Voyageurs, que par une couleur plus foncée & des ongles moins forts On l'appelle *Ignaruca*. *Pl.* 3, *fig.* 3. *M. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 250.

Le Tupinambis 2. *L. Monitor L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : corpore griſeo cæruleſcente, maculis albidis punctato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps d'un gris bleuâtre, orné de petites taches blanchâtres. (Pl. 3, fig. 4.)

La tête de ce *lézard* eſt ovale, oblongue, couverte d'écailles beaucoup plus grandes que celles du corps, & terminée par un muſeau pointu. Les yeux ſont gros & placés ſur les parties latérales de la tête. Le dos eſt large, aplati, revêtu d'écailles liſſes, carrées ; & le ventre garni de plaques blanches, ſemblables à celles qu'on voit ſur le *Crocodile*. Les pattes ont cinq doigts très-longs, compoſés de petits anneaux, & garnis à leur extrémité d'un ongle pointu, de couleur jaune. La longueur de la queue eſt à peu près double de celle du corps ; elle eſt revêtue d'écailles carrées, diſpoſées par anneaux ; & ornée à ſon extrémité de bandelettes jaunes ou blanchâtres. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un violet pâle, moucheté de points blanchâtres. En comparant cette deſcription avec celle d'un individu de la même eſpèce que M. le Comte de la Cepède a publiée dans ſon ouvrage, on verra que le *Tupinambis* doit offrir pluſieurs variétés. On voit le modèle de la figure que j'ai donnée, dans le Cabinet de M. Mulier. *Linn. ſ. n.* 291. *Knorr. del. nat. ſelect. p.* 132, *tab. L. vij. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 251. *Les Indes occidentales.*

Le L. sourcilleux 3. *L. Superciliosa L. pedibus quinquè digitatis, inæqualibus, unguiculatis : dorso ſuperciliiſque ſquamis erectis.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des écailles redreſſées ſur le dos & ſur les ſourcils. (Pl. 4, fig. 1.)

Ce *lézard* a la tête aplatie ſur le ſommet, élargie vers le cou, & terminée par un muſeau pointu. Les yeux ſont grands, ainſi que l'ouverture des oreilles, & environnés de paupières. Il a la gueule toute bordée d'écailles aſſez larges ; la langue fort épaiſſe ; & le cou très-peu alongé. De l'extrémité du muſeau, il part, de chaque côté, une rangée de petites lames droites, qui, après avoir formé des eſpèces de ſourcils dentelés au deſſus des yeux, ſe rapprochent inſenſiblement l'une de l'autre ſur la partie poſtérieure de la tête ; & ſe prolongent enſuite, dans une ſituation preſque parallèle, juſques vers le milieu du dos, où elles ſe réuniſſent en une ſeule dentelure qui s'étend juſqu'à la queue. On voit encore, ſuivant Séba, une autre rangée d'écailles redreſſées au deſſous de la mâchoire inférieure. Selon Linné, le cou eſt marqué en deſſous de deux rides tranſverſales ; & le tronc eſt couvert d'une multitude de très-petites écailles. La queue

Digitized by Google

eſt un peu comprimée par les côtés, & beaucoup plus longue que le corps. Le doigt du milieu des pieds antérieurs eſt le plus long; les autres correſpondans, pris deux à deux, ſont à peu près égaux en longueur. Les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement; le quatrième eſt le plus long de tous: ſur un individu qui eſt au Cabinet du Roi, il égale la longueur de la tête: le cinquième extérieur eſt le plus court. Les écailles qui recouvrent les pieds & la queue ſont plus apparentes que celles du tronc, & relevées par une arête longitudinale. Selon Linné, le *Sourcilleux* a un fond gris, tacheté de blanc. Suivant M. le Comte de la Cepède, il eſt d'un brun clair, avec des taches d'un rouge plus ou moins foncé. L'individu qu'on voit au Cabinet du Roi a un pied de longueur. Séba obſerve que les individus de cette eſpèce pouſſent des cris qui leur ſervent à ſe rallier. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 41. *L'île de Ceylan, Amboyne.*

Le L. TÊTE-FOURCHUE 4. *L. Scutata L. pedibus quinqué-digitatis, inæqualibus, unguiculatis: caudâ & dorſo aculeis conicis: occipite bicorni.*

Cinq doigts inégaux & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le dos & la queue hériſſés de pointes coniques: deux eſpèces de cornes ſur le derrière de la tête. (Pl. 4, fig. 2.)

L'aſpect de ce *Lézard* a quelque choſe de hideux. Sa tête eſt courte, très-renflée ſur le front, & aplatie ſubitement en un muſeau garni à ſon extrémité d'une eſpèce de bouton, environné d'autres petits tubercules blanchâtres. Les yeux ſont gros, ſaillans, & ſurmontés, de part & d'autre, d'une boſſe conique qui reſſemble à une corne. Il a le cou goîtreux; & le corps parſemé de boutons blancs, ronds, élevés, que l'on retrouve encore au deſſus des yeux & de la mâchoire inférieure. Depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, il règne, ſur la partie poſtérieure du dos, une rangée d'aiguillons courts en forme de dentelure, & un peu éloignés les uns des autres. Les pieds ſont très-déliés; ils ſe terminent en cinq doigts libres & garnis d'ongles. Les trois premiers intérieurs des pieds de devant ſont à peu près égaux en longueur; le deuxième extérieur des pieds de derrière eſt le plus long. La queue eſt un peu plus longue que le corps. Le fond de ſa couleur eſt bleuâtre. *Linn. ſ. n.* 360. *M. d'Aubenton, Encyclop. méth. l'Occiput-Fourchu. L'Aſie.*

Le L. LARGE-DOIGT 5. *L. Principalis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: criſtâ gulæ anticè ſubſerratâ: digitorum articulis latis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: la crête qui eſt au deſſous de la gueule un peu dentelée par devant: les articulations des doigts élargies. (Pl. 6, n°. 2, fig. 2.)

La tête de ce *Lézard* eſt plate ſur le ſommet, marquée de diverſes ſutures très-fines, & terminée par un muleau arrondi. Les narines & les trous des oreilles ſont preſque imperceptibles. Il a ſous la gueule une membrane arrondie, qui s'étend depuis le bout de la mâchoire inférieure juſques ſur la poitrine; elle eſt ſillonnée dans ſon diſque par des lignes blanchâtres, dirigées vers le ventre & fourchues à leur extrémité. Selon Linné, cette eſpèce de crête ne préſente aucune dentelure; mais d'après la figure que nous avons tirée d'un manuſcrit du P. Plumier, il paroît que ſon bord antérieur eſt finement dentelé. Le corps eſt revêtu d'une peau très-liſſe; & la queue eſt garnie d'écailles qu'on a peine à diſtinguer. Depuis l'occiput juſqu'au bout de la queue, il y a ſur la partie ſupérieure du corps, une rangée de petites dentelures. Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts élargis ſous chaque articulation, & garnis d'ongles crochus: les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement; le cinquième & le ſecond ſont à peu près de la même longueur. La queue eſt une fois plus longue que le corps. Le *Large-Doigt* eſt d'une couleur bleuâtre: la queue eſt rayée de brun. *Linn. ſ. n.* 360. *L'Amérique, l'Inde.*

* Le L. DOUBLE-TACHE 6. *L. Bimaculata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: digitis omnibus præter exteriorem lobatis: humeris nigro-maculatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: tous les doigts, excepté l'extérieur, pourvus d'une membrane: une tache noire ſur chaque épaule.

M. le Docteur Sparrman a décrit cette eſpèce de *Lézard* dans les nouveaux Mémoires des Sciences de Stockolm, année 1784. Sa tête eſt comprimée par les côtés; & ſa

queue eſt deux fois auſſi longue que le corps. Tous les doigts des pieds de devant & de derrière, excepté les extérieurs, ſont garnis de lobes ou de membranes qui en élargiſſent la ſurface, & qui donnent à ce *Lézard* un nouveau rapport avec le précédent. Le fond de ſa couleur eſt ſujet à varier; il eſt ordinairement d'un bleu noirâtre. M. Sparrman obſerve que quelques individus qu'il a eu occaſion de voir, avoient le deſſus du corps ſemé de taches noires, & que tous portoient deux grandes taches de la même couleur ſur les épaules. Le *Double-Tache* eſt fort doux; il ſe tient ſouvent dans les bois, où il fait entendre un ſifflement plus ou moins fréquent. Les femelles dépoſent leurs œufs dans la terre. *Nouv. Mém. de l'Acad. de Stockolm, année* 1784, *p.* 169.

Le L. SILLONNÉ 7. *L. Bicarinata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: ſtriis duabus in dorſo; & carinâ duplici in caudâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : deux ſtries ſur le dos; & deux ſaillies en carène ſur la queue.

Linné eſt le ſeul Naturaliſte qui ait parlé de ce petit *Lézard*; il ne dit pas s'il l'a vu, ou bien ſi on lui en a communiqué la deſcription. Le dos eſt marqué de deux ſtries ſaillantes; & les côtés ſont relevés, de part & d'autre, par des écailles amincies en tranchant; de ſorte qu'ils paroiſſent pliſſés latéralement. Les flancs ſont couverts d'écailles convexes en forme de tubercules. La partie inférieure du corps eſt partagée en vingt-quatre rangées d'écailles diſpoſées tranſverſalement, & formées chacune de ſix écailles. La queue eſt à peine plus longue que la moitié du corps, ſtriée par deſſous, liſſe par les côtés, & relevée en deſſus par une double ſaillie en forme de carène. Il n'a point de crête au deſſous de la gueule. Il eſt d'une couleur griſe. *Linn. ſ. n.* 361. *Les Indes.*

** *Eſpèces qui ont la queue arrondie, & des écailles redreſſées ſur le dos.*

Le L. IGUANE 8. *L. Iguana L. pedibus pentadactylis: dorſo ſquamis erectis: criſtâ gulæ pendulâ, anticè denticulatâ.*

Cinq doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière : des écailles verticales ſur le dos : une crête pendante ſous la gueule, & dentelée antérieurement. (Pl. 4, fig. 3.)

Sa tête eſt comprimée par les côtés, aplatie ſur le ſommet, & ſe termine par un muſeau court & aigu. Les yeux ſont d'une grandeur médiocre, ſitués ſur les côtés de la tête, & dirigés en avant. Les oreilles forment, de part & d'autre, une cavité arrondie, derrière l'orbite de l'œil. Le dos eſt large; les côtés convexes; & le ventre un peu aplati. La queue, qui ſurpaſſe une fois le corps en longueur, eſt ronde, & compoſée d'un très-grand nombre de ſegmens qui ne ſont point ſenſiblement diſtingués les uns des autres. Les pieds ont cinq doigts garnis d'ongles aigus, comprimés latéralement, & un peu recourbés. Dans les pieds de devant, le premier doigt intérieur n'a qu'une phalange; le ſecond, deux; le troiſième, trois; le quatrième, quatre; & le cinquième, deux. Les quatre premiers doigts intérieurs des pieds de derrière ſont conformés comme ceux de devant; mais le cinquième, qui eſt ſéparé comme un pouce, a trois phalanges. Depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, il règne, ſur la partie ſupérieure du corps, une rangée d'écailles aiguës, amincies par les côtés, droites dans leur partie inférieure, & recourbées vers leur ſommet. Outre cette eſpèce de crête, il y en a une autre en forme de membrane qui pend ſous la mâchoire inférieure, & que l'animal peut gonfler à ſon gré : elle eſt garnie en ſon bord antérieur d'une quinzaine de petites lames en fer de lance; le bord poſtérieur eſt entier. Les écailles qui couvrent le corps ſont très-petites, d'une figure ovale & convexe : elles forment une multitude de petits ſegmens, que l'œil a peine à diſtinguer ſur le dos & ſur la queue; ceux qui diviſent la partie inférieure du corps ſont beaucoup plus ſenſibles & plus diſtincts. Le front, le muſeau, & le tour des mâchoires ſont revêtus d'écailles unies, luiſantes, & colorées. Au deſſous des oreilles, on voit trois lames plus larges que les autres; la plus grande des trois eſt ovale; & ſon éclat, ſemblable à celui des métaux polis, relève la beauté des autres couleurs. La ſurface ſupérieure eſt d'un bleu noirâtre, marqué de raies un peu moins foncées; le ventre, les pattes, & la queue ſont ſouvent panachés de différentes nuances, & quelquefois ornés de bandes circulaires. Du reſte, ces couleurs

varient ſuivant le ſexe, l'âge, & la diverſité des climats où habite l'*Iguane*. Sa longueur totale eſt de cinq à ſix pieds. M. le Comte de la Cepède a décrit un individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi ; il a quatre pieds depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue : c'eſt celui dont on voit ici la figure. La femelle eſt plus petite que le mâle ; elle pond ſes œufs au bord de la mer, ordinairement en nombre impair, depuis treize juſqu'à vingt-cinq ; ils ſont à peu près de la groſſeur d'un œuf de pigeon, & d'un goût excellent. Les Indiens ſont très-friands de la viande de cet animal. Dans quelques contrées, on le chaſſe avec des chiens dreſſés à le pourſuivre. Quand il ſe voit pris, il ſe défend avec intrépidité ; mais ſes morſures ne ſont point dangereuſes. *Linn. ſ. n.* 366. *Gron. muſ.* 2, *p.* 82. *Le Bréſil, le Mexique, l'Aſie, & l'Amérique.*

Le L. Cornu 9. *L. Cornuta L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : roſtro cornuto : ſquamis erectis in dorſo & in caudâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une corne ſur le muſeau : des écailles redreſſées ſur le dos & ſur la queue. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête de ce *lézard* eſt anguleuſe, ovale, & aplatie ſur le ſommet ; garnie ſur les côtés de tubercules gros, ſaillans ; un peu renflée au deſſous de la gueule ; & terminée antérieurement par un muſeau aſſez pointu. Les mâchoires ſont égales, & armées d'une rangée de petites dents plates, triangulaires par le bout & dentelées. Il y en a environ vingt-quatre de chaque côté ; celles de devant ſont un peu plus groſſes. On peut voir une de ces dents gravées au deſſous de la figure de cet animal. L'extrémité ſupérieure de la mâchoire d'en haut eſt garnie de quatre tubercules écailleux, & d'une eſpèce de corne oſſeuſe d'une ſeule pièce, haute d'un demi-pouce, dont le ſommet eſt recourbé en arrière. Les yeux ſont ſitués vis-à-vis les angles de la gueule ; & les narines au bout du muſeau. Le tronc préſente une forme ovale. Les pattes de devant ont cinq doigts de longueur inégale ; celui du milieu eſt le plus long ; le ſecond & le quatrième ſont égaux ; les deux extérieurs ſont les plus courts. Les pattes de derrière ont le même nombre de doigts, mais diſpoſés différemment. Le cinquième extérieur eſt très-ſéparé des autres ; le ſecond eſt le plus long ; les autres décroiſſent graduellement, de ſorte que le pouce eſt le plus court : les uns & les autres ſont garnis d'ongles longs & crochus. Toute la ſurface du corps eſt couverte de petites écailles en loſange, relevées en ſaillie à leur extrémité ; c'eſt ce qui rend la peau rude au toucher. Les écailles les plus raboteuſes ſe trouvent vers les extrémités des jambes ; ſur la queue, elles ſont quadrangulaires, relevées en carène vers le milieu de leur ſurface, & diſpoſées par anneaux. On remarque ſur le dos & ſur la queue de ce *lézard* une rangée d'écailles redreſſées. Cette rangée, qui commence ſur les épaules, eſt interrompue vis-à-vis l'inſertion des pieds de derrière ; elle recommence enſuite à l'origine de la queue, & ſe prolonge juſqu'à l'extrémité. Le nombre des lames redreſſées du dos eſt de quarante-trois ; les plus longues occupent le milieu de cette partie ; elles ſont larges de trois lignes, hautes d'un demi-pouce, pointues, & un peu recourbées vers le dos. Celles qui ſe trouvent ſur la baſe de la queue ont la forme & les dimenſions de celles du dos ; enſuite elles diminuent inſenſiblement de grandeur. Après la ſoixante-troiſième, elles ſont ſi courtes, qu'on ne peut plus les diſtinguer des écailles ordinaires. La longueur totale de ce *lézard* eſt de trois pieds ſix pouces ; ſa hauteur, de neuf pouces ; & ſa circonférence, vers le milieu du ventre, d'environ dix-huit pouces. C'eſt M. Gravé de Sérignan, Amateur auſſi diſtingué par ſon goût que par ſes connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, qui a bien voulu me communiquer l'individu qui a ſervi à faire cette deſcription, & dont il a fait préſent enſuite au Cabinet du Roi. Il fut pris à Saint-Domingue en 1784, dans les mornes de l'hôpital, entre l'Artibonite & les Gonaïves. Pendant le jour, on le trouve ſur les rochers & ſur les arbres, où il ſe tapit pour ſaiſir ſa proie. Il ſe nourrit de fruits, d'inſectes, mais plus particulièrement de petits oiſeaux qu'il ſaiſit avec une agilité extraordinaire. La nuit, il ſe retire dans les trous des arbres & dans les creux des rochers, où il ſe cache auſſi dans le temps de la grande ſéchereſſe qui dure en ce pays pendant ſix mois de l'année : il ne ſort que vers les mois de janvier ou de février. Le Nègre qui le prit aſſura qu'il avoit vu un mâle de cette eſpèce dont la corne étoit beaucoup plus élevée. La viande

de

de ce reptile eſt un mets délicieux pour les Nègres ; on prétend qu'elle a le goût de celle du chevreuil. Son plus cruel ennemi eſt le *chien marron*, ſi commun à Saint-Domingue. Cet animal a été juſqu'ici inconnu aux Naturaliſtes.

Le L. BASILIC 10. *L. Baſiliſcus L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : criſtâ occipitis conicâ : pinnâ radiatâ in dorſo & in caudâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une crête conique ſur le derrière de la tête : une eſpèce de nageoire, ſoutenue par des rayons, ſur le dos & ſur la queue. (Pl. 5, fig. 1.)

Il n'eſt perſonne qui n'ait entendu parler des fables & des contes ridicules qu'on a débités ſur le *Baſilic*. Les Anciens lui ont attribué des qualités merveilleuſes, entre autres, celle de tuer par ſon regard : en conſéquence, pour accréditer leur opinion & pour caractériſer un animal auſſi terrible, ils l'ont repréſenté, tantôt comme un ſerpent ailé, tantôt comme un petit dragon, dont l'aſpect avoit quelque choſe d'effrayant. Cette prévention populaire, cette terreur panique exiſte encore de nos jours par la charlatanerie des ſaltinbanques & des empiriques, qui montrent avec appareil aux yeux du public qu'ils veulent ſéduire, une ſorte de petite *raie* qu'ils ont fait deſſécher ſous une bizarre configuration : mais le véritable *Baſilic* n'eſt rien moins que dangereux ; il eſt doux, tranquille ; & bien loin de donner la mort par ſon regard ſubtil, il charme, il embellit les vaſtes forêts de l'Amérique, par les diverſes nuances de ſes belles couleurs, & par l'agilité de ſes mouvemens. Sa tête eſt d'une forme conique, & relevée ſur le ſommet par une eſpèce de capuchon creux en dedans, & revêtu d'écailles au dehors. Le dos eſt garni, depuis la partie qui correſpond à l'inſertion des pieds de devant juſqu'au bout de la queue, d'une crête rayonnée, ſemblable à la nageoire d'un poiſſon, & couverte d'écailles. Ses doigts, au nombre de cinq à chaque pied, ne ſont réunis par aucune membrane : les trois du milieu des pieds de devant, ſont à peu près de la même longueur ; les quatre intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement ; le cinquième eſt le plus court. Sa longueur totale eſt quelquefois de trois pieds. Il vit ſur les arbres, & va auſſi à l'eau. Lorſqu'il veut nager, il enfle ſon capuchon, & dilate ſes membranes. *Linn. ſ. n.* 366. *Laurent. ſpec. med. p.* 50. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p.* 286. *L'Amérique méridionale.*

* Le L. DE JAVA 11. *L. Javanenſis L. caudâ longâ, baſi pinnâ radiatâ : dorſo dentato. Nouv. Mém. de Suède, année* 1786.

La queue longue, avec une nageoire à ſa baſe, garnie de rayons : une dentelure ſur le dos.

Il paroît, par les caractères énoncés dans la phraſe deſcriptive, que cette eſpèce ſe rapproche beaucoup du *Baſilic*. Sa queue eſt pareillement d'une longueur conſidérable, & pourvue à ſa baſe d'une nageoire garnie de rayons ; mais elle ne ſe prolonge pas, comme dans l'eſpèce précédente, juſqu'à l'origine du dos. A ſa place, on voit ſur cette partie une rangée d'écailles redreſſées. Il eſt à préſumer auſſi que le ſommet de la tête eſt dépourvu de capuchon ; & que ce reptile diffère encore du *Baſilic* par d'autres caractères très-diſtincts, puiſque le ſavant Naturaliſte qui l'a décrit, le regarde comme une eſpèce particulière. Du reſte, nous ne connoiſſons ni ſes couleurs, ni ſes dimenſions. *M. Hornesdt, nouv. Mém. de Suède*, 1786.

* Le L. PORTE-CRÊTE 12. *L. Criſtata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : futurâ dentatâ in dorſo : pinnâ caudali radiatâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : une dentelure ſur le dos : une nageoire garnie de rayons ſur la queue. (Pl. 5, fig. 2.)

M. Schloſſer, de la Société royale de Londres, a publié en 1768 une deſcription très-détaillée & une bonne figure de ce *lézard*, qui juſqu'alors avoit été mal décrit. Sa tête eſt d'une forme conique, un peu relevée en deſſus, & couverte d'écailles rondes. La mâchoire ſupérieure ſe termine en un ſommet aplati ; celle de deſſous a une forme arrondie à ſon extrémité. Les écailles qui couvrent tout le contour de la gueule, ſont plus grandes & plus carrées que celles du ſommet. Les narines ſont un peu ſaillantes, & ſituées ſur les côtés de la mâchoire ſupérieure. La partie extérieure de l'oreille eſt fermée par la membrane du tympan qui eſt fortement tendue, d'une figure ovale, & large d'environ trois lignes.

Les mâchoires ſont armées, de chaque côté, de dents en ſcie, pointues, & d'autant plus grandes qu'elles ſont plus éloignées du devant des mâchoires: on en trouve huit en haut & ſix en bas; elles ſont arrondies, courtes, aiguës, tournées obliquement en dehors, & ſéparées des dents molaires par un petit intervalle. La langue eſt épaiſſe, charnue, & légèrement fendue. Le cou eſt revêtu d'une peau lâche, profondément pliſſée, mais dépourvue d'aiguillons. Le dos eſt un peu convexe au deſſus de la poitrine, & enſuite légèrement incliné vers la queue. Depuis le ſommet de la tête juſqu'au deſſus de l'anus, on voit ſur le dos une dentelure compoſée d'écailles droites, de grandeur inégale, & arrangées de manière que les plus petites ſe trouvent diſtribuées, en nombres inégaux, entre les grandes: pluſieurs de celles-ci ſont terminées par un double ſommet. Le nombre de ces écailles ſurpaſſe quatre-vingt-dix. A la ſuite de cette denteliure, on remarque encore une eſpèce de crête qui s'élève ſur la ſurface ſupérieure de la queue. Sa forme imite celle d'un ſegment de cercle, dont le bord préſente des ſinuoſités inégales; elle a neuf pouces de longueur ſur quatre pouces de large. L'intérieur de cette crête eſt garni de dix-ſept rayons cartilagineux & flexibles; & le bord ſupérieur eſt hériſſé de cent vingt petites dents ſemblables à celles d'une ſcie, dont la plupart ont leur ſommet recourbé en arrière. La longueur de la queue eſt à peu près double de celle du corps. Tous les doigts ont, des deux côtés, un rebord aigu, dentelé; mais plus apparent ſur les pieds de derrière que ſur ceux de devant. La couleur de la tête & du cou eſt verdâtre, marquée de ſtries blanches; celle du dos & de la queue eſt brune; la crête eſt toute entière d'un brun pâle; le ventre eſt gris; les côtés ſont panachés d'un grand nombre de taches blanchâtres de grandeur inégale, & diſpoſées ſans ordre. Le mâle diffère de la femelle par une crête plus élevée & par des couleurs plus vives. On trouve des individus dont le fond eſt verdâtre, rayé de noir. Celui qui a été obſervé par M. Schloſſer avoit environ trente-deux pouces de longueur. Ce *lézard* eſt doux & paiſible; il vit dans l'eau & ſur la terre. *Schloſſ. de lacert. amboinenſi. Amſterd.* 1778, *in*-4°. *Les îles d'Amboine & de Java.*

Le L. GALÉOTE 13. *L. Calotes L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: dorſo anticè, & capite poſticè dentato.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: une denteliure ſur la partie antérieure du dos & ſur le derrière de la tête. (Pl. 6, fig. 1.)

On conſerve au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui a déjà été décrit par M. de la Cepède. Sa tête eſt aplatie, très-large par derrière, & terminée par un muſeau aſſez long. Les yeux ſont gros, ſaillans; l'ouverture des oreilles ovale, & d'une grandeur conſidérable. Les narines occupent l'extrémité antérieure du muſeau. La gueule eſt un peu renflée. Il y a, depuis l'origine du cou juſqu'au milieu du dos, une denteliure compoſée de grandes écailles minces, ſéparées les unes des autres, & terminées en pointe. On voit quelques écailles ſemblables vers le derrière de la tête & autour des oreilles. Les pattes ſont aſſez longues, ainſi que les doigts, qui ſont très-ſéparés les uns des autres. Le troiſième & le quatrième des pattes de derrière ſont les plus longs; le cinquième eſt éloigné des autres, & un peu moins court que les deux premiers intérieurs. Le dos des ongles eſt noir. La queue eſt effilée, & plus de trois fois auſſi longue que le corps. Toutes les écailles dont l'animal eſt revêtu, préſentent une arête ſaillante & aiguë, qui le fait paroître couvert d'une multitude de ſtries diſpoſées dans le ſens de ſa longueur. Quelquefois la couleur du dos eſt azurée, & le ventre blanchâtre. Le *Galéote* du Cabinet du Roi a trois pouces dix lignes depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus: la queue a quatorze pouces de longueur. Il vit d'araignées. *Linn. ſ. n.* 367. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 292. *Les contrées chaudes de l'Aſie, l'Arabie, l'île de Ceylan, l'Eſpagne.*

Le L. AGAME 14. *L. Agama L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: collo ſuprà & capite poſticè aculeato: ſquamis caudæ carinatis, apicè acutis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: l'occiput & le cou hériſſés de piquans: les écailles de la queue relevées en carène & terminées par une pointe. (Pl. 5, fig. 3.)

Ce *lézard* a la tête en cœur, renflée au deſſus de l'orbite des yeux, comprimée par les côtés, terminée par un muſeau pointu, & couverte d'écailles granuleuſes, diſpoſées

en recouvrement ; celles qui environnent les oreilles ſont inégales, aiguës, & ſont paroître la tête épineuſe. Le cou eſt pareillement garni d'écailles en forme d'épines. La mâchoire inférieure eſt un peu plus avancée que celle d'en haut : l'une & l'autre ſont garnies de petites dents égales & très-pointues. La langue eſt mobile, charnue, & arrondie à ſon extrémité. Les trous des narines ſont relevés & tournés en arrière. Les yeux ſont ſitués entre le bout du muſeau & l'ouverture des oreilles ; ils ſont environnés d'écailles finement dentelées. On n'obſerve ſous la gueule aucune crête, mais ſeulement une peau lâche, pendante comme un fanon. Le dos eſt large, un peu convexe, & ſurmonté vers ſa partie antérieure, principalement ſur le cou, d'une dentelure compoſée d'écailles droites, diſtinctes, & ſemblables à un fer de lance. Le reſte du dos & les membres ſont revêtus d'écailles relevées en carène & terminées en pointe : celles du ventre ſont un peu obtuſes ; elles n'offrent pas de renflement ni d'épine. La queue eſt conique, plus longue que le corps, & revêtue, dans toute ſa longueur, d'écailles plus aiguës & plus ſenſiblement relevées en carène ; ce qui fait paroître la queue dentelée & anguleuſe. Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts de longueur inégale : ils croiſſent graduellement depuis le premier intérieur juſqu'au quatrième ; les deux latéraux ſont à peu près de la même longueur. La ſurface ſupérieure du corps eſt mélangée de gris & de noir ; le ventre eſt blanchâtre ; il règne ſur le dos une ligne étroite d'un jaune pâle, qui eſt à peine viſible. Le mâle diffère de la femelle, ſuivant Linné, en ce que la dentelure qu'il porte ſur le cou eſt compoſée d'épines plus grandes, & qui s'étendent juſques vers le milieu du dos ; au lieu que la crête de la femelle ſe prolonge à peine juſqu'aux épaules. De plus, le cou de la femelle n'a point d'épines latérales ; mais on en obſerve de très-petites ſur les côtés du tronc : celles qui recouvrent les parties antérieures du dos & toute la queue, ſont plus aiguës que celles qui leur correſpondent ſur le mâle. *Linn. amen. Acad. muſ. princ. n.* 14. *L'Amérique meridionale.*

a. M. Leske a dans ſon Cabinet un individu dont le dos eſt bleu, ſans aucun mélange. *Muſ. Lesk. p.* 29, *n.* 33.

Le L. Umbre 15. *L. Umbra L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : nuchâ ſubcriſtatâ : palpebris integris : plicâ gulari.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de crête ſur la nuque : les paupières entières : un pli au deſſous de la gueule.

Suivant Linné, cette eſpèce de *lézard* a la tête obtuſe & arrondie par devant ; les ſourcils très-renflés ; la gueule environnée d'une ride épaiſſe ; & l'occiput chargé d'une calloſité, ou plutôt d'une écaille large & entièrement liſſe. On voit ſur le cou une rangée de petites écailles redreſſées ; & en deſſous, un pli aſſez profond. Le tronc eſt cylindrique, un peu plus épais vers la région du ventre, & revêtu de petites écailles, dont celles de la ſurface ſupérieure ſont terminées poſtérieurement en pointe, & forment des ſtries ſur le dos. La queue eſt plus longue que le corps, & très-amincie à ſon extrémité. Les quatre premiers doigts des pieds antérieurs croiſſent graduellement ; le quatrième eſt le plus long, & le cinquième extérieur plus court que tous les autres. Le cinquième & le ſecond des pieds de derrière ſont très-courts ; le premier & le troiſième ſont plus alongés ; le quatrième les ſurpaſſe tous en longueur : de plus, le pouce eſt très-ſéparé des autres. Le fond de la couleur eſt diverſifié par un mélange de gris & de brun ; ces deux couleurs ſont condenſées comme celles d'un nuage. L'*Umbre* n'eſt pas plus grand que le *lézard Gris. Linn. muſ. Adolph Frid.* 2, *p.* 38. *Les contrées méridionales de l'Europe.*

Le L. plissé 16. *L. Plica L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : dorſo anteriori ſubſerrato : plicâ duplici ſub collo : palpebris ſubcrenatis.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de dentelure ſur la partie antérieure du dos : deux plis ſous le cou : les paupières crénelées.

Ce *lézard* a quelques rapports avec le précédent. Il a comme lui l'occiput calleux, & une dentelure ſur la partie antérieure du dos, formée par une rangée d'écailles plus grandes ; mais il en diffère par beaucoup d'autres caractères. Les paupières ſont crénelées, & marquées par deſſus d'une eſpèce de cicatrice, diviſée en trois parties par des ſtries tranſverſales. Derrière les oreilles & vers les côtés de la tête, on trouve deux

verrues hériſſées de pointes. Une ride ſaillante, qui commence au cou, s'étend, de part & d'autre, juſques ſur les pattes de devant, & ſe replie vers le milieu du dos. La queue eſt arrondie, couverte de très-petites écailles diſpoſées en anneaux preſque inviſibles : ſa longueur eſt double de celle du corps. Les doigts ſont alongés, garnis par deſſous d'écailles aiguës, & pourvus d'ongles aplatis. Tout le corps eſt couvert d'écailles coniques, qui rendent ſa ſurface ſemblable à du chagrin : ſa longueur eſt d'environ trois ou quatre pouces, en exceptant la queue. *Linn. ſ. n.* 367. *Les Indes.*

*** *Eſpèces dont la queue eſt ronde, & qui ont des bandes écailleuſes ſous le corps.*

Le L. Gris 17. *L. Agilis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : tæniâ fuſcâ utrinquè laterali.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : une eſpèce de collier compoſé d'écailles : une bandelette brune de chaque côté du tronc. (Pl. 6, fig. 2.)

Ce petit *lézard* a la tête triangulaire, aplatie, & couverte en deſſus de ſeize écailles de figure irrégulière. Son muſeau arrondi préſente un contour gracieux. Les yeux ſont vifs, garnis de paupières ; les oreilles rondes, bien ouvertes, placées derrière la tête. On voit au deſſus de ces organes, un eſpace couvert de petits tubercules, & comme chagriné. Les deux mâchoires ſont d'une longueur égale, revêtues à l'extérieur de larges écailles, & armées intérieurement de petites dents fines, recourbées vers la gueule. La langue eſt rougeâtre, aſſez longue, aplatie, & fendue en deux à ſon extrémité. La ſurface inférieure du cou eſt ornée d'une eſpèce de collier, compoſé ordinairement de ſept écailles un peu plus grandes que les autres, & qui réuniſſent très-ſouvent l'éclat & la couleur de l'or. Le tronc eſt cylindrique, un peu plus épais que le cou, & d'une forme preſque quadrangulaire. Les pattes de devant ſont plus courtes que celles de derrière ; elles ſe terminent chacune en forme de main à cinq doigts très-déliés & de longueur inégale ; le plus long eſt celui qui tient la place de l'*index* ; le quatrième doigt extérieur des pieds de derrière eſt le plus long : les uns & les autres ſont munis à l'extrémité de petits ongles pointus & recourbés. La plante des pieds eſt garnie en deſſous d'une eſpèce de rugoſité, qui, conjointement avec les ongles, donne à ce reptile la facilité de grimper ſur les arbres & le long des murs. La queue qui eſt ronde, & un peu plus longue que le corps, diminue inſenſiblement de groſſeur : de plus, elle eſt revêtue d'écailles pointues, relevées en carène, & diſpoſées par bandes circulaires. Tout le deſſus du corps eſt d'un gris cendré ou olivâtre, parſemé très-ſouvent de quelques taches irrégulières. On obſerve encore ſur ce fond une bandelette brune liſerée de jaune, qui parcourt, de chaque côté, toute la longueur du dos. Le ventre eſt tantôt rougeâtre, tantôt d'un blanc qui tire ſur le jaune, & couvert de pluſieurs rangées de petites écailles carrées, & beaucoup plus grandes que celles qu'on trouve ſur le dos. Du reſte, la teinte & la diſtribution de ces couleurs varient ſelon l'âge, le ſexe, & le pays que ce *lézard* habite. J'ai obſervé pluſieurs individus, cet été dernier, dans nos provinces méridionales, & je n'en ai pas trouvé deux dont la reſſemblance fût parfaite. Le *L. Gris* ſe nourrit de mouches, de criquets, de fourmis, & ſur-tout de vers de terre. Il eſt doux, paiſible, & ſert communément de jouet aux enfans, qui le mutilent impitoyablement. Sa queue eſt fragile & ſe caſſe facilement : elle repouſſe preſque toujours ; &, ſuivant qu'elle a été diviſée dans ſa longueur en deux ou trois parties, elle eſt ſouvent remplacée par deux ou trois queues plus ou moins parfaites, dont une ſeule renferme des vertèbres ; les autres ne contiennent qu'un tendon. La femelle dépoſe ſes œufs dans les vieilles maſures, où elle ſe retire pendant l'hiver, & même pendant la nuit. La figure que nous avons donnée ne repréſente pas exactement l'eſpèce que nous venons de décrire ; c'eſt plutôt une variété qu'on trouve en Angleterre. *Linn. ſ. n.* 363. *L'Europe.*

Il y a pluſieurs variétés dans cette eſpèce.

a. Le corps d'un gris cendré, ſans aucune tache. *Mull. Zool. dan. prod. p.* 299.

b. Le deſſus du corps marqué de taches noires, & de petits traits de la même couleur : le ventre ſans aucune tache. *Mull. ibid.*

c. Le deſſus du corps d'un gris brunâtre,

semé de points blancs & noirs : la surface inférieure d'un jaune doré, entremêlée de points noirs. *M. Mull. ibid.*

d. Tout le corps vert. M. Muller en a trouvé un individu dans la forêt de *Fridérichsdal. M. Mull. ibid.*

e. Le *lézard* que M. Laurenti a décrit sous le nom de *Seps terrestris* ne paroît être qu'une variété du *L. Gris.* Le corps est brun, avec une rangée de taches presque effacées de chaque côté du dos. *Laurenti, spec. med. p.* 6.

* Le L. Soyeux 18. *L. Sericius L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : corpore cute laxâ, tenellâ, subpunctatâ vestito.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le corps revêtu d'une peau lâche, très-fine, & comme ponctuée.

J'ai eu occasion d'observer plusieurs individus de cette espèce sur les montagnes du Rouergue. La tête est moins aplatie que celle du *L. Gris ;* elle est ovale, couverte d'écailles, & comme sillonnée, sur-tout vers l'extrémité du museau. La langue est échancrée au sommet, comme celle du serpent *Fragile.* Le collier est lisse, & d'une couleur rougeâtre ; le corps est recouvert d'une peau lâche, très-fine, qui forme des plis sur les côtés. Tous les doigts sont séparés les uns des autres, & garnis d'ongles ; mais ceux de derrière m'ont paru plus longs que ceux du *L. Gris.* La longueur de la queue est à peu près double de celle du corps ; elle est très-amincie à l'extrémité, & revêtue d'écailles plus longues que larges, disposées sur une multitude d'anneaux qui deviennent presque imperceptibles. La surface supérieure est d'un brun foncé & comme ponctuée ; le collier & le ventre sont rougeâtres. Toutes ces diverses parties présentent des reflets très-variés, selon que les rayons du soleil y tombent plus ou moins perpendiculairement : on y distingue quelquefois des teintes verdâtres, relevées par un éclat aussi resplendissant que celui de l'argent. On trouve ce reptile dans les endroits pierreux & aquatiques. J'en ai vu souvent dans les bruyères ; & j'ai remarqué qu'ils marchent en serpentant, & avec beaucoup de peine. Une des principales raisons qui m'a déterminé à regarder ce *lézard* & les trois suivans comme des espèces distinctes, c'est que M. Laurenti observe expressément qu'il en a nourri plusieurs individus chez lui, & qu'il s'est assuré par lui-même que leurs couleurs étoient constantes. J'ai fait les mêmes observations sur l'espèce dont il est ici question, & sur celle qui suit. *Laurent. spec. med. p.* 160, *tab.* 11, *fig.* 5.

* Le L. Argus 19. *L. Argus L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : corpore subfusco ; lateribus ocellatis.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le corps brunâtre ; les côtés ornés de taches rondes en forme d'yeux.

Ce *lézard* est très-commun dans nos provinces méridionales. Il m'a paru qu'il étoit constamment plus petit que le *Gris :* du reste, la conformation du corps, la longueur respective des doigts sont à peu près les mêmes sur l'un & sur l'autre. La tête est aplatie, couverte d'écailles, & comme striée sur le sommet. Le tronc est délié, & la queue un peu plus longue que le corps. Le fond de la couleur est brun, & parsemé de taches rondes jaunâtres, environnées d'un cercle noir. Celles du dos sont à peine visibles ; mais celles des côtés sont très-marquées : lorsqu'elles sont éclairées par les rayons du soleil, elles brillent d'un éclat semblable à celui de l'or. Ces taches œillées sont distribuées sur trois rangs parallèles ; celles de la rangée supérieure sont les plus grandes ; les autres diminuent insensiblement, & deviennent presque imperceptibles. Les plus gros individus n'ont pas deux pouces & demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Cette espèce de *lézard* grimpe le long des murs, comme le *L. Gris. Laurenti, spec. med. p.* 161, *pl.* 1, *fig.* 5. *Les provinces méridionales.*

* Le L. Rougeatre 20. *L. Ruber L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : collari squamis constructo : dorso subrufo ; lateribus ocellis dimidiatis.*

Cinq doigts séparés aux pieds de devant & de derrière : un collier composé d'écailles : le dos roussâtre ; des taches sur les côtés, en forme de croissant.

Cette espèce n'a été encore décrit que par M. Laurenti, qui en a donné une bonne figure. Sa tête, vue par dessus, est ovale & couverte d'écailles d'une forme irrégulière.

Digitized by Google

La langue eſt fourchue à l'extrémité ; les oreilles grandes, preſque arrondies, & environnées de petites écailles. Les doigts des pieds de devant & de derrière croiſſent graduellement depuis celui qui tient la place du pouce juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt beaucoup plus court. La queue eſt plus longue que le corps. Le ſommet de la tête eſt roux, un peu ponctué, & ſtrié : la nuque, le dos, & la ſurface ſupérieure de la queue préſentent une couleur uniforme, qui tire également ſur le faune. Les parties latérales de la tête & du tronc ſont parſemées de taches noires, ſur un fond verdâtre : on diſtingue auſſi ſur les côtés d'autres taches en croiſſant, diſpoſées, de part & d'autre, ſur deux rangées parallèles ; le diſque de ces taches eſt d'un blanc verdâtre & la bordure noire ; le deſſous de la queue eſt d'un roux pâle, ponctué de noir. Lorſqu'on conſidère cette partie ſous un certain degré d'inclinaiſon, elle offre un éclat argenté. Les plaques du collier ſont marquées d'un point noir ; celles du ventre en ont deux : on en voit ſur les dernières du côté de la queue, tantôt trois, tantôt quatre, mais ſi rapprochés les uns des autres, qu'ils forment des eſpèces de caractères. M. Laurenti ne donne point la longueur de ce *lézard*, qui ſe trouve vraiſemblablement en Autriche, puiſqu'il aſſure, d'après des expériences répétées, qu'il n'eſt point venimeux. *Laur. ſpec. med. p.* 16. *Seps Ruber*, *pl.* 3, *fig.* 3.

* Le L. Bleuatre 21. *L. Cæruleſcens L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : corpore cæruleo ; lateribus ocellatis triplici utrinquè ſerie.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier compoſé d'écailles : le corps bleu ; trois rangées de taches rondes en forme d'yeux, de part & d'autre, ſur les parties latérales du tronc.

Cet individu forme-t-il une eſpèce particulière, ou bien n'eſt-ce qu'une variété du *L. Gris* ou du *L. Vert* ? C'eſt ce que je ne puis décider. M. Laurenti eſt le ſeul qui en ait parlé ; il en a donné auſſi une figure très-exacte. Je vais donc, à ſon exemple, le décrire ſéparément. La tête eſt ovale, & revêtue d'écailles d'une forme irrégulière. Le tronc eſt preſque cylindrique ; & la queue un peu plus longue que le corps. La diſpoſition des taches & des couleurs, ſi elles ſont conſtantes, ſuffit certainement pour le diſtinguer des autres eſpèces renfermées dans cette diviſion. Le collier & le deſſous du corps eſt jaune. On ne voit que très-peu de points noirs ſur les plaques du ventre ; ils ſont en grand nombre ſur les côtés. Le dos eſt bleuâtre ; & marqué, dans le milieu de ſa ſurface, d'une file de traits blancs, ſitués entre deux rangées de taches noires rhomboïdales, qui s'étendent depuis la nuque juſqu'à la queue. On remarque encore de chaque côté du tronc, trois rangs de taches blanchâtres, arrondies, & environnées d'un cercle noir : la rangée ſupérieure ſe prolonge ſur la ſurface latérale de la queue, à peu près juſqu'au tiers de ſa longueur. Il y a auſſi des taches rondes en forme d'yeux ſur les pieds de devant & de derrière ; mais elles ſont plus foiblement prononcées que celles du dos. M. Laurenti annonce qu'il n'a pas fait des expériences pour ſavoir ſi ce *lézard* eſt venimeux ; il ne dit pas non plus quel pays il habite. *Laur. ſpec. med. p.* 171. *Seps Cæruleſcens*, *pl.* 1, *fig.* 3.

Le L. Vert 22. *L. Viridis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſubtùs ſquamis conſtructo : corpore viridi ſuprà variegato ; caudâ corpore paulò longiore.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & à ceux de derrière : un collier compoſé d'écailles : le corps vert ; le dos peint de diverſes couleurs ; la queue un peu plus longue que le corps. (Pl.

C'eſt le plus grand des *lézards* que nous ayons en France. Sa tête, comme celle du *L. Gris*, eſt aplatie, triangulaire, & couverte de grandes écailles diſpoſées ſymétriquement. Les ouvertures des oreilles ſont ovales ; leur grand diamètre eſt d'environ quatre lignes. L'eſpèce de collier qu'il a autour du cou eſt compoſé de onze grandes écailles. Il a cinq doigts garnis d'ongles longs, un peu crochus aux pieds antérieurs ; & autant à ceux de derrière. Celui qui tient lieu de pouce aux pieds de devant eſt le plus court ; le ſecond & le quatrième ſont preſque de la même longueur ; l'intermédiaire eſt le plus alongé. Les quatre doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement ; le pouce eſt le plus court ; le cinquième eſt à peu près de la même longueur. Le contour des mâchoires eſt revêtu d'un double rang de grandes écailles ; celles qui couvrent le dos

Digitized by Google

ſont les plus petites de toutes : elles ont une forme exagone ; mais les angles étant peu ſenſibles, elles paroiſſent preſque rondes. Les plaques qui recouvrent le ventre ſont grandes, pareillement exagones, & forment trente bandes tranſverſales ; celles de la queue ont plus de longueur que de largeur, & ſont diſpoſées ſur plus de quatre-vingt-dix anneaux. On voit le long de la ſurface intérieure des cuiſſes, treize tubercules, relevés à leur extrémité par un mamelon très-apparent. Le deſſus du corps eſt d'un vert plus ou moins mêlé de jaune, de gris, de brun, & même quelquefois de rouge ; le deſſous eſt toujours plus blanchâtre. Les teintes de ces couleurs ſont ſujettes à varier ; elles pâliſſent dans certains temps de l'année, ſur-tout après la mort de l'animal. Quoique moins élevé ſur ſes jambes que le *L. Gris*, il a cependant beaucoup d'agilité. Souvent il effraie les paſſans par le bruit qu'il fait en courant rapidement ſur les feuilles sèches ou à travers les bronſſailles ; puis tout à coup il s'arrête, & regarde l'homme fixement juſqu'à ce qu'il le voie ſe remettre en mouvement. Il mange les vers, les inſectes, & les œufs des petits oiſeaux, qu'il va chercher au haut des arbres. Il eſt commun dans les contrées méridionales de la Suède, en France, & en Italie. J'en ai vu un à Saint-Geniez en Rouergue qui avoit deux pieds de longueur. Depuis plus de vingt ans, on le voyoit tous les jours, à l'heure de midi, lorſque le temps étoit clair, ſortir d'une fente de rocher, & reſter au ſoleil juſqu'à trois ou quatre heures du ſoir. *Linn. ſ. n.* 363. *Lacerta-Agilis*, *B.*

On diſtingue quatre variétés dans cette eſpèce.

a. Le corps d'un vert bleuâtre.

b. Le collier roux : le corps vert, parſemé de petites taches brunes. *Laurent. ſpec. med. p.* 172, *pl.* 3, *fig.* 2. *Seps Varius.*

c. Le corps tacheté de noir.

d. Le dos marqué d'une bandelette d'un gris fauve, avec des taches brunes, des points jaunâtres, & bordée d'une petite ligne blanchâtre. Cette variété ſe trouve aux environs de Paris. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 316.

* Le L. Caliscertule 23. *L. Caliſcertula L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collari ſquamis conſtructo : corpore viridi, ſuprà maculis lineiſque nigris variegato : caudâ corpore duplo longiore.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : un collier, compoſé d'écailles : le corps vert, marqué de lignes & de taches noires en deſſus : la queue deux fois auſſi longue que le corps.

M. Cetti, qui a décrit ce *lézard* dans ſon *Hiſtoire des amphibies & des poiſſons de la Sardaigne*, détermine la place qu'il doit occuper parmi les eſpèces qui compoſent cette famille. Il reſſemble au *L. Vert* par la conformation du corps & la diſpoſition des couleurs ; & il ſe rapproche de l'*Ameiva* par la longueur de la queue, & le nombre des plaques qu'on trouve ſur le ventre : ainſi il forme la nuance entre ces deux eſpèces. Le fond de ſa couleur eſt d'un vert éclatant, parſemé ſur le dos, de raies & de taches noirâtres. On trouve ſur la ſurface intérieure des cuiſſes, une rangée de tubercules, comme dans l'eſpèce précédente : il lui reſſemble encore par ſes habitudes ; comme lui, il eſt ami de l'homme ; il habite pareillement les gazons & les vieilles mazures. *Cetti, Hiſt. Nat. des amphib. & des poiſſ. de la Sardaigne, p.* 15. *La Sardaigne.*

Le L. Ameiva 24. *L. Ameiva L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : collo ſubtùs rugâ duplici : roſtro elongato, acuto.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : deux plis ſur la ſurface inférieure du cou : le muſeau alongé, & terminé en pointe. (Pl. 6, fig. 5.)

La tête de ce *lézard* eſt aplatie, & couverte de grandes écailles, comme celle du *L. Vert* ; mais, en général, elle eſt plus alongée, plus comprimée par les côtés, & terminée par un muſeau plus pointu. L'ouverture de la gueule eſt grande : les mâchoires ſont liſſes, égales, revêtues extérieurement d'un double rang de grandes écailles, & armées intérieurement d'un grand nombre de dents très-fines, aſſez ſemblables à celles de l'*Iguane* ; les plus petites occupent le devant des deux mâchoires. Les narines ſont ovales, & diſpoſées en longueur ſur l'extrémité ſupérieure du muſeau. Les yeux ſont tournés en avant ; les oreilles grandes, excavées, recouvertes d'une écaille arrondie, & ſituées, de part & d'autre, ſur les extrémités de la tête. Le deſſus du corps & des

pattes eſt revêtu d'écailles à peine ſenſibles; celles du ventre ſont grandes, carrées, & rangées par bandes tranſverſales. La queue, dont la longueur eſt double de celle du corps, eſt entourée d'anneaux compoſés d'écailles, dont la figure imite celle d'un carré long. On obſerve ſur la ſurface intérieure des cuiſſes, une rangée de tubercules. Les deux doigts latéraux des pieds de devant ſont plus courts que ceux du milieu; ceux des pattes de derrière croiſſent graduellement depuis le pouce juſqu'au quatrième; le cinquième eſt court & ſéparé des autres: tous les doigts ſont garnis d'ongles forts, un peu crochus. L'individu qui a ſervi de modèle à notre figure, & qui fait partie de la riche collection du Cabinet du Roi, a vingt-un pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue: la circonférence du corps, à l'endroit le plus gros, eſt de quatre pouces neuf lignes: la queue ſeule a un pouce ſix lignes de longueur. La couleur de ce *lézard* varie beaucoup ſuivant le ſexe, l'âge, & le climat qu'il habite. Le fond eſt tantôt brun, tantôt gris, plus ou moins diverſifié par des taches ou des bandes d'une couleur plus vive; & qui étant quelquefois arrondies, ſont paroître ſa ſurface œillée: les côtés, les cuiſſes, & les parties latérales de la queue ſont quelquefois ornées de belles taches d'un bleu céleſte. Sa chair paſſe pour un mets aſſez délicat. *Linn. ſ. n.* 362. *M. le Comte de la Cepède, Hiſt. des quadrup. ovip. p.* 328. *Cayenne.*

* *a.* M. Bloch, Médecin à Berlin & Naturaliſte très-connu par ſon *Hiſtoire des poiſſons*, a eu la complaiſance de me communiquer une variété de l'*Ameiva*, deſſinée de la main du P. Plumier, ſous le nom de *Lacertus varius americanus.* D'après la courte deſcription dont cette figure eſt accompagnée, le deſſus du corps & la tête ſont d'un jaune ſale; les côtés & la partie inférieure de la queue, juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, ſont marbrés d'un ſuperbe bleu céleſte; la partie antérieure des cuiſſes, les mâchoires, & le cou, ſont panachés de bleu & de rouge; le dos eſt d'une couleur uniforme; le deſſus de la queue eſt ſeulement tacheté de brun. Les ongles des doigts ſont très-longs & brunâtres. La figure que je donne *pl.* 6, *fig.* 1, eſt une copie de celle du P. Plumier.

Le L. Galonné 25. *L. Lemniſcata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: dorſo viridi, lineis albidis ſeptem ad undecim ſtriato: femoribus albo punctatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le dos vert, & marqué de bandelettes blanches, dont le nombre varie depuis ſept juſqu'à onze: les cuiſſes mouchetées de blanc.

C'eſt une eſpèce qui a beaucoup de rapports avec l'*Ameiva.* Le deſſous du corps eſt garni de grandes écailles diſpoſées ſur des bandes tranſverſales; & l'intérieur des cuiſſes, d'une rangée de tubercules. Sa queue eſt menue, plus longue que le corps. Le fond de la couleur eſt d'un vert plus ou moins foncé, & le dos marqué, dans toute ſa longueur, de raies blanchâtres, dont le nombre n'eſt point déterminé. Linné & M. Laurenti en ont compté huit; M. le Comte de la Cepède n'en a trouvé que ſept ſur deux individus qui ſont au Cabinet du Roi. M. Dantic poſsède un petit *lézard* de cette eſpèce, qui a onze raies ſur le dos; mais elles ſe réuniſſent de manière à n'en former que ſept du côté de la tête, & dix vers l'origine de la queue, ſur laquelle ces bandelettes ſe perdent inſenſiblement. Les pattes ſont conſtamment mouchetées de noir. Le *Galonné* qu'on voit chez M. Dantic a ſix pouces de longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue: cette dernière partie, meſurée ſéparément, a quatre pouces & une ligne de longueur. *Linn. ſ. n.* 369. *Laurenti, ſpec. med. p.* 60. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quadrup. ovip.* 335. *La Guinée.*

Le L. Lion 26. *L. Sex-lineata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: collo ſubtùs rugâ duplici: dorſo medio albicante; tribus utrinquè lineis albis, totidemque nigris.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: deux rides ſous le cou: trois lignes blanchâtres & autant de lignes noires de chaque côté du dos, dont le milieu eſt blanchâtre.

Ce *lézard* reſſemble encore au *Galonné* par la forme du corps. Le dos eſt marqué, de part & d'autre, de trois bandelettes blanches, étroites, entre leſquelles ſont diſpoſées alternativement d'autres lignes d'une couleur noire. La partie du dos qui occupe l'eſpace intercepté entre ces lignes, eſt d'une couleur

couleur blanchâtre. Les cuiſſes ſont garnies d'un rang de petits tubercules, comme dans l'*Ameiva*. Suivant Catesbi, ce *lézard* n'eſt point dangereux ; il ſe tient ordinairement dans les creux des rochers qui ſe trouvent ſur le bord de la mer. Comme il a les jambes très-alongées, il court avec beaucoup d'agilité. Sa très-grande viteſſe ne peut cependant le dérober à la pourſuite des oiſeaux de mer, qui le recherchent avec avidité. *Linn. ſ. n.* 364. *Catesb. Carol.* 2, *p.* 68, *tab.* 68. *La Caroline, Cuba, Saint-Domingue.*

Le L. Exagonal 27. *L. Angulata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : capite nudo : caudâ exagonâ : ſquamis omnibus carinatis, mucronatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la tête nue : la queue exagonale : toutes les écailles relevées en carène & terminées en pointe.

Linné n'a décrit ce *lézard* que d'après les obſervations qui lui furent communiquées par le D. Rolander : auſſi les caractères qu'il donne ſuffiſent à peine pour le diſtinguer. Il a la tête renflée ſur le ſommet, dirigée en pente vers le muſeau, dépourvue d'écailles, & ſillonnée par différentes rides très-ſenſibles : de plus, elle eſt comme tronquée par derrière, à l'endroit où commencent les écailles du cou, & ſemble former continuité avec lui. On remarque ſous la gueule deux grandes lames arrondies. Toutes les écailles dont le corps eſt revêtu, excepté celles du ventre, ſont triangulaires, attachées par leur baſe au corps de l'animal, & relevées en carène très-ſenſible ; ce qui fait paroître le corps hériſſé de piquans. La queue, de moitié plus longue que le corps, eſt comprimée de manière qu'elle préſente ſix côtés, & ſix arêtes bien marquées. La couleur du dos eſt rouſſe, les côtés, l'extrémité des pieds, le bord des lèvres, la place des oreilles, & le bout de la queue ſont jaunes. *Linn. ſ. n.* 364. *L'Amérique.*

Le L. Cordyle 28. *L. Cordylus L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : caudâ verticillatâ ſquamis denticulatis.*

Cinq doigts ſéparés & munis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des écailles dentelées & diſpoſées par anneaux autour de la queue. (Pl. 6, fig. 4.)

La tête de ce *lézard* eſt très-aplatie, triangulaire, & revêtue ſur le ſommet & par les côtés de grandes écailles, diſtinguées entre elles par des ſutures. Les mâchoires ſont couvertes d'un double rang d'écailles diſpoſées en recouvrement, & armées de petites dents fortes & aiguës. Suivant Séba, ſa langue eſt fourchue ; cependant Gronou l'a trouvée entière ſur trois ſujets qu'il a obſervés. Les deux trous des narines ſont petits & ſitués au bout du muſeau. Les oreilles occupent les deux angles de la baſe du triangle, dont le muſeau eſt le ſommet. Le tronc eſt aplati, un peu renflé vers l'abdomen, & couvert ſur toute ſa ſurface d'écailles preſque carrées ; celles des côtés, étant relevées en carène, font paroître les flancs hériſſés d'aiguillons. Quant à l'abdomen, on y compte vingt ſegmens, qui le partagent tranſverſalement depuis les pieds de devant juſques aux cuiſſes. La queue eſt d'une forme arrondie, & d'une longueur à peu près égale à celle du corps : elle eſt partagée par des coupures diſpoſées en anneaux, qui la font paroître étagée ; leur nombre varie depuis dix-neuf juſqu'à vingt-ſix. De plus, chaque ſegment eſt compoſé de longues écailles relevées par le bout, & dont le ſommet eſt garni, de part & d'autre, de deux très-petites dents. Les écailles des pattes ſont aiguës, & relevées par une ſaillie. On voit ſur la ſurface antérieure des cuiſſes, des tubercules comme dans l'*Iguane*, le *lézard Vert*, &c. La couleur des écailles eſt bleue, plus ou moins mêlée de châtain par taches ou par bandes. Le *Cordyle* habite l'Aſie & l'Afrique. Suivant Quelques Naturaliſtes, on le trouve auſſi dans l'Europe méridionale : Ray en a vu un individu auprès de Montpellier. *Linn. ſ. n.* 361.

a. Suivant M. le Comte de la Cepède, il y a une variété de cette eſpèce dont les écailles ſont beaucoup plus petites. *Hiſt. des quad. ovip. p.* 326.

**** *Eſpèces dont la queue eſt ronde, & qui n'ont point de bandes tranſverſales ſous le corps.*

Le L. Queue-bleue 29. *L. Faſciata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : corpore fuſco, lineis quinquè ſtaveſcentibus : caudâ cæruleâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps brun, avec cinq lignes jaunâtres : la queue bleue.

On remarque ſur le corps de ce *lézard* des caractères diſtinctifs ſi bien prononcés, qu'il eſt impoſſible de ne pas le reconnoître. Depuis le ſommet de la tête juſques vers le milieu de la queue, il règne, ſur la ſurface ſupérieure du corps, cinq lignes jaunes, qui forment un contraſte agréable avec la couleur brune du fond : de plus, ſa queue, dont la longueur ſurpaſſe celle du corps, eſt peinte d'un bleu céleſte très-éclatant. La longueur de ce reptile eſt d'environ ſix pouces. *Linn. ſ. n.* 209. *La Virginie, la Caroline.*

a. Je crois qu'on ne peut pas regarder comme une variété de ce genre le *lézard* que les Braſiliens nomment *Americima* : Son dos eſt couvert d'écailles cendrées ; celles de la tête, des côtés, des cuiſſes ſont jaunes ; & celles de la queue bleues. Il a deux pouces de longueur. *Ray, Sinopſ. anim. p.* 267. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 360. *Le Bréſil.*

Le L. Azuré 30. *L. Azurea L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : corpore toto cæruleo : ſquamis, mucronatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : Tout le corps bleu & couvert d'écailles hériſſées de piquans. (Pl. 8, fig. 1.)

La tête eſt courte, ovale, convexe, revêtue de très-petites écailles, dont les interſtices préſentent des ſutures à peine viſibles. Les paupières ſupérieures forment un petit angle ſaillant. L'ouverture des narines eſt d'une forme arrondie. On remarque au deſſous du cou, deux rides tranſverſales bien profondes. Le tronc eſt couvert de petites écailles rondes, obtuſes, étroites, pointues, & diſpoſées en quinconce. La queue eſt conique, amincie à l'extrémité, plus courte que le corps, & garnie, dans toute ſa longueur, de vingt eſpèces d'anneaux compoſés d'écailles dures, obtuſes, terminées par un piquant : ces écailles ne ſont pas cependant relevées en carène, comme celles du *Cordyle*. Le corps eſt bleu en deſſus & en deſſous ; la ſurface ſupérieure eſt ornée de neuf ou dix bandes tranſverſales de la même couleur, mais plus foncées ; les quatre pattes ſont brunes, mouchetées de bleu. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 42. *L'Afrique.*

Le Griſon 31. *L. Turcica L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis ; digitis æqualibus : corpore griſeo, ſubverrucoſo.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derriere ; tous les doigts d'une longueur égale : le corps gris, couvert de verrues. (Pl. 8, fig. 3.)

On trouve la deſcription & la figure de ce reptile dans l'ouvrage d'Edwards. Sa tête, vue par deſſus, eſt d'une forme ovale, un peu aplatie ſur le ſommet, & amincie vers les deux extrémités. Tout le corps eſt revêtu d'une peau cendrée, couverte de taches brunes, & de verrues diſpoſées ſans ordre : les taches du ventre ſont plus grandes que celles du dos. La queue, dont la longueur ſurpaſſe celle du corps, eſt parée de bandelettes brunes qui environnent toute ſa ſurface. Chaque patte eſt garnie de cinq doigts ſéparés, pourvus d'ongles, & d'une longueur égale ; caractère qui eſt particulier à cette eſpèce. L'individu qui a ſervi de modèle à la deſcription d'Edwards, fut apporté de Turquie, & faiſoit partie de la collection du Docteur John-Fothergill, à Londres. La figure que nous avons donnée repréſente la grandeur naturelle de cet animal. *Linn. ſ. n.* 362. *Edw. av. p.* 204, *tab.* 204. *La Turquie.*

Le L. Algire 32. *L. Algira L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : dorſo ſquamis carinatis, & lineis duabus utrinque flaveſcentibus.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le dos revêtu d'écailles relevées en carène, & marqué, de part & d'autre, de deux lignes jaunâtres.

M. Brander a communiqué à Linné un individu de cette eſpèce qu'il a trouvé en Mauritanie. Son corps étoit à peu près de la longueur du doigt ; peint en deſſus d'une couleur brune ; par deſſous, d'une teinte jaunâtre ; & revêtu ſur le dos d'écailles pointues, relevées en carène. Sa queue étoit courte, amincie juſqu'à l'extrémité, & couverte d'écailles diſpoſées par anneaux. La ſurface ſupérieure étoit ornée de quatre lignes jaunes, dont les deux premières bordoient le dos ; les deux autres ſéparoient les flancs de l'abdomen. La deſcription de Linné s'accorde parfaitement avec les traits caractériſtiques par leſquels Forskal a déſigné ce reptile ; cependant M. Leske poſsède un individu qui n'a qu'une ligne étroite & jaunâtre de chaque côté du dos. Le fond de ſa couleur eſt d'un brun aſſez clair. *Linn. ſ. n.*

Digitized by Google

363. *Forsk. deſcript. anim. amphib. p.* 21. *Muſ. Lesk. p.* 29, *n.* 24.

Le L. Stellion 33. *L. Stellio L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : tuberculis in dorſo utrinquè tranſverſim diſpoſitis : caudâ annulis albis fuſciſquè cinctâ.*

Cinq doigts ſéparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière : des tubercules diſpoſés tranſverſalement de chaque côté du dos : des bandes circulaires blanches & brunes autour de la queue. (Pl. 8, fig. 4.)

La tête eſt aplatie, ovale, excavée ſur le ſommet, & couverte de petites écailles relevées en ſaillie. Le tronc, qui eſt plat & renflé vers la région du ventre, ſe termine par une queue auſſi longue que le corps. Tous les doigts ſont garnis d'ongles aigus & crochus ; le doigt intermédiaire des pieds de devant & de ceux de derrière eſt le plus long ; les autres décroiſſent dans une proportion uniforme : de ſorte que le premier & le cinquième ſont les plus courts ; le ſecond & le quatrième ſont un peu plus alongés. Tout le corps eſt couvert de petites écailles qui ſe redreſſent, principalement ſur le dos & ſur les cuiſſes, & qui font paroître toute la ſurface hériſſée de piquans ; celles de la queue ſe terminent en pointe aiguë. De plus, on voit, de chaque côté du dos, environ ſeize rangées de tubercules blanchâtres, diſpoſés tranſverſalement, & ſéparés par une bande garnie uniquement d'écailles, qui règne ſur toute la longueur du dos. Chaque rangée tranſverſale eſt compoſée de quatre ou cinq tubercules. Le fond de la couleur eſt brun, mélangé de taches jaunâtres ſur la partie ſupérieure du corps. La queue eſt ornée alternativement d'une bande blanche & d'une bande brune : chaque bandelette embraſſe deux rangées d'écailles. Les excrémens de ce reptile paſſent pour un excellent coſmétique : les Turcs vont les recueillir autour des pyramides d'Egypte, où il eſt très-commun. *Linn. ſ. n.* 361. *Tournefort, voy.* 1, *p.* 119. *L'Afrique, l'Egypte, les îles de l'Archipel, la Sardaigne.*

Le L. Scinque 34. *L. Scincus L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : roſtro conico, acuto : digitis teretibus.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le muſeau conique & pointu ; les doigts arrondis. (Pl. 8, fig. 5.)

La tête de ce *lézard*, dans ſa plus grande épaiſſeur, eſt plus mince que le cou ; elle eſt revêtue de grandes écailles par derrière ; & ſe termine antérieurement par un muſeau très-pointu. La mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas. La gueule eſt armée, de part & d'autre, d'une rangée de petites dents coniques & égales : la langue eſt large, charnue, échancrée à la baſe. Les narines ſont ſituées à l'extrémité du muſeau, & les yeux preſque ſur le ſommet de la tête. Le tronc a une forme preſque carrée ; il eſt plat en deſſus, couvert de grandes écailles arrondies, diſpoſées en recouvrement, & finit par une queue groſſe & conique. Les pieds de devant & de derrière ſe partagent en cinq doigts arrondis, de longueur inégale, & munis d'ongles crochus. La couleur de ce reptile eſt d'un roux plus ou moins foncé, blanchâtre ſous le corps, & traverſé ſur le dos par des bandes brunes. Il parvient ordinairement à dix ou douze pouces de longueur. Le *Scinque* vit dans l'eau & ſur la terre ; de là vient que quelques Naturaliſtes l'ont rangé parmi les poiſſons. *Gronou, muſ. de repent. p.* 75, *n.* 48. *Linn. ſ. n.* 205. *Surinam.*

a. Je ne ſais point ſi l'on doit regarder comme une ſimple variété le *lézard* qui a été décrit par Gronou dans ſon ouvrage ſur les *reptiles*. Quant à ſa conformation extérieure, il a de très-grands rapports avec l'eſpèce précédente ; il en diffère cependant par des caractères bien diſtincts. Le muſeau eſt plus pointu ; le dos amincit en carène, depuis les pattes antérieures juſqu'à celles de derrière : la queue eſt beaucoup plus courte ; ſa longueur égale à peine celle du corps ; elle eſt arrondie à la baſe, comprimée à l'extrémité ; couverte en deſſus d'écailles arrondies ; & en deſſous, de plaques ſemblables à celles qu'on trouve ſur l'abdomen des ſerpens. Les pieds de devant & de derrière ſe partagent en cinq doigts échancrés & de longueur inégale : on n'y voit point d'ongles ; mais à leur place, l'extrémité des doigts eſt élargie, aplatie, convexe en deſſus, & concave en deſſous. *Gron. muſ. p.* 76, *n.* 49. *Haſſelq. act. Upſ.* 1750, *p.* 30, *muſ. beſt. tab.* 12, *fig.* 1. *Rondel. piſc.* 2, *p.* 231. *Klein, quad. p.* 113. *L'Egypte.*

* Le L. Mabouya 35. *L. Mabouya L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : maxillis æqualibus : vittâ dorſali utrinquè nigrâ : caudâ corpore breviore.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les mâchoires égales : une bande noire, de part & d'autre, ſur le dos : la queue plus courte que le corps. (Pl. 9, fig. 1.)

Quoique ce *lézard* ait une très-grande reſſemblance avec le *Scinque* & le *Doré*, il a été néanmoins décrit ſéparément par M. le Comte de la Cepède ; & en effet, les traits qui le diſtinguent ſont trop caractériſés pour ne pas en faire une eſpèce particulière. Sa tête paroît tenir immédiatement au corps ; elle ſe termine antérieurement par un muſeau obtus. Les mâchoires ſont d'une longueur égale ; & les oreilles, d'une grandeur médiocre. Le tronc eſt long, appuyé ſur des jambes très-courtes. La queue eſt groſſe à ſa baſe, & s'amincit ſubitement ; elle ne forme à peu près que le tiers de la longueur totale de l'animal. Les doigts ſont armés d'ongles crochus. Tout le corps eſt couvert d'écailles arrondies, diſpoſées en recouvrement : le fond de leur couleur eſt d'un jaune doré ; pluſieurs de celles qui garniſſent le dos ſont quelquefois d'une couleur plus foncée, avec une petite ligne blanche au milieu. On voit, de chaque côté du corps, des écailles noirâtres, qui forment une bande longitudinale : la couleur du fond s'éclaircit le long du côté intérieur de ces deux bandes, & on y voit régner deux autres bandelettes preſque blanches. Au reſte, la couleur de ce *lézard* varie ſuivant la différente poſition des contrées qu'il habite. Ceux qui vivent dans les vallées profondes & dans les endroits marécageux, ſont preſque noirs : leur longueur ordinaire eſt d'environ huit à neuf pouces. On dit qu'ils grimpent ſur les arbres, ſur le faîtes des caſes des Nègres, & qu'ils ſe logent communément dans les crevaſſes des vieux bois pourris : ce n'eſt que pendant la chaleur du jour qu'ils quittent cette retraite. Ils paſſent pour venimeux en Amérique ; cependant Brown & Sloane aſſurent qu'ils n'ont jamais pu avoir une preuve certaine de l'exiſtence de leur venin. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip. p.* 378. *M. Cetti, Hiſt. Nat. des amph. de la Sardaigne, p.* 21. *Les Antilles, les contrées chaudes de l'Amérique, l'Aſie, la Sardaigne.*

a. M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm, 1787, la deſcription & la figure d'un *lézard* qu'il a trouvé dans l'île de Java, & que M. le Comte de la Cepède regarde comme une variété du *Mabouya*. Le dos eſt gris, & marqué de quatre rangs de taches noires, entremêlées de taches blanches : de plus, on voit, de part & d'autre, une raie noire.

b. M. Afzélius, Naturaliſte ſuédois, a vu dans la collection de M. Bættiger, à Veſteras, un autre *lézard* qui différoit de celui que M. Thunberg a décrit, en ce qu'il n'avoit point de taches ſur le dos ; mais les raies latérales étoient plus noires & plus égales. *Mém. de l'Acad. de Stockolm, trimeſt. d'avril* 1787, *p.* 123. *Lacerta lateralis.*

Le L. Doré 36. *L. Aurata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : maxillis ſubæqualibus : lineâ utrinquè laterali albidâ : caudâ corpore longiore.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les mâchoires preſque égales en longueur : une ligne blanchâtre, de part & d'autre, ſur les côtés : la queue plus longue que le corps. (Pl. 9, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de ce *lézard* a la même épaiſſeur que le cou ; elle eſt d'une forme ovale, convexe en deſſus, & ſe termine par un muſeau aſſez pointu. La mâchoire ſupérieure dépaſſe un peu l'inférieure ; l'une & l'autre ſont armées de petites dents coniques, égales, & obtuſes. La langue eſt aiguë, large, charnue, échancrée à ſa baſe, & mince à ſon ſommet. Les narines ſont arrondies, & ſituées ſur le ſommet antérieur du muſeau. Les yeux occupent l'extrémité des parties latérales de la tête ; ils ſont à peu près également éloignés des oreilles & de la pointe du muſeau. Les ouvertures des oreilles ſont grandes, & garnies intérieurement de petites écailles, qui les font paroître un peu feſtonnées. Le tronc eſt élargi par les côtés, aplati ſupérieurement, & terminé par une queue qui décroît inſenſiblement depuis la baſe juſqu'à ſon extrémité : elle a deux fois la longueur du corps. L'anus eſt percé d'une fente tranſverſale. Les pieds de devant ſe partagent en cinq doigts d'une forme un peu orbiculaire, pourvus d'ongles recourbés & aigus ; l'intérieur & le cinquième ſont de la même longueur ; le ſecond & le quatrième ſont égaux entre eux ; le troiſième eſt le plus long. Les doigts des pieds de derrière croiſſent graduellement, depuis le premier intérieur juſqu'au quatrième ; le cinquième

Digitized by Google

eſt un peu moins court que le premier. Tout le corps eſt couvert de petites écailles arrondies, ſtriées, & brillantes. Le fond de la couleur eſt d'un gris argenté, tacheté d'orange ſur le dos & ſur les côtés : lorſque l'animal eſt vivant, cette dernière couleur brille d'un éclat ſemblable à celui de l'or. Il règne ſur les parties latérales du tronc une bandelette blanchatre, qui s'étend depuis les pattes de devant juſqu'à celles de derrière. M. Leske poſsède un individu de cette eſpèce qui a trois bandelettes jaunes ſur le dos. Ce *lézard* a les pieds ſi courts, qu'il rampe plutôt qu'il ne marche. Il ſe tient preſque toujours dans les creux des rochers, d'où il fait entendre, pendant la nuit, une ſorte de coaſſement plus déſagréable que celui des grenouilles. Il ſe nourrit des viandes corrompues, & de petites eſpèces de crabes de mer. Suivant Sloane, il eſt regardé comme très-venimeux; cependant il n'y a encore aucun fait poſitif qui prouve que ce *lézard* poſsède cette funeſte qualité. Un individu de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a quinze pouces huit lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue, qui eſt longue de onze pouces une ligne. Les jambes de derrière ont un pouce onze lignes de long; celles de devant ſont plus courtes. *Linn. ſ. n.* 368. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 384. *L'Amérique, les Antilles, l'île de Chypre.*

Le L. Tapaye 37. *L. Orbicularis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : capite ſphærico, roſtro adunco, brevi : trunco orbiculari, muricato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la tête ſphérique, terminée par un petit bec crochu : le tronc arrondi & hériſſé de piquans. (Pl. 9, fig. 3.)

A juger de ce reptile par la groſſeur & les proportions du corps, on le prendroit, au premier coup d'œil, pour un crapaud. Sa tête eſt courte, ſphérique, anguleuſe par les côtés, & ſe termine par un bec raccourci, aſſez ſemblable à celui d'un oiſeau. La langue eſt courte & épaiſſe. Son corps, que l'on croiroit gonflé, eſt preſque auſſi large que long. Les pattes de devant & de derrière ſont minces, & partagées à leur extrémité en cinq doigts inégaux, garnis d'ongles crochus : le troiſième doigt eſt le plus long. La queue grêle & plus courte que le corps. Toute la ſurface du tronc, principalement celle du dos, eſt couverte d'écailles très-minces, & hériſſée d'aiguillons. Le fond de la couleur eſt d'un gris blanc, plus ou moins tacheté de brun & de jaunâtre. Ce *lézard* devient très-familier : on peut le manier ſans qu'il cherche à mordre; il a même l'air de déſirer les careſſes. On dit qu'il eſt très-ſenſible dans certaines parties du corps, comme vers les narines & les yeux. Des Voyageurs aſſurent que pour peu qu'on le touche dans ces endroits, on en voit couler du ſang. *Linn. ſ. n.* 365. *Les montagnes de l'Amérique méridionale.*

a. Il y a dans cette eſpèce une variété diſtinguée par la forme triangulaire de la tête, qui reſſemble à celle du *Caméléon*, & par une ſorte de bouclier qui recouvre le ſommet. Tout le corps eſt revêtu d'écailles blanches, brunes, cendrées, rougeâtres, & d'épines blanches. *Linn. ſ. n.* 365. *Variet. B. Le Mexique.*

Le L. Strié 38. *L. Quinque-Lineata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : capite lineis ſex flavidis; quinquè verò in dorſo.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : ſix lignes jaunâtres ſur la tête; & cinq ſur le dos.

Nous ne connoiſſons ce *lézard* que par la deſcription que Linné en a donnée dans ſon *Syſtême de la Nature*. Sa tête, dit-il, eſt marquée de ſix lignes jaunes, dont deux ſont ſituées entre les yeux; deux autres au deſſus; & les deux dernières au deſſous de ces mêmes organes. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'une couleur noirâtre, avec cinq autres lignes jaunes ou blanchâtres, qui s'étendent depuis la tête juſques vers le milieu de la queue. Le ventre eſt chargé de plis qui ſont diſpoſés comme en recouvrement. La queue eſt une fois & demie plus longue que le corps; & ne forme point d'anneaux comme on en voit dans pluſieurs autres eſpèces de *lézards*. Un individu de cette eſpèce fut envoyé au célèbre Linné par le Docteur Garden. *Linn. ſ. n.* 366. *La Caroline.*

Le L. Marbré 39. *L. Marmorata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : gulâ ſubcriſtatâ : dorſo lævi : caudâ longiſſimâ, angulatâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de crête ſous la gueule : le dos liſſe : la

queue très-alongée & anguleuſe. (Pl. 6, fig. 4.)

Ce *lézard* a la tête couverte de grandes écailles, & chargée d'inegalités dans la partie ſupérieure. Les ouvertures des narines & des oreilles ſont rondes; les dents petites, & un peu obtuſes. Le deſſous de la gueule eſt couvert d'écailles bombées : la rangée du milieu, qui s'étend depuis l'extrémité de la mâchoire inférieure juſques vers la poitrine, forme une eſpèce de crête compoſée d'écailles plus alongées, & ſemblables à des dents : cette crête eſt plus ſenſible dans le mâle que dans la femelle. Les écailles du dos ſont arrondies; & celles de l'abdomen, ovales & aiguës. Les os de la région iliaque forment une ſaillie au dehors. Les pieds, tant de devant que de derrière, ſont armés d'ongles aigus, & recourbés : la couleur des ongles eſt noire vers le ſommet, & bleuâtre à la baſe. Le deſſous des cuiſſes eſt garni d'un rang de huit ou dix tubercules diſpoſés longitudinalement, mais moins marqués dans la femelle que dans le mâle. Un des caractères les plus remarquables, c'eſt d'avoir la queue beaucoup plus longue en proportion du corps qu'aucune autre eſpèce de ce genre. Un individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi a la queue quatre fois plus longue que le corps. Les écailles dont la tête eſt revêtue font paroître cette partie comme relevée par neuf arêtes longitudinales. La couleur de ce *lézard* eſt verdâtre ſur la tête; griſe & rayée tranſverſalement de blanc & de noir ſur le dos; elle devient rouſſe ſur les cuiſſes & les côtés du bas-ventre, où elle eſt marbrée de blanc & de brun. La queue eſt d'une couleur ſombre, & mouchetée de taches rouſsâtres, dont le centre eſt blanc. La figure que nous donnons repréſente les deux tiers de la grandeur naturelle du *Marbré. Linn. muſ. princ. n.* 13. *L'Eſpagne, les Indes.*

a. M. le Comte de la Cepède croit qu'on pourroit rapporter à cette eſpèce le *lézard* d'Afrique, appelé *Warral* par Shaw. Sa couleur eſt d'un rouge très-vif, tacheté de noir. Il a ſouvent trente pouces de longueur. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 395.

b. M. Leske poſsède dans ſon Cabinet pluſieurs individus de cette eſpèce, qui paroiſſent conſtituer autant de variétés différentes. Le dos eſt brun, avec quelques taches bleuâtres. *Muſ. Lesk. p.* 29.

c. Le dos eſt brun, avec une bandelette pâle qui s'étend longitudinalement depuis la tête juſqu'à la queue. *Ibid.*

d. Le dos couleur de rouille. *Ibid.*

e. Le dos couleur de rouille, avec des taches bleuâtres. *Ibid.*

f. Le ventre pâle, tacheté de vert. Celui-ci eſt une fois plus petit que les précédens. *Ibid.*

* Le L. a moustaches 40. *L. Myſtacea L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis; intermediis tribus ſerratis : oris angulis utrinquè dilatatis in criſtam ſemi-orbiculatam.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière; les trois du milieu dentelés : une crête demi-circulaire, ſituée de part & d'autre, ſur les angles de la gueule.

On trouve la deſcription de ce *lézard* dans le troiſième volume des Voyages de M. Pallas. Sa tête eſt courte, renflée, & couverte de piquans ſur la partie poſtérieure des mâchoires. Il y a, ſur les angles de la gueule, une eſpèce de crête molle, demi-circulaire, dentelée en ſes bords, remplie de ſang, & couverte de points extérieurement : on remarque auſſi deux eſpèces de plis ſous la gueule. Le corps eſt ventru, aplati, & hériſſé de points ſaillans, très-aigus; ceux qui recouvrent les pattes ſont plus ſenſibles. Les parties latérales de la queue ſont garnies, de part & d'autre, d'un prolongement calleux. Chaque patte ſe diviſe en cinq doigts, dont les trois intermédiaires ſont dentelés; les deux extérieurs offrent une dentelure double. Le corps eſt d'un gris cendré : ce fond eſt obſcurci par des taches jaunes, condenſées comme des nuages, & par une multitude de points bruns. Le ventre eſt d'un blanc ſale. Selon M. Pallas, ce reptile parvient à la grandeur du *Gecko. Pall. It. tom.* 3, *p.* 13. *Les collines ſablonneuſes de Naryn & le déſert de Caman en Ruſſie.*

* Le L. Roquet 41. *L. Roquet L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : ultimo digitorum articulo membranâ utrinquè dilatato : corpore flavo nigroquè maculato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la dernière articulation des doigts élargie par une membrane, ſituée de part & d'autre : le corps tacheté de jaune & de noir. (Pl. 9, fig. 5.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé tant

de rapports entre un *lézard* qu'on conſerve au Cabinet du Roi, & celui qui eſt décrit ſous le nom de *Roquet* par Duterte & Rochefort, qu'il lui a conſervé le même nom dans la deſcription qu'il en a donnée. Il ſe rapproche beaucoup du *lézard Gris* par ſa forme extérieure ; mais il en diffère principalement en ce que le deſſous du corps n'eſt point garni de plaques tranſverſales. Sa tête eſt un peu renflée au deſſus des yeux, & ſe termine par un muſeau aplati. Ses yeux ſont brillans ; l'ouverture des narines aſſez grande ; la langue large & fourchue ; le cou auſſi gros que le tronc. Les pieds, tant de devant que de derrière, ſe partagent en cinq doigts, qui ont la dernière articulation élargie par une membrane ſituée de part & d'autre. Le premier doigt intérieur eſt le plus court ; le ſecond & le cinquième des pattes de devant ſont égaux entre eux ; le troiſième & le quatrième ont auſſi la même longueur. Les doigts des pieds de derrière croiſſent graduellement, depuis le pouce juſqu'au quatrième qui eſt le plus long ; le cinquième eſt éloigné des autres, & égale en longueur le troiſième. La queue eſt une fois plus longue que le corps. Ce *lézard* eſt d'une couleur de feuille morte, tachetée de noir & de jaune : il ne devient jamais bien grand. La figure que nous en avons donnée préſente les dimenſions de l'individu qu'on voit au Cabinet du Roi. Il joint à la rapidité du mouvement, l'habitude de tenir la tête haute, & la queue repliée ſur le dos. Malgré ſa pétulance, il eſt d'un caractère aſſez doux ; il aime la compagnie de l'homme, comme le *L. Gris*. Lorſqu'il eſt fatigué & qu'il a trop chaud, il ouvre la gueule, tire la langue, & demeure pendant quelque temps haletant comme les petits chiens. Il vit dans les jardins, ſe nourrit d'inſectes, & creuſe de petits trous dans les terrains qu'il fréquente. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 397. *M. de Bomare, Dict. d'Hiſt. Nat. art. du lézard Roquet. La Martinique.*

Le L. Rouge-gorge 42. *L. Bullaris L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : veſicâ rubrâ gulari : corpore viridi.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une véſicule rouge ſous la gueule : le corps vert. (Pl. 9, fig. 6.)

Le *Rouge-gorge* a la tête un peu alongée, convexe au deſſus des yeux, & dirigée en pente vers le muſeau. Le caractère diſtinctif particulier à cette eſpèce, conſiſte dans une veſſie rouge ſituée ſous la gueule, qu'il gonfle à ſon gré, particulièrement lorſqu'on l'effraie ou qu'on l'irrite. Le tronc eſt un peu renflé vers le milieu de ſa longueur. Les pattes ſont grêles, & diviſées à leur extrémité en cinq doigts de longueur inégale, munis d'ongles longs & pointus. Les trois doigts intermédiaires des pieds de devant ſont de la même longueur ; les deux extérieurs ſont plus courts ; mais pareillement égaux en longueur. Les doigts des pieds de derrière croiſſent ſucceſſivement depuis le pouce juſqu'au quatrième ; le cinquième eſt plus court & ſéparé des autres. Le fond de ſa couleur eſt vert : il a environ ſix pouces de longueur. *Linn. ſ. n.* 368. *Catesbi. Carol.* 2, *p.* 66. *La Jamaïque, la Caroline.*

Le L. Goitreux 43. *L. Strumoſa L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : pectore gibbo, protenſo : corpore cinereo, fuſcoquè variegato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de goître ſur la poitrine : le corps d'un gris cendré, avec des taches brunes. (Pl. 10, fig. 1.)

Sa tête eſt alongée, convexe ſur le ſommet, & ſe termine par un muſeau aplati. Sa langue eſt petite, charnue, & arrondie au ſommet. Les yeux, qui ſont vifs, noirs, & garnis de paupières, occupent le milieu de la tête. Vers la naiſſance du cou, on voit de chaque côté l'ouverture des ouïes, qui eſt aſſez grande. Ce *lézard* eſt remarquable, en ce qu'il a, vers la région de la poitrine, une eſpèce de véſicule toute couverte de petits grains ou boutons ſemblables aux œufs des poiſſons : cette tumeur eſt d'un rouge pâle, & ſe dilate extrêmement par le moyen de l'air que ce reptile y introduit à ſon gré. Les pattes ſont fendues en cinq doigts inégaux, & munis d'ongles blancs, pointus, & crochus. La queue eſt ronde, alongée, entourée d'anneaux verdâtres juſqu'au milieu, & blanchâtres dans tout le reſte de ſa longueur. Tout le corps eſt d'un gris cendré, parſemé de taches brunes : cette dernière couleur eſt auſſi celle des bandes longitudinales qu'on remarque ſur le ventre. Le P. Nicolſon obſerve qu'on trouve à Saint-Domingue de nombreuſes variétés de cette eſpèce. On en voit de verts, de gris, de noirs, de jaunes, de

Digitized by Google

mouchetés. Les uns ſont bariolés de zones tranſverſales bleues, jaunes, & rouges; d'autres ſont comme diviſés par pluſieurs bandelettes longitudinales de différentes couleurs. Les plus gros n'ont pas plus de ſept à huit pouces de longueur, & un demi-pouce de diamètre. Leur conformation eſt par-tout la même; mais les proportions de la queue varient ſelon la différence des individus. Dans les uns, la queue égale la longueur du corps; dans les autres, elle eſt tantôt plus courte, tantôt plus alongée. Ce *lézard* eſt fort vif, très-leſte, & ſi familier, qu'il ſe promène ſans crainte dans les appartemens, ſur les tables, & même ſur les convives. Je crois qu'on peut regarder comme une variété de cette eſpèce le petit *lézard* dont parle M. de Saint-Pierre dans ſon *Voyage à l'île de France?* « Les » appartemens, dans certaines ſaiſons de » l'année, dit-il, ſont remplis de petits pa» pillons qui viennent ſe brûler aux lumières; » ils ſont en ſi grand nombre, qu'on eſt obligé » de mettre les bougies dans des cylindres » de verre; ils attirent dans les maiſons un » petit *lézard* fort joli, de la longueur du » doigt. Ses yeux ſont vifs; il grimpe le long » des murailles, & même ſur le verre. Il ſe » nourrit de mouches & d'inſectes qu'il guette » avec beaucoup de patience: il pond de » petits œufs ronds & gros comme des pois, » ayant coque, blanc, & jaune comme les » œufs de poule. J'ai vu de ces *lézards* ap» privoiſés venir prendre du ſucre dans la » main. Loin d'être malfaiſans, ils ſont fort » utiles. Il y en a de magnifiques dans les » bois. On en voit de couleur d'azur & de » vert changeant, avec des traits cramoiſis ſur » le dos, qui reſſemblent à des caractères » arabes ». *Voy. à l'île de France, vol. 1, p. 133. Linn. ſ. n. 368. Eſſai ſur l'Hiſt. Natur. de Saint-Domingue, p. 348. Anolis.*

Le L. Teguixin 44. *L. Teguixin L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: corpore cinereo; ſuprà punctis albidis conſperſo: lateribus plicatis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: le corps gris, parſemé en deſſus de points blanchâtres; des plis ſur les côtés. (Pl. 10, fig. 2.)

Ce reptile a beaucoup de reſſemblance avec l'*Ameiva*; il doit cependant être regardé comme une eſpèce diſtincte. Sa tête eſt oblongue, ovale, aplatie, un peu convexe au deſſus des yeux, marquée ſupérieurement de pluſieurs ſutures, revêtue d'écailles de différentes grandeurs, & terminée par un muſeau pointu. On trouve une peau lâche ſous le cou, qui forme en cet endroit trois plis bien apparens. Le tronc eſt ſillonné par un grand nombre de ſtries circulaires, diviſées par articulations. Il règne tout le long des côtés, depuis la tête juſqu'aux cuiſſes, une multitude de plis obtus, garnis d'un rebord. La queue eſt compoſée d'environ deux cents ſegmens qui s'étendent alternativement; les uns ſeulement en arc ſur la partie ſupérieure; les autres circulairement tout à l'entour: elle n'eſt point ſillonnée comme celle de l'*Ameiva*; mais elle eſt une fois plus longue que le corps, & ſe termine en pointe aiguë. Les trois doigts intermédiaires des pieds de devant ſont à peu près de la même longueur; les deux latéraux ſont plus courts. Les doigts intérieurs des pieds de derrière croiſſent graduellement depuis le pouce juſqu'au quatrième; le cinquième eſt un peu plus long que le premier: les uns & les autres ſont pourvus d'ongles aigus, & légèrement recourbés. La couleur de ce *lézard* eſt d'un gris qui tire ſur le bleu; ce fond eſt diverſifié par des bandes d'un gris ſombre. Tout le dos & la partie extérieure des cuiſſes ſont marqués de points blancs, ovales, & épars; il y en a auſſi ſur la queue, mais en plus petit nombre. *Linn. Amen. Acad. amph. gyllenb. n. 14. Les Indes.*

Il y a pluſieurs variétés dans cette eſpèce, diſtinguées entre elles par la diverſité des couleurs.

a. Le dos bleuâtre, orné ſur les côtés de taches blanches en forme d'yeux. *Muſ. Lesk. p. 29.*

b. Le dos couvert de bandelettes noires & bleues, longitudinales; de taches blanches en forme d'yeux ſur les côtés. *Ibid.*

c. Le dos noir, parſemé tranſverſalement de points & d'anneaux d'une couleur pâle. *Ibid.*

Le L. Triangulaire 45. *L. Nilotica L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: ſquamis dorſalibus angulo obtuſo, & quatuor lineis notatis: caudâ apice triquetrâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière: les écailles du dos bombées en carène obtuſe, & marquées de quatre lignes: l'extrémité de la queue relevée par trois arêtes.

En recueillant tous les détails qu'Haſſelquiſt & Linné nous ont laiſſés ſur ce *lézard*, il

il paroît que ſes caractères diſtinctifs conſiſtent en ce que ſon corps eſt liſſe, & couvert ſur la ſurface ſupérieure de quatre rangées d'écailles, qui diffèrent par leur figure de celles qui les avoiſinent. La queue eſt ronde, alongée, & ſe termine par une eſpèce de pyramide à trois faces. Du reſte, il a beaucoup de reſſemblance avec le *Scinque*. On le trouve dans les endroits marécageux & voiſins du Nil. *Huſſelq. itin.* 311, *n.* 59. *Linn. ſ. n.* 369. *L'Egypte.*

Le L. Double-raie 46. *L. Punctata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis: corpore punctis fuſcis conſperſo; lineis duabus flaveſcentibus in dorſo.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le corps parſemé de points bruns ; deux lignes jaunâtres ſur le dos. (Pl. 10, fig. 3.)

La tête de ce reptile eſt à peine diſtinguée du tronc ; elle eſt petite, ovale, & revêtue d'écailles comme celle des *ſerpens*. Le tronc eſt arrondi, épais, & enduit d'une humeur viſqueuſe. On voit de chaque côté, ſur les bords du dos, une ligne jaunâtre, qui s'étend depuis le bout du muſeau juſques vers le milieu de la queue. L'eſpace qui ſépare ces deux lignes eſt couvert de points bruns, diſpoſés ſur ſix rangées longitudinales ; il y en a autant ſur les côtés. La queue ſurpaſſe une fois le corps en longueur ; elle eſt ronde, épaiſſe à la baſe, & marquée ſur toute ſa ſurface, ainſi que les pattes, de petites taches brunes. Les doigts, tant des pieds de devant que de derrière, ſont garnis de petits ongles aigus. Séba avoit reçu de Ceylan un individu de cette eſpèce. Suivant cet Auteur, les œufs de ce *lézard* ſont de la groſſeur d'un petit pois. *Linn. ſ. n.* 369. *Ceylan.*

* Le L. Sputateur 47. *L. Sputator L. pedibus pentadactylis, fiſſis: digitis ſubtùs ſquamoſis: unguium loco laminâ ſubrotundâ.*

Cinq doigts ſéparés aux pieds de devant & de derrière : les doigts garnis par deſſous de petites écailles : une écaille arrondie à la place des ongles. (Pl. 10, fig. 4.)

On trouve une deſcription détaillée de ce petit *lézard* dans l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède, & dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockolm, année 1784. Sa tête eſt conique, convexe au deſſus des yeux, & terminée en pente vers le muſeau. La langue eſt plate, large, & un peu fendue à l'extrémité. Il n'y a pas d'ouverture apparente pour les oreilles. L'épaiſſeur du cou égale à peu près celle du corps. Le tronc eſt un peu renflé vers le milieu de ſa longueur. Les pattes ſont partagées en cinq doigts garnis par deſſous de petites écailles, & terminés par une eſpèce de pelote ou de plaque écailleuſe arrondie, qui tient la place de l'ongle. La queue eſt auſſi longue que le corps. Toutes les écailles ſont luiſantes. Le fond de ſa couleur eſt d'un gris varié de brun, foncé ſur le dos, & blanchâtre ſous le ventre. Quatre bandes tranſverſales, d'un brun preſque noir, règnent ſur la tête & ſur le dos ; une autre bandelette de la même couleur borde la mâchoire ſupérieure ; & ſix autres bandes ſemblables forment autant d'anneaux autour de la queue. Il n'a que deux pouces de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. Ce *lézard* court le long des murs & ne nuit à perſonne ; mais lorſqu'on l'irrite, il lance contre celui qu'il prend pour ſon ennemi, un crachat noir & venimeux, qui fait enfler auſſi-tôt la partie ſur laquelle il tombe. De là lui eſt venu le nom de *Sputateur*.

a. M. le Comte de la Cepède & M. Sparman regardent comme une variété de cette eſpèce, un autre petit *lézard* ſemblable au *Sputateur* par ſa forme & ſes dimenſions, mais qui eſt très-différent par la teinte & la diſpoſition des couleurs. Le dos eſt d'un gris foncé, varié par de très-petites ondes d'un brun noirâtre, qui forment des raies longitudinales : le deſſous du corps eſt grisâtre, mêlé d'une teinte couleur de chair. *Pl.* 10, *fig.* 5. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 409. *M. Sparman, Mém. de Suède, ann.* 1784, *p.* 164. *L'île Saint-Euſtache, Saint-Domingue.*

* Le L. Abdominal 48. *L. Abdominalis L. pedibus remotiſſimis, pentadactylis, unguiculatis: corpore cinereo: ſquamis lævibus.*

Les pattes très-éloignées, diviſées en cinq doigts garnis d'ongles : le corps gris & couvert d'écailles liſſes.

M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Suède, 1787, la deſcription & la figure de ce *lézard*, dont il a vu deux individus dans quelques Cabinets de Hollande. Il n'eſt guère, dit-il, plus long que le doigt. Sa tête eſt courte, arrondie, & preſque cylindrique ; l'ouverture des oreilles très-apparente ; le tronc alongé, & de la même épaiſſeur. Chaque pied eſt diviſé en

cinq doigts ſi déliés, qu'on les diſtingue à peine. Le tronc eſt revêtu d'écailles liſſes, brillantes, & d'une couleur griſe : cette teinte eſt moins foncée ſous le ventre. La tête & la queue, qui eſt fort courte, ſont dépourvues d'écailles. *Thunberg, nouv. Mém. de Stock. trimeſt. d'avril* 1787. *L'île de Java & Amboine.*

* Le Quetz-paleo 49. *L. Quetz-paleo L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : trunco ſubtùs & ſuprà ſquamis minutis tecto : ſquamis in caudâ majoribus, carinatis.*

Cinq doigts libres & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : le tronc couvert, par deſſus & par deſſous, de petites écailles ; celles de la queue ſont plus grandes que celles du corps, & relevées par une arête.

M. le Comte de la Cepède vient de donner la deſcription de cette eſpèce dans un ſupplément qu'il a publié ſur les *Quadrupèdes ovipares :* l'individu qu'il a décrit lui a été communiqué par M. l'Abbé Nollin, Directeur des pepinières du Roi. Ce *lézard* a beaucoup de reſſemblance avec le *Cordyle*, particulièrement par la conformation de ſa queue. Sa tête eſt aplatie par deſſus, comprimée latéralement, & revêtue de petites écailles. Les mâchoires ſont armées de dents ſerrées, & qui deviennent plus petites à meſure qu'elles ſont plus près du muſeau ; il y en a trente à chaque mâchoire. Les écailles du dos & de la ſurface ſupérieure des jambes ſont encore plus petites que celles de la tête ; & comme elles ſont ſituées à côté les unes des autres, elles font paroître la peau chagrinée. Le ventre & le deſſous des pattes préſentent auſſi des écailles un peu plus grandes, mais placées de la même manière, & aſſez dures. Plus de quinze tubercules, percés à leur extrémité, garniſſent le deſſous des cuiſſes ; d'autres tubercules plus élevés, très-forts, très-pointus, & de grandeur inégale, ſont répandus ſur la ſurface intérieure des jambes de derrière : on en voit auſſi quelques-uns, mais moins élevés, le long des reins de l'animal & ſur les jambes de devant, auprès des pieds. La queue eſt couverte de très-grandes écailles pointues, piquantes, relevées par une arête, & diſpoſées en anneaux larges, très-diſtincts les uns des autres. Le *lézard* que M. de la Cepède a obſervé avoit le deſſus du corps gris, le ventre blanchâtre, & la queue d'un brun foncé. Sa longueur étoit de dix-ſept pouces ; la queue ſeule avoit plus de huit pouces de long. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des ſerp. p.* 497. *Séb.* 1, *pl.* 97, *fig.* 4. *Laurenti, ſpec. med. p.* 5. *Cordilus-Braſilienſis. Le Bréſil.*

**** *Eſpèces qui ont de grandes écailles diſpoſées en recouvrement ſur la ſurface inférieure des doigts.*

Le L. Gecko 50. *L. Gecko L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : digitis ſubtùs imbricatis, membranâ dilatatis : femoribus tuberculorum ſerie.*

Cinq doigts ſéparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les doigts couverts en deſſous d'écailles en recouvrement, & élargis par une membrane : une rangée de tubercules ſur la ſurface intérieure des cuiſſes. (Pl. 10, fig. 6.)

La tête de ce *lézard* eſt conique, convexe ſur le ſommet, un peu renflée ſous la gueule, terminée par un muſeau pointu, & toute couverte de tubercules. Les yeux ſont gros ; la langue plate, revêtue de petites écailles, & échancrée au ſommet. Au rapport de Bontius, les dents ſont aiguës & ſi fortes, qu'elles font impreſſion ſur les corps les plus durs, même ſur l'acier. Le tronc eſt légèrement renflé vers la région de l'anus. On voit ſur la partie intérieure des cuiſſes, une rangée de tubercules élevés comme ceux du *L. Vert.* La ſtructure des pieds de cet animal eſt remarquable, en ce que chaque doigt eſt couvert par deſſous, d'une rangée d'écailles qui ſe recouvrent les unes les autres, comme les ardoiſes des toits : de plus, les côtés des doigts ſont garnis d'une petite membrane qui en augmente la largeur, ſans cependant les réunir. Linné prétend que le *Gecko* n'a point d'ongles ; mais M. le Comte de la Cepède en a trouvé ſur tous les individus qui ſont au Cabinet du Roi : celui qui a ſervi de modèle à la figure que je viens d'aſſigner, en avoit auſſi. La queue eſt tantôt auſſi longue, tantôt plus courte que le corps. A ſa baſe, elle eſt entourée de bandes très-ſenſibles ; chaque bande renferme pluſieurs rangées de petites écailles, dont le nombre & l'arrangement ne préſentent aucune régularité. Toute la ſurface du corps eſt couverte d'écailles & de petits tubercules. Le fond de la couleur eſt d'un vert clair, tacheté d'un rouge très-éclatant, ſelon Bontius. Le *Gecko*

Digitized by Google

décrit dans les *Délices de la nature de Knorr* eſt d'un gris bleuâtre, principalement ſur la partie poſtérieure du dos; la tête, les côtés, & les cuiſſes ſont parſemés de teintes jaunâtres; les tubercules ſont blancs; le bout de la queue d'une couleur ſombre; & la membrane des doigts brune. Ce *lézard* rend, pendant la nuit, un ſon ſemblable à celui de la grenouille. Sa morſure eſt venimeuſe, au point que ſi on ne coupe la partie bleſſée, on meurt peu d'heures après : l'attouchement ſeul de ſes pieds eſt même très-dangereux. *Linn. ſ. n. M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 413. *Knorr. del. nat. ſelect. p.* 132, *pl. L 6, fig.* 3. *L'Egypte, les Indes.*

Le L. Geckotte 51. *L. Mauritanica L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : digitis ſubtùs imbricatis, membranâ dilatatis : femoribus abſquè tuberculis.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les doigts couverts par deſſous d'écailles en recouvrement, & élargis par une membrane : point de tubercules ſur la ſurface intérieure des cuiſſes. (Pl. 11, fig. 1.)

En jetant les yeux ſur les différens *Geckos* & *Geckottes* qu'on conſerve au Cabinet du Roi, on trouve de ſi grands rapports entre ces deux eſpèces, qu'il eſt difficile de ne pas les confondre. M. le Comte de la Cepède, qui a examiné avec ſoin ces deux *lézards*, obſerve qu'ils diffèrent conſtamment entre eux par trois caractères ſenſibles. 1°. Le *Geckotte* a le corps plus court & plus épais; 2°. il n'a point de tubercules ſur la ſurface intérieure des cuiſſes, comme le *Gecko;* 3°. enfin ſa queue eſt plus courte & plus groſſe. Pendant que l'animal eſt encore jeune, cette partie eſt recouverte d'écailles, chargées chacune d'un tubercule en forme d'aiguillon, & qui, par leurs diſpoſitions, la font paroître garnie d'anneaux écailleux; mais à meſure qu'il grandit, les anneaux les plus voiſins de l'extrémité de la queue diſparoiſſent; il n'en reſte plus que quelques-uns à la baſe, qui tombent enfin comme les autres. Les doigts ſont conformés comme ceux du précédent, & le corps eſt également couvert de tubercules. On dit qu'il eſt auſſi venimeux; cependant juſqu'ici il n'y a point de preuve poſitive à ce ſujet. *Linn. ſ. n.* 361. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 420. *L'Afrique, les provinces méridionales.*

a. M. Leske poſsède dans ſon Cabinet une variété de cette eſpèce, dont la queue eſt entièrement liſſe. Du reſte, tout le corps eſt hériſſé d'aiguillons, & préſente tous les autres caractères qui appartiennent au *Geckotte. Muſ. Lesk. p.* 29.

* Le L. Tête-plate 52. *L. Capite-plana L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : digitis membranâ dilatis, ſubtùs imbricatis : membranâ utrinquè laterali, fimbriatâ.*

Cinq doigts ſéparés & pourvus d'ongles aux pieds de devant & de derrière; les doigts élargis par une membrane, & couverts par deſſous d'écailles diſpoſées en recouvrement : une membrane frangée de chaque côté du tronc. (Pl. 11, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède eſt le premier Naturaliſte qui ait parlé de cette eſpèce de *lézard.* Il reſſemble au *Caméléon* par la conformation du corps, de la tête, & par ſes couleurs; à la *Salamandre aquatique*, par ſa queue membraneuſe; & au *Gecko*, par la ſtructure des pieds. Il a la tête triangulaire, très-aplatie en deſſus & par deſſous; le muſeau en pente; les yeux gros & ſaillans; la gueule fendue juſqu'au delà des yeux; les mâchoires hériſſées d'un grand nombre de petites dents; la langue plate, fourchue, & aſſez ſemblable à celle du *Gecko.* Les ouvertures des oreilles ſont très-petites; elles ſont placées auprès des angles de la gueule. Les quatre pieds de cet animal ſont diviſés en cinq doigts réunis à leur origine par la peau des jambes qui les recouvre à la baſe; mais à leur extrémité, ils ſont ſéparés, & garnis d'une membrane qui les élargit. La ſurface inférieure de ces doigts eſt revêtue d'écailles qui ſe recouvrent comme les ardoiſes des toits; elles ſont communément au nombre de vingt, & diſpoſées ſur deux rangées. Le petit intervalle qui ſépare ces deux rangs, renferme un ongle fort & crochu, replié en deſſous. La queue eſt beaucoup plus courte que le corps; elle paroit large & aplatie, parce qu'elle eſt garnie, de part & d'autre, d'une membrane qui lui donne la forme d'une rame. La peau qui revêt le corps eſt hériſſée d'un grand nombre de points ſaillans, très-ſerrés, qui la font paroître chagrinée. Ce qui caractériſe d'une manière particulière cette eſpèce de *lézard*, c'eſt que la ſurface ſupérieure du corps eſt diſtinguée de l'inférieure, par un prolongement de la peau qui règne, en forme de membrane frangée, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité

des pattes. Sa couleur varie comme celle du *Caméléon*, & préſente ſucceſſivement pluſieurs nuances de rouge, de jaune, de vert, & de bleu. Les variations de couleur n'ont lieu que ſur la partie ſupérieure du corps : le deſſous du tronc eſt conſtamment jaune & brillant. Cet animal n'eſt point venimeux ; il vit ordinairement ſur les arbres, & ſaute de branche en branche avec aſſez d'agilité : la nuit, il ſe retire dans les trous des arbres ou des murailles. On conſerve au Cabinet du Roi pluſieurs individus de cette eſpèce ; le plus grand a de longueur totale huit pouces ſix lignes ; la queue ſeule a deux pouces quatre lignes de longueur. Nous avons fait graver ſur la même planche, une figure qui repréſente l'animal vu de face, & une de ſes pattes de grandeur de nature. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 425. *Madagaſcar, le Sénégal.*

V^e. GENRE.

DRAGON, *Draco. Linn. ſ. n.* 358.

Corpus quadrupes, alatum, caudatum, ſquamulis tectum.

Caput ſubrotundum, ſuprà convexum, collo duplò latius. Ingluvies pendula, quaſi ſaccum acutum. Oculi ovati. Dentes æquales, numeroſi. Lingua craſſa, rotundata. Aures membraná tectæ.

Alæ radiatæ, inſtar flabelli complicabiles, ex lateribus utrinquè enatæ.

Pedes quatuor, pentadactyli, fiſſi, unguiculati.

Cauda corpore duplò longior, ſquamoſa.

Animal innoxium hominibus ; hoſpitatur in arboribus, inſectis victitans.

Le corps a quatre pattes, pourvu d'ailes & d'une queue, & revêtu de petites écailles.

La tête arrondie, convexe ſur le ſommet, d'une largeur double de celle du cou. Une eſpèce de poche pointue, attachée au deſſous de la gueule. Les yeux d'une forme ovale. Les dents égales & nombreuſes. La langue épaiſſe, arrondie. Les oreilles couvertes d'une membrane.

Des ailes garnies de rayons, pliſſées en éventail, & ſituées de chaque côté du tronc.

Quatre pattes diviſées en cinq doigts ſéparés & munis d'ongles.

La queue écailleuſe ; ſa longueur eſt double de celle du corps.

Cet animal ne fait du mal à perſonne ; il ſe tient habituellement ſur les arbres, & ſe nourrit d'inſectes.

Le Dragon-volant 1. *D. Volans D. criſtâ gulæ triplici : pedibus pentadactylis, unguiculatis : alis utrinquè enatis juxtà totam trunci longitudinem.*

Trois eſpèces de crêtes ſous la gueule : cinq doigts garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les ailes attachées, de part & d'autre, ſur toute la longueur du tronc. (Pl. 12, fig. 5.)

La tête de cet animal eſt petite & de figure ovale ; elle eſt une fois plus large que le cou, & légèrement convexe par deſſus. Les yeux ſont ovales, garnis poſtérieurement de points ſaillans. Les oreilles occupent la partie inférieure des côtés de la tête ; elles ſont recouvertes d'une membrane mince & arrondie. La gueule eſt très-ouverte & armée de dents égales. Selon quelques Naturaliſtes, il n'y a de dents qu'à la mâchoire inférieure. Les narines ſont ſituées, de part & d'autre, vers l'extrémité du muſeau ; leurs ouvertures ſont petites, arrondies, & ſaillantes. On remarque ſous la gueule trois eſpèces de poches que l'animal peut enfler à volonté : les deux latérales ſont chargées de tubercules ; celle du milieu eſt comprimée, plus grande, & plus mince que les deux autres. Le tronc eſt plus large que le cou. La fente de l'anus eſt petite & diſpoſée tranſverſalement. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la conformation du *Dragon*, ce ſont deux eſpèces d'ailes qui ſemblent naître des apophyſes latérales des vertèbres du dos : ces ailes ſont compoſées de membranes qui prennent leur origine auprès des pattes de devant, & qui vont ſe réunir à celles de derrière ; chaque membrane eſt ſoutenue par ſix rayons d'une ſubſtance oſſeuſe, de longueur inégale, & courbés en arrière. La partie antérieure de ſon bord augmente en largeur juſques vis-à-vis le milieu du tronc ; & la partie de derrière diminue dans la même proportion ; de ſorte que chaque aile repréſente un triangle dont la baſe eſt appuyée contre le dos : la ſurface ſupérieure de ces ailes eſt garnie de petites écailles qui ſe recouvrent en partie. Le milieu du dos eſt chargé de trois rangées longitudinales de tubercules plus ou moins ſaillans, dont le

Digitized by Google

nombre varie ſelon la diverſité des individus. Les pieds, tant de devant que de derrière, ſont garnis de cinq doigts longs, ſéparés, & pourvus d'ongles crochus. La queue eſt ordinairement très-déliée, deux fois auſſi longue que le corps, & couverte d'écailles relevées en carène. Le plus grand des individus qu'on conſerve au Cabinet du Roi a huit pouces deux lignes de longueur totale : la queue ſeule a quatre pouces dix lignes. Sa couleur ordinaire eſt brune, parſemée de taches blanches : on voit ſouvent quelques teintes & des raies bleues derrière la tête, ſur le dos, & ſur les pattes. Le *Dragon* vit preſque toujours ſur les arbres, & ſe nourrit de mouches ou d'autres inſectes. A l'aide de ſes ailes, il ſaute de branche en branche. Il eſt doux, foible, tranquille ; c'eſt le moins à craindre de tous les reptiles. Pourra-t-on ſe perſuader que c'eſt ce *Dragon* à pluſieurs têtes, qui réuniſſoit l'agilité de l'aigle, la force du lion, qui vomiſſoit des flammes, & dont les Anciens nous ont fait une peinture ſi terrible? *Linn. ſ. n.* 358. *Les Indes orientales & l'Afrique.*

VIe. GENRE.

SALAMANDRE, *Salamandra. Linn. ſ. n.* 371. *Lacerta-Salamandra.*

Corpus quadrupes, nudum, molle, cute ſplendidâ, lac fundente veſtitum.

Caput depreſſum, utrinquè tuberoſum. Oculi in anteriore capitis parte, palpebris obtecti. Maxillæ denticulatæ : lingua lata, indiviſa. Aures vix conſpicuæ.

Truncus depreſſus. Dorſum alternè mammoſum ; tuberibus oblongis, coſtæ-formibus : coſtarum verò nonniſi rudimenta breviſſima.

Pedes quatuor breves ; anterioribus, digitis tribus aut quatuor inſtructis ; poſterioribus verò quatuor aut quinquè digiti inæquales, mutici.

Cauda baſi compreſſa, apice teres, corpus æquans longitudine.

Animal oviparum ſimulquè vivos fœtus producit : minis nequicquam territum quò ire inſtituit, pergit : iratum, lac in hoſtes ejaculatur, lacertis quibuſdam tantùm exitiale, hominibus innoxium.

Le corps a quatre pattes, nu, mou, recouvert d'une peau luiſante, d'où il ſuinte une eſpèce de lait.

La tête aplatie, relevée en boſſe de chaque côté. Les yeux placés ſur la partie ſupérieure de la tête, & garnis de paupières. Les mâchoires dentelées. La langue épaiſſe & entière. Les trous des oreilles preſque imperceptibles.

Le tronc aplati. Des mamelons ſur le dos, diſpoſés alternativement : des ſaillies oblongues, qui imitent la convexité des côtes. Il n'y a dans l'intérieur du corps que le rudiment des côtes.

Quatre pattes aſſez courtes ; celles de devant ont trois ou quatre doigts ; & celles de derrière, quatre ou cinq : tous les doigts d'une longueur inégale, & dépourvus d'ongles.

La queue comprimée à la baſe, arrondie à l'extrémité : ſa longueur égale celle du corps.

Cet animal eſt ovipare & fait en même temps ſes petits vivans. Malgré le péril & les menaces, il avance toujours vers l'endroit où il eſt déterminé d'aller. Lorſqu'il eſt en colère, il lance contre ſes ennemis une liqueur laiteuſe, qui n'eſt funeſte qu'à quelques eſpèces de *lézards* ; l'homme n'en eſt pas incommodé.

LA S. A QUATRE-RAIES 1. *S. Quadri-lineata S. pedibus anterioribus tetradactylis ; poſterioribus pentadactylis : digitis fiſſis, ſubmuticis : corpore nigro ; lineis duabus utrinquè albidis.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; cinq à ceux de derrière : tous les doigts ſéparés & preſque dépourvus d'ongles : le corps noir, avec deux bandelettes blanchâtres de chaque côté.

Si la deſcription de Linné eſt exacte, ce reptile forme la nuance entre le genre des *Lézards* & celui des *Salamandres*. Il ſe rapproche des premiers par les écailles qui ſont diſtribuées par bandes circulaires autour du tronc, & par les ongles à peine ſenſibles dont les doigts ſont armés ; & il a beaucoup d'analogie avec les *Salamandres*, par le nombre des doigts qu'on trouve aux pieds de devant & de derrière, par la ſtructure de la queue qui eſt comprimée par les côtés à ſa baſe, enfin par ſa taille & la lenteur de ſes mouvemens. La tête eſt liſſe, aplatie, alongée. Tout le corps eſt noir ou plutôt d'une couleur ſombre : ce fond eſt marqué, de part & d'autre, de deux raies blanchâtres ; l'une s'étend depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue ; l'autre, qui eſt ſituée

un peu plus bas, ſe prolonge également depuis la gueule juſqu'aux pattes de derrière, & ſépare le dos du ventre. C'eſt une des plus petites eſpèces de ce genre. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 46. *Lacerta lineata. L'île de Ceylan.*

La S. Terrestre 2. *S. Terreſtris S. pedibus anterioribus tetradactylis; poſterioribus pentadactylis; digitis fiſſis, muticis: corpore nigro, lucido, maculis flavis notato.*

Quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière; tous les doigts ſéparés & dépourvus d'ongles: le corps noir, luiſant, marqué de taches jaunes, (Pl. 11, fig. 3.)

J'ai compoſé cette deſcription ſur deux individus vivans que j'ai obſervés à Saint-Geniez en Rouergue, le 11 octobre 1788. La tête, vue par deſſus, préſente la figure d'un fer de lance; elle eſt élargie derrière les yeux, & ſe termine antérieurement par un muſeau arrondi. Les yeux ſont ſitués à la partie ſupérieure de la tête: leur orbite eſt ſaillante dans l'intérieur du palais; là, elle paroît preſque entourée d'une eſpèce de créneluré. Les deux mâchoires ſont finement dentelées. Je n'ai point vu d'oreilles apparentes; mais j'ai aperçu, de part & d'autre, derrière les yeux, de petits trous diſpoſés en groupes, & ſemblables à des piqûres d'épingle: il y a apparence qu'ils tiennent lieu des organes extérieurs de l'ouïe. Il y en avoit treize du côté droit, & ſeize du côté gauche. La langue forme une petite maſſe de chair arrondie & adhérente à la mâchoire inférieure. Le tronc eſt ovale. Les pattes antérieures ont quatre doigts ſéparés, dépourvus d'ongles, & d'une longueur inégale: les deux du milieu ſont les plus longs; celui qui repréſente le pouce ne forme que le rudiment d'un doigt; le quatrième eſt un peu plus alongé. Les pieds poſtérieurs ſont compoſés de cinq doigts: le ſecond & le cinquième ſont égaux en longueur; le troiſième & le quatrième ſont pareillement égaux entre eux; le premier conſiſte en un tubercule qu'on prendroit pour le rudiment d'un doigt. La queue eſt auſſi longue que la tête & le tronc réunis enſemble; elle eſt comprimée par les côtés vers ſa baſe, & arrondie au ſommet. Tout le corps eſt couvert de pores très-viſibles, d'où il ſuinte une liqueur blanche, ſemblable à du lait. Il y a de plus ſur les parties latérales du tronc, huit mamelons noirs de chaque côté, diſpoſés longitudinalement. Le fond de la couleur eſt d'un noir luiſant, parſemé de taches jaunes, irrégulières. Sur les deux individus que j'ai examinés, ces taches étoient diſtribuées différemment: il y en avoit d'oblongues, d'arrondies, & d'autres figurées en croiſſant ſur la tête, ſur le dos, & ſur la queue. La ſurface inférieure du corps étoit d'un violet ſale. La longueur ordinaire de cette *Salamandre* eſt d'environ ſix pouces, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue: le tronc a environ un pouce de diamètre dans ſa plus grande épaiſſeur. C'eſt un animal très-lourd, qui ne marche ou plutôt qui ne rampe que très-lentement, & avec beaucoup de peine. J'ai cherché à l'irriter, pour voir s'il feroit jaillir contre moi le lait qui coule de ſes pores, & que les Anciens ont regardé comme très-venimeux. Je n'ai vu aucune éjaculation; il n'a pas même ouvert la gueule; ce qui a fait croire à quelques-uns de mes amis qui étoient préſens, qu'il n'avoit point de bouche; mais je les ai convaincus dans la ſuite que ſes mâchoires pouvoient s'ouvrir, & nous avons vu qu'elles étoient découpées en une rangée de petites dents très-aiguës. J'ai trouvé dans ſon eſtomac deux petits limaçons. Le foie m'a paru beaucoup plus grand qu'il ne l'eſt communément dans les autres reptiles; il occupoit les deux tiers de la capacité du ventre: ſa ſurface extérieure étoit couverte de veines qui formoient de ſuperbes ramifications. Je me ſuis décidé à l'ouvrir, pour vérifier l'obſervation de M. de Maupertuis, qui trouva, tout à la fois, des œufs & des petits dans le ventre d'une femelle. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre; mais il n'eſt pas moins certain que la *Salamandre* renferme en même temps des œufs & des petits tous formés. L'expérience de M. de Maupertuis a été confirmée par des obſervations qu'on a faites le 5 janvier 1788, & qui ont été publiées dans le journal de Normandie, *numéro* 50. « J'ouvris donc le ventre » de la victime de ma curioſité; & après avoir » enlevé le *rectum*, qui, dans cet animal, eſt » très-gros, je vis, avec autant de ſurpriſe » que de plaiſir, deux grappes d'œufs d'un » blanc mat, un peu jaune, gros comme » des grains de coriandre; & les deux côtés » tranſparens d'une double matrice, remplis » de petits tous vivans..... Je les en fis » ſortir les uns après les autres. Il y en avoit » ſept dans le côté droit, & huit dans le côté

» gauche ; ils y étoient roulés chacun dans » leur enveloppe. A meſure que je les en » tirois, ils reſtoient alongés, ſans mouve- » ment, pendant une ſeconde ; mais au bout » de ce temps, vraiſemblablement après avoir » reſpiré, ils devenoient auſſi vifs que des » petits poiſſons ; & ils ſautoient avec tant » de promptitude, que j'avois de la peine à » les reprendre pour les jeter dans l'eau-de- » vie..... Ces petits ont ſeize lignes de » long ; ils ſont gros comme des petits poiſ- » ſons de cette taille ; ils ſont gris, tachetés » de points noirs. Leurs quatre pattes ſont » détachées & bien formées ; & leur queue » eſt garnie de nageoires perpendiculaires, » deſſus & deſſous, comme celle du *têtard* » de la *Grenouille*, quand elle a quitté ſa » couleur noire ». Il nous reſte encore à ſavoir ſi la *Salamandre* fait toujours ſes petits vivans, & ſi elle ne pond pas quelquefois des œufs à terre. M. de Maupertuis a trouvé cinquante-quatre petits dans le corps d'une femelle. La conformation du corps de ces jeunes animaux ſemble indiquer qu'ils doivent être dépoſés dans l'eau, & qu'ils doivent y paſſer leur première jeuneſſe. Ne pourroit-on pas conclure de là qu'ils forment ſans doute une partie des variétés qu'on diſtingue dans les *Salamandres aquatiques* ? Les Anciens ont prétendu que la *Salamandre* vivoit dans le feu : la fauſſeté de cette aſſertion eſt démontrée par le fait & l'expérience. Il eſt vrai qu'elle vit, pendant quelques inſtans au milieu d'un braſier, parce qu'elle éteint, avec l'humeur laiteuſe qui ſuinte de ſon corps, les charbons ardens qui l'environnent. *Linn. ſ. n.* 371. *Les contrées méridionales de l'Europe.*

La S. Ponctuée 3. *S. Punctata S. pedibus anterioribus tetradactylis ; poſterioribus pentadactylis, fiſſis, muticis : corpore fuſco ; punctis albis duplici ſerie in dorſo poſitis ; unicâ verò ſerie in caudâ.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; cinq à ceux de derrière : les uns & les autres ſéparés & dépourvus d'ongles : le corps brun, avec deux rangées de points blancs ſur le dos, & une ſeule rangée ſur la queue. (Pl. 12, fig. 1.)

Ce reptile a été décrit & figuré, dans l'ouvrage de Catesby, ſous le nom de *Stellion aquatique*. Sa tête eſt groſſe, ovale, aplatie ; & le cou aſſez long. Tout le corps eſt dépourvu d'écailles ; d'une couleur brune ſur le dos, & un peu moins foncée ſur le ventre. Depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'origine de la queue, il règne, de part & d'autre, ſur la ſurface ſupérieure du corps, une rangée de taches rondes, blanchâtres ; & depuis la baſe de la queue juſqu'à l'extrémité, il n'y a qu'un rang de taches de la même couleur, également conformées. Cet animal, qui eſt la proie des *hérons* & des *ſerpens* de la Virgine, vit dans les foſſés & les étangs. Il ne fait pas plus de mal en Virginie, dit Catesbi, que les *lézards* d'eau en font parmi nous. Sa longueur eſt d'environ cinq pouces. *Catesbi, Carol.* 3, *p.* 10, *tab.* 10, *fig.* 10.

La S. à queue-plate 4. *S. Lati-caudata S. pedibus anterioribus tetradactylis ; poſterioribus pentadactylis, fiſſis, muticis : corpore fuſco, maculis cæruleſcentibus conſperſo : ſuprà infràque caudam membranâ verticali.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; & cinq à ceux de derrière ; les uns & les autres ſéparés & dépourvus d'ongles : le corps brun, parſemé de taches bleuâtres : une membrane verticale ſur la ſurface ſupérieure & inférieure de la queue. (Pl. 11, fig. 4, *a* ; & fig. 4, *b*.)

Cette eſpèce reſſemble à la précédente, en ce qu'elle a le corps dépourvu d'écailles ; & le même nombre de doigts aux pieds de devant & à ceux de derrière. Sa tête eſt aplatie ; ſa langue large & courte ; le corps couvert de très-petites verrues ſaillantes, blanchâtres, d'où il ſuinte une eſpèce de lait. La couleur générale, plus ou moins brune ſur le dos, s'éclaircit ſous le ventre, & devient d'un jaune tirant ſur le blanc. On y remarque de petites taches ſouvent rondes, foncées, ordinairement plus brunes dans le mâle, bleuâtres, & diſpoſées différemment dans certaines variétés. Le trait principal qui la caractériſe, conſiſte dans une membrane d'une blancheur éclatante, ſituée verticalement, en deſſus & par deſſous, ſur toute la longueur de la queue. Le mâle eſt diſtingué de la femelle par une eſpèce de crête membraneuſe & dentelée, qui s'étend le long du dos, depuis le milieu de la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. Au lieu de crête, la femelle a un enfoncement ſur le dos. Du reſte, on a remarqué pluſieurs variétés dans cette eſpèce, qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur & les couleurs. Ce reptile ſe plaît dans les marais, les étangs, & ſe retire ſouvent dans les ſouter-

Digitized by Google

rains humides. Sa marche eſt lente & pénible. La femelle n'eſt pas vivipare ; mais dans les mois d'avril ou de mai, elle pond des œufs qui ſont joints enſemble par une matière viſqueuſe ; & qui entrent, en ſortant de l'ovaire, dans un tuyau formé extérieurement de chaque côté du dos, depuis les pattes de devant juſqu'à l'origine de la queue : avant de ſortir de l'ovaire, ils groſſiſſent inſenſiblement, & quand ils ſont parvenus à leur maturité, ils deſcendent dans ces tuyaux, où ils ſont fécondés. Comme les *lézards* & les *grenouilles*, cette *Salamandre* change de peau tous les quatre ou cinq jours. Il paroît, d'après les expériences de M. Laurenti, qu'elle n'eſt pas venimeuſe. Sur la planche indiquée, la figure *a* repréſente le mâle ; & *b*, la femelle. *Linn. ſ. n.* 371. *Laurenti, ſpec. med. p.* 39, *Triton-Criſtatus. M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip. p.* 471. *Les eaux ſtagnantes de l'Europe, de l'Aſie, & de l'Afrique.*

* Le Sarroube 5. *S. Sarroube S. pedibus anterioribus tetradactylis ; poſterioribus pentadactylis : digitis fiſſis, apice membranâ dilatatis : caudâ planâ, utrinquè membranaceâ.*

Quatre doigts aux pieds de devant ; cinq à ceux de derrière : les uns & les autres ſéparés, élargis au ſommet par une membrane : la queue horizontale, garnie d'une membrane de part & d'autre.

M. Bruyères a trouvé ce reptile à l'île de Madagaſcar ; & M. le Comte de la Cepède en a donné la deſcription dans ſon *Hiſtoire Naturelle des quadrupèdes ovipares.* Il a la tête plate & alongée ; les mâchoires grandes, fendues juſqu'au delà des oreilles, dépourvues de dents, mais crénelées ſur leur contour. La langue eſt enduite d'une humeur viſqueuſe, qui retient les petits inſectes dont cet animal fait ſa proie. Les yeux ſont gros ; l'iris ovale & fendu verticalement. La partie ſupérieure du cou, qui eſt très-large, eſt revêtue d'une double rangée d'écailles d'un jaune clair : on voit encore une multitude de petites écailles rondes & jaunes ſur la ſurface inférieure du corps. Les bouts des doigts ſont garnis, de part & d'autre, d'une petite membrane ; & par deſſous, d'un ongle crochu, placé entre un double rang d'écailles, diſpoſées en recouvrement. Par la conformation des doigts & de la queue, le *Sarroube* ſe rapproche du *lézard à Tête-plate* ; mais il en diffère, en ce qu'il n'a pas comme lui une membrane frangée, qui s'étend tout autour du corps : d'ailleurs celui-ci n'a que quatre doigts aux pieds de devant ; tandis que le *lézard à Tête-plate* en a cinq. Le dos eſt couvert d'une peau brillante, grenue, d'une couleur jaune, tigrée de vert. Il a environ un pied de longueur. M. Bruyères le regarde comme un animal peu dangereux. Il paroît plus ſouvent avec la pluie, que pendant un temps ſec ; & la nuit, plutôt que le jour. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 493. *Madagaſcar.*

* La S. a trois-doigts 6. *S. Ter-digitata S. pedibus anterioribus tridactylis ; poſterioribus tetradactylis : digitis fiſſis, muticis : corpore fuſco.*

Trois doigts aux pattes de devant ; quatre à celles de derrière : les uns & les autres ſéparés, dépourvus d'ongles : le corps brun. (Pl. 12, fig. 2.)

Cette nouvelle eſpèce de *ſalamandre*, dont M. le Comte de la Cepède a encore donné la deſcription, a été trouvée ſur le cratère même du Véſuve, par M. le Marquis de Neſle. Sa tête eſt plate, & arrondie par devant, à peu près comme celle de la *ſalamandre Terreſtre.* Le tronc eſt ovale, & les pattes grêles : celles de devant ſont diviſées en trois doigts ; & celles de derrière en quatre. La queue eſt déliée, flexible, plus longue que le corps : il paroît auſſi qu'elle eſt garnie en deſſus de deux rangées de petites verrues formées de tubercules. Sa couleur eſt d'un brun foncé, mêlé de roux ſur la tête, les pieds, la queue, & ſur le ventre. L'individu apporté d'Italie étoit deſſéché & tranſparent, au point qu'on pouvoit facilement compter, à travers la peau, les vertèbres & les côtes. La tête avoit trois lignes de longueur ; le corps, neuf lignes ; & la queue, ſeize lignes & demie. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des quad. ovip.* 496.

* *Eſpèces douteuſes, dont l'exiſtence ou les caractères ne ſont pas encore bien connus.*

* La petite Salamandre 7. *S. Exigua S. corpore fuſco : caudâ compreſſiuſculâ. Laur. ſpec. med. p.* 41, *tab.* 3, *fig.* 4.

Le corps brun : la queue un peu comprimée latéralement. *Dans les vallées humides, auprès de Vienne en Autriche.*

* La S. blanche 8. *S. Candida S. corpore toto albo : caudâ ſubtereti. Wurſb. tab.* 2, *fig.* 1.

Tout

Tout le corps blanc : la queue preſque ronde. Elle eſt vivipare. *Padoue.*

* LA S. NOIRE 9. *S. Atra S. atra tota, immaculata. Laurenti, ſpec. med. p.* 42, *tab.* 1, *fig.* 2.

Tout le corps noir, ſans aucune tache.

* LA S. BRUNE 10. *S. Fuſca S. tota fuſca, abſque maculis, abſque ſplendore. Laurenti, ibid.*

Tout le corps brun & terne, ſans aucune tache. *Les Alpes.*

* LA S. GOÎTREUSE 11. *S. Strumoſa S. ſtruma turgida, nodoſa, coloris dilutè roſei : corpore dilutè cinereo, maculis fuſcis diſtincto : cauda obſoletè faſciata. Séb.* 11, 20, 4. *Laurenti, ibid.*

Un goître ſaillant, d'une couleur de roſe : le corps d'un gris clair, avec des taches brunes : la queue marquée de taches preſque effacées. *Les Indes orientales.*

** *Reptiles pris pour des Larves, mais que pluſieurs Naturaliſtes ont décrits comme des animaux parfaits.*

I. PROTÉE, *Proteus. Laur. p.* 35. Animal à quatre pattes, qui reſpire par les branchies, dont les mâchoires ſont dépourvues de dents, & dont la queue eſt comprimée latéralement.

* LE P. GRENOUILLE 1. *P. Raninus P. pedes poſtici ſaltatorii. Séb.* 1, *tab.* 78. *Mérian ſurin.* 71. *Laur. p.* 36.

Les pieds de derrière diſpoſés pour ſauter. *Surinam.*

* LE P. TRITON 2. *P. Tritonius P. pedibus poſticis gradientibus : capite gulloſo, occulato : trunco brevi : dorſo pinna membranacea.*

Les pieds de derrière conformés pour marcher : une gueule & des yeux à la tête : le tronc court : une nageoire membraneuſe ſur le dos. *Les lacs des Alpes.*

* LE P. SERPENT 3. *P. Anguinus P. pedibus poſticis gradientibus : trunco tereti, elongato, candidiſſimus, inpenni : appendiculis branchiorum corallinis : caudâ compreſſâ, membranâ cinctâ : oculis nullis. Laur. ibid, p.* 37, *tab.* 4, *fig.* 3.

Les pieds de derrière conformés pour marcher : le tronc arrondi, alongé, très-blanc, dépourvu de nageoire : les appendices des branchies couleur de corail : la queue comprimée, environnée d'une membrane : point d'yeux. *Le lac Tſchirnis dans la Caroline.*

II. TRITON, *Triton. Laur. p.* 37. Animal à quatre pattes, qui reſpire par les poumons, dont le corps eſt nu, couvert de verrues, & dont la queue eſt aplatie latéralement.

* LE T. DE GESNER 1. *T. Geſneri T. niger, punctis albis in abdomine. Laurenti, ibid, p.* 38

Le corps noir, avec des points blancs ſur le ventre.

* LE T. DE WURFBAIN 2. *T. Wurfbaïnii T. niger, faſciis albicantibus. Laur. ibid.*

Le corps noir, avec des bandes blanches.

* LE T. D'UTINE 3. *T. Utinenſis T. capite globoſo : dorſo nigro; luteis maculis. Laur. ibid.*

La tête globuleuſe : le dos noir, avec des taches jaunes. *Les eaux limoneuſes d'Utine.*

* LE T. ALPESTRE 4. *T. Alpeſtris T. corpore atro, tuberculoſo : abdomine croceo immaculato. Laurenti, ibid, p.* 38, *tab.* 11, *fig.* 4.

Le corps noir, avec des tubercules : le ventre couleur de ſafran, ſans aucune tache. *La montagne d'Etſcher.*

* LE T. BOURREAU 5. *T. Carnifex T. corpore atro, tuberculoſo : gulâ punctatâ; abdomine maculato. Laur. ibid, p.* 38, *tab.* 11, *fig.* 3.

Le corps noir, avec des tubercules : des points ſur la gueule : le ventre tacheté. Ce reptile a beaucoup de rapports avec celui que M. Thunberg a décrit ſous le nom de *Lézard du Japon.* Ils ſont noirs l'un & l'autre, & marqués d'une bandelette blanche, longitudinale ſur le dos. *M. Thunb. nouv. Mém. de Suède,* 1787. *Les endroits humides & ſablonneux.*

* LE T. DE CEYLAN 6. *T. Zeylanicus T. corpus depreſſum, flavum, albumquè, nigris diſtinctum maculis : latera rubicundo nigrove variegata. Séb.* 11, 12, 7. *Laurenti, ibid, p.* 39.

Le corps aplati, peint de jaune & de blanc, & tacheté de noir : les côtés marqués d'une teinte ſombre & rougeâtre. *Ceylan.*

* LE T. DES MARAIS 7. *T. Paluſtris T. corpore glabro : gulâ lævi : maculis caracteriformibus abdomine, ſubrotundis : dorſo plano, utrinquè obtusè angulato : digitis teretibus. Laur. ibid. tab.* 4, *fig.* 2.

Le corps & la gueule liſſes : des taches rondes en forme de caractères ſur le ventre : le dos plat, avec des angles obtus de part &

d'autre : les doigts arrondis. *Les eaux ſtagnantes auprès de Vienne.*

* Le T. Parisien 8. *T. Pariſinus T. corpus fuſcum, atris maculis conſperſum : caput vittatum : inferior caudæ acies tæniâ albicante notata : criſta in dorſo.*

Le corps brun, ſemé de taches noires : la tête rayée : le deſſous de la queue marqué d'une bandelette blanchâtre : une dentelure ſur le dos. *Mém. de l'Acad. des Scienc. de Paris*, 1729.

* Le T. d'Amérique 9. *T. Americanus T. corpus ſuprà ſaturatè ſpadiceum, maculis atris; infrà dilutè flavum, maculis ſub-ruffis. Séb.* 1, 89, 4 & 5. *Laur. ibid. p.* 49.

Le corps d'un jaune très-foncé par deſſus, avec des taches noires ; & d'une teinte plus claire par deſſous, avec des taches rouſsâtres.

* Le T. Salamandre 10. *T. Salamandroïdes T. dorſum nigrum, punctis alternè albis & nigris variegatum : abdomen luteum : pedes, latera, labiaquè lutea, nigro punctata : cauda ſub-compreſſa.*

Le dos noir, orné alternativement de points noirs & blancs : le ventre jaune : les pieds, les côtés, les lèvres également jaunes, mais ponctués de noir : la queue un peu comprimée par les côtés. *Wurſb. tab.* 11, *fig.* 4. *Laur. ibid, p.* 49. *L'Allemagne.*

Je me ſuis déterminé à joindre ici ces individus, dont l'exiſtence a été tantôt reconnue, tantôt rejetée par de grands Naturaliſtes. Nous prions tous ceux de nos Lecteurs qui ſeront dans le cas d'examiner quelques-uns de ces reptiles, d'examiner leurs métamorphoſes avec beaucoup de ſoin, & de nous faire part de leurs obſervations.

VIIe. GENRE.

CHALCIDE, *Chalcides. Linn. ſ. n. Lacerta-Chalcides.*

Corpus quadrupes, teretiuſculum, anguiforme, ſquamoſum.

Caput obovatum, depreſſum. Maxillæ ſub-æquales. Oculi minuti, in lateribus ſummis. Aures vix conſpicuæ.

Truncus cylindricus, teres, prælongus, capitis craſſitiem æquans.

Cauda elongata, fere cylindrica.

Pedes breviſſimi, tridactyli, unguiculati; anteriores à poſterioribus remotiſſimi.

Animal ſuprà ventrem ſe promovens, ſed reptatum pedibus adjuvans; ſpiraliter contortum quieſcit.

Le corps a quatre pattes, arrondi, conformé comme celui des *ſerpens*, & couvert d'écailles.

La tête un peu ovale, aplatie. Les mâchoires preſque ovales. Les yeux très-petits, & ſitués bien haut ſur les parties latérales de la tête. Les oreilles à peine viſibles.

Le tronc cylindrique, rond, alongé ; ſon épaiſſeur égale à peu près celle de la tête.

La queue longue, preſque cylindrique.

Les pattes diviſées en trois doigts garnis d'ongles ; celles de devant ſont très-éloignées de celles de derrière.

Cet animal ſe traîne ſur le ventre, & ſe ſert avec avantage de ſes pattes pour marcher. Il a l'habitude de ſe rouler ſur lui-même lorſqu'il veut ſe repoſer.

Le Seps 1. *C. Vittatus C. pedibus remotiſſimis, ter-digitatis, unguiculatis : vittâ utrinquè longitudinali, albidâ : ſquamis quadratis, imbricatis.*

Les pattes très-éloignées, diviſées en trois doigts garnis d'ongles : une bandelette blanchâtre & longitudinale de chaque côté du tronc : des écailles quadrangulaires diſpoſées en recouvrement. (Pl. 12, fig. 3.)

Cet animal ſe rapproche plus des *ſerpens* que des *lézards* par la conformation du corps. Sa tête eſt nue, petite, & finit par un muſeau obtus. Les ouvertures des oreilles ſont bien moins ſenſibles que dans la plupart des *lézards*. Le tronc eſt long, menu, & couvert d'écailles quadrangulaires, d'une petiteſſe extrême, qui, par leur diſpoſition, forment des ſtries tranſverſales & d'autres longitudinales ; caractère que Linné dit être particulier à cette eſpèce. L'abdomen a un rebord aigu, recourbé, & attaché, de part & d'autre, au tronc : la future qui forme ce rebord, s'étend depuis la tête juſqu'à l'anus. Les pattes ſont ſi courtes, qu'elles n'ont ſouvent que deux lignes de long ; tandis que le corps a plus de douze pouces : à peine paroiſſent-elles toucher à terre. Le *Seps* les remue cependant avec viteſſe, & s'en ſert avec avantage lorſqu'il marche. Linné prétend que les pieds ſont diviſés en cinq doigts à peine viſibles, & garnis d'ongles ; cependant on n'en compte que trois ſur tous les individus des différens pays, qu'on conſerve au Cabinet du Roi. La queue eſt moins longue que le tronc ; elle eſt environnée,

Digitized by Google

juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, d'écailles plus ſenſiblement relevées en arêtes que celles du corps; elle eſt de plus très-aiguë à l'extrémité : ſa couleur eſt d'un gris livide, un peu moins foncé ſur le ventre. Le dos eſt marqué, de part & d'autre, d'une bandelette jaunâtre, liſerée de noir, qui parcourt toute la longueur du corps, juſques vers l'extrémité de la queue. La longueur de cet animal varie depuis ſix juſqu'à douze pouces. Sa morſure n'eſt pas dangereuſe; mais en Sardaigne, dit M. Cetti, lorſque les bœufs ou les chevaux en ont avalé quelqu'un avec l'herbe qu'ils paiſſent, leur ventre s'enfle; & ils ſont en danger de mourir, ſi on ne leur fait pas prendre une boiſſon préparée avec de l'huile, du vinaigre, & du ſoufre. Il paroît craindre le froid plus que les autres reptiles, car il ſe cache plutôt dans la terre aux approches de l'hiver. *Linn. ſ. n.* 363. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 433. *Les provinces méridionales de la France, la Sardaigne, l'Afrique.*

a. Je regarde, avec M. le Comte de la Cepède, le *lézard* appelé *Chalcide* par Linné, comme formant tout au plus une variété du *Seps*; en ſuppoſant toutefois que l'animal n'ait que trois doigts à chaque pied, au lieu de cinq que Gronou lui attribue.

* Le Chalcide 2. *C. Flaveſcens C. pedibus remotiſſimis, ter-digitatis, unguiculatis : corpore flaveſcente : ſquamis diſtinctis, verticillatis.*

Les pattes très-éloignées, diviſées en trois doigts garnis d'ongles : le corps jaunâtre & couvert d'écailles ſéparées, diſpoſées par anneaux. (Pl. 12, fig. 4.)

Le reptile dont il s'agit ici n'eſt pas le *lézard* qui porte ce même nom dans le *Syſtême de la Nature* de Linné; c'eſt un animal dont aucun Naturaliſte n'avoit encore fait mention avant M. le Comte de la Cepède; & qui a de grands rapports avec le *Seps* que je viens de décrire. La tête & le tronc préſentent à peu près la même conformation. Les pattes ſont encore plus courtes, relativement à la longueur de l'animal; elles n'ont qu'une ligne de longeur : celles de devant ſont ſituées très-près de la tête; & celles de derrière, vers le milieu du corps. Il n'y a que trois doigs à chaque pied. Le tronc & la queue ſont revêtus d'écailles qui forment des anneaux très-ſenſibles, & ſéparés les uns des autres par des eſpèces de ſillons. L'individu ſur lequel a été faite cette deſcription, & qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a deux pouces ſix lignes de longueur. La queue eſt beaucoup plus longue que le tronc, & entourée de quarante-huit rangées circulaires d'écailles. Il eſt d'une couleur ſombre, qui approche de celle de l'airain. On ne ſait point quel pays il habite. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 443.

REPTILES BIPÈDES.

Les animaux dont il eſt ici queſtion forment la nuance entre les reptiles & les ſerpens. Ils ſe rapprochent des premiers, en ce que leurs pattes ſont d'une conformation à peu près égale; & ils reſſemblent aux ſeconds par l'alongement du corps, la ſtructure de la tête, & la forme des écailles. Il n'y a encore dans cet ordre que deux individus dont l'exiſtence & les caractères ſoient parfaitement connus. L'*Anguis bipède* de Linné, & la *Syrène lacertine* du même Auteur, ne peuvent être placés parmi les véritables *bipèdes*. L'un eſt regardé par pluſieurs Naturaliſtes célèbres, comme un ſerpent mâle, tué dans la ſaiſon des amours; l'autre eſt *un poiſſon apode*, de la famille des *Murènes* (1). Tous les autres reptiles qu'on a décrits juſqu'ici ſous le nom de *bipèdes*, ne ſont que des *Seps* ou des *Chalcides* qui avoient perdu, par quelque accident, les pattes de devant ou de derrière.

(1) « J'ai diſſéqué, dans le *Muſeum* à Loodres, la » *Syrène* de MM. Ellis & Linné; & j'ai trouvé de véritables ouïes, le cœur uniloculaire, des écailles & des lames » de ſerpens dans ſes boyaux ou dans le goſier; en un mot, » toute la ſtructure ſemblable ou analogue à un poiſſon » appartenant aux *Murènes* ». Telle eſt l'obſervation que feu M. Camper a bien voulu me communiquer dans une lettre qu'il m'a écrite le 22 juillet 1788.

* Le B. cannelé 1. *B. Canaliculatus B. pedibus tantùm duobus anterioribus, tetradactylis; digitis fissis, unguiculatis: squamis dorsi & abdominis semi-annulos componentibus.*

Deux pattes ſeulement, placées ſur la partie antérieure du corps, diviſées en quatre doigts ſéparés & garnis d'ongles : le dos & le ventre garnis d'écailles diſpoſées en demi-anneaux. (Pl. 12, fig. 6.)

Cet animal extraordinaire, dont aucun Naturaliſte n'avoit encore fait mention avant M. le Comte de la Cepède, a beaucoup de rapports avec le *Chalcide*. Sa tête eſt courte, arrondie par devant : le ſommet eſt couvert d'une grande écaille; & le muſeau de trois, dont les deux extérieures préſentent chacune un petit trou, qui eſt l'ouverture des narines. La mâchoire inférieure eſt auſſi bordée d'écailles, un peu plus grandes que celles des anneaux. Les dents ſont très-petites; les yeux preſque imperceptibles, & dépourvus de paupières. On ne voit point extérieurement les trous auditifs. La tête, le tronc, & la queue ont à peu près la même groſſeur. Toutes ces parties ſont revêtues d'écailles preſque carrées, mais diſpoſées différemment : celles du dos & du ventre forment des demi-anneaux, qui ſe correſpondent de manière que les extrémités des deux ſupérieurs aboutiſſent à la ligne qui ſépare les demi-anneaux du ventre. Dans l'intervalle qui ſépare les rangées de ces demi-anneaux, il y a une eſpèce de ſillon, qui s'étend depuis la tête juſqu'à l'anus. La queue eſt garnie d'écailles de la même grandeur que celles du corps, & qui forment des anneaux entiers ſur toute ſa ſurface. La réunion de toutes ces écailles produit un grand nombre de cannelures tranſverſales, d'où lui eſt venu le nom de *Cannelé*. Les pattes ſont ſituées très-près de la tête, & ont auſſi des écailles, & quatre doigts garnis d'ongles longs & crochus : à côté de chaque doigt extérieur, on aperçoit le rudiment d'un cinquième doigt. Sa couleur, qui eſt altérée ſur l'individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi, paroît avoir été verdâtre. Sa longueur eſt de huit pouces ſix lignes; la queue ſeule a un pouce de long & quatre lignes de diamètre. Il y a cent cinquante rangées d'écailles ſur le ventre, & trente-une autour de la queue. Il a été envoyé du Mexique par M. Velaſquès. C'eſt par erreur qu'on a mis au deſſus de la figure indiquée, le *L. Cannelé*, au lieu de *B. Cannelé*. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 613.

* Le Sheltopusik 2. *B. Sheltopuſik B. pedibus tantùm duobus poſterioribus, bifidis; digitis acutis : ſquamarum in dorſo ſeries tredecim.*

Deux pattes ſeulement, placées ſur la partie poſtérieure du corps, diviſées en deux doigts pointus : treize rangées d'écailles ſur le dos. (Pl. 12, fig. 7.)

C'eſt à M. Pallas que nous ſommes redevables de cette nouvelle eſpèce de *Bipède*. Sa tête eſt ſemblable à celle du *lézard*; elle eſt plus groſſe que le cou, & finit par un muſeau conique & obtus. Les bord de la gueule ſont couverts d'écailles; les mâchoires armées de dents obtuſes; & les yeux environnés de paupières mobiles. La langue eſt charnue, plate, & fendue à l'extrémité. Les ouvertures des oreilles & des narines reſſemblent à celles du *lézard*. Le tronc conſerve preſque la même groſſeur depuis la tête juſqu'à l'anus; enſuite il ſe termine par une queue beaucoup plus longue que le corps. Le deſſus de la tête eſt couvert de grandes écailles; celles qui recouvrent le corps ſont un peu échancrées, & diſpoſées ſur treize rangées longitudinales; enfin celles de la queue ſont en forme de rein, relevées en carène dans le centre, & placées par anneaux. On voit dix rangs d'écailles plus grandes ſur la ſurface du ventre. De chaque côté du corps, s'étend une eſpèce de ſillon longitudinal : à l'extrémité de chacun de ces ſillons, & auprès de l'anus, on obſerve un très-petit pied couvert de quatre grandes écailles, & diviſé en deux doigts un peu aigus. La longueur totale de cet animal eſt de plus de trois pieds : ſa couleur, qui eſt aſſez uniforme ſur tout le corps, eſt d'un jaune pâle. On le trouve dans les vallées ombragées, où l'herbe croît en abondance. Il ſe cache parmi les arbriſſeaux, dit M. Pallas, & fuit dès qu'on l'approche. Il fait la guerre aux *lézards*, particulièrement au *L. Gris. Pall. nov. comm. petrop. tom.* 19, *p.* 435, *tab. ix. Près du Volga & du Teregum, le déſert de Paryn.*

F I N.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES.

CAMÉLÉON	page 31	PROTÉE,	page 65
CHALCIDE	66	RAINE,	9
CRAPAUD,	12	REPTILES BIPÈDES,	67
CROCODILE,	32	SALAMANDRE,	61
DRAGON,	60	TORTUE,	18
GRENOUILLE,	1	TRITON,	65
LÉZARD,	36		

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES.

CAMÉLÉON,	page 31	*G. jackie*,	page 5
C. du Cap,	32	*G. mugiſſante*,	7
Cannelé,	68	*G. noire*,	9
Cayman,	35	*G. patte-d'oie*,	1
Chalcide,	66	*G. perlée*,	4
Crapaud agua,	14	*G. pit-pit*,	5
C. boſſu,	17	*G. pluviale*,	7
C. brun,	15	*G. reticulaire*,	8
C. bufina,	17	*G. rouſſe*,	3
C. calamite,	18	*G. ſonante*,	4
C. commun,	16	*G. tachetée*,	2
C. cornu,	ib.	*G. typhone*,	5
C. couleur de feu,	13	*Lézard abdominal*,	57
C. criard,	17	*L. agame*,	42
C. goîtreux,	13	*L. algire*,	50
C. marbre,	14	*L. ameiva*,	47
C. pipa,	ib.	*L. americima*,	50
C. puſtuleux,	15	*L. à mouſtaches*,	54
C. rayon-vert,	12	*L. Argus*,	45
C. rieur,	15	*L. azuré*,	50
C. vert,	17	*L. Baſilic*,	41
Crocodile,	33	*L. bleuâtre*,	46
Dragon-volant,	60	*L. caliſcertule*,	47
Dragonne,	36	*L. cordyle*,	49
Fouette-queue,	35	*L. cornu*,	47
Gavial,	35	*L. de Java*,	41
Grande-grenouille,	8	*L. doré*,	52
Grenouille bigarrée,	ib.	*L. double-raie*,	57
G. bordée,	6	*L. double-tache*,	38
G. commune,	3	*L. exagonal*,	49
G. de la Chine,	6	*L. galeote*,	42
G. de terre,	8	*L. galonné*,	48
G. écailleuſe,	1	*L. gecko*,	58
G. épaule-armée,	6	*L. geckotte*,	59
G. galonnée,	2	*L. goîtreux*,	55

Digitized by Google

L. gris, page 44
L. grison, 50
L. iguane, 39
L. large-doigt, 38
L. lion, 48
L. mabouia, 51
L. marbré, 53
L. plissé, 43
L. porte-crête, 41
L. quetz-paleo, 58
L. queue-bleue, 49
L. roquet, 54
L. rougeâtre, 45
L. rouge-gorge, 55
L. scinque, 51
L. sillonné, 39
L. sourcilleux, 37
L. joyeux, 45
L. sputateur, 57
L. stellion, 51
L. strié, 53
L. tapaye, ibid.
L. teguixin, 56
L. tête fourchue, 38
L. tête-plate, 59
L. triangulaire, 56
L. umbre, 43
L. vert, 46
Petite salamandre, 64
Protée grenouille, 65
P. serpent, ibid.
P. triton, ibid.
Raine à tapirer, 10
R. bossue, 11
R. brune, 10
R. couleur de lait, ibid.
R. flûteuse, 11
R. orangée, ibid.
R. rouge, 10
R. squelette, 12
R. verdâtre, 10
R. verte, 9
Salamandre à quatre raies, 61
S. à queue-plate, 63
S. à trois-doigts, 64
S. blanche, 64
S. brune, page 65
S. ponctuée, 63
S. terrestre, 62
Sarroubé, 64
Sheltopusik, 68
Tortue bombée, 28
T. bourbeuse, 26
T. caouane, 20
T. caret, 21
T. cendrée, 25
T. chagrinée, 30
T. courte-queue, 28
T. dentelée, 24
T. écaille-verte, 20
T. franche, 19
T. géométrique, 24
T. grecque, 23
T. jaune, 26
T. luth, 22
T. molle, 25
T. nasicorne, 21
T. noirâtre, 30
T. prisonnière, 29
T. prisonnière-striée, ibid.
T. raboteuse, 24
T. ronde, 22
T. rougeâtre, 27
T. roussâtre, 28
T. scorpion, 27
T. serpentine, 28
T. terrapène, 30
T. tirse, 21
T. vermillon, 23
Triton Alpestre, 65
T. Bourreau, ibid.
T. d'Amérique, 66
T. de Ceylan, 65
T. de Gesner, ibid.
T. de Wurfbain, ibid.
T. des marais, ibid.
T. d'Utine, ibid.
T. parisien, ibid.
T. safrané, ibid.
T. salamandre, 66
Tupinambis, 37

Digitized by Google

AVIS AU RELIEUR,

Sur l'ordre & l'arrangement des planches qui compoſent la deuxième livraiſon du Tableau Encyclopédique & Méthodique des trois règnes de la Nature.

CETACÉS.

Dix planches ſimples & deux doubles.

REPTILES.

Vingt-ſix planches ſimples, qui ſe ſuccèdent dans l'ordre qui ſuit. Savoir;

Grenouilles,	7 planches.
Tortues,	6 planches.
Crocodiles, *Lézards*, *Salamandres*, *&c.*,	13 planches.

SERPENS.

Trente-deux planches ſimples & quatre doubles.

Nota. *La planche A doit être placée à la tête des Serpens.*

Ce volume contient 78 planches ſimples & 6 doubles, leſquelles, en totalité, équivalent à quatre-vingts.

Les ſix planches doubles ſeront pliées avec un onglet.

Digitized by Google

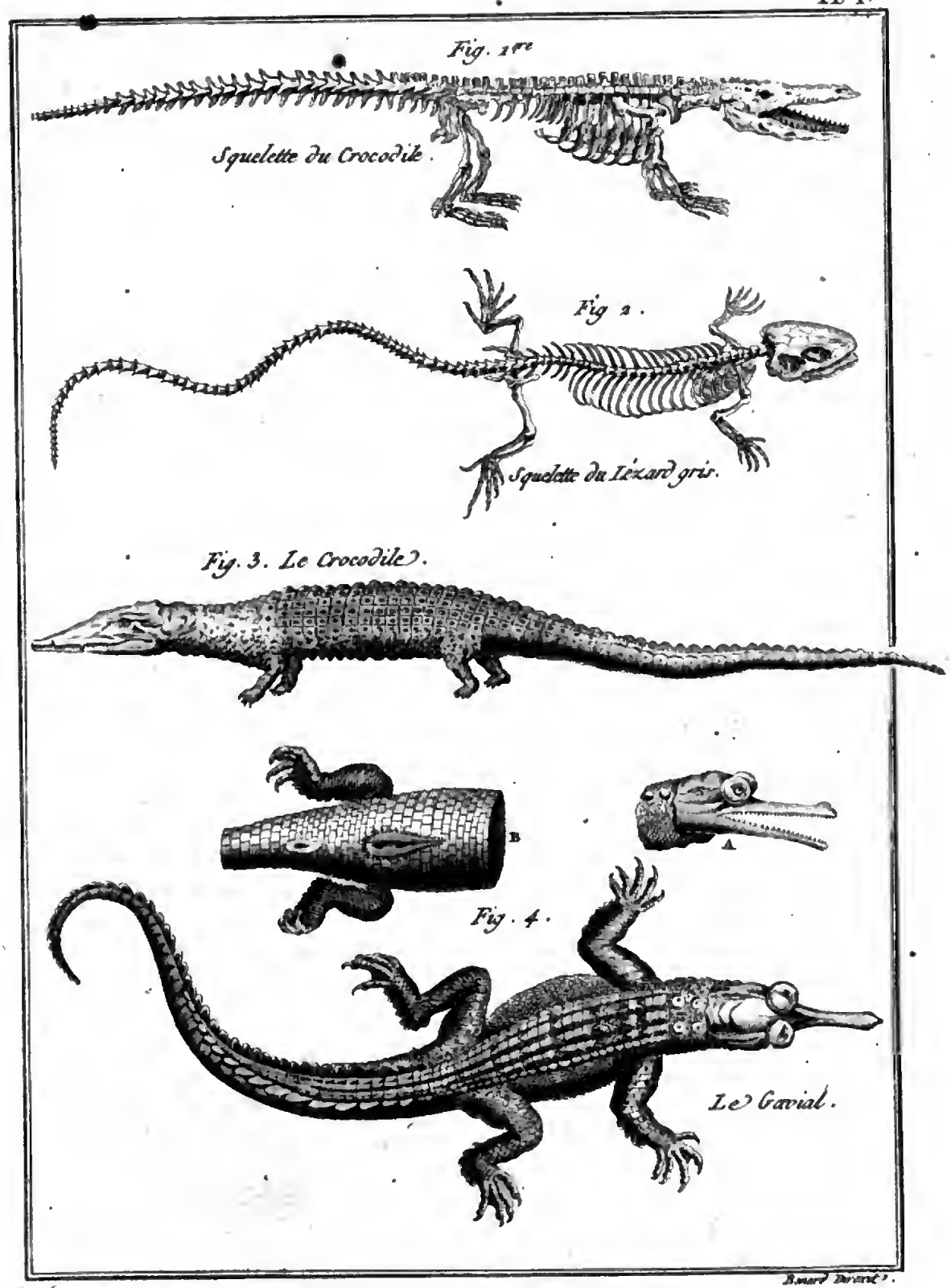

HISTOIRE NATURELLE.

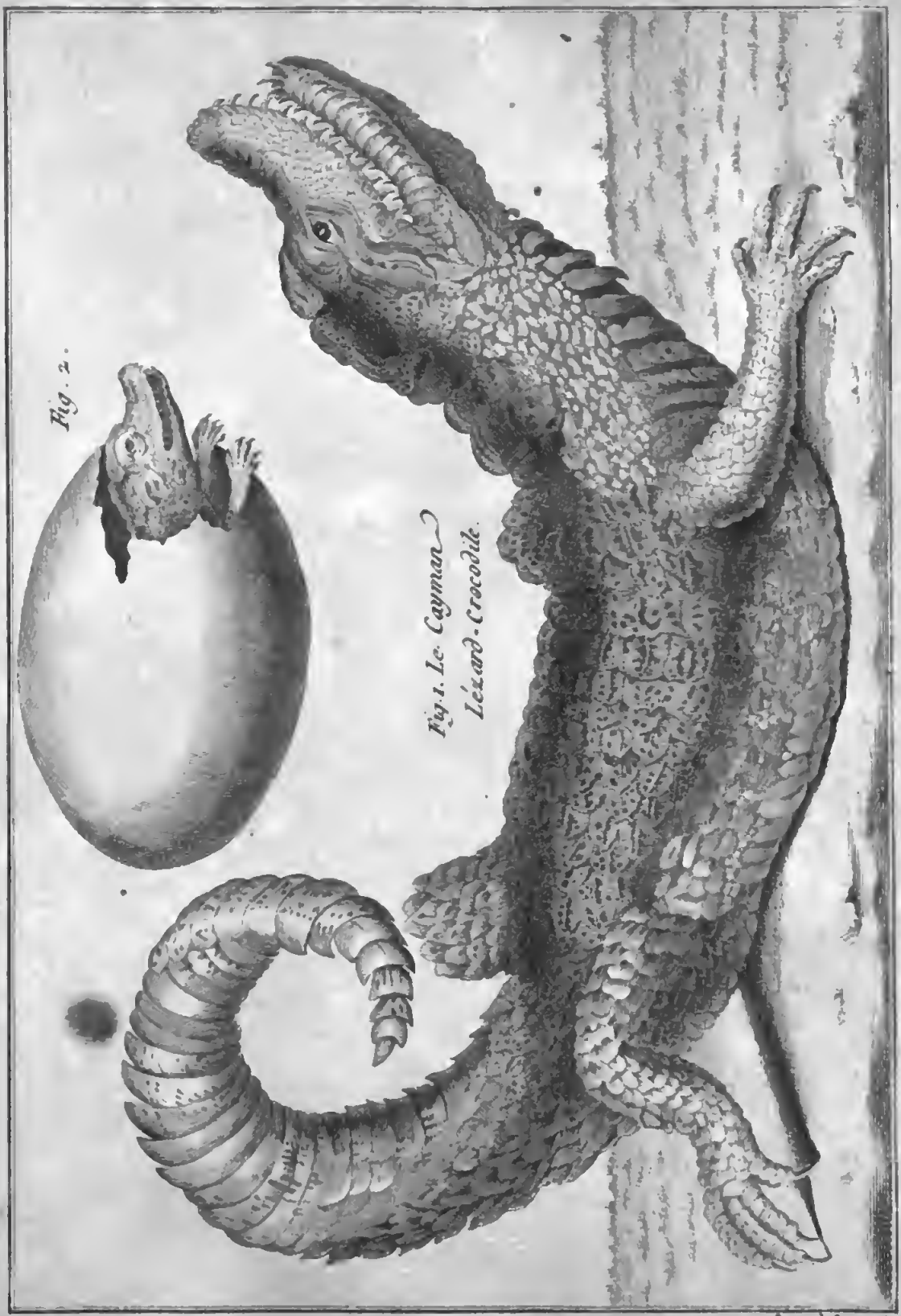

Renard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

9.

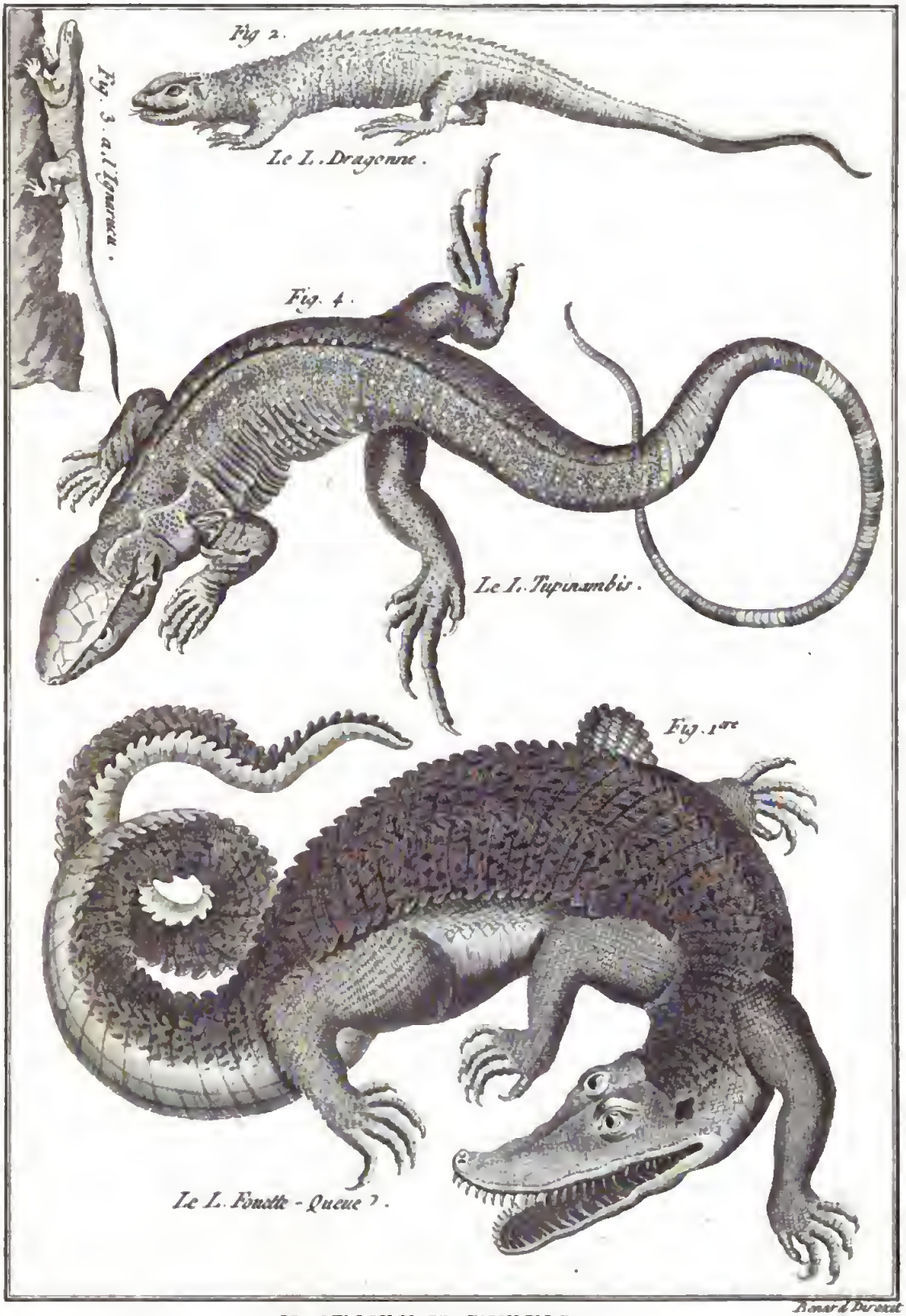

HISTOIRE NATURELLE.

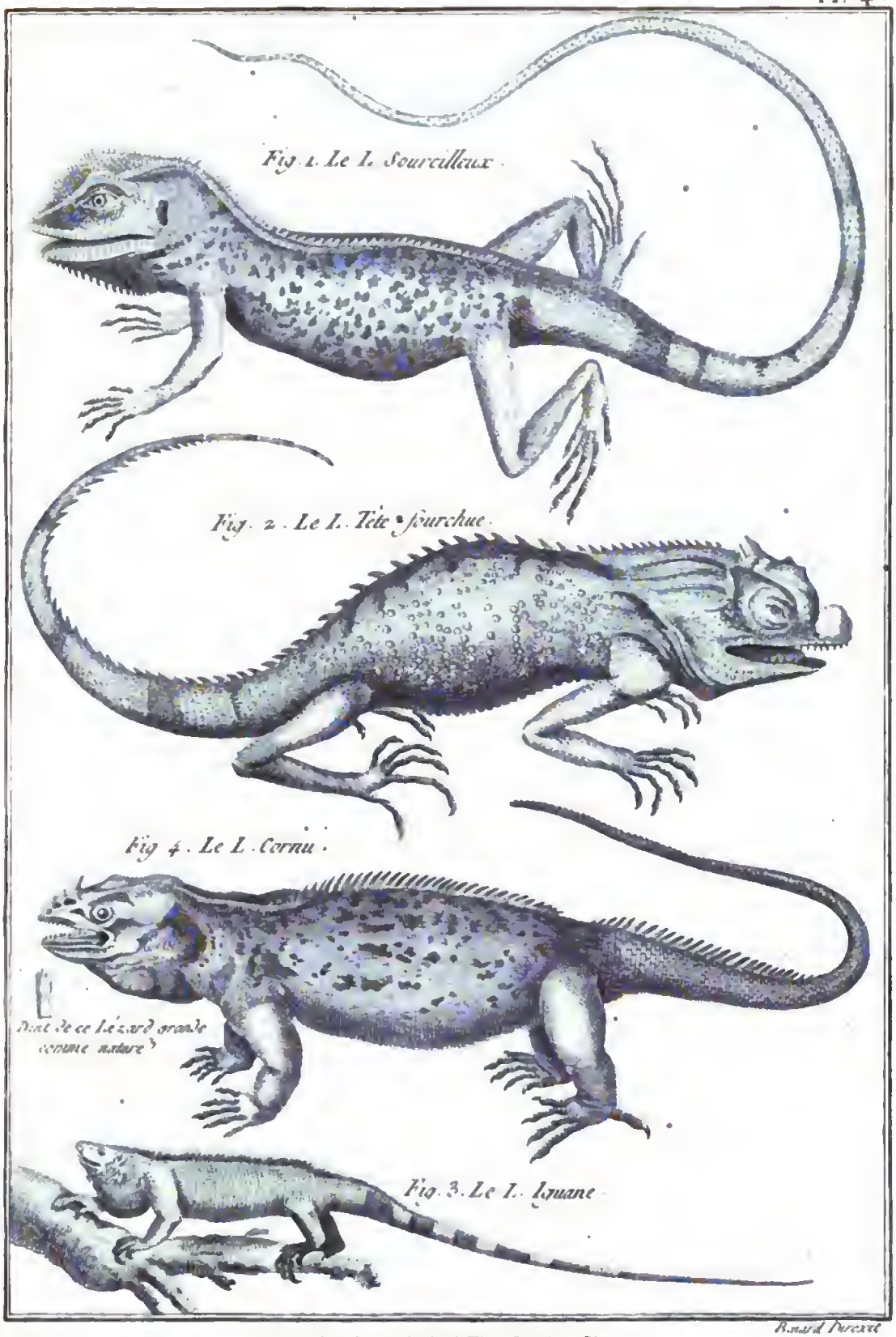

HISTOIRE NATURELLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

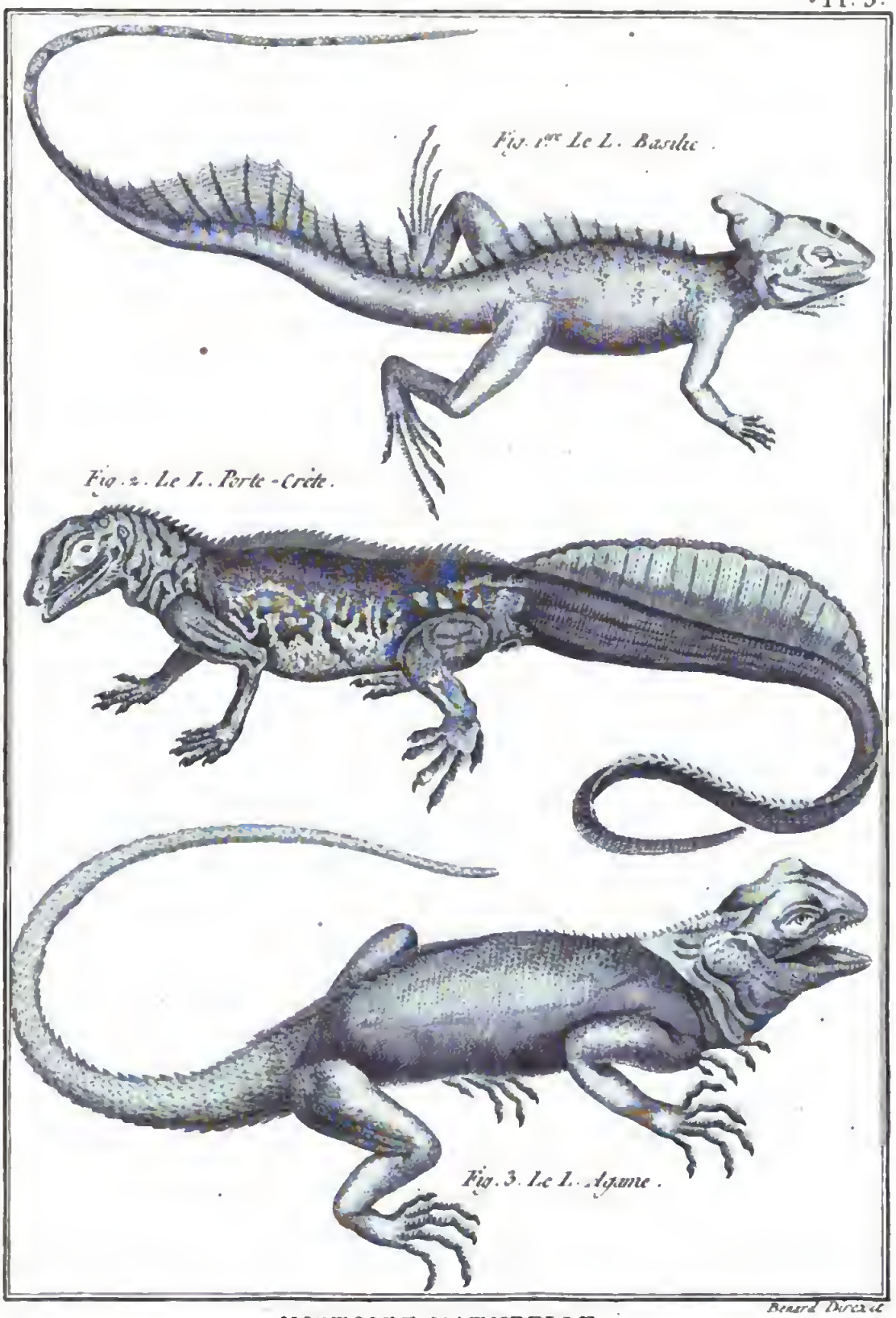

Fig. 1re. Le L. Basilic.

Fig. 2. Le L. Porte-Crête.

Fig. 3. Le L. Agame.

Benard Direxit

Digitized by Google

Renard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

II.

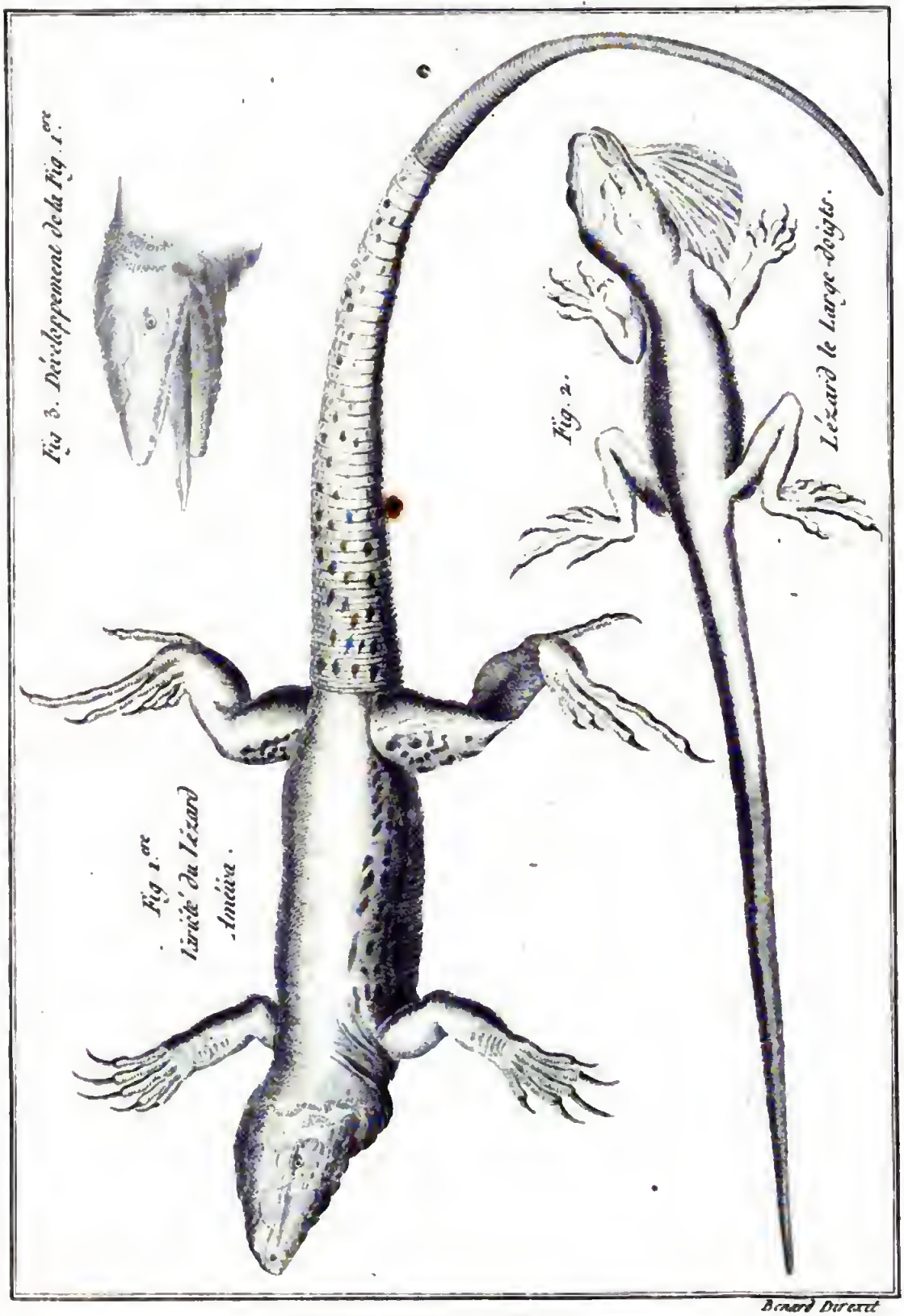

Benard Durand

HISTOIRE NATURELLE.

Fig 1ere Squelette du L. Caméléon.

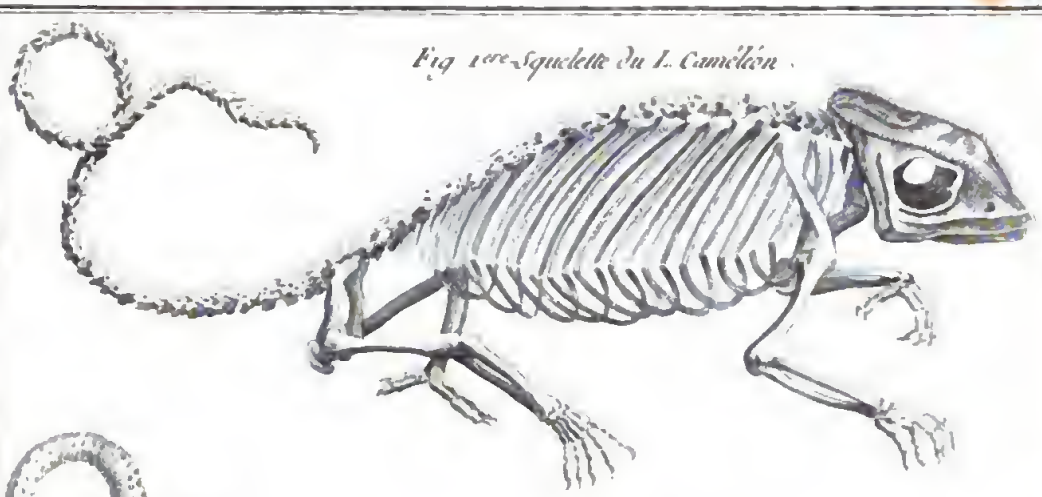

Fig 2 Le L. Caméléon

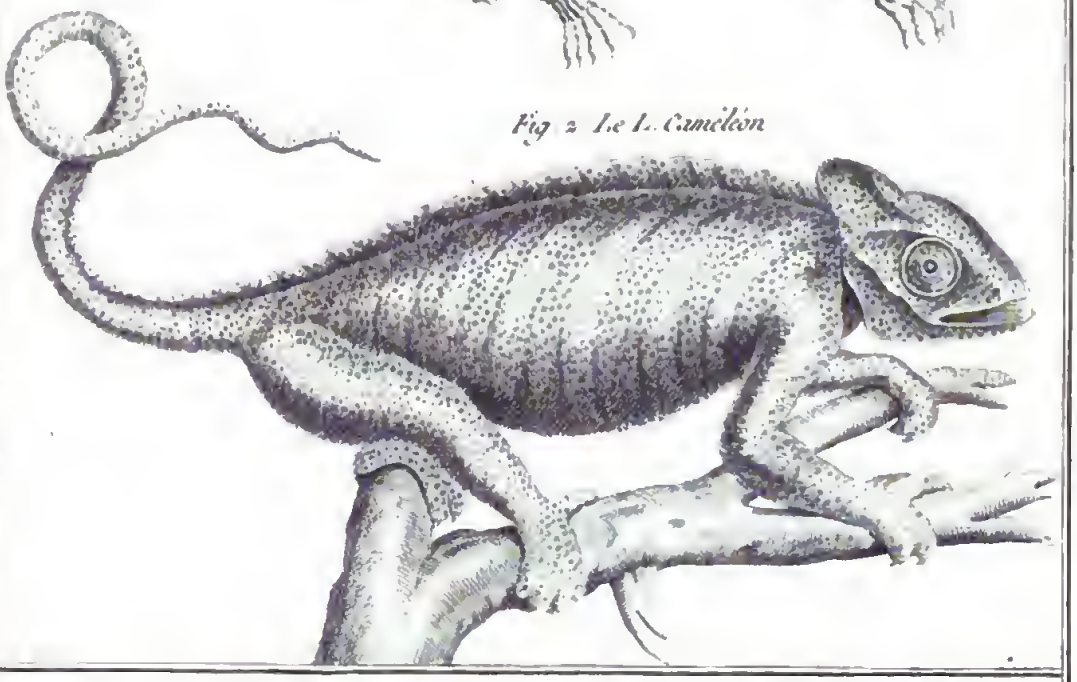

Fig 3. Le L. Caméléon du Cap de Bonne-Espérance.

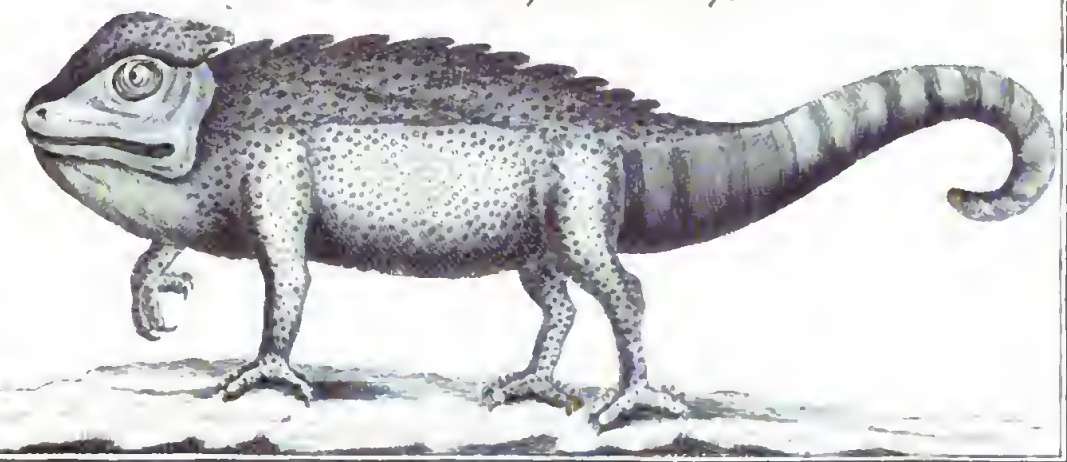

Renard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

Digitized by Google

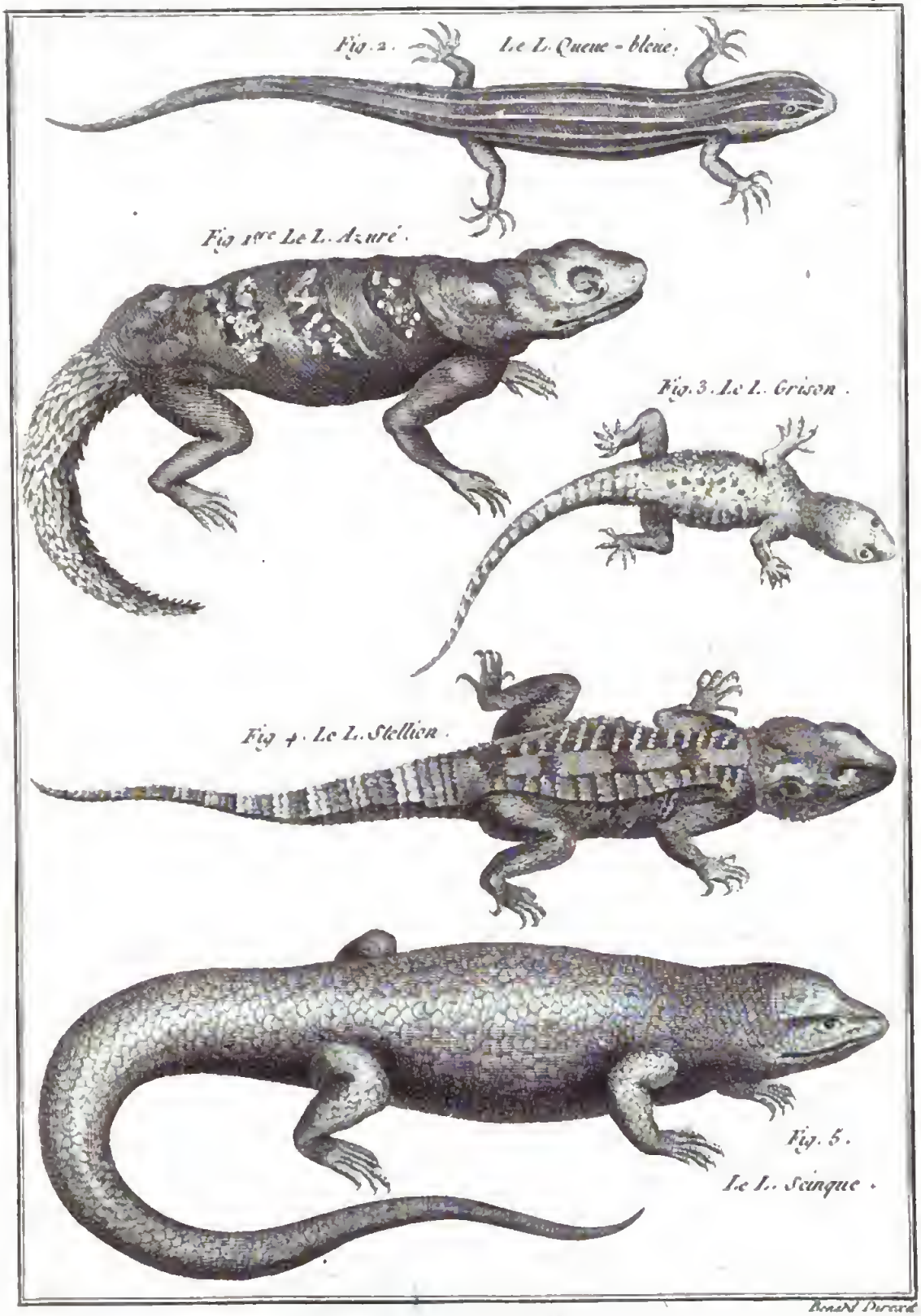

HISTOIRE NATURELLE.

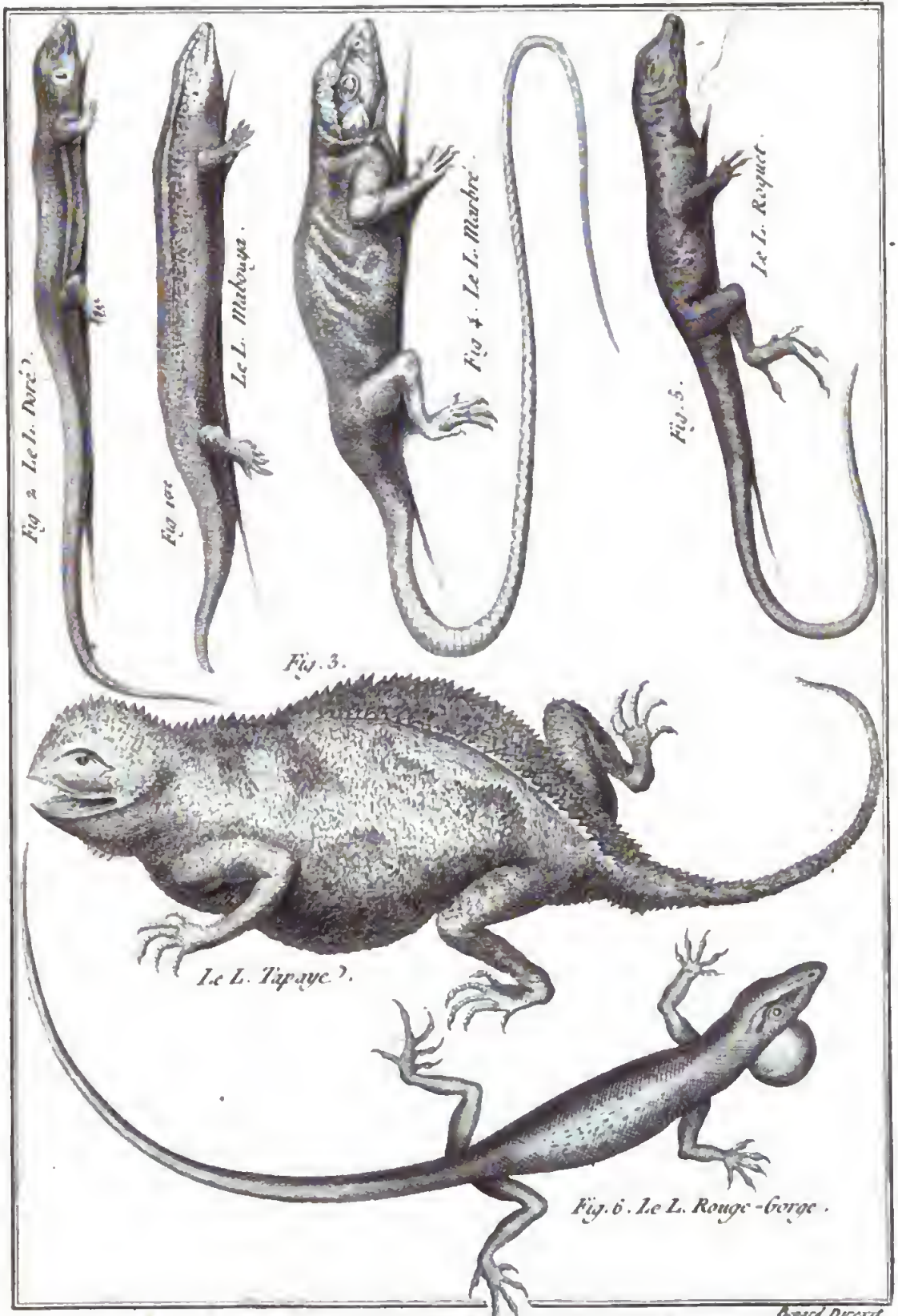

HISTOIRE NATURELLE.

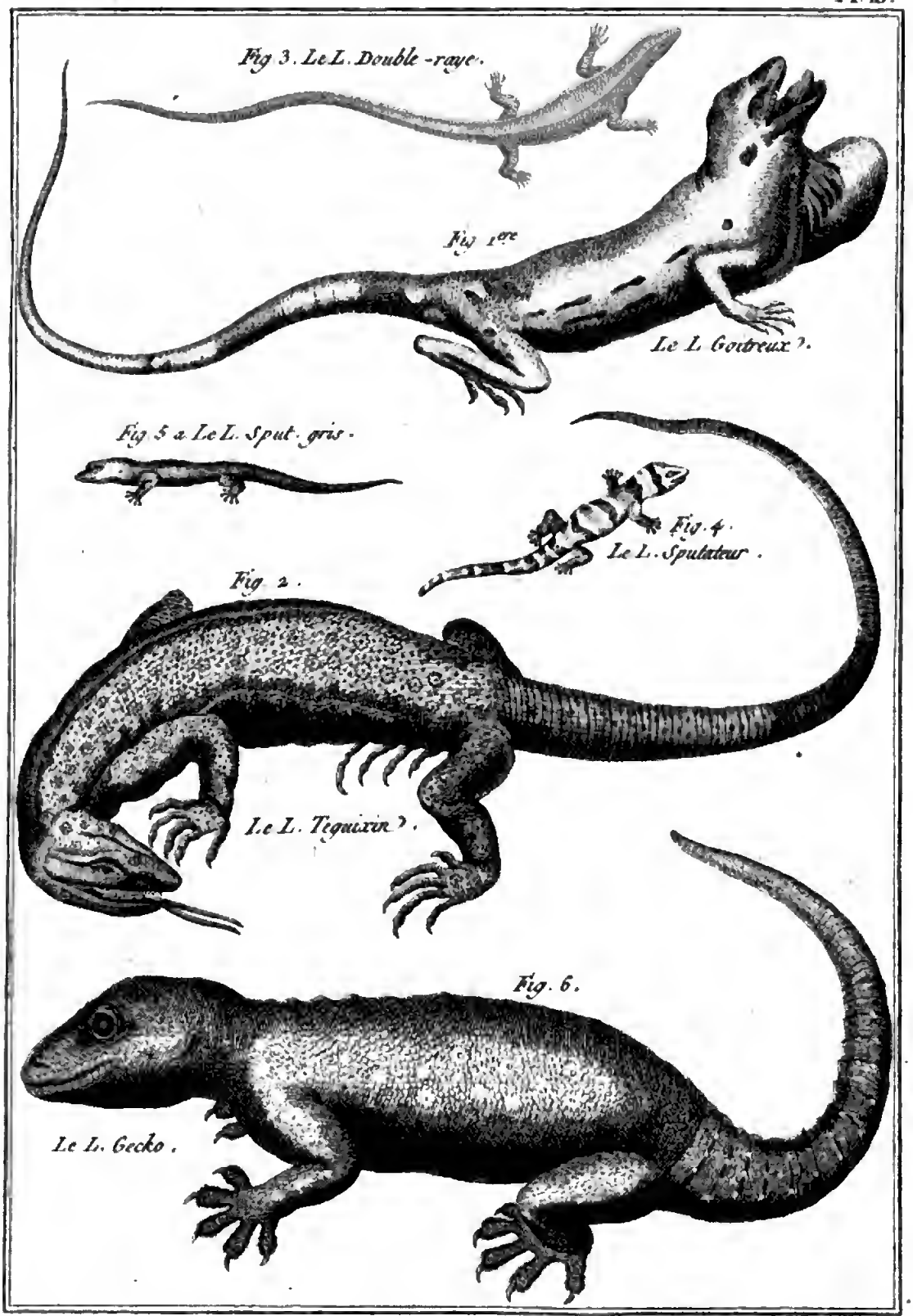

HISTOIRE NATURELLE.

Digitized by Google

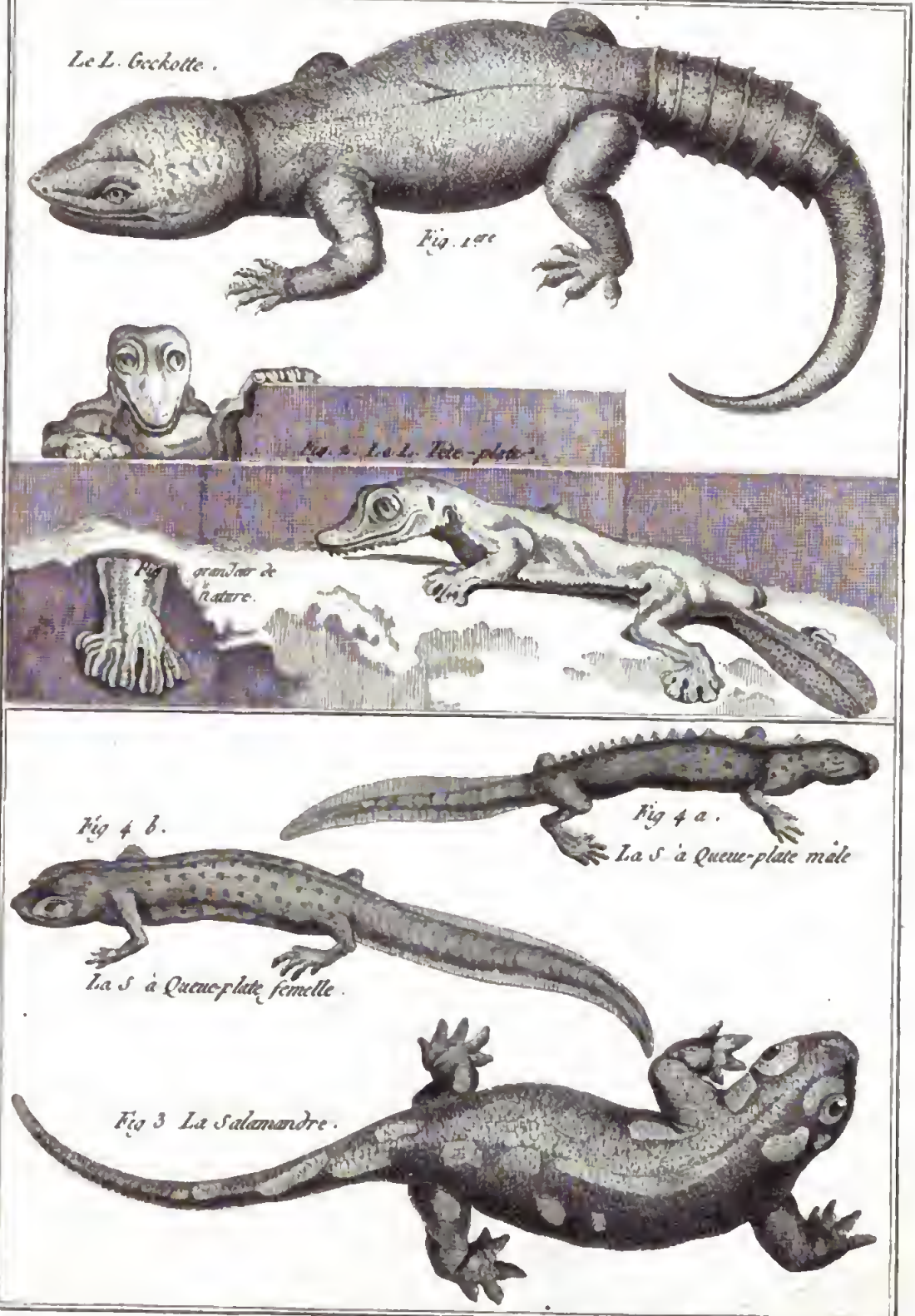

HISTOIRE NATURELLE.

13.

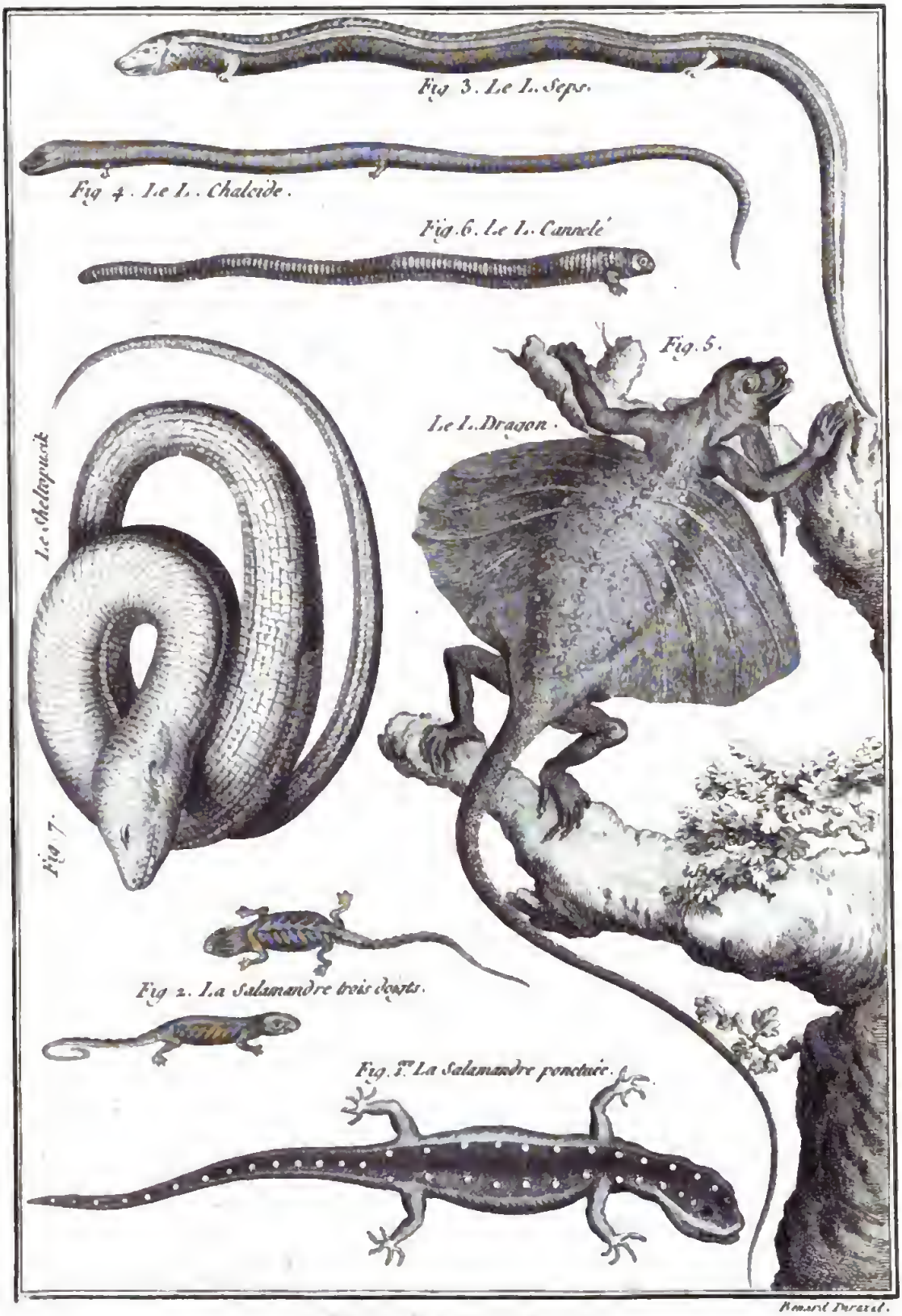

HISTOIRE NATURELLE.

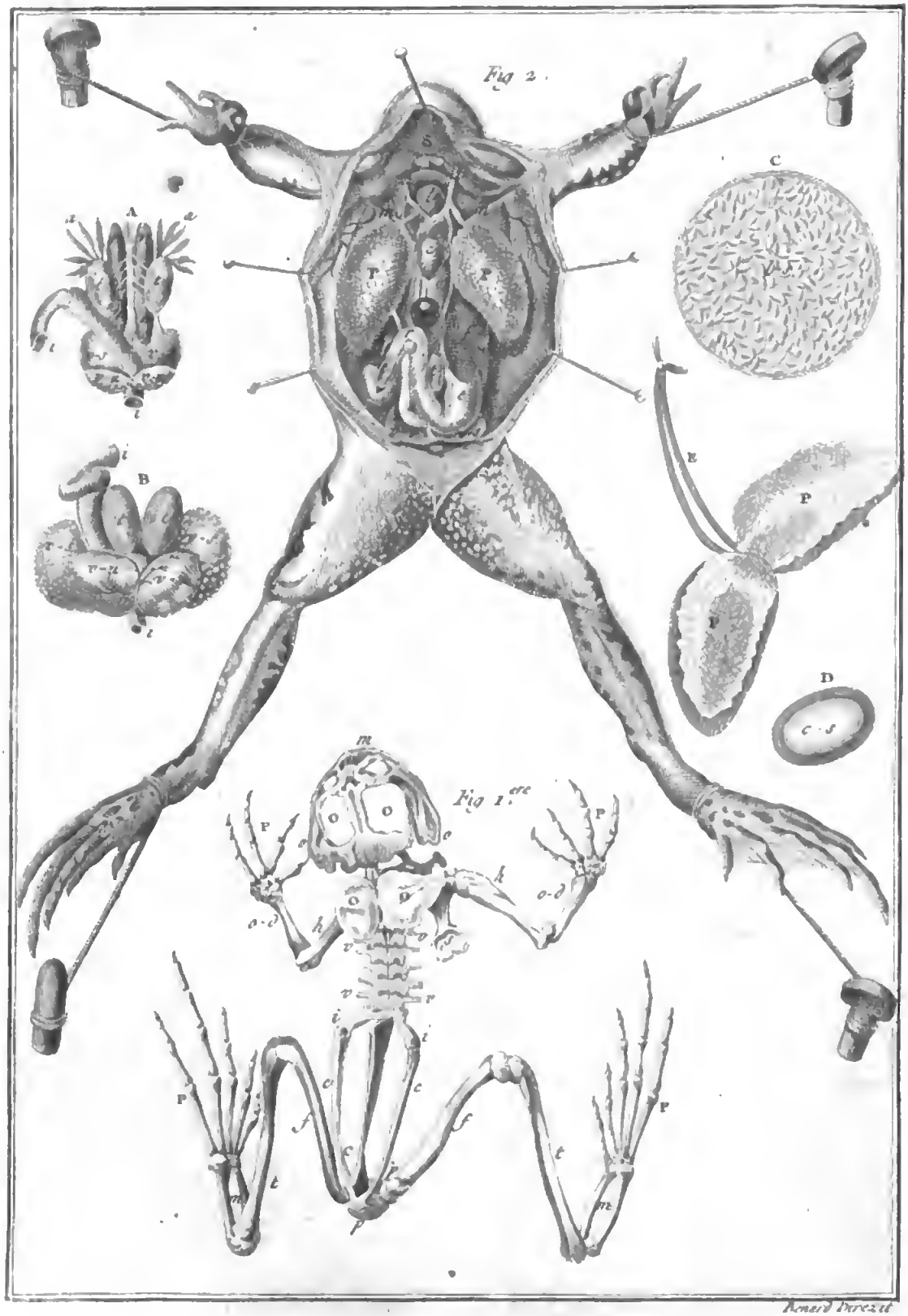

HISTOIRE NATURELLE.

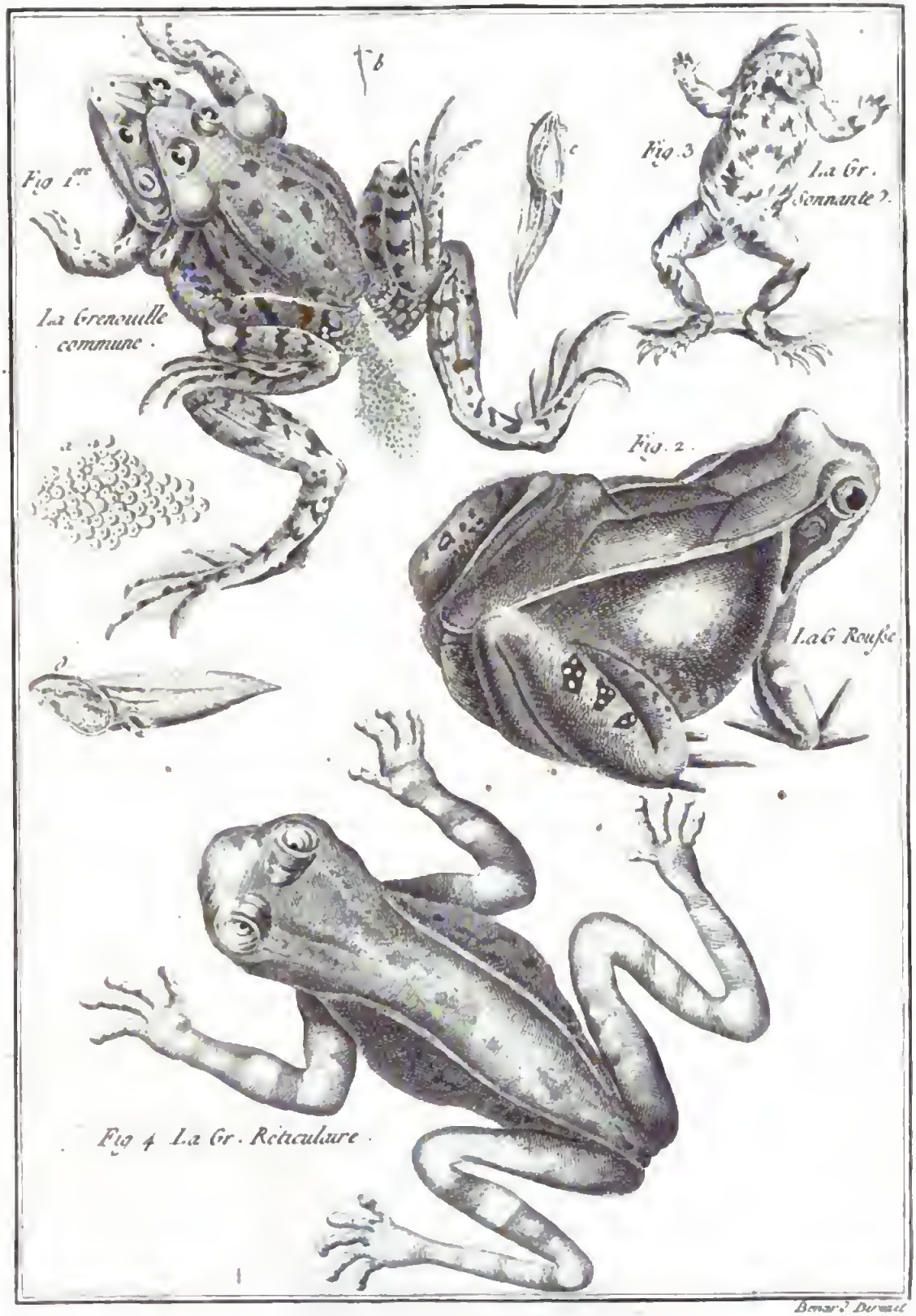

HISTOIRE NATURELLE.

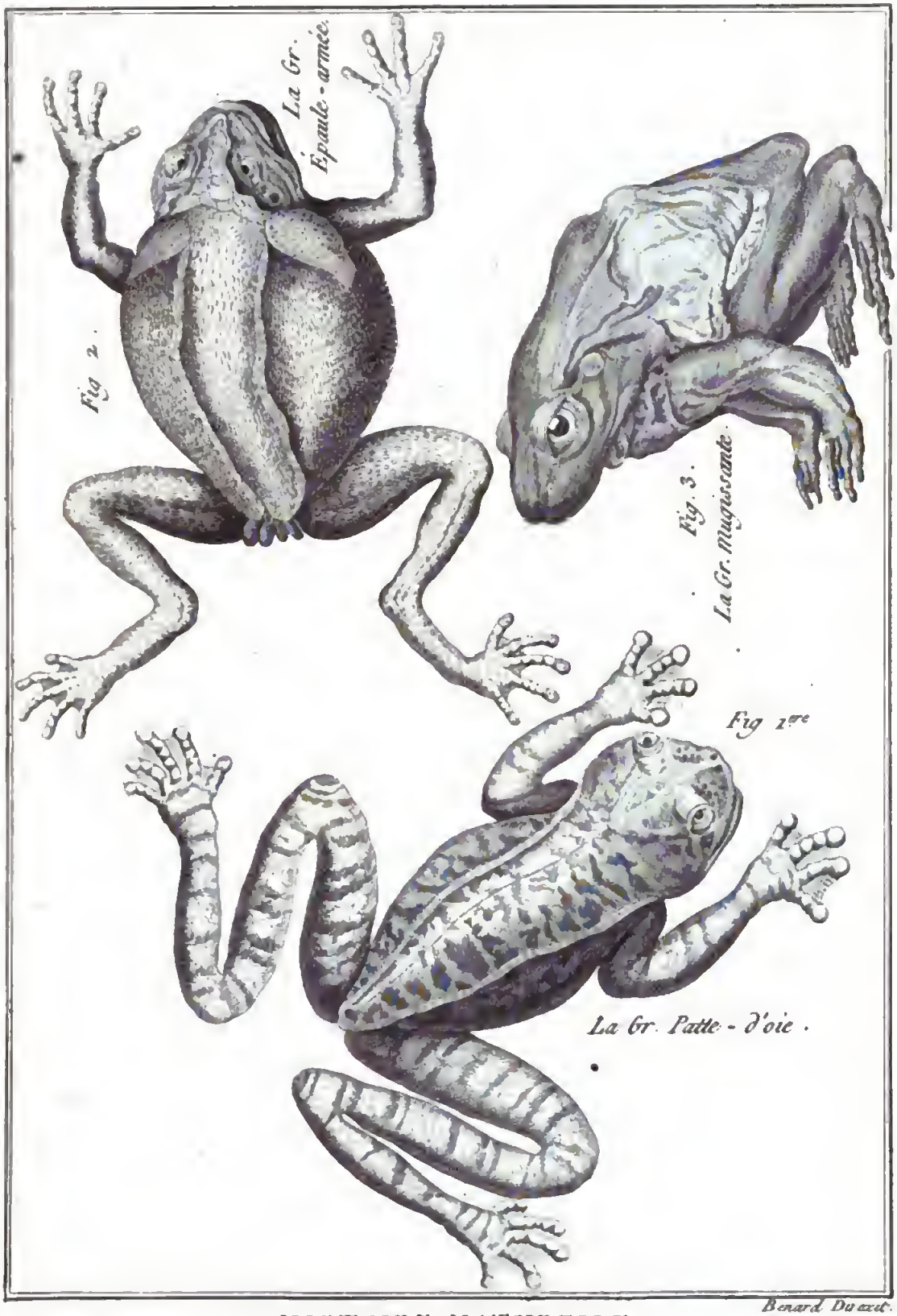

HISTOIRE NATURELLE.

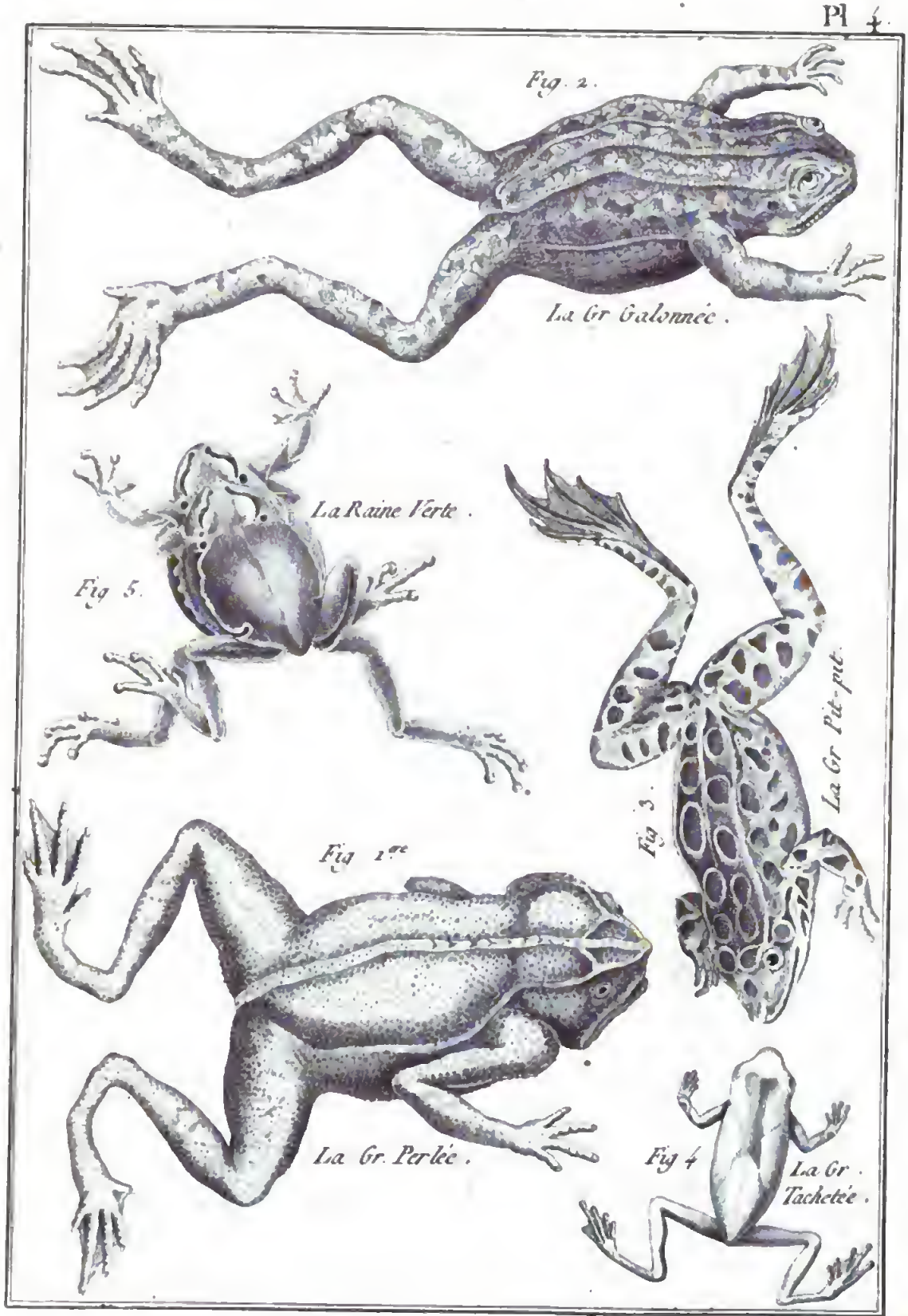

HISTOIRE NATURELLE.

Digitized by Google

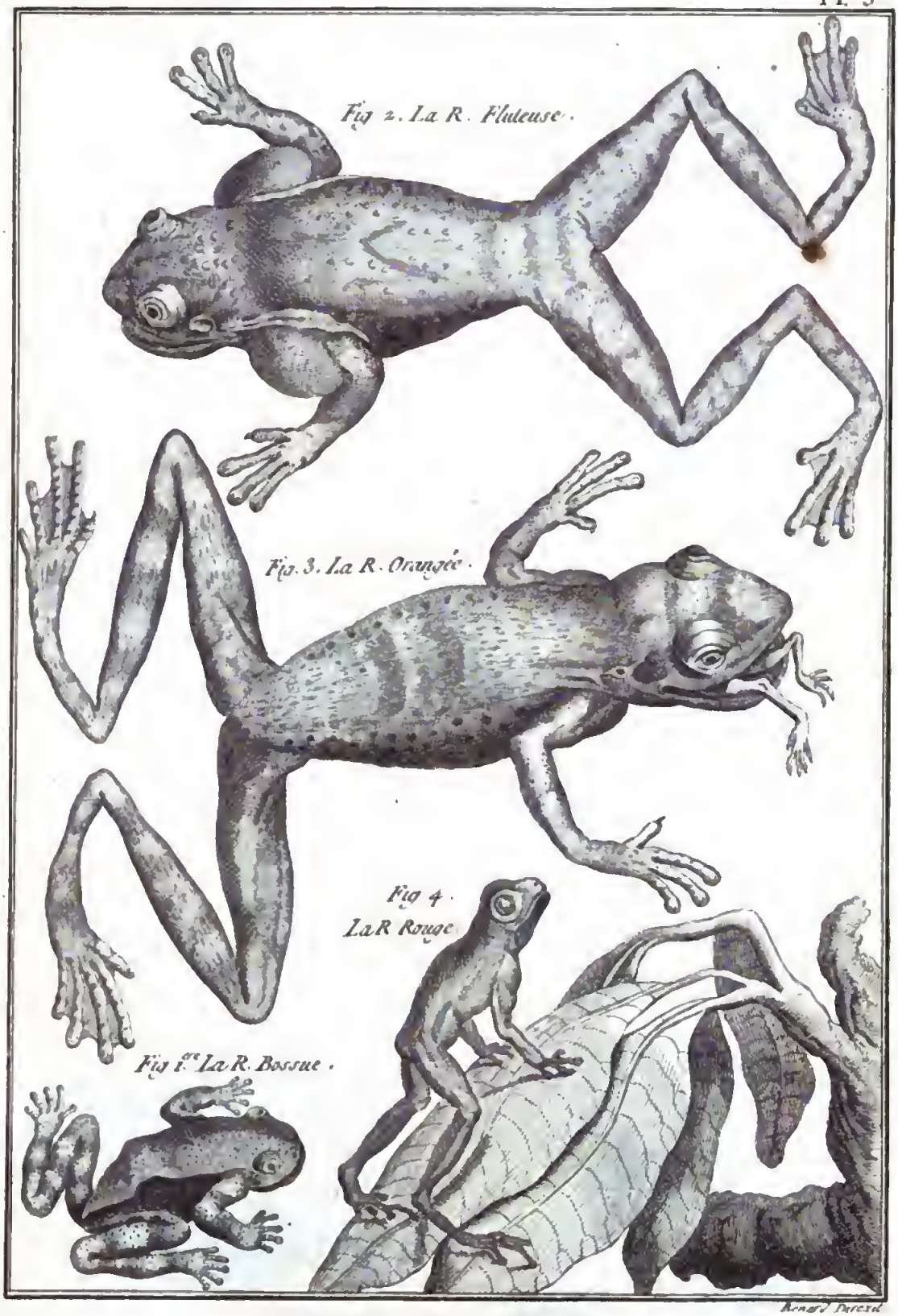

HISTOIRE NATURELLE.

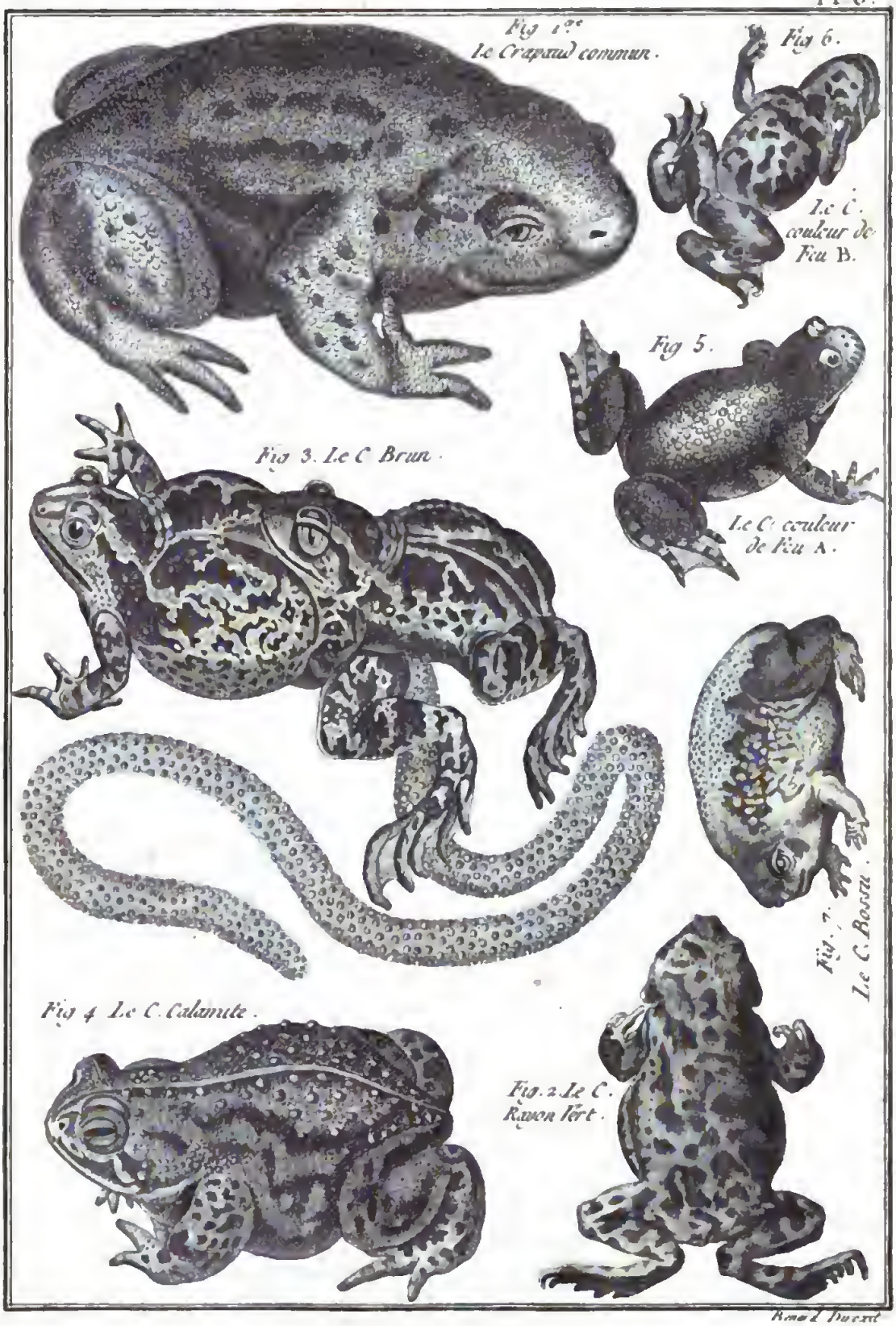

Rmed Ducrot

Digitized by Google

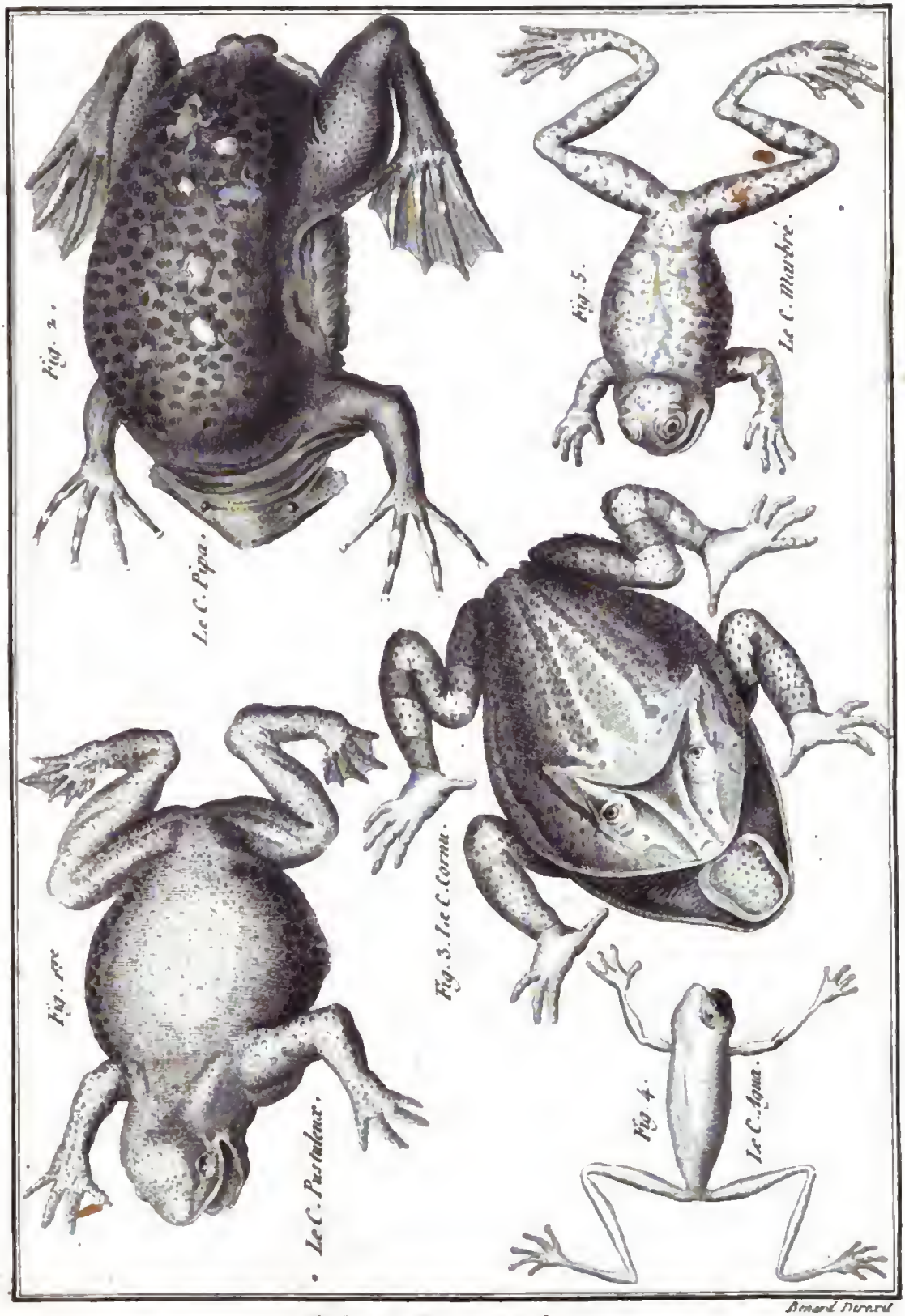

Bernard Dirard

HISTOIRE NATURELLE.

Digitized by Google

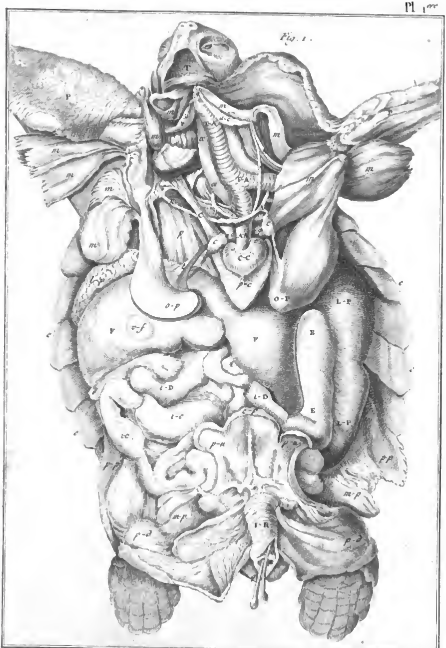

HISTOIRE NATURELLE.

Benard Direxit.

Digitized by Google

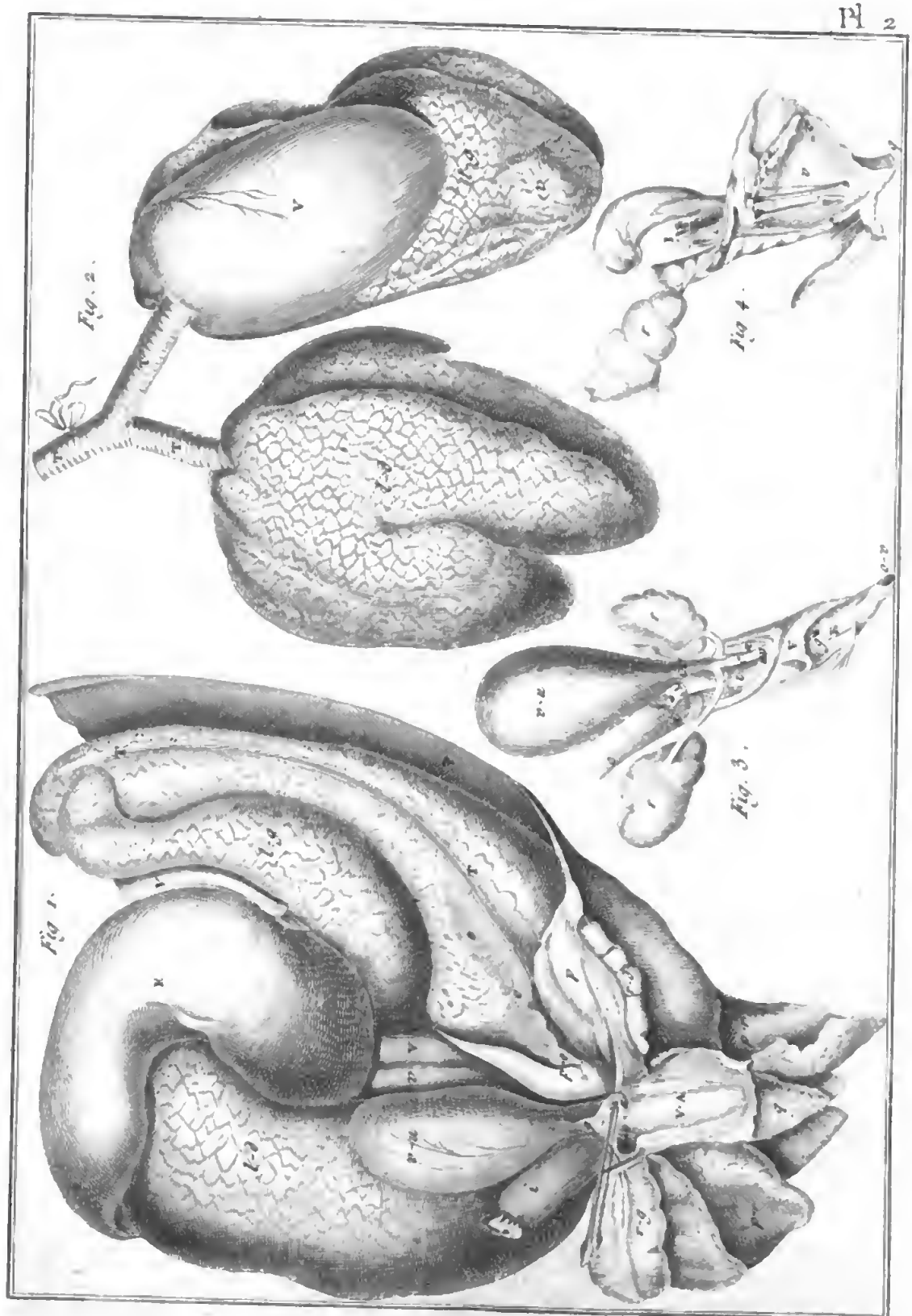

Boaert Direxit

Digitized by Google

Fig. 1 Squelette de la Tortue ?.

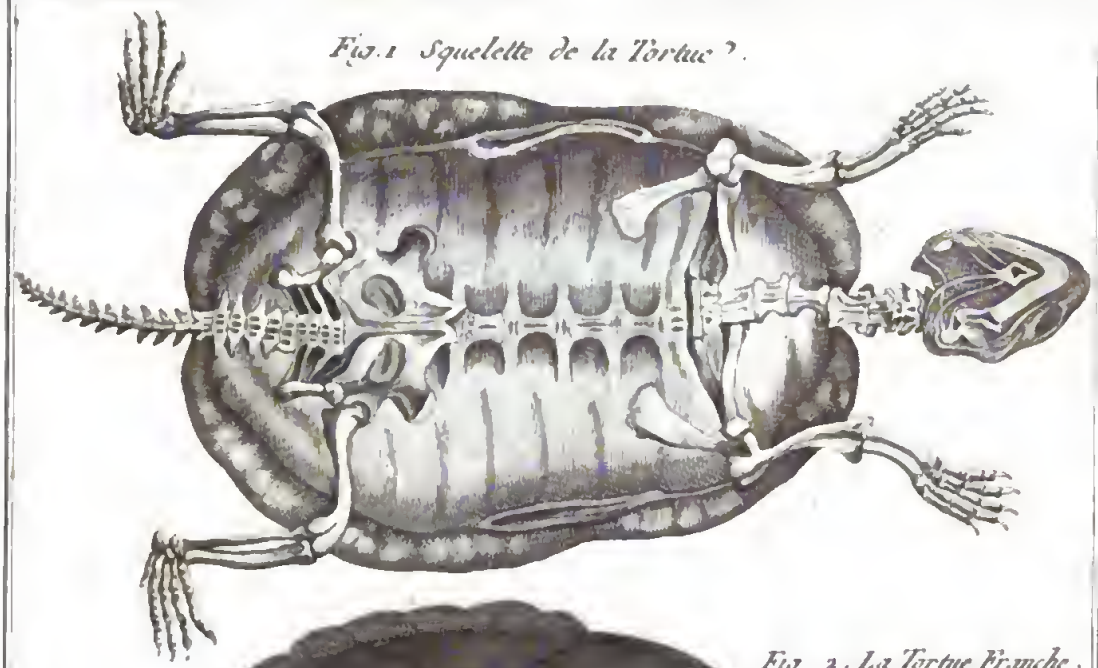

Fig 2. La Tortue Franche.

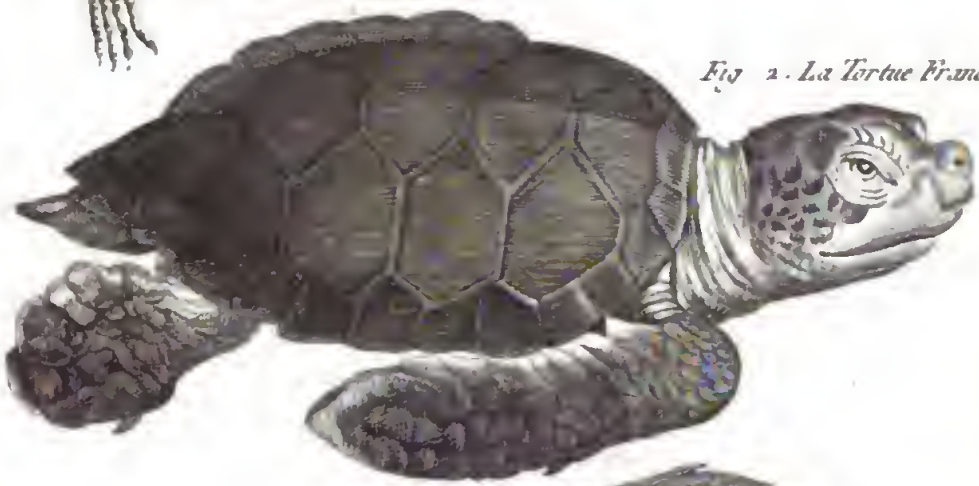

Fig 3. La T. Rafcorne

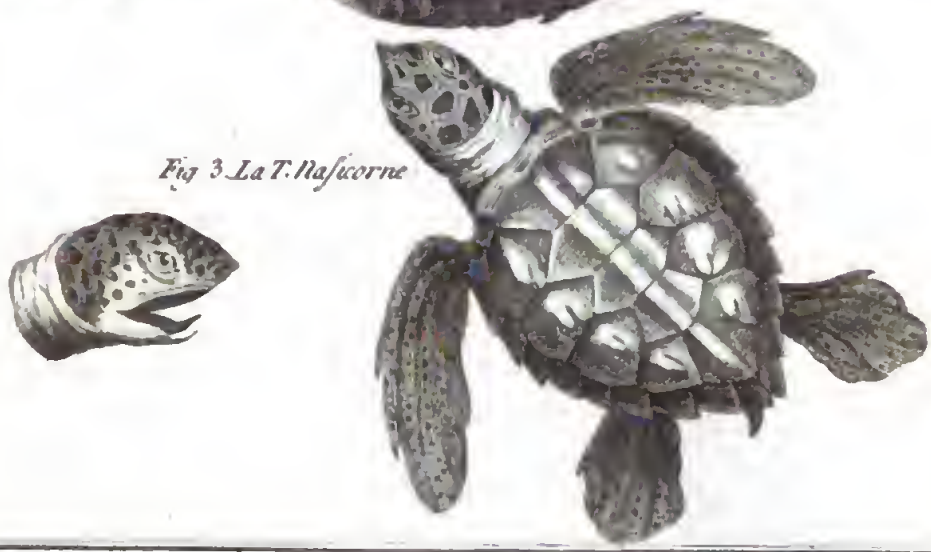

Bernard Duraci

Digitized by Google

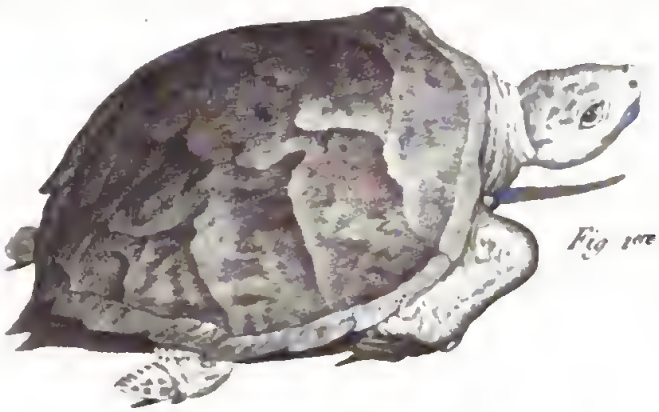

Fig 1re La T. Caret.

Fig. 2. La T. Luth.

Fig. 3. La T. Bourbeuse.

Fig 4. La T. Ronde.

Renard Direxit

Digitized by Google

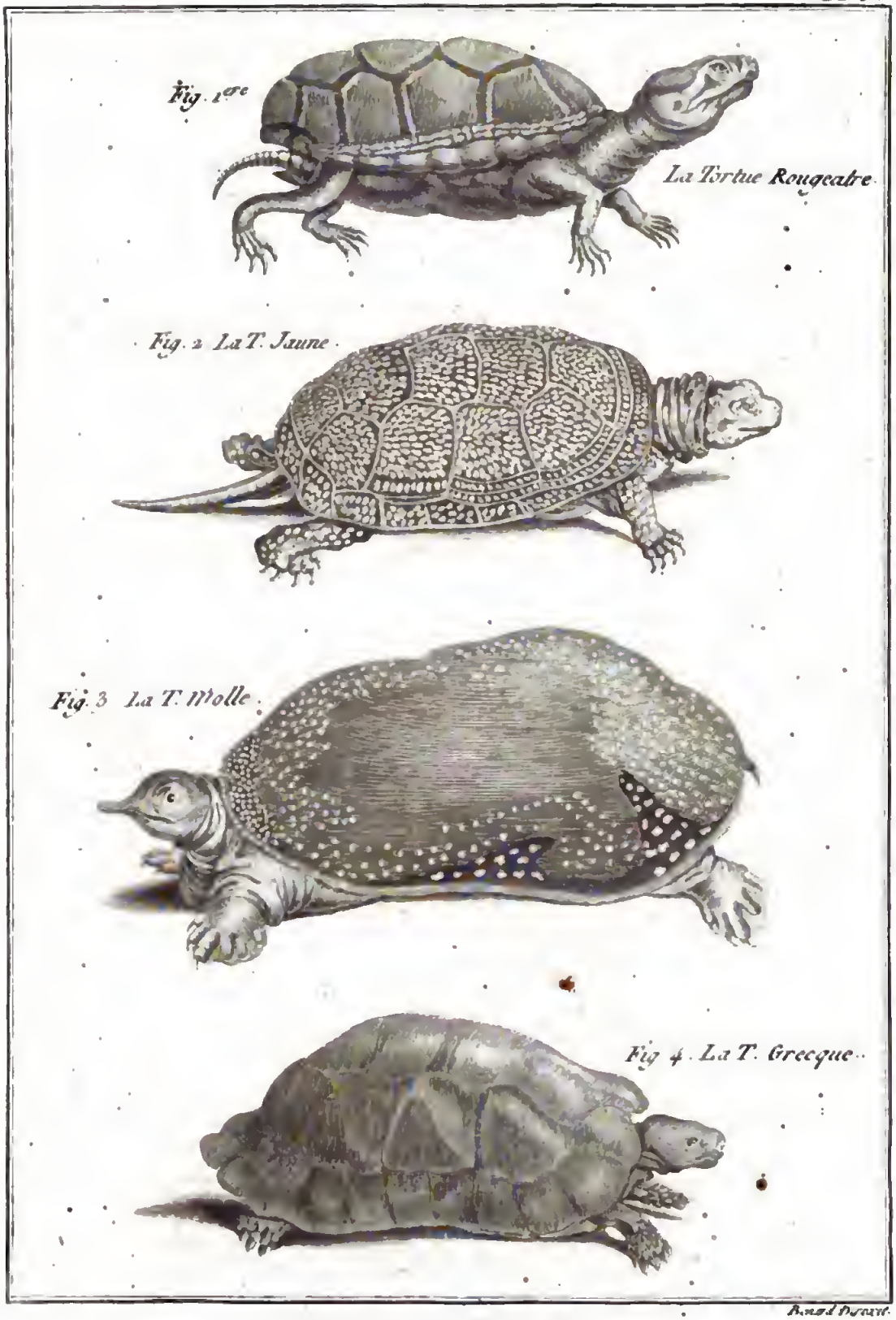

HISTOIRE NATURELLE.

Fig. 1re La Tortue Géométrique.

Fig. 2 La T. Raboteuse.

Fig. 3 La T. Vermillon.

Fig. 4. La T. Chagrinée.

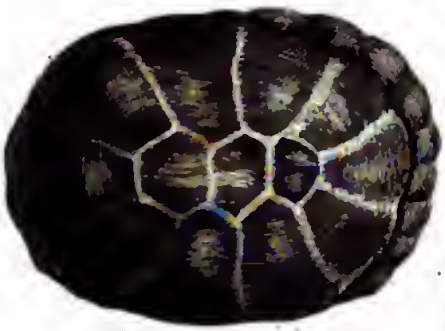

Fig. 6. La T. Noirâtre.

Fig. 5. La T. Roussâtre

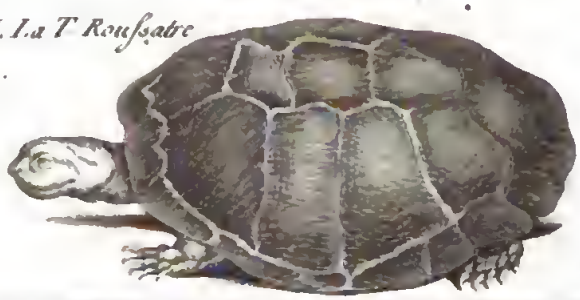

Bouvard Direxit

Digitized by Google

646351

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google